TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 267 | 36 PAGES | — JEUDI 2 FÉVRIER 1978

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 24

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Les pourparlers israélo-égyptiens ont repris au Caire

LIRE PAGE 4

Une crise politique entre les Neuf est ouverte par l'échec des négociations sur la pêche

L'Europe à huit

Après un an de discussions, les Neuf, qui avaient décidé de gérer solidairement la zone de 200 milles s'étendant au large de leurs côtes, viennent de constater leur impuissance à définir une politique commune de la pêche. L'épuisement des fonds, dû lui-même à une exploitation excessive de la mer, exige des mesures de conservation. Autrement dit, il faut moins pêcher, et c'est sur la répartition des sacrifices que les négociations ont échoué.

Les Britanniques, soulignant que 60 % des ressources en poisson de la C.E.E. se trouvent au large de leurs côtes et que, de surcroît, ils sont affectés plus que quiconque par les mesures de restriction prises par les pays tiers, réclamaient un statut privilégié. Leurs partenaires étaient disposés à consentir un traitement de faveur aux pêcheurs anglais, mais, mettant l'accent sur le caractère commun du patrimoine marin, ils entendaient maintenir leurs concessions dans des limites raisonnables.

Le spectacle attristant de ces derniers jours à Bruxelles confirme que le langage communautaire est inconnu des Britanniques. Pour les pêcheurs continentaux, les conséquences de l'échec ne peuvent être que fâcheuses, même si les Huit disposent de moyens juridiques importants pour s'opposer aux prétentions que pourrait avoir, unilatéralement, le Royaume-Uni d'entraver l'activité des chalutiers dans les eaux britanniques.

Au-delà du dossier économique de la pêche, il est clair que la rupture de mardi a une dimension politique. Comme le résumait M. Van Der Stee, ministre néerlandais de l'agriculture et de la pêche, l'enjeu est de savoir si les Britanniques sont disposés à respecter les traités et à collaborer à une action commune, ou bien si la C.E.E. va vers une période où toute discussion sera bloquée quand elle n'est pas favorable au Royaume-Uni.

En 1975, après la nouvelle négociation du traité d'adhésion et le succès du référendum organisé par le gouvernement Wilson, la Grande-Bretagne avait assuré solennellement qu'elle se conduirait désormais comme n'importe quel Etat membre. La vie quotidienne montre à l'évidence que ces promesses n'ont pas été tenues. Qu'il s'agisse des questions industrielles, de l'agriculture, de la pêche, de l'énergie, des institutions, les Britanniques, quand ils ne bloquent pas les discussions, réclament un régime d'exception. Faut-il rappeler que, par leur faute, l'élection du Parlement européen au suffrage universel a été reportée d'un an ; que, sans raison, les importations britanniques de produits alimentaires continuent à être massivement subventionnées par le Fonds agricole européen, alors que, dans le même temps, grâce à un usage pervers des règles financières de la C.E.E., la contribution de Londres au budget est encore loin de refléter son poids économique ?

Pourquoi les Anglais auraient-ils renoncé à ces traitements systématiquement privilégiés et à leur indifférence superbe envers l'intérêt commun ? Les Huit, à quelques exceptions près, s'inclinaient sans regimber devant leurs exigences. Mais aujourd'hui le climat semble se modifier : les Huit commencent, apparemment, à trouver pesante leur bienveillance excessive — on a parlé de masochisme — à l'égard de l'Angleterre. Des rebuffades répétées n'en sont pas la seule cause. Lorsque le Royaume-Uni était aux abois, le régime de dérogations continues en sa faveur pouvait être justifié au nom de la solidarité communautaire ; maintenant que l'économie britannique, grâce au pétrole de la mer du Nord et à une sévère politique d'austérité, est en passe de se rétablir, peut-on poursuivre dans la même voie ?

Comment les Anglais prendront-ils, s'il se confirme, ce changement d'attitude de leurs partenaires ? Mal sans doute.

Les Neuf n'ont pas réussi, mardi 31 janvier, à adopter une réglementation commune de la pêche en raison de l'intransigeance britannique. Cet échec, qui empêche la C.E.E. de mener à bien des négociations de réciprocité avec les pays tiers, risque de conduire chaque Etat membre à prendre de façon unilatérale des mesures de conservation de ses ressources en poissons. Il ouvre, en tout cas, une crise politique au sein de la Communauté.

Cependant, les Neuf sont parvenus à trouver un compromis sur la dévaluation de la « livre verte », qui aboutit notamment à un relèvement immédiat des prix de la viande de bœuf et de porc en Grande-Bretagne.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des Neuf se sont séparés mardi soir 31 janvier après avoir constaté qu'en raison de la position négative du Royaume-Uni il n'était pas possible d'adopter une réglementation commune de la pêche dans la zone des 200 milles communautaires. Les mesures de conservation des ressources en poisson qui seront prises dans les mois à venir ne pourront donc l'être que sur une base nationale.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 32.)

AU JOUR LE JOUR

Question rouge

La toute dernière question que l'on se pose dans la campagne électorale est de savoir si, en cas de victoire de la gauche et d'arrivée de M. Mitterrand à Matignon, le président de la République et son nouveau premier ministre feront bon ménage.

On peut certes se demander si M. Mitterrand serait un premier ministre tragique, style Debré ; enchantant, style Pompidou ; stoïque, style Messmer ; imposant, style Chirac ; ou charbonneux, style Barre, à cette différence près — et elle change tout — que M. Mitterrand ne vient pas du même horizon politique que l'hôte de l'Elysée.

Dans ce cas, si les choses évoluent vers un conflit, certains concluront que M. Mitterrand vise des présidentielles anticipées, d'autres que M. Giscard d'Estaing vise des législatives anticipées. Il faut dire qu'entre ces présidentielles et ces législatives, qui se chevauchent dans le temps sans jamais coïncider dans l'espace politique, on en revient toujours à anticiper sur le passé.

BERNARD CHAPUIS.

Le P.S. réagit avec vigueur aux attaques de M. Barre contre M. Mitterrand

Le parti socialiste a réagi avec beaucoup de vigueur, mardi soir 31 janvier, aux attaques que M. Barre avait portées quelques heures plus tôt contre M. Mitterrand, accusé de chercher à « mettre en question les institutions ». Le premier secrétaire du P.S. lui-même a dénoncé un « coup monté » et a fait grief au chef du gouvernement d'« inventer n'importe quoi ».

La question essentielle qui se pose est de savoir si, au premier jour de sa campagne électorale nationale, le premier ministre s'est exprimé avec ou sans la caution de M. Giscard d'Estaing.

Un étrange procès

par RAYMOND BARRILLON

Dans le discours qu'il avait prononcé vendredi dernier à Verdun-sur-le-Doubs, M. Valéry Giscard d'Estaing avait déclaré : « *Vous pouvez choisir l'application du programme commun. C'est votre droit. Mais, si vous le choisissez, il sera appliqué. Ne croyez pas que le président de la République ait dans la Constitution les moyens de s'y opposer. Et j'aurais manqué à mon devoir si je ne vous avais pas mis en garde.* »

Ces quelques phrases étaient ambivalentes dans la mesure où le chef de l'Etat semblait tout à la fois admettre sans hésitation le principe de l'alternance au pouvoir et conseiller aux Français de ne pas user de leur « droit » de changer de majorité. M. Raymond Barre a jeté le masque quatre jours plus tard en signifiant clairement que sa conception de l'alternance est on ne peut plus restrictive et en instruisant contre M. Mitterrand un étrange et injuste procès.

Le chef d'accusation est puisé dans les propos que le premier secrétaire du parti socialiste avait tenus lundi soir à Dijon : « *Si vous croyez qu'en 1978 vous éviterez une difficulté entre le président de la République et l'Assemblée nationale, et, pour cela, si vous êtes tentés de refuser votre vote aux candidats de la gauche, dites-vous bien que vos institutions vous condamnent un jour ou l'autre à vous trouver dans cette situation. Sans quoi, il n'y a plus de démocratie française puisque c'est le refus de l'alternance.* »

Entrant en campagne électorale avec une vigueur explosive le chef du gouvernement a tiré de ces propos des conclusions dramatiques et est allé jusqu'à affirmer : « *Ces déclarations sont d'une extrême gravité, car elles montrent que, dans un pays comme la France, il y a des partis qui veulent à chaque consultation électorale pour le renouvellement de l'Assemblée nationale mettre en question les institutions... Je pense que la crise du régime est possible après les déclarations que je viens d'entendre.* »

(Lire la suite page 8.)

LIRE PAGE 11

L'AUTRE PLURALISME

par MAURICE DUVERGER.

Le problème de la violence est examiné par le conseil des ministres

Le conseil des ministres de ce mercredi 1er février se penche sur la violence contemporaine, à la lumière, notamment, du rapport de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, et de celui de M. Christian Chavanon sur « Information et violence ». Mais les réflexions du gouvernement pourront aussi être éclairées par des événements récents tels que l'arrestation de Yves Maupetit à Valence (lire page 12) et l'enlèvement du baron Edouard-Jean Empain.

La peur et son miroir

par PHILIPPE BOUCHER

Les journaux, les hommes politiques, les commentateurs, les radios voudraient nous le faire croire, mais cela est faux : la violence n'est pas un phénomène contemporain, elle a toujours accompagné l'histoire. Mais l'histoire était lente à être racontée à ceux qui en étaient les acteurs, célèbres ou anonymes.

Lorsque des bandes de pillards affamés ravagent la France du Moyen Age, répétant des drames qui s'étaient cent fois produits dans les siècles passés, il n'est personne pour en faire le récit, sur-le-champ, au-delà des limites de la paroisse. Au plus se raconte-t-on, à la veillée, le récit d'horreurs enjolivées, si l'on ose dire, autant par la peur que par l'ignorance.

Le récit a déjà la forme d'un exorcisme. C'est si vrai que les curés, en chaire, s'en font les échos pour condamner ceux qui, dans un rayon de quelques lieues, ont troublé la paix sociale. Mais alors la peur est en proportion de ce qui a été personnellement vécu ou presque.

Les siècles qui suivent, tout aussi tissés d'horreurs que les précédents, ne changent rien à cette règle. Si des pieds sont coupés, des mains aussi, des langues arrachées, des corps suppliciés sans raison légales, nul n'en sait rien et, donc, nul ne s'en épouvante au point de susciter une « psychose » de la violence.

Il n'y a pas cent ans qu'il était encore périlleux de s'aventurer, la nuit tombée, dans les rues toujours sombres des grandes villes ; qu'il était audacieux de prétendre, par la route et sans escorte, joindre Paris à une ville aujourd'hui aussi proche que Rouen ou Lille.

L'horreur, le crime et l'insécurité étaient partout et de tous les jours. Tant de Mémoires ou de romans historiques aux éléments difficilement rassemblés en sont aujourd'hui la preuve : *les Misérables*, *les Mystères de Paris* ou *L'homme qui rit*, narrant des enlèvements d'enfants par milliers : tous rappellent que les grandes violences de l'histoire sont encore sur nos pas.

Y sont-elles encore ? Tout nous le fait croire.

Frayeur et information

Il est aigrement fait reproche à ceux qui s'interrogent sur la réalité de l'accroissement de la violence de n'avoir d'oreille que pour les mécréants. Peut-être n'ont-ils plus simplement d'oreille et de regards que pour la réalité.

Il leur est fait reproche aussi de douter — sans preuve — que la violence augmente. Que font ceux qui soutiennent le contraire sinon affirmer eux aussi — mais sans plus de preuve — que la violence menace ?

Sur quels faits s'appuient-ils ? Sur quelques statistiques, mais éparses, confuses, où l'on mêle à loisir les actes de grande délinquance et les rapines ordinaires, où l'on recourt au pourcentage parce que les chiffres absolus ne seraient pas assez parlants.

Sur quoi s'appuient-ils encore davantage ? Sur la succession des faits quotidiens et que rapportent si fidèlement les organes d'information. Mais quels méfaits, ici et là rapportés, y compris l'équipée meurtrière d'Yves Maupetit, suffisent à établir le « degré » de violence sociale ?

Plus rien, dans ce dernier quart du vingtième siècle, n'est ignoré dans le monde occidental : ni le rhume d'un chef d'Etat, ni la pluie qui tombe — ou ne tombe pas — sur un lointain continent, ni les malheurs sentimentaux d'une vedette du jour, ni les sursauts du dollar, du yen, ni, enfin, ce qui est l'objet des réactions d'opinions les plus vives : les actes de violence.

(Lire la suite page 12.)

Les Canaries, maillon faible de l'Espagne

Le gouvernement espagnol est préoccupé par l'agitation qui se développe dans les îles Canaries, et est résolu à les défendre « à tout prix », ainsi que l'a déclaré le lieutenant-général Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement, chargé de la défense. Madrid a d'autre part engagé des démarches diplomatiques pour faire échec au Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (M.P.A.I.A.C.) de M. Antonio Cubillo.

Premier résultat : le gouvernement algérien a suspendu depuis le 25 janvier les émissions de la Voix des Canaries libres du M.P.A.I.A.C. autorisées à Alger depuis décembre 1975. M. Cubillo a précisé mardi 31 janvier que les émissions continueraient « à partir d'un autre pays africain ».

Même s'ils réprouvent les attentats revendiqués par le M.P.A.I.A.C., les Canariens, sensibles au caractère original de leurs îles, estiment que Madrid devrait tenir compte de leurs aspirations.

I. — Cinq siècles de colonialisme ?

De notre envoyé spécial
CHARLES VANHECKE

Santa-Cruz-de-Tenerife. — Sept volcans dans la mer. Certains rabotés par l'âge, d'autres, comme à Tenerife, en forme de pyramides. De Santa-Cruz, on monte au ciel en moins d'une heure, le sapin succédant au palmier sans les transitions d'usage. En bas, le paysage est celui d'une république bananière, en haut, c'est une autre planète, avec le basalte et l'obsidienne qui jettent des lueurs funèbres. A mi-pente, mille jardins conquis sur la pierre, découpés en terrasses, traversés par un labyrinthe de canalisations, l'eau extraite en sous-sol ou recueillie en surface, stockée, distribuée suivant le système archaïque des civilisations du désert.

Sept îles minuscules, qui vivaient au ralenti à la porte des tropiques, et qui sont entrées voici quinze ans dans l'ère des *Tour Operators*. Les paysans à charrettes devenus gardiens de piscine ou garçons d'étage, les terrains de golf gagnés sur les champs de tomates, la civilisation du loisir se superposant à celle du torchis et de la céréale, le deutschemark substituant sa loi à celle des caciques de villages. En quinze ans, une population d'agriculteurs réduite de moitié, le saut — toujours périlleux — par-dessus un siècle de mutations en douceur, le passage sans nuances d'une économie de subsistance et de monoculture à une économie de services.

Sept îles, et deux provinces d'outre-mer. En proie aux états d'âme et à la nervosité de toutes les provinces d'outre-mer. Pourquoi tant de Canariens disent-ils en toute innocence que leurs îles sont *« à 2 000 kilomètres de l'Espagne »* ? Les Canaries ne font-elles pas partie de l'Espagne ? Et la distance entre la côte andalouse et l'île la plus septentrionale, Lanzarote, n'est-elle pas de quelque 1 000 kilomètres ? Sans doute, mais à doubler l'écart, le sentiment d'éloignement — et de délaissement — se trouve accentué.

(Lire la suite page 6.)

LE ROCK ET LA NOUVELLE VAGUE

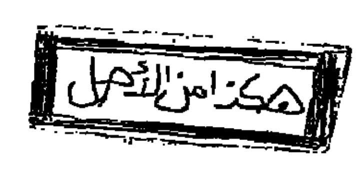
La génération du punk

Le phénomène punk fait couler beaucoup d'encre, il excite les haines et les passions aussi. C'est la preuve qu'il existe, correspond à une réalité et la reflète, et qu'en tout état de cause, il n'est pas un feu de paille condamné à s'éteindre. Il est l'appui précieux d'une provocation vitale, parfois même aveugle, établie par une génération qui se joue des institutions, des scrupules, de l'esthétisme, de la foi, des lois, des conventions, de l'hypocrisie, de la pruderie, quel qu'ils soient, d'une société qui s'ennuie et qui l'ennuie. D'un système qui la refuse et qu'elle rejette.

Qu'on les appelle punks ou qu'on les qualifie de « nouvelle vague », ils n'ont pas de critères de qualité, pas de ligne de conduite précise, c'est pourquoi ils sont inattaquables, c'est aussi pourquoi on les attaque. Ils en sortent toujours indemnes, voire grandis tant il est vrai que les calomnies dont ils font l'objet leur servent de publicité puisqu'ils en sont les instigateurs. La presse a entamé une chasse aux sorcières qui ne peut aboutir. Elle s'en tient à exploiter des situations qui lui sont imposées par les personnages qu'elle tente de discréditer. Ses assauts se limitent à la mode vestimentaire, un jeu qui d'ailleurs n'a d'importance que celle qu'on lui accorde justement, sans se préoccuper d'une réalité musicale qui s'étend chaque jour un peu plus. Pourtant, ils sont là, tous ces groupes qui connaissent un succès grandissant et viennent poser de nouvelles bases à l'intérieur d'une industrie musicale qui se garde bien de les rejeter. Au contraire. Cela, une certaine presse veut l'ignorer.

Punks ou pas, cette génération, ces groupes, sont le renouveau.

(Lire page 19, l'article d'Alain WAIS.)



idées

SPORT

Une médecine à la croisée des chemins

par le docteur PIERRE TALBOT (*)

BIEN que le premier événement justifiant — *a priori* — la médecine du sport soit la mort du soldat de Marathon, il fallut attendre le début du vingtième siècle pour que des médecins praticiens, mais aussi hospitaliers et universitaires, s'intéressent à la question. Encore s'agissait-il, tout au plus, de recueillir des observations, en attirant par relation ou par persuasion quelques sportifs, après l'effort, dans une arrière-salle de café, où l'on pouvait prendre le pouls, écouter le cœur et mesurer la tension artérielle.

Nous devons de la reconnaissance à cette génération de pionniers qui eurent le courage de s'immiscer dans une activité — le sport — qui en était à ses débuts, n'était protégée par aucun règlement et était considérée comme marginale, futile et plus ou moins réservée à l'aristocratie.

L'accroissement progressif de la pratique sportive puis l'accélération impressionnante de ce phénomène depuis vingt ans ont placé la médecine sportive dans une position difficile. Elle eut cependant la sagesse de s'appuyer sur des textes précis dont le plus important impose que tout sportif soit possesseur d'un « *certificat médical annuel préalable à la compétition* » s'il veut s'adonner à celle-ci.

Pour satisfaire cette obligation, les pouvoirs publics, et en particulier le bureau médical de la Jeunesse et des Sports, s'efforcent de favoriser l'implantation de centres médicaux sportifs *et de centres de surexpertise* où l'on peut bénéficier d'un examen gratuit pratiqué par des médecins compétents quasiment bénévoles. De plus, une commission médicale est chargée, au sein de chaque fédération, d'étudier les problèmes liés à la pratique du sport concerné et d'en assurer la surveillance.

Mais, dans un cas comme dans l'autre, le problème capital réside dans l'extraordinaire augmentation de la demande émanant des millions de licenciés, demande qui n'est épongée qu'à 15 ou 20 %, au maximum, par les centres médicaux. Ce sont donc les praticiens qui sont souvent sollicités par les sportifs pour cet examen.

L'homme sain à l'effort

Une difficulté d'une autre nature s'ajoute à celle-là : en dehors de la médecine de masse, se crée une médecine de l'élite.

De tout temps, les médecins et, singulièrement, les physiologistes furent passionnés par l'étude du sportif, qui représente l'homme sain à l'effort, l'exercice effectué pouvant être calibré et la performance mesurée. Il est naturel de s'adresser pour cela au champion, à cet être « hypernormal » présumé porteur de toutes les qualités physiologiques.

Mais, habitué à cette présence médicale, le champion décida très vite de la solliciter pour améliorer encore sa performance. La médecine du sport devenait, pour lui facteur de progrès. Tout cela est logique. Chaque découverte débouche sur une théorie elle-même applicable à l'entraînement. Mais tout cela est dangereux, car mettre la médecine au service de la performance encourage les excès. De plus, la médecine de l'élite n'est plus seulement celle des champions. Elle devient de plus en plus celle des apprentis champions. Or l'effarante inflation de la valeur financière du sportif d'élite détermine chez le jeune qui en rêve une « recherche à tout prix » de la performance. Le dopage étant, de manière imparfaite, mais néanmoins tenace, poursuivi et sanctionné, l'on se retourne vers la science et l'on demande au médecin un soutien biologique et, parfois, un « dopage... propre ».

⁂

Arrivée à ce point, il convient que la médecine du sport décide de sa voie :

— Ou bien, à coups de dévouement, elle essaiera de poursuivre une route incertaine en se frayant son chemin à travers les exigences présentées... les traquenards tendus par le sportif, l'entraîneur, le dirigeant, les pouvoirs publics, les journalistes, les confrères, les « paramédicaux ». Souvent ballotté, parfois incompris, suspecté de temps en temps, rarement conforté, le médecin du sport fera de son mieux et la médecine du sport végétera. Elle rendra encore service, mais sera de plus en plus débordée par l'ampleur et la multiplicité de ses tâches ; il est alors à craindre que des « médecins parallèles » du sport ne soient sollicités et ne fassent dévier la médecine du sport en sacrifiant son indépendance.

— Ou bien, conscient de son utilité publique, le médecin du sport exigera, dès maintenant, que son travail soit reconnu, valorisé, intégré aux grandes options de la santé publique et qu'il bénéficie des *moyens matériels et moraux* indispensables au succès de son action.

⁂

Ces exigences s'appliquent aux cinq principaux objectifs de la médecine du sport :

1) *Prévention.* — Elle pourrait motiver la médecine scolaire ou même prendre son relais puisque celle-ci connaît les difficultés que l'on sait. Plus tard, les bilans de santé de la Sécurité sociale, idée généreuse insuffisamment exploitée, apparaîtront plus utiles à un quadragénaire, s'ils lui sont présentés comme débouchant sur une aptitude ou une inaptitude plus ou moins nuancée à la pratique du sport ou simplement de l'exercice, que s'ils ne représentent qu'une évaluation sans conséquence concrète.

2) *Orientation.* — Le médecin du sport ne peut plus se contenter de rechercher l'inaptitude. Le « droit au sport » se fera de plus en plus sentir. Quels que soient son âge, son passé, son occupation, son niveau de fortune ou même son handicap, le sujet exigera que le médecin lui indique le sport qu'il peut pratiquer. Le médecin sera appelé non plus à rédiger un certificat d'aptitude, mais une ordonnance de sport.

3) *Contrôle de l'entraînement.* — C'est là que s'appliquent le plus directement les découvertes survenues. Il faut qu'il en soit ainsi et, dans peu de temps, les sportifs de haut niveau ne bénéficieront plus seulement d'un électrocardiogramme mais d'un mécanogramme, d'un phonocardiogramme, d'un échocardiogramme, etc.

La capacité d'« avenir » d'un sujet

Parmi ces examens approfondis, il convient de faire une place particulière à la mesure de la consommation maximale d'oxygène, dont l'intérêt est évident, mais qui présente le danger de donner une évaluation de la capacité « avenir » d'un sujet. Il est en effet risqué de dire à un jeune : « *Voilà quelle sera ta limite en sport.* » Outre que la preuve de la certitude de telles prévisions n'est pas encore apportée, une telle affirmation risque de décourager le jeune et lui fera parfois renoncer à toute activité sportive ou lui donnera, au contraire, de faux espoirs. Il faut donc se montrer prudent en la matière.

4) *Thérapeutique.* — C'est en ce domaine que la médecine du sport est la plus proche de la médecine habituelle. Seules les circonstances d'apparition du traumatisme ou de la maladie et de leur fréquence, les problèmes de rééducation, l'exigence absolue du sportif d'être rétabli vite et complètement, éclairent d'un jour particulier la thérapeutique médico-sportive.

5) *Recherche.* — Elle est, comme ailleurs, fondamentale ou appliquée. Mais il faut considérer que la recherche médicale sportive s'exerce non seulement dans les laboratoires de physiologie mais aussi sur le terrain, même si les examens sont simples et même si le médecin n'est pas un chercheur professionnel, mais tout simplement généraliste et praticien.

C'est, enfin, en ce qui concerne l'enseignement des médecins du sport que l'effort doit être immense. Les professeurs chargés d'enseigner la spécialité de « biologie et médecine du sport » appartiennent, dans une proportion de 80 %, à la discipline de la physiologie. Il est vrai que les physiologistes sont directement intéressés par la médecine du sport. Mais tout monopole serait fâcheux. Adjoindre la médecine du sport à une chaire de physiologie est convenable, facile et moins cher. Mais lorsqu'il s'agira de désigner de manière massive des agrégés et des enseignants de la médecine du sport, il conviendrait de prendre en considération le passé médico-sportif du candidat et sa qualité de praticien en la matière. La variété de l'origine des médecins s'intéressant au sport est manifeste lorsque l'on sait que les quelque mille huit cents membres de la Société française de médecine du sport sont des généralistes, des spécialistes, des hospitalo-universitaires, des médecins scolaires, militaires, du travail, de la Sécurité sociale. Il faudra, par ailleurs, donner à tout étudiant en médecine une information médico-sportive et recycler les praticiens.

Choisir la bonne voie

Ainsi, à cette croisée des chemins, la médecine du sport doit-elle choisir la bonne voie. Cela ne dépend pas seulement de sa propre structure, mais beaucoup de celle du sport, avec les aspects politiques que cela comporte.

Définir et imposer une réelle présence du sport à l'école, définir et clarifier les attributions et les responsabilités du pouvoir sportif, définir une politique préventive réelle et active, et y donner sa place à la médecine du sport, assurer aux visites préventives sportives le remboursement par la Sécurité sociale, définir ou préciser les règles de la « profession de champion » en instituant un véritable règlement portant sur la carrière, l'apprentissage la médecine du travail, la déontologie de cette profession : voilà des conditions indispensables à la valorisation de la médecine du sport.

Les médecins du sport ont l'immense mérite de faire progresser, petit à petit, leur discipline. Le bureau médical traduit du mieux qu'il peut leurs préoccupations et tente de jeter les bases d'une action médico-sportive concertée et cohérente.

Les médecins ne peuvent désormais plus grand-chose en ce domaine.

La parole est au pouvoir politique pour que soient donnés à la médecine du sport les moyens qu'elle mérite.

(*) Ancien président de la Société française de médecine du sport.

LUTTER CONTRE LA MISÈRE CORPORELLE

par RENÉ MOUSTARD (*)

CHAQUE fois qu'il est question du déclin du sport français, certains évoquent à cette occasion le problème des fondations. Ils remarquent, à juste titre, que, tant que de nouvelles bases n'auront pas été construites, il est vain d'espérer un arrêt de la courbe descendante, condition pour amorcer un redressement.

Aborder le problème du changement dans le domaine des activités physiques et sportives, *c'est, en premier lieu, prendre* conscience de la réalité. Dans la France d'aujourd'hui, qui comprend cinquante-deux millions d'habitants, onze millions d'élèves et d'étudiants, vingt-deux millions de personnes actives, dont dix-huit millions de salariés, la masse des enfants ne reçoit pas une formation physique minimum, en rapport avec ses besoins, et la masse des adultes ne bénéficie pas des bienfaits de l'activité physique (86 % d'entre eux ne pratiquent pas, de façon régulière, une activité.)

Ceux qui sont le plus défavorisés, bien sûr, ce sont les enfants des travailleurs et les travailleurs eux-mêmes, en particulier les plus pauvres. Il existe une misère corporelle pour des millions d'entre eux.

La misère corporelle, cela veut dire que les risques de maladie sont plus nombreux, que la vie est souvent plus courte, que les fatigues sont plus lourdes à supporter, que les joies sont moins vives, que le travail est plus difficile, que l'insécurité est plus grande, que les loisirs, comme le travail, sont moins riches.

La rentrée et le manque de moyens

Cette situation trouve son prolongement dans la vie sportive, dans l'activité des pratiquants et des associations, dans le mouvement sportif dans son ensemble. La rentrée, pour les dizaines de milliers d'associations, c'est la hantise due au manque de moyens : pour les éducateurs, professionnels et bénévoles, c'est souvent le drame devant l'impossibilité d'accomplir la mission qu'ils ont choisie ; pour les sportifs de haut niveau, issus de milieu populaire, c'est l'impossibilité de concilier études ou profession et haute compétition.

Aussi bien, rien ne pourra vraiment progresser dans le domaine du sport si l'on ne modifie pas la situation faite à l'ensemble des travailleurs, si l'on ne change pas leurs conditions de vie et de travail, si l'on ne s'organise pas pour faire de l'activité physique un réel facteur de la qualité de la vie. Rien non plus ne pourra progresser dans la vie sportive, comme dans la vie corporelle, si l'on ne prend pas des mesures appropriées pour que le domaine des activités physiques lui-même s'organise, se développe se prenne en charge, se démocratise.

S'attaquer aux inégalités et à la ségrégation

Changer, dans une perspective démocratique, cela veut dire s'attaquer aux inégalités et à la ségrégation pour créer les conditions pour l'accès de tous à la pratique des activités physiques, et cela *à partir des moyens*, et des richesses créés par le travail de tous.

Cela suppose la mise en œuvre de moyens importants pour dégager les ressources financières et commencer un effort considérable d'éducation, libérer le mouvement associatif de la pesante tutelle de l'État, démocratiser l'ensemble du mouvement sportif. Nous pensons que cela est possible, parce que deux conditions de base existent dans notre pays :

1) La France dispose de ressources matérielles et humaines considérables. Il faut que ces ressources soient mises au service du pays et du bien-être de ses habitants ;

2) La prise de conscience de l'importance de ces problèmes, l'aspiration à la pratique des activités physiques et sportives, l'exigence d'une vie meilleure grandissent.

Les travailleurs veulent à la fois travailler et mieux travailler. Ils veulent se soigner et être en meilleure santé. Ils veulent des loisirs et de meilleurs loisirs. *Ils veulent vivre et mieux vivre. Ils* ne veulent plus obéir sans savoir, ils veulent pouvoir intervenir.

Mettre les activités physiques au service de la santé, du bonheur et de la qualité de la vie, cela pose des problèmes de moyens financiers, mais aussi d'urbanisme, de développement de la vie associative, d'élargissement des libertés, de conceptions de nouvelles formes de pratique de formation, d'un nombre conséquent d'éducateurs qualifiés, de construction d'équipements adaptés.

Nous estimons que c'est seulement par une discussion démocratique associant l'ensemble des secteurs et des organisations concernés que l'on peut élaborer de vraies propositions.

Nous sommes prêts quant à nous, et depuis longtemps, à aborder cette discussion.

(*) Président de la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.).

Le concours des sciences humaines

LE comportement de nos équipes représentatives lors des grandes confrontations internationales nous amène périodiquement à rechercher les moyens à employer pour améliorer le niveau de notre élite. On s'interroge par voie de conséquence sur le succès de quelques pays dont la faible population ne peut expliquer la réussite. Avançons une hypothèse sur ce dernier point. La conduite des membres d'une société est influencée par le système de valeurs qui y règne. Dans les sociétés industrielles, la réussite constitue un élément central et, pour cette raison, le sport s'y est favorablement développé. Mais le besoin de réussite varie d'un pays à l'autre suivant le climat idéologique. McClelland, psycho-sociologue américain, a longuement étudié ce besoin d'accomplissement et a notamment montré que la conversion idéologique d'un pays était accompagnée d'une élévation du besoin de réussite des habitants, ce qui avait pour conséquence d'entraîner un développement économique. Dès lors, l'une des raisons explicatives de la réussite sportive de pays tels que la R.D.A. et Cuba pourrait être l'élévation de cette motivation d'accomplissement, élévation due aux transformations idéologiques qui s'y sont récemment produites.

Mais si l'ambiance psychologique d'un pays est plus favorable qu'une autre à l'éclosion de talents sportifs, il n'en demeure pas moins qu'un système rationnel peut permettre la constitution d'une élite capable de supporter la confrontation. Il convient pour cela de disposer d'un modèle expliquant le cheminement d'un champion depuis l'anonymat jusqu'au plus haut niveau. Cela oblige à répertorier, d'une part, les forces qui poussent un individu à s'entraîner, à consacrer une grande partie de son temps à se préparer, d'autre part, les obstacles qu'il rencontre au cours de sa carrière. Il est également nécessaire de construire un système de détection susceptible de repérer les sujets les plus aptes à atteindre ce haut niveau. Un certain nombre de facteurs qui expliquent la réussite sportive ne sont guère modifiables. De ce fait, ce sont ceux-là mêmes qui doivent servir de critère pour orienter les jeunes que l'on souhaite révéler. Dans cette optique, les caractéristiques morphologiques, les capacités physiques, certains traits psychologiques, constituent le noyau du système de détection.

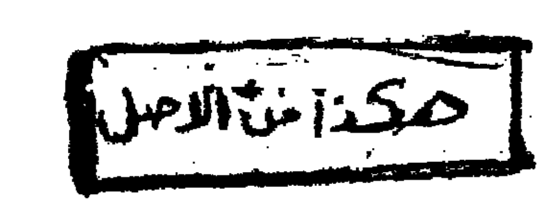
Motricité

L'analyse de la structure de la motricité est particulièrement importante. Certains insistent beaucoup sur la consommation maximale d'oxygène, critère défini par les physiologistes (1). Ce facteur est certes important, mais il n'explique pas la réussite dans de nombreux sports. Pour y parvenir, il faut faire appel à un modèle d'organisation des conduites motrices athlétiques. Le travail le plus rigoureux en ce domaine est celui de Fleishman, psychologue américain (2). Il apparaît que quelques dimensions importantes, notamment la force explosive, permettent de repérer les sujets susceptibles d'accéder à l'élite. Reste à apprécier l'évolution de cette structure de la motricité sportive de l'enfance à l'âge adulte afin de pouvoir appliquer avec succès un système de détection. Il convient également d'évaluer les traits de personnalité les plus liés à la motivation sportive. Ici, encore, les travaux de l'école de McClelland semblent importants. Quels sont, dans notre pays, les milieux les plus favorables au développement du besoin de réussite ? Comment inciter à pratiquer un entraînement continu les sujets les plus aptes ? Comment leur permettre d'obtenir leur meilleur résultat le jour voulu, à l'heure de la confrontation décisive ? Comment maintenir la cohésion d'une équipe pendant la durée d'un tournoi ? Autant de questions auxquelles seules, semble-t-il, les sciences humaines peuvent actuellement apporter une première réponse. Dans un avenir immédiat, ces disciplines paraissent appelées à rendre de grands services si l'on se fixe comme but la constitution d'une élite sportive. Mais, pour cela, des moyens appropriés doivent leur être fournis.

RAYMOND THOMAS.

maître assistant à l'U.E.R. des sciences humaines de Tours, ancien recordman de France du poids.

(1) Cf. *le Monde* du 9 août 1977 : « La physiologie au service de la compétition ».
(2) Cf. R. Thomas : *la Réussite sportive*. PUF.



Le Monde

étranger

LES TENSIONS EN AFRIQUE

SWAZILAND, BOTSWANA, LESOTHO

Les trois « otages » de Pretoria

Mbabane. — Tout commence à Ian-Smuts, aéroport international de Johannesburg. Au bar, un député gabonais fait observer : *« Ici, on peut laisser traîner ses bagages, ce n'est pas comme en Afrique. »* Assis à ses côtés, un Blanc sud-africain trop enjoué : *« Vous travaillez pour Boss ? »* Boss, ce sont les services de sécurité de Pretoria. Non, il vend des cartes postales dans les pays limitrophes de l'apartheid. *« J'ai monté ma propre compagnie. On aurait dû prendre le Mozambique en 1974. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une bonne guerre.*

— Mais vous l'avez, votre guerre, en Rhodésie.

— Je parle d'une vraie guerre, non d'une drôle de guerre. »

En salle de transit, des nuées d'écoliers européens, en uniforme, disciplinés. Ils attendent l'avion pour partir en vacances au Malawi. Au tableau d'affichage, trois départs pour Londres, un pour Zurich, un pour Francfort, un pour New-York et un pour Lisbonne. L'Afrique noire et arabe est effacée.

Au restaurant, sous le regard sévère d'un maître d'hôtel indo-pakistanais, MM. Lucien Outers, qui fut, jusqu'au 1er janvier, président du conseil des ministres des Communautés pour la coopération avec le tiers-monde, Claude Cheysson, commissaire européen chargé du développement, et un petit groupe de leurs collaborateurs prennent hâtivement un petit déjeuner. Ils se rendent au Lesotho pour une conférence. Le protocole sud-africain est invisible, ce qui ne déplaît pas au commissaire. A la table voisine, un inspecteur du Corps de la paix américain, en route, lui aussi, pour le Lesotho. *« Only Peace Corps goes to Lesotho », « Seul le Corps de la paix se rend au Lesotho ! »,* annonce-t-il. Double erreur. Non seulement le Fonds européen de développement se trouve déjà sur place, mais le député gabonais, accompagné de deux autres P.D.G., — entendez parti démocrate gabonais, — s'y rend aussi. (Après quarante-deux heures de transit à Ian-Smuts.)

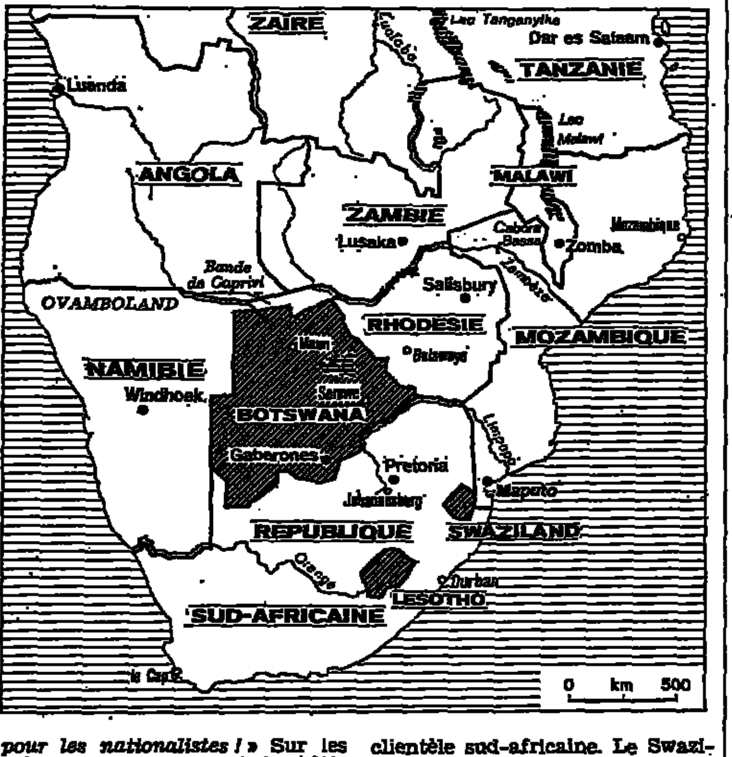
De notre envoyé spécial

l'époque la plus frondeuse, celle de l'embargo sur les livraisons d'armes à Pretoria. A Mbabane, dès l'arrivée à l'hôtel, le Royal Swazi Spa, M. Glinne a sursauté.

Sur sa table de chevet, le mensuel *Escape*. En couverture, une blanche et sensuelle Rhodésienne simplement vêtue d'une casquette et d'une jaquette militaire entrouverte. Sous la photo, une légende annonce : *« La Rhodésie, terre chaude et blanche ».* A la réception, *Citizen*, le quotidien anglophone du parti nationaliste sud-africain, n'a qu'un titre à la une : *« 134 contre 30 ! Victoire écrasante pour les nationalistes ! »* Sur les pelouses qui entourent le bâtiment se déroule un tournoi de golf sud-africain. Au cabaret, on sert l'un des meilleurs crus du Cap, le cabernet-sauvignon 1974. La gérante de l'hôtel, Mrs. Beryl Ras, une métisse, a été relâchée le jour de l'arrivée des parlementaires européens, après cent seize jours de détention sans jugement. Motif inavoué : elle s'était plainte, devant des employés, du désordre laissé derrière eux par des membres de la famille royale du Swaziland à l'issue d'une soirée à l'hôtel.

Avec plus d'un demi-million d'habitants, selon les statistiques officielles (400 000, en fait), le royaume conservateur de Sobhuza II n'est pas le plus mal loti : un revenu par tête quatre fois supérieur à celui du Lesotho, du sucre (200 000 tonnes exportées, dont 115 000 tonnes garanties par la C.E.E.), de la viande, des fruits, de l'amiante, du minerai de fer... Le Swaziland n'envoie plus que de 25 000 à 30 000 travailleurs dans les mines sud-africaines, contre 70 000 voici trois ans. Les mouvements de libération africains sont admis dans le pays, et des relations de travail ont été établies avec le Mozambique voisin depuis son accession à l'indépendance. La seule voie ferrée relie d'ailleurs le petit royaume au port de Maputo.

Les liens avec l'Afrique du Sud demeurent cependant les plus importants. En pleine expansion, l'industrie touristique vise une clientèle sud-africaine. Le Swaziland, comme le Lesotho, est membre de l'Union douanière et monétaire sud-africaine. Son commerce transite, pour l'essentiel, par les deux ports sud-africains de Richards et de Durban. La police y coopère avec celle de Pretoria pour dépister les « passeurs » qui font franchir la frontière sud-africaine aux Noirs recherchés par la police de Pretoria. La peine de mort vient d'être décrétée pour toute personne se rendant à l'étranger pour y suivre un entraînement paramilitaire. L'immense plantation de canne à sucre de Mhlume (d'où provient la moitié de la production nationale, dont 55 000 tonnes garanties à l'achat par la C.E.E.) est gérée par des Européens — 2 500 personnes en tout, familles comprises.



Le poids des héritages coloniaux

Cette scène, qui s'est déroulée voici quelques semaines, l'aurait prouvé si nécessaire : pour un visiteur étranger, le chemin de Maseru ou de Mbabane passe nécessairement par Ian-Smuts. On pourrait en dire autant de celui de Gaborone ou de Maputo. Ian-Smuts est bien la plaque tournante aérienne de l'Afrique australe.

A l'autre extrémité du continent, l'aire d'influence sud-africaine atteint les îles du Cap-Vert, dont 20 % des recettes en devises étrangères proviennent des droits d'escale et des achats d'essence de South African Airways. Dans l'océan Indien, l'île Maurice et même les Seychelles vivent en partie de la manne touristique sud-africaine. Des crédits sud-africains ont permis à Bokassa Ier de doter son empire d'un complexe hôtelier. Le cuivre zaïrois du Shaba est exporté par le port sud-africain de Durban après avoir traversé, par voie ferrée, les territoires zambien et rhodésien.

Héritages coloniaux, pesanteurs post-coloniales, plus on se rapproche du Zambèze, plus les exemples de dépendance économique se multiplient. Le géant sud-africain est omniprésent. Le Malawi, seul Etat membre de l'*Organisation de l'unité africaine* à entretenir des relations diplomatiques avec Pretoria, bâtit sa nouvelle capitale, Lilongwe, grâce à un prêt sud-africain équivalant à 12 millions de dollars américains. Au Mozambique, le barrage de Cabora-Bassa alimente la République Sud-Africaine en électricité. Maputo, est toujours le port dit *« naturel »* de Johannesburg. En Zambie, la République Sud-Africaine demeure le premier partenaire commercial. Sans compter la Namibie et la Rhodésie, une bonne dizaine d'Etats indépendants sont ainsi liés, bien malgré eux, au pays de l'apartheid.

Mais les cas extrêmes se trouvent à la périphérie même. Il s'agit d'Etats entièrement ou pratiquement enclavés : le Lesotho, le Swaziland, le Botswana, « otages » économiques de l'Afrique du Sud.

Mbabane ? C'est la capitale du Swaziland, *royaume de Sobhuza II*, soixante-dix-huit ans, en bordure de laquelle s'est construit un petit « Las Vegas » sud-africain qui vaut le détour. Moustaches fournies, yeux fureteurs, M. Ernest Glinne, député socialiste belge et ancien ministre, connaît ses dossiers africains et, de toute façon, n'est pas de ceux qui s'étonnent facilement. En compagnie de huit autres parlementaires européens, il s'est rendu, au mois de décembre, en mission d'information dans les trois « enclaves » sud-africaines.

Acte de présence européenne « aux portes de l'apartheid » à

Un enclavement total

Au Lesotho — 1 200 000 habitants sur 30 000 km2, — la dépendance est totale, l'enclavement aussi. Presque la moitié de la force de travail est employée dans des mines sud-africaines, et *le deuxième* plan quinquennal de développement (1975-1980) ne prévoit aucun rappel même progressif de ces deux cent mille mineurs. L'objectif est seulement de ralentir *le taux de croissance* de ce chiffre tout en absorbant la moitié au moins des soixante mille nouveaux travailleurs arrivant annuellement sur le marché local. On compte notamment sur l'expansion du tourisme grâce à *la clientèle* sud-africaine. Le Lesotho a beau être peu peuplé et aussi étendu que la Belgique, la densité humaine y est néanmoins de 280 habitants par kilomètre carré *de terre arable. Il exporte,* outre sa force de travail, de la laine et des diamants.

Le Botswana, *sous la houlette* du président Seretse Khama, petit-fils du roi Khama III, s'en sort mieux (*le Monde* des 30-31 janvier et 1er février 1977). Mais pour 90 % son commerce extérieur transite encore par la République Sud-Africaine, et Gaborone, malgré ses efforts (sortie de l'Union *monétaire* sud-africaine en 1976, construction d'une route vers la Zambie, constitution de réserves d'essence), demeure dans l'orbite de Pretoria.

Trois anciens protectorats britanniques, trois enclaves sud-africaines qui rêvent d'une bouffée d'air frais. Mais que faire quand, pour prendre le cas du Lesotho, les importations en provenance d'Europe sont frappées de 25 % à 30 % de taxes supplémentaires tout en étant sévèrement limitées par Pretoria ? Que faire quand les entreprises sud-africaines sont les mieux outillées, les plus proches, les moins chères ? Importer d'Afrique du Sud représente, dans la majorité des cas, une économie de 30 à 40 % !

Réponse de M. Christopher Price, député travailliste britannique, membre du Parlement européen : *« Le Swaziland, pour prendre cet exemple, n'est jamais qu'un bantoustan. Mais vous devez l'encourager à devenir le Swaziland. »*

Explication complémentaire de M. Anderson, délégué du FED à Maseru : *« Pour chaque projet, on devrait choisir une entreprise européenne, quel que soit le coût supplémentaire, même si ce dernier peut s'élever à 50 % du total. Une fois qu'on a un pied dans la place, les coûts baissent, le contrôle des sous-traitants est plus facile, l'implantation est engagée, le désenclavement économique par rapport à l'Afrique du Sud est amorcé. »*

Mais même si l'Europe est prête à payer au moins une partie de la note, d'autres nuages se lèvent. Aux parlementaires européens, le premier ministre par intérim du Swaziland tiendra un discours évoquant, tour à tour, *« l'amour de la C.E.E. pour le Swaziland »* et *« la délicatesse de la situation actuelle »* du royaume. Son ministre de l'industrie sera plus direct : *« L'amitié doit avoir une substance... Un plan Marshall... Compenser la dévastation coloniale »,* pour en venir enfin à l'essentiel : *« Chaque fois que les Sud-Africains sont menacés de sanctions, ils voient tout de suite en nous leurs meilleurs otages. »*

A Maseru et à Mbabane, on tremble déjà à l'idée de sanctions économiques, même limitées, à l'encontre de Pretoria. En l'espace d'une heure, les Sud-Africains peuvent couper toutes les communications entre ces pays limitrophes et le reste du monde.

J.-C. POMONTI.

● *« Il n'y a aucun prisonnier politique au Sénégal »,* a affirmé le ministre sénégalais de l'information, M. Daoudou Sow, dans un communiqué publié mardi 31 janvier par l'ambassade du Sénégal. M. Sow entendait répondre aux accusations portées récemment par les avocats français du Rassemblement national démocratique sénégalais, mouvement d'opposition non reconnu, dans leur recours devant la Cour suprême du Sénégal. (*Le Monde* des 10 et 17 janvier.)

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE TUNISIENNE

Les députés destouriens ont cloué au pilori les dirigeants de la centrale syndicale

Tunis. — En quelques instants, plusieurs centaines de militants du Parti socialiste destourien (P.S.D.), mobilisés pour la circonstance, envahissent la galerie réservée au public dans le palais du Bardo, siège de l'Assemblée nationale. Au moment où M. Hedi Nouira, chef du gouvernement, fait son entrée, une immense ovation explose dans les travées. Dressés comme un seul homme, les militants destouriens scandent le cri magique : *« Hommage au Combattant suprême ! », « Bourguiba, ya-ya ! Bourguiba, ya-ya ! »* Sous les lustres de cristal, quatre-vingts députés, une vingtaine de ministres et autant de hauts dignitaires du régime, se lèvent, tandis que le chœur des militants entonne : *« Namoutou ! Namoutou ! » (« Mourons ! Mourons ! »,* le chant de la révolution destourienne, l'hymne des grands jours.

Certains rassemblements politiques s'apparentent à des cérémonies où le rituel vient soutenir et légitimer le discours. Ce fut le cas mardi 31 janvier, lors de la séance plénière de l'Assemblée nationale, au cours de laquelle le premier ministre tunisien, et après lui les parlementaires, tous membres du P.S.D., clouèrent au pilori, quatre heures durant, les dirigeants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.), ces *« mercenaires »,* ces *« renégats »,* instigateurs d'un *« complot abject »* contre la nation. Rien ne manquait au cérémonial « bourguibien » : ni l'ardeur des brigades d'acclamation, ni les rappels de la doctrine, ni les invocations incantatoires de la vaillance des pères fondateurs, Habib Bourguiba et Ferhat Hached — créateur de l'U.G.T.T. assassiné en 1952, — ni, bien sûr, les versets du Coran et les remerciements au *« Tout-Puissant »* qui a permis au régime de surmonter cette nouvelle épreuve. Pourtant, rien de tout cela ne put empêcher les observateurs présents de ressentir un certain malaise devant cette unanimité trop parfaite et un peu dérisoire.

Après avoir fait l'historique de la crise entre le pouvoir et l'U.G.T.T., qui se solda par les sanglantes émeutes du 26 janvier, M. Nouira a assuré que *« la tendance extrémiste dominait la centrale syndicale, comme en a témoigné l'appel à la grève générale. Celle-ci devait instaurer une ère de discorde et d'insécurité afin de contraindre les Tunisiens à accepter n'importe quel régime. »*

De notre envoyé spécial

Développant la thèse du *« complot préconçu »,* le premier ministre a poursuivi : *« Ce plan a été mis en exécution après l'acquisition de moyens subversifs — armes et grenades lacrymogènes — et une préparation psychologique qui a consisté en l'organisation de rassemblements et manifestations... Des groupes d'agitateurs ont répondu à des instructions synchronisées... Il s'agit d'une atteinte préméditée évidente contre l'Etat. Les coupables auront à en répondre devant la justice. »*

Il ajouta ensuite : « Les tribunaux de droit commun statueront sur cette affaire. » Cette dernière précision n'a pas empêché M. Iadhi, ancien responsable de l'U.G.T.T., de réclamer que le dirigeant de la centrale comparaisse devant la Cour de sûreté de l'Etat. On ne peut exclure tout à fait cette hypothèse, dans la mesure où M. Habib Achour et ses compagnons se voient officieusement reprocher d'avoir organisé *« la subversion intérieure et extérieure contre l'Etat ».* Toutefois, aucun chef d'inculpation n'a jusqu'à présent été prononcé. Comme on s'y attendait, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité la levée de l'immunité parlementaire des quatre députés arrêtés, MM. Habib Achour, Kheirreddine Salhi, Hassen Hammoudia et Abdelaziz Bouraoui.

« Le corps de cette vipère »

Le premier ministre a également rendu hommage aux forces de l'ordre et à l'armée pour *« leur fidélité dans l'accomplissement du devoir national sacré »* et pour *« la patience qu'elles ont montrée face au défi des agresseurs ».* On attendait une éventuelle mise en cause des pays étrangers, en particulier de la Libye. A cet égard, M. Nouira a préféré l'allusion discrète à l'accusation directe, se contentant de fustiger *« les ennemis de la Tunisie »* qui menacent *« son indépendance et sa liberté ».*

Il a préféré dénoncer *« les prophètes qui ont assuré que la Tunisie allait se transformer en un autre Liban ».* Ces propos visent expressément M. Mohammed Masmoudi, ancien ministre des affaires étrangères, artisan du projet d'union entre Tunis et Tripoli, écarté du pouvoir en 1974. En revanche, plusieurs députés se sont montrés plus incisifs, critiquant l'action de *« cet individu »* et les *« déclarations inadmissibles »* d'un ancien ministre passé à l'opposition (il s'agit de M. Ahmed Mestiri qui anime le Mouvement des socialistes démocrates). Les interventions des élus ont donné lieu à un déchaînement contre la direction de l'U.G.T.T. *« Le temps n'est plus à l'attentisme,* a affirmé l'un d'eux, *il faut couper le corps de cette vipère. »*

Mais on a surtout relevé les critiques directes émises par M. Iadhi contre M. Tahar Belkhodja, ancien ministre de l'intérieur, dont le limogeage, le 23 décembre, avait précipité la crise. *« Je lui ai demandé,* a-t-il dit, *comment il avait pu, à son poste, ne pas avoir connaissance de l'introduction d'armes dans le pays. Il s'est tu. Ce sont de tels silences qui ont conduit au jeudi noir. »* M. Belkhodja, présent dans la salle, n'a rien répondu. Après cette première mise en cause, on peut légitimement s'interroger sur le sort qui guette l'ancien ministre de l'intérieur. Ne se retrouvera-t-il pas, un jour prochain, lui aussi, sur le banc des accusés en compagnie de M. Achour ?

Sur le plan purement syndical, les propos de M. Nouira ont confirmé que la reprise en main par le pouvoir de l'U.G.T.T. est en bonne voie. *« Ni l'U.G.T.T., ni ses principes, ni ses structures ne doivent être remis en question,* a déclaré le premier ministre. *L'U.G.T.T. est un acquis du peuple et l'un des piliers fondamentaux de notre unité nationale. L'organisation et sa base sont saines. Je souhaite que ses responsables ramènent l'action syndicale dans la voie juste. »*

Après avoir appelé de ses vœux une U.G.T.T. *« puissante et dynamique »,* se conduisant *« en interlocuteur valable et compétent »,* M. Nouira a déclaré : *« Il faudra revenir aux principes syndicaux authentiques et asseoir les rouages de la centrale syndicale sur des bases saines. »*

Une contradiction fondamentale

Langage on ne peut plus limpide. Pour le gouvernement tunisien, il n'est pas question que l'U.G.T.T. se pose de nouveau, comme tout au long de ces derniers mois, en concurrent du parti destourien ou conteste le régime. L'émergence de la centrale syndicale en tant que force d'opposition, avait introduit une contradiction fondamentale qui mettait en péril le fonctionnement du *système mis en place depuis* vingt-deux ans par le président Bourguiba. Dans l'esprit du Combattant suprême, l'U.G.T.T. ne fut jamais que la *« section syndicale »* du parti unique. Dès lors que les dirigeants agissaient *en sorte que* la *centrale joue* le rôle d'une véritable hiérarchie parallèle, aspirant à prendre le pas sur le parti, le conflit devenait inévitable. Le régime bourguibiste n'a *jamais toléré* l'organisation d'une véritable *« opposition ouvrière ».* Tel est le sens profond de la politique contractuelle, fondement de la stratégie de M. Nouira. En écho, M. Tijani Abid, secrétaire général adjoint de l'U.G.T.T. — et l'un des deux seuls membres du comité exécutif rallié aux vues du gouvernement — l'a assuré qu' *« il n'y avait pas de contradiction entre les responsabilités politiques et les responsabilités syndicales ».* En brisant la direction de l'U.G.T.T., le gouvernement s'offre peut-être un appréciable répit. Encore faudrait-il s'attaquer aux problèmes de fond — inégalités sociales, chômage, marginalisation des jeunes, etc. — qui sont à l'origine de la crise et à propos desquels M. Nouira est resté muet.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Le Mouvement de l'unité populaire* (MUP) et le parti communiste tunisien (P.C.T.) organisent le vendredi 3 février, à partir de 20 h. 30 à la Mutualité à Paris, un meeting de solidarité avec le peuple tunisien pour la levée de l'Etat d'urgence et de toutes les mesures d'exception, la libération des syndicalistes emprisonnés et l'amnistie de tous les détenus politiques.

RABAT NÉGOCIE AVEC WASHINGTON L'ACHAT D'AVIONS ET D'HÉLICOPTÈRES ADAPTÉS A LA LUTTE ANTI-GUÉRILLA

Washington (*Reuter*). — Le gouvernement américain est en pourparlers avec les autorités de Rabat pour la vente de matériel de guerre anti-guérilla et en a informé le Congrès. Selon un porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, le fait que de telles discussions soient ouvertes n'implique en rien un *changement dans* l'attitude de neutralité observée par les Etats-Unis à propos du conflit du Sahara occidental.

D'après le *New York Times*, les tractations porteraient notamment sur l'achat de vingt-quatre avions de reconnaissance armée OV-10, mieux adaptés aux opérations de contre-guérilla que les chasseurs F-5 dont l'armée de l'air marocaine est actuellement *équipée. Rabat* envisagerait également d'acheter vingt-quatre hélicoptères Cobra, armés de canons. Ce marché porterait sur 100 millions de dollars. Le financement serait assuré *pour* une part par des crédits américains au titre de l'assistance militaire. L'Arabie Saoudite pourrait payer également en partie ces fournitures.

Toujours selon le *New York Times*, Rabat aurait également demandé à Washington la révision d'un accord secret conclu en 1960 et qui interdirait aux forces armées royales d'utiliser au-delà des frontières marocaines les armes américaines dont elles sont équipées.

● *Le porte-parole du ministère des affaires étrangères* a déclaré, mardi 31 janvier, qu' *« à sa connaissance il n'y a pas eu d'intervention de l'aviation française en Mauritanie »* ces derniers jours. Cette déclaration fait suite à la publication, lundi à Alger, d'un communiqué du Polisario annonçant une *« intervention combinée de l'aviation française et marocaine »* contre une de ses colonnes, près de Oum-Dreiga, le 27 janvier.

PROCHE-ORIENT

Les pourparlers israélo-égyptiens

Les travaux de la commission militaire ont repris discrètement au Caire

Répondant sans doute au souhait, récemment émis par le président Carter, d'un retour à une « *diplomatie tranquille* », Israéliens et Egyptiens se montrent très discrets sur les travaux de la commission militaire réunie de nouveau au Caire depuis le 31 janvier.

Il semble qu'aucun élément nouveau ne puisse intervenir dans les pourparlers israélo-égyptiens avant la rencontre entre les présidents Sadate et Carter à Camp-David, les 4 et 5 février. Le voyage du chef de l'Etat égyptien aux Etats-Unis coïncidera avec celui de M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, ce dernier devant faire une tournée dans plusieurs villes américaines afin de recueillir des fonds destinées à des organisations juives.

« *Le véritable problème dans les négociations égypto-israéliennes est la question palestinienne et le droit de ce peuple à l'autodétermination* », a déclaré, mardi, le président Sadate au cours d'une conférence de presse. Il a ajouté à propos du Sinaï : « *Je ne pense pas que nous aurons de grands différends car nos droits sont clairs, y compris dans la question des emplantations* [des colonies de peuplement].

A ce propos, la presse israélienne vient d'annoncer qu'avec l'aval du gouvernement de Jérusalem, trois nouveaux avant-postes militaires, destinés à accueillir des colons civils, avaient été installés récemment, dans la région de Naplouse, en Cisjordanie. Cette information est rendue publique au lendemain des critiques faites publiquement par le président Carter sur un projet de création d'une nouvelle colonie à Shiloh, en Cisjordanie (*le Monde* du 1er février). — (*A.F.P., Reuter.*)

A la conférence du Front de la fermeté

M. Bouteflika dénonce « le complot ourdi pour liquider la question palestinienne »

De notre correspondant

Alger. — Les délégations des pays du Front de la fermeté, conduites par leurs ministres des affaires étrangères, MM. Bouteflika (Algérie), Khaddam (Syrie), Triki (Libye), Moutié (Sud-Yémen), et celle de l'O.L.P., dirigée par M. Abdel Moshen Abou Maizar, ont siégé toute la journée du mardi 31 janvier à l'hôtel Aurassi pour préparer la conférence des chefs d'Etat qui se réuniront à partir de jeudi. Le porte-parole de la conférence M. Abou Maizar a déclaré que le deuxième « sommet » irait « *plus loin* » que celui de Tripoli et « *formulerait des propositions plus concrètes* ». Il a précisé que les problèmes avaient été abordés sur le triple plan politique, militaire et stratégique. A ce propos, le rôle de l'Iran face à la crise qui affecte la corne de l'Afrique aurait été examiné.

« *La paix au Proche-Orient ne peut se faire*, a-t-il dit, *sans l'évacuation de tous les territoires occupés et la reconnaissance des droits du peuple palestinien, notamment le droit au retour et le droit de créer un Etat indépendant sur son territoire national.* »

Dans son bref discours d'ouverture, M. Bouteflika a, à deux reprises, souligné le lien existant entre le Maghreb et le Machrek. « *Le complot ourdi pour liquider la question palestinienne, qui est le fond de la question du Machhrek*, a-t-il dit, *trouve son prolongement dans l'opposition au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes au Maghreb et dans l'intervention étrangère dans cette région.* »

Les deux adjoints qui siègent aux côtés de M. Bouteflika sont MM. Yazid, ancien ambassadeur Beyrouth, qui connait bien le Proche-Orient et les Palestiniens, et M. Delleci, ancien ambassadeur au Maroc, familier de l'affaire du Sahara occidental.

On précise, de source officieuse, que la position de Damas a évolué à l'égard de la cause sahraouie. Le Front Polisario a été autorisé à ouvrir un bureau d'information dans la capitale syrienne. De même, les rapports entre l'O.L.P. et les dirigeants sahraouis se seraient améliorés. Quant au Sud-Yémen, il a toujours soutenu le Front Polisario. On indique aussi que la visite du président Sadate à Rabat, le 2 février, ne pourra que renforcer la détermination des délégations et apporter une confirmation supplémentaire aux thèses algériennes.

PAUL BALTA.

Au Sud-Liban

Les relations se dégradent entre les Palestiniens et les communautés musulmanes

De notre correspondant

Beyrouth. — Les Palestiniens se trouvent confrontés au Liban à plusieurs dangers. Outre celui que leur fait courir, à long terme, la politique égyptienne et les négociations avec Israël, un danger plus immédiat se présente : la tension au Sud-Liban.

En effet, les Palestiniens n'ont plus à faire seulement à leurs ennemis traditionnels, les conservateurs chrétiens, mais aussi aux populations musulmanes du Sud, notamment Chiites, leurs alliées naturelles, avec qui les relations se sont dégradées. Comment en est-on arrivé là ? Les Palestiniens accusent pêle-mêle les « *féodaux locaux, notamment M. Kamel El Assaad et Kadem El Khalil, la droite chrétienne, Israël et même les agents du chah d'Iran* ». Tous chercheraient à les entrainer dans une mauvaise querelle avec la population musulmane du Sud, en dépit des efforts de conciliation des partis libanais de gauche et de l'iman Moussa Sadr, chef de la communauté chiite.

En fait, les Palestiniens eux-mêmes portent une lourde responsabilité dans cette nouvelle détérioration de la situation au Sud. Les musulmans chiites de la zone frontalière paraissent sur le point de se mobiliser contre eux, les musulmans sunnites de Saïda (Sidon) ont déclenché une grève parce qu'ils sont excédés des règlements de compte entre fractions rivales de fedayin et réclament le retrait de tous les combattants palestiniens de leur ville. Le Mouvement national (progressiste) lui-même a dû se tourner vers l'O.L.P. pour lui demander « *de mettre de l'ordre dans ses affaires* ».

De son côté, la presse conservatrice chrétienne accuse les Palestiniens d'« acheter » le Sud morceau par morceau, et le Front libanais (chrétiens conservateurs) s'est alarmé en décembre et a dénoncé les arrivages massifs d'armes dans le port de Tyr (Sour) à destination des fedayin.

Des armes sont effectivement débarquées à Tyr pour les Palestiniens, mais le fait n'est pas nouveau. Ces livraisons n'ont jamais cessé depuis la guerre du Liban. On a enregistré néanmoins, au lendemain du voyage du président Sadate à Jérusalem, le 19 novembre dernier, une intensification de ces livraisons, d'origine soviétique, et dont le rythme redeviendrait, si l'on peut dire, « normal ».

En ce qui concerne « la mainmise immobilière » des Palestiniens sur le Sud-Liban, les propriétaires fonciers de la région se plaignent d'entraves à leurs droits. Qu'ils veuillent exploiter leurs terres, ou bien les vendre, dans les deux cas, il leur faudrait le consentement des « Palestiniens ». De quel Palestiniens s'agit-il ? Les contraintes dont se plaint la population du Sud sont surtout le résultat d'agissements et d'abus de pouvoir des groupes locaux plutôt que d'une politique délibérée de l'O.L.P. Mais les habitants du Sud ne font pas la distinction et en viennent à réagir négativement à l'égard de la présence palestinienne.

La politique de l'O.L.P. au Sud-Liban est quant à elle très claire : elle n'entend renoncer ni à sa présence armée ni au contrôle *de facto* qu'elle exerce sur la région sauf en échange de son admission à la table des négociations sur la crise du Proche-Orient. Or cette éventualité paraît plus lointaine que jamais.

C'est sur cette toile de fond qu'il faut situer les manœuvres de la droite chrétienne, qui entend visiblement exploiter à son profit la tension entre musulmans du Sud et Palestiniens. Les camps d'entrainement de miliciens chrétiens sont pleins, les armes abondent, et l'on proclame à Beyrouth-Est (le secteur conservateur chrétien de la ville) la nécessité de « libérer » les territoires libanais encore aux mains des Palestiniens.

Pour l'instant, les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD) sont toujours là et le ministre des affaires étrangères libanais, M. Fouad Boutros, a déclaré, mardi 31 janvier, à propos du renouvellement de la FAD qui expire à la fin d'avril, qu'il serait « *difficile de s'en passer* ». Ce qu'il n'a pas commenté, c'est la possibilité même d'un renouvellement de ce mandat en dépit des tensions accrues entre pays arabes, notamment, entre la Syrie et l'Arabie Saoudite.

LUCIEN GEORGE.

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. FRANCIS FOX, solliciteur général (responsable de la police, notamment de la gendarmerie royale, et de l'administration pénitentiaire), a annoncé lundi 30 janvier à Ottawa devant la Chambre des communes qu'il démissionnait de son poste pour avoir aidé illégalement il y a plusieurs années une femme mariée, qui était sa maîtresse, à avorter. Certains membres de l'opposition ont suggéré que le scandale des opérations d'espionnage menées au début des années 70 par la gendarmerie royale, notamment contre les bureaux du parti québécois à Montréal, serait la véritable cause de cette démission. M. Fox sera remplacé provisoirement par M. Ron Basford, ministre de la justice. — (*A.F.P., Reuter.*)

Chine

● M. TENG HSIAO-PING, vice-premier ministre, est rentré en Chine le mardi 31 janvier, après une visite de six jours en Birmanie. Il séjourne dans la ville de Tchengtou avant de se rendre en visite officielle au Népal, du 3 au 6 février. — (*Reuter.*)

Guinée Équatoriale

● L'EPOUSE DU PRESIDENT DE GUINEE EQUATORIALE, Mme Monica de Macias, pourrait être séquestrée à Madrid, estime, mardi 31 janvier, le quotidien de Barcelone *la Vanguardia*, citant des « *sources de l'entourage de l'épouse du président* ». Mme Monica de Macias se serait enfuie et aurait gagné l'Espagne, via la Corée et la Suisse avec l'argent que le président Macias a déposé dans ce pays. Elle serait accompagnée du neveu de son mari et du directeur de la Banque centrale de Guinée équatoriale. — (*A.F.P.*)

Inde

● LA COUR SUPREME a rejeté, mardi 31 janvier, un recours présenté par Mme Gandhi, contre une décision de la commission de contrôle électorale, lui interdisant d'utiliser pour son nouveau parti, le symbole du Congrès, la vache et son veau. L'ancien premier ministre a quitté, il y a quelques semaines, le Congrès pour former son propre parti, qu'elle considère comme « *le véritable parti du Congrès* ». — (*U.P.I.*)

Laos

● LE GENERAL IVAN PAVLOVSKI, vice-ministre soviétique de la défense, est arrivé, dimanche 29 janvier, au Laos en « *visite officielle amicale* ». Le Laos soutient le Vietnam dans le conflit qui l'oppose au Cambodge. — (*Reuter.*)

Philippines

● PLUS DE CENT REBELLES MUSULMANS du sud de l'archipel ont été tués, mardi 31 janvier, au cours d'un raid des troupes gouvernementales contre un de leurs camps situé dans l'île de Jolo, ont annoncé les autorités militaires. — (*A.F.P.*)

Rhodésie

● UNE CENTAINE D'ANCIENS MEMBRES DE LA LEGION ETRANGERE combattraient avec les forces rhodésiennes, croit savoir *le Guardian* daté du mardi 31 janvier, qui cite des sources diplomatiques. Le quotidien britannique précise que ces volontaires, qui sont conduits par deux commandants, sont arrivés il y a trois mois à Salisbury pour être regroupés au sein d'une unité spéciale de l'infanterie rhodésienne affectée à des missions de commandos. Cent à deux cents autres anciens légionnaires sont attendus en Rhodésie, ajoute le quotidien. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Nicaragua

Washington aurait décidé de supprimer son aide militaire à Managua

Les Etats-Unis auraient décidé de supprimer leur aide militaire au Nicaragua en raison des violations des droits de l'homme dans ce pays, gouverné depuis quarante ans par le clan Somoza, a-t-on appris, mardi 31 janvier, à Washington, de source proche du département d'Etat. M. Hodding Carter, porte-parole de ce dernier, a refusé de confirmer ou d'infirmer cette information, mais a indiqué que depuis un an toutes les livraisons d'armes destinées à la garde nationale du Nicaragua (la principale force militaire du pays et le soutien le plus sûr du régime) étaient suspendues.

D'autre part, la Confédération des travailleurs vénézuéliens a décidé mardi le boycottage immédiat des livraisons de pétrole au Nicaragua, par solidarité avec la grève générale qui se poursuit dans ce pays depuis l'assassinat, le 10 janvier dernier, de Pedro Joaquin Chamorro, directeur du quotidien *la Prensa* et principal leader de l'opposition.

De nouveaux affrontements entre manifestants et policiers ont eu lieu mardi dans tout le pays. A Matagalpa (à 80 kilomètres au nord-est de Managua, la capitale), un manifestant a été tué et douze autres ont été blessés. A Rio-Blanco (à 130 kilomètres au nord-est de Matapalga), des guérilleros du Front sandiniste de libération (extrême gauche) se seraient emparés, après de violents combats, de la caserne de la garde nationale.

Le gouvernement a annoncé mardi qu'il allait entamer des poursuites contre quatre stations de radio privées qui ont continué à donner des informations sur la grève générale, malgré l'interdiction qui leur en avait été faite. Les employés de plusieurs radios se sont réfugiés dans des églises, d'où ils continuent à organiser leurs émissions. — (*A.F.P.*)

Etats-Unis

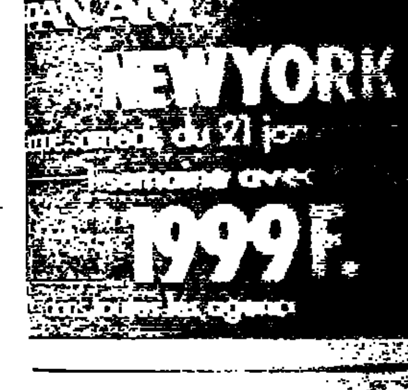
Un Américain et un Vietnamien accusés d'espionnage au profit de Hanoï

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Des agents du F.B.I. ont arrêté, mardi 31 janvier, à Washington, MM. Ronald Humphrey, employé du service d'information du département d'Etat et Truong Dinh Hung, ressortissant vietnamien installé aux Etats-Unis depuis 1964. Les deux hommes sont accusés d'espionnage au profit du Vietnam et risquent la prison à vie. Les faits qui leur sont reprochés remontent à 1976.

La plupart des actes d'espionnage énumérés dans le long acte d'accusation émanant d'un grand jury fédéral concernent la remise par M. Humphrey à M. Hung de câbles envoyés au département d'Etat par les bureaux diplomatiques américains de Pékin, Hong-kong, Vientiane, Kuala-Lumpur et d'autres capitales de l'Asie du Sud-Est. Ces documents confidentiels ont été ultérieurement remis par courrier, selon l'acte d'accusation, à des représentants du gouvernement vietnamien à Paris.

MM. Dinh Ba Thi, chef de la mission vietnamienne aux Nations unies et Phan Thanh Nam, conseiller à l'ambassade du Vietnam à Paris, ainsi que MM. Huynh Trung Dong et Nguyen Ngoc Giao, dirigeants de l'Union générale des Vietnamiens en France, sont cités comme « complices non inculpés ».

[La mission vietnamienne auprès des Nations unies a démenti ces accusations et affirmé que l'affaire était « montée de toutes pièces ». A Paris, M. Nguyen Ngoc Giao nous indique qu'il était effectivement en contact avec M. Truong Dinh Hung, fils de M. Trun Truong Dinh Dzu, ancien candidat à la présidence de la République contre le général Thieu. M. Giao affirme qu'il envoie à M. Hung, comme à d'autres Vietnamiens, des publications officielles de Hanoï. A l'ambassade du Vietnam à Paris, on dément formellement les accusations américaines, qualifiées de « fabrication pure et simple ». On indique que M. Phan Thanh Nam a quitté son poste à Paris et regagné Hanoï depuis plusieurs mois.]





DIPLOMATIE

BONN SOUHAITE L'ACCÉLÉRATION DES NÉGOCIATIONS ENTRE ATHÈNES ET LA C.E.E.

Bonn (Reuter). — « *Le gouvernement fédéral allemand est favorable à l'accélération des négociations pour l'entrée de la Grèce dans la Communauté européenne, de façon que celle-ci puisse en devenir membre d'ici à la fin de 1979* », a déclaré M. Caramanlis, premier ministre grec, après son entretien avec le chancelier Schmidt, mardi 31 janvier, à Bonn. Le chancelier a exprimé, de son côté, l'espoir que la négociation serait conclue quand la R.F.A. présidera le conseil de la Communauté, pendant le second semestre 1978. « *Je me rends compte des difficultés à surmonter,* a-t-il dit, *mais il est dans l'intérêt de la stabilité démocratique de la Grèce que les négociations ne traînent pas.* »

● *M. Natali*, membre de la Commission de Bruxelles chargé de l'élargissement de la Communauté, rencontrera, jeudi, à Paris, M. Barre et M. J.-F. Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

● *Les prix européens.* — Le prix Charlemagne 1978 a été attribué *mardi 31 janvier par la municipalité* d'Aix-la-Chapelle à M. Caramanlis, premier ministre grec, pour sa contribution à l'unité de l'Europe. Le prix Joseph Bech a été décerné à M. Claude Cheysson, membre français de la Commission européenne, pour son action « *en faveur de l'intégration européenne* » et du développement des relations entre la Communauté et le tiers-monde. D'un montant de 20 000 deutschemarks *(44 000 F)*, le prix qui porte le nom de l'ancien premier ministre luxembourgeois est attribué par un jury international. — *(A.F.P.)*



AU COMITÉ DU DÉSARMEMENT DE L'ONU

La Suède et le Mexique soutiennent les thèses françaises

De notre correspondante

Genève. — Si le plan français prévoyant le remplacement du *Comité du désarmement* des Nations unies n'a pas été officiel*lement examiné à la sept cent* soixantième réunion de cet orga*nisme, mardi 31 janvier,* au Palais des Nations à Genève, il n'a pas été ignoré pour autant. Ce n'est pas par hasard que le Mexique et la Suède se sont opposés, au cours de cette réunion, au maintien de la coprésidence, assurée depuis 1962 par les Etats-Unis et l'Union soviétique. Cette coprésidence des deux super-grands constitue à leurs yeux l'obstacle principal à la participation de la France, qui refuse toujours *d'occuper* le siège qui lui a été attribué, et à celle de la Chine, qui ne figure pas parmi les membres du Comité.

Ces pays estiment également que les deux grandes puissances, grâce à la formule actuelle de coprésidence, sont parvenus à empêcher la conférence de traiter de problèmes aussi importants que ceux qui ont trait aux armes *et aux expériences* atomiques et aux armes chimiques. Ces problèmes sont en effet traités de manière bilatérale, hors de la conférence, et il ne reste plus aux autres Etats membres, mis ainsi devant le fait accompli, qu'à ratifier des accords américano-soviétiques.

Mme Inga Thorsson (Suède) a déclaré à ce sujet : « *Nous vivons dans un monde qui a changé. Une modification de ce système, lequel a pu paraître naturel il y a seize ans, doit intervenir pour tenir compte de la situation politique actuelle. Une base de discussions possibles pourrait être un bureau formé de quatre membres, soit un président et trois vice-présidents. La présidence pourrait être assumée à tour de rôle chaque mois ou à chaque séance par chacun des membres du Comité, pris dans l'ordre alphabétique.* »

M. Alfonso Garcia Roblès (Mexique) a suggéré pour sa part une rotation de la présidence qui exclurait les puissances nucléaires. La plupart des Etats neutres ont adhéré à ce point de vue, tandis que les deux coprésidents, tout en reconnaissant que les travaux ne progressaient pas de manière satisfaisante, l'ont rejeté.

ISABELLE VICHNIAC.

LE PRÉSIDENT MOBUTU A DÉJEUNÉ A L'ÉLYSÉE

Le général Mobutu, chef de l'Etat du Zaïre, est arrivé ce mercredi 1er *février* en visite officielle en République fédérale d'Allemagne. Il avait terminé la veille un bref séjour privé en France et avait été l'hôte à déjeuner de M. Giscard d'Estaing, à l'Elysée.

Il s'agissait de la première rencontre entre les deux chefs d'Etat depuis la visite à Paris en juin dernier du président zaïrois venu remercier M. Giscard d'Estaing de *l'appui logistique apporté par la* France aux troupes marocaines au Shaba (ex-Katanga). Il s'est entretenu avec le chef de l'Etat français des relations franco-zaïroises et de l'évolution de la situation — « *particulièrement préoccupante* », a-t-il dit — dans la corne orientale de l'Afrique.

Le président Mobutu a déclaré, en sortant de l'Elysée, que le calme régnait au Shaba et a qualifié le fils de Moïse Tshombé, *qui avait lancé des « rumeurs alarmistes »* sur la situation dans cette région, de « *pauvre diable* » *(le Monde* daté 1er février).

[La « *Libre Belgique* » publie dans son numéro du 1er février une déclaration de M. Jean Tshombé dans laquelle celui-ci affirme avoir été « piégé » par la sûreté zaïroise, qui lui aurait fait parvenir de fausses informations sur la situation au Shaba, et cela, dans le but de le discréditer.]



EUROPE

Canaries, maillon faible de l'Espagne

(Suite de la première page.)

Les Canaries font partie de l'Espagne, et pourtant, bien des Canariens peu suspects de séparatisme se réfèrent au passé pour montrer que la vocation de leurs îles a été aussi européenne qu'espagnole, et souvent plus « atlantique » qu'européenne. Ils insistent sur leur état de dépendance, mais une dépendance élargie. *« Jusqu'à la guerre civile, nous avons dépendu davantage du marché européen que de celui de la péninsule »*, dit M. Juan Pedro Ascano, vieux militant antifranquiste qui a payé d'un long exil le droit de s'asseoir, aujourd'hui, sur la place d'Espagne, à Santa-Cruz-de-Tenerife, pour assister au va-et-vient des marins cubains, coréens, japonais, soviétiques — beaucoup de Soviétiques. *« La farine, par exemple, venait d'Angleterre. Les fils de famille étudiaient à Londres. Les fils de pauvres, eux, émigraient à Cuba et au Venezuela. »*

A la dépendance traditionnelle s'est ajoutée celle qu'implique le tourisme de masse. Les *Tour Operators* sont des « multinationales », qui rapatrient leurs bénéfices, et investissent où et quand elles veulent.

Au début étaient les Guanches

Avec les séparatistes, la dichotomie entre péninsulaires et insulaires se radicalise. Trois militants d'un mouvement indépendantiste nous font, un dimanche, un cours d'histoire et de psychologie locales. Au début, disent-ils, étaient les Guanches, de grands gaillards aux cheveux et aux yeux clairs qui occupaient les îles avant l'arrivée des conquistadors. *« Les deux tiers des Canariens descendent des Guanches »*, affirment nos interlocuteurs. Qu'en conclure ? Rien dans l'immédiat, sinon qu'à affirmer la non-espagnolité de l'archipel, on démontre sa vocation à l'indépendance. Un journaliste de Las Palmas, M. José Aleman, conteste d'ailleurs le taux d'ascendance et lui enlève toute importance. *« Le problème racial n'existe pas*, dit-il. *Même les Canariens qui ont gardé des traits indigènes n'ont pas conscience de leurs origines. On ne peut pas bâtir une doctrine séparatiste à partir du fait guanche. »*

Au début étaient lse Guanches. *« Dès le début de la colonisation, les Espagnols les ont écartés de l'armée, de l'Eglise, de l'administration. »* Une telle discrimination a laissé des traces. *« La quasi-totalité des fonctionnaires sont espagnols : les juges, les professeurs, même les employés du téléphone. »* D'autres interlocuteurs nuancent cette affirmation : il y a des Canariens dans les « cabildos » (l'administration des îles) et beaucoup d'Espagnols, c'est vrai, dans les délégations de ministères. *« Mais le nombre importe moins que le rang*, dit un économiste, M. Oscar Bergasa. *Or les postes décisifs sont tenus par des péninsulaires. »*

Après la disparition des Guanches, l'archipel a connu « cinq siècles de colonialisme ». Le mot n'est pas utilisé seulement par les séparatistes. La gauche bon teint, « espagnoliste », le prononce aussi, même si c'est parfois du bout des lèvres. Elle parle de « dépendance » plus que d'« exploitation ». Elle s'en prend à un comportement — à l'administration « de type colonial » — plus qu'à des rapports de domination.

Les séparatistes, au contraire, accusent Madrid non d'abandonner les îles mais de les spolier, voire de conspirer contre elles. A les en croire, il y aurait une volonté délibérée d'étouffer l'économie insulaire : en empêchant les entreprises de croître (rares sont celles qui possèdent plus de mille salariés) ou en les « liquidant » quand leur production concurrence celle de la péninsule, ce qui a été le cas, disent-ils, du textile, de la chaussure, du vin, des conserves de poisson.

L'euphorie touristique

Longtemps, l'archipel a évacué vers l'Amérique ses excédents de population. L'euphorie touristique a pris le relais. Elle aura duré quinze ans, assez pour tout bouleverser. Comment rester soi-même quand un million d'Allemands et de Scandinaves cohabitent presque la moitié de l'année avec un million et demi de gens du cru ? La secousse, on s'en doute, n'a pas seulement affecté les paysages, mais aussi les esprits. L'âme canarienne commence à être un pozzle difficile à recomposer.

La défiguration de la nature par la surcharge hôtelière, l'aliénation d'une culture par l'« impérialisme » des vacanciers, tous les chocs produits en chaîne par le rısh saisonnier — le pompage des petites îles par les grandes, de la montagne par la côte, de la campagne par les villes : voilà de quoi enrager les nationalistes et de quoi armer leur dialectique. Curieusement, pourtant, c'est un domaine où la contestation reste bénigne.

Le « miracle » commence au début des années 60, à une époque où il y a excédent de capitaux européens, surtout allemands. Ceux-ci affluent vers les Canaries, relativement négligées jusqu'alors, et qui offrent deux avantages : elles se trouvent dans le rayon d'action touristique des agences européennes, elles ont un climat propice aux séjours d'hiver.

« Depuis 1967, dit M. Oscar Bergasa, *les apports de capitaux allemands ont été de 50 milliards de pesetas* (1), *sept fois plus que le montant des investissements publics pendant la même période. De 1960 à 1970, l'offre touristique a été multipliée par quinze. Les revenus personnels ont beaucoup augmenté et favorisé l'activité des ports francs* (2). *Le « boom » touristique a obligé de moderniser l'infrastructure portuaire, qui n'avait pas bougé pendant quarante ans. Il a bouleversé la structure d'une société qui était restée jusqu'alors très paysanne et très « pyramidale », avec une petite oligarchie au sommet, et à la base une masse de travailleurs non spécialisés. »*

Survient la crise des économies occidentales. Les capitaux européens se rétractent, la construction tourne au ralenti, l'offre excède bientôt la demande. Les Canariens constatent que leur « boom » a été bâti sur une illusion.

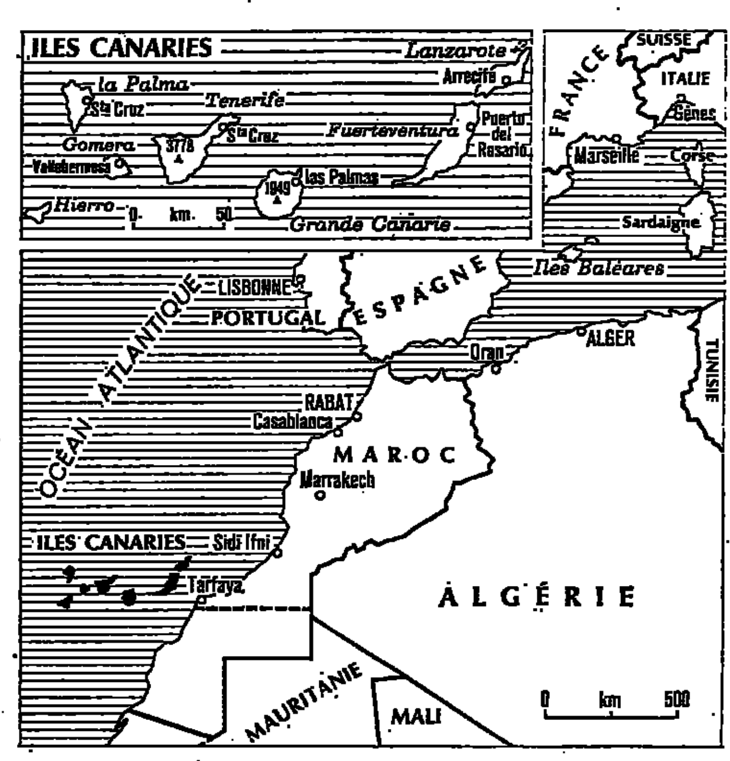
L'appauvrissement a succédé à l'enrichissement, le chômage au plein emploi. A l'heure du bilan, on a constaté que les salaires étaient demeurés inférieurs à ceux de la péninsule, et que la répartition du revenu et de la propriété restait caractéristique d'un territoire d'outre-mer.

La crise fait sentir plus durement ce que beaucoup appellent la « politique d'abandon » de Madrid, et qu'ils expliquent par des comportements, des incompréhensions, autant que par des chiffres. A en croire le gouverneur de Tenerife, les chiffres, d'ailleurs, plaident dans le bon sens : *« Jamais, dans toute l'histoire des Canaries, nous n'avons autant dépensé en infrastructures*, dit-il. *A cause de la nature volcanique des îles, tout est plus difficile et plus cher. Un kilomètre de route coûte quatre fois plus que dans la péninsule. Il n'y a pas de rade naturelle, tous les ports sont artificiels. Comme il s'agit d'un archipel, il a fallu construire six aéroports. »*

Le gouverneur parle « infrastructures » et les hommes politiques — de gauche ou du centre — parlent abandon industriel, incompétence administrative, frustration à l'égard du pouvoir central. Ils disent de leurs fonctionnaires — pléthoriques et surpayés — qu'ils font écran avec Madrid, qu'ils sont incapables de comprendre les besoins régionaux. Que le déficit en logements, écoles, hôpitaux, est comparable à celui de nombreux pays d'Amérique latine — mais ils sont contredits sur ce dernier point par le taux de mortalité infantile, *inférieur à celui de la péninsule*, et digne d'un pays développé. Les partis de gauche affirment également de l'armée installée dans les îles, et rapatriée de l'ex-possession saharienne, qu'elle a gardé de son séjour en Afrique un « état d'esprit colonial ». Ils présentent comme un fait colonial, lui aussi, la présence de la Légion étrangère espagnole dans l'île de Fuerteventura.

La crise, les « négligences » et les « incompréhensions » de Madrid, l'isolement géographique, le sentiment d'insularité : il n'en faut pas plus pour rompre quelques amarres. Et pour inciter les syndicats gauchistes et séparatistes à entretenir, sur un fond de grèves et de faillites d'entreprises, une effervescence permanente. En décembre dernier, la Confédération canarienne du travail, le Syndicat ouvrier canarien, le Syndicat unitaire — toute l'extrême gauche ouvrière — ont fait une tentative de grève générale à Tenerife. Ils n'y ont pas réussi. Mais les manifestations de rues qui ont suivi ont déclenché une répression policière brutale et révélé l'extrémisme qui peut régner dans l'un et l'autre camp. Quelques bombes séparatistes ont fini de convaincre les incrédules : la situation canarienne, aujourd'hui, est propice aux amateurs de « déstabilisation ».

CHARLES VANHECKE.



(1) Environ 3 milliards de francs.
(2) Les Canaries sont ports francs depuis le siècle dernier.

Prochain article :

LA DÉRIVE A COMMENCÉ

● *Les nouveaux statuts du parti communiste espagnol* qui seront soumis au neuvième congrès du parti en avril prévoient l'élection démocratique au système majoritaire et secret de tous les organes dirigeants du parti et notamment du secrétaire général. Le système de cooptation est abandonné. Les membres du comité central devront être élus à la majorité absolue des délégués du congrès. Les décisions seront toutes prises suivant le système majoritaire. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Aux Communes

AFFRONTEMENT ENTRE M. CALLAGHAN ET Mme THATCHER A PROPOS DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

Le problème racial, jusqu'à présent délibérément laissé dans l'ombre par les deux grands partis britanniques, soucieux d'éviter un sujet explosif, a provoqué mardi 31 janvier aux Communes un vif affrontement entre M. Callaghan et Mme Thatcher, leader de l'opposition. Dans une interview télévisée, Mme Thatcher s'était prononcée la veille sans ambiguïté pour l'arrêt total de l'immigration des gens de couleur, afin, déclarait-elle, *« de conserver de bons rapports entre les différentes communautés raciales et de préserver les caractères britanniques fondamentaux, qui ont tant apporté au monde »*. Selon le leader conservateur, au rythme actuel de 40 000 à 50 000 immigrants par an, la Grande-Bretagne comptera 4 millions d'habitants de couleur à la fin du siècle, et l'opinion, craignant que le pays ne soit submergé *« par des gens d'une autre culture »*, réagira de manière hostile aux nouveaux arrivants. M. Callaghan demanda à Mme Thatcher de préciser comment elle entendait atteindre son objectif. Il indiqua que l'immigration avait baissé de 25 % en 1977 et que 28 000 personnes seulement s'étaient installées en Grande-Bretagne l'an dernier. Mme Thatcher fut violemment prise à partie par plusieurs députés travaillistes, qui l'ont qualifiée de *« raciste »* et d'*« opportuniste »*.

Plus tard, dans un discours adressé aux journalistes indiens, M. Callaghan réaffirma que l'arrêt de l'immigration était inconcevable, à moins de revenir sur les engagements pris par tous les partis envers les immigrants détenteurs de passeports britanniques installés en Grande-Bretagne d'admettre leurs familles.

Dans les milieux politiques on considère que les déclarations de Mme Thatcher doivent être appréciées dans la perspective d'élections générales prochaines. Le leader conservateur voudrait reprendre au Front national une fraction de l'électorat qui a rallié ce groupement raciste. — H. P.

Les militaires de l'ETA posent leurs conditions pour mettre fin à la lutte armée

M. Rodolfo Martin Villa, ministre espagnol de l'intérieur, a annoncé, mardi 31 janvier, que le gouvernement n'accordera désormais plus aucune amnistie ni remise de peine. Il a ajouté que certaines lois du code pénal devraient être révisées afin d'éviter un « nombre excessif de mises en liberté provisoire ». Cette mise au point répond aux critiques formulées ces derniers jours dans les milieux politiques à propos de la multiplication des mutineries de prisonniers de droit commun.

D'autre part, mille cent treize amendements ont été déposés mardi au projet de Constitution élaboré par la commission mixte parlementaire. Parmi les amendements déposés par le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), on peut relever celui concernant les pouvoirs du monarque au cas où les parlementaires rejetteraient le système républicain lors du vote particulier sur la forme de l'Etat : ce texte stipule l'irresponsabilité politique du roi d'Espagne, défini comme « le garant des institutions de l'Etat ».

Le parti communiste, de son côté, exige l'abolition de la peine de mort, le droit au divorce et la légalisation de l'avortement.

Enfin, la branche militaire de l'ETA a fait connaître mardi ses conditions au gouvernement pour un éventuel cessez-le-feu.

De notre correspondant

Madrid. — La branche militaire de l'organisation révolutionnaire séparatiste basque ETA a fait connaître mardi 31 janvier au gouvernement espagnol ses conditions « minimales » pour l'abandon de la lutte armée. Comme elle l'a toujours fait auparavant, l'ETA exige en premier lieu le retrait du Pays basque des « forces d'occupation » : la garde civile, la police armée et le corps général de police. Ces forces *« de la répression »*, indique l'ETA, devront être remplacées par une police composée de *« citoyens basques »*, et l'armée sera placée sous le contrôle du gouvernement basque. Le statut d'autonomie du Pays basque, poursuit l'ETA militaire, devra reconnaître la *« souveraineté nationale »* du Pays basque, ainsi que la langue basque *« comme la langue officielle prioritaire »*.

Le statut d'autonomie, ajoute l'ETA, devra en outre *« doter le peuple basque de pouvoirs suffisants pour qu'il puisse réaliser les structures économiques, sociales et politiques nécessaires à son progrès et à son bien-être »*. Enfin, l'ETA demande l'amnistie totale et la légalisation de tous les partis politiques, *« y compris de ceux qui prônent l'indépendance »*.

Toutes ces conditions, en particulier celles concernant la police et la « souveraineté nationale » du Pays basque, sont à l'évidence inacceptables pour le gouvernement espagnol. D'autant que l'ETA refuse la récente offre de Madrid de négocier. Cette proposition, écrit l'ETA, est *« une manœuvre grossière du gouvernement (...) qui veut ainsi gagner du temps »*. *« Il s'agit*, affirme-t-elle, *du même jeu que celui utilisé par les partis et les syndicats réformistes pour briser la mobilisation ouvrière et stabiliser une pseudo-démocratie dont les bases réelles s'appuient sur la dictature militaire et réformiste. »*

L'ETA, conclut le communiqué, n'est pas disposée à tomber dans les filets qui lui sont tendus pour désunir et éliminer la lutte du peuple basque, *« voulant ainsi l'éloigner de son objectif indépendantiste et socialiste »*.

Le dernier attentat revendiqué par l'ETA date de vendredi dernier : deux gardes civils avaient été blessés à Bilbao devant le siège du gouvernement civil de Biscaye.

(Intérim.)

Union soviétique

M. Brejnev est réapparu en public à l'occasion de la visite du chef du gouvernement polonais

De notre correspondant

Moscou. — A l'occasion de la visite à Moscou de M. Jaroszewicz, chef du gouvernement polonais, M. Brejnev, qui n'avait pas été vu en public depuis le 5 janvier, est réapparu le mardi 31 (*le Monde* du 1er février, dernière édition). La télévision a montré le secrétaire général du parti communiste accompagnant son hôte jusqu'à la table des négociations auxquelles participait également M. Kossyguine.

M. Brejnev ne paraissait pas souffrant, bien que ses traits fussent presque immobiles et que son élocution ait paru difficile. Les rumeurs, sur l'état de sante du dirigeant soviétique, avaient été relancées par l'annulation — officiellement à cause d'un « refroidissement », — de son voyage en République fédérale d'Allemagne prévu pour la mi-février. Depuis le début du mois de décembre, M. Brejnev n'avait été vu que deux fois en public.

Protocolairement, le secrétaire général du P.C. soviétique, et président du présidium du Soviet suprême, n'était pas obligé de recevoir le président du conseil des ministres polonais. La dernière fois que M. Jaroszewicz était venu à Moscou, en octobre 1976, il ne l'avait d'ailleurs pas vu.

Le bref séjour de M. Jaroszewicz — il n'est guère resté plus de vingt-quatre heures à Moscou, — ayant été qualifié officiellement de « visite de travail », aucun communiqué n'a été publié. La qualité des interlocuteurs du chef du gouvernement polonais — outre M. Kossyguine, MM. Baïbakov, président du Gosplan, et Patolitchev, ministre du commerce extérieur, — et les maigres informations fournies par Tass, laissent penser que les conversations ont été surtout consacrées aux problèmes économiques. Depuis plusieurs années, les dirigeants polonais sollicitent des Soviétiques un étalement du remboursement de leurs dettes envers l'U.R.S.S. et un accroissement des livraisons de denrées alimentaires.

Lors de sa visite officielle, en novembre 1976, M. Gierek avait obtenu, de Moscou, une aide économique consistant, notamment, en machines agricoles, en denrées alimentaires et en biens de consommation industriels.

DANIEL VERNET.

Tchécoslovaquie

L'écrivain Vaclav Havel serait inculpé pour trouble de l'ordre public

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Trois mois environ après sa condamnation à quatorze mois de prison avec sursis, en raison de ses activités contestataires, l'écrivain tchécoslovaque Vaclav Havel est de nouveau en butte aux tracasseries de la police.

Interpellé dans la soirée du samedi 28 janvier avec l'acteur Pavel Landovsky et le musicien Jaroslav Kukal, il serait inculpé dans les jours prochains, avec ses compagnons, pour trouble de l'ordre public (article 202 du code pénal). La peine maximum prévue pour ce délit est de deux ans de prison. Les trois hommes se trouvent toujours en détention provisoire.

Cette affaire fait suite aux incidents qui se sont produits samedi à Prague et qui ont mis face à face cent cinquante à deux cents signataires de la *Charte 77* et plusieurs dizaines de policiers en civil et en uniforme. Le groupe des « *chartistes* » s'était donné rendez-vous pour participer à un bal organisé par le syndicat des cheminots à la Maison des chemins de fer à Prague. Arrivés sur les lieux, ils avaient été refoulés par la police qui leur avait fait savoir qu'ils étaient indésirables.

Pendant les contrôles d'identité effectués par les agents de la sécurité, plusieurs incidents s'étaient produits. L'écrivain Pavel Kohout notamment avait été violemment frappé à la tête et avait perdu connaissance.

D'autre part, M. Bent Thorndahl, rédacteur en chef du quotidien danois *Politiken*, n'a pu s'acquitter de la mission que lui avait confié l'Institut international de la presse de prendre contact avec son confrère Jiri Lederer, condamné pour délit d'opinion le 17 octobre dernier à trois ans de prison durant le même procès que M. Havel. La seule personne que M. Thordahl a pu rencontrer a été un porte-parole du ministère tchécoslovaque des affaires étrangères, qui a refusé de préciser où était détenu M. Lederer et qui s'est borné à répéter la version officielle de cette affaire.

MANUEL LUCBERT.

ASIE

Chine

UN MENSUEL OFFICIEL PREND LA DÉFENSE DE CONFUCIUS

Pékin *(A.F.P.)*. — Le mensuel *Etudes historiques* publie dans son numéro de janvier un article qui prend la défense de Confucius (nos dernières éditions du 1er février). La campagne qui fut lancée en Chine contre le philosophe était l'œuvre de la « bande des quatre » et visait Chou En-lai, réputé « *grand confucéen* ». La « bande des quatre » avait *« confondu le blanc et le noir »*, écrit *Etudes historiques*, et les accusations portées contre Confucius n'étaient fondées sur *« aucune réalité historique »*.

[Pendant la révolution culturelle, les activités des gardes rouges furent parfois présentées comme des « victoires sur la pensée réactionnaire de Confucius ». C'est en 1973 que la campagne contre le philosophe fut portée à son point culminant. La critique de Confucius fut alors accompagnée de celle de Lin Piao lors du mouvement dit « pi-Lin pi-Kong » (critique de Lin Piao et critique de Confucius), qui dura jusqu'à la réunion de la quatrième Assemblée populaire nationale, en janvier 1975. Confucius fut présenté comme un « exemple négatif » jusqu'en octobre 1976, mois au cours duquel cessèrent les allusions contre lui. Il semble que l'article du mensuel soit un premier pas vers une « réhabilitation » officielle.]

Vietnam

UN HAMEAU RASÉ PAR L'ARMÉE CAMBODGIENNE

Mille tombes en un jour

Tan-Lap (frontière vietnamo-cambodgienne) *(A.F.P.)*. — Le hameau de Ton-Chonh, au nord de la province de Tay-Ninh, a été rasé et incendié, dans la nuit du 24 au 25 septembre dernier, par l'armée khmère. Des journalistes étrangers séjournant au Vietnam ont visité ce qui reste de ce village, qui comptait 8 516 habitants. Entre les paillotes entièrement démolies ou à demi calcinées et les bâtiments en dur qui se sont effondrés sous le tir des roquettes, on voit des tombes : une dizaine de tumulus ici, une cinquantaine d'autres par là, parfois une centaine d'un seul tenant, portant des plaques en bois ou en pierre sur lesquelles sont marqués, à la peinture rouge ou bleue, les noms des morts, leur âge, qui varie de quelques mois à quatre-vingt-dix ans, et une date, toujours la même : 25 septembre 1977, cette date on peut la compter mille vingt fois, sur mille vingt tombes. Les survivants se sont réfugiés à quelques kilomètres de là.

« Dans le courant de la nuit, a raconté Mlle Ho Thi Nuon, quatorze ans, *nous avons été réveillés par des tirs d'armes. Nous sommes descendus, ma mère, mes cinq frères et sœurs et moi, dans l'abri souterrain de notre paillote. Mon père a dit qu'il était cultivateur et non militaire. Il a quand même été tué. Les soldats, qui mettaient le feu, ont lancé des grenades dans l'abri et tiré sur nous. J'ai été épargnée parce que j'étais au milieu du groupe. Je n'ai même pa. été blessée. Autour de moi, tout le monde agonisait ou était déjà mort. Ma mère est morte à l'aube. »*

Le Monde

politique

LA CONTROVERSE SUR LES INSTITUTIONS

M. Raymond Barre : M. Mitterrand a simplement jeté le masque

Invité du journal de 13 heures de TF 1, mardi 31 janvier, M. Raymond Barre est d'abord revenu sur l'hommage qu'il avait rendu, dimanche 29 janvier, à l'occasion du Carrefour social-démocrate, au socialisme français (*le Monde* du 31 janvier). Répondant aux commentaires qu'avait faits alors M. François Mitterrand, le premier ministre a déclaré :

« *Je respecte les socialistes français quand ils sont des socialistes par conviction et non pas des socialistes par ambition. J'ai entendu M. Mitterrand dire qu'il était Léon Blum et que j'étais analogue à ceux qui avaient attaqué naguère Léon Blum (1). Je crois qu'il se trompe sur deux points. D'abord, il n'est pas Léon Blum ; il n'a pas, que je sache, consacré toute sa vie au socialisme. Depuis 1945 et jusqu'en 1971, il aurait eu l'occasion de le faire. On pourrait dire que c'est une vocation tardive ; c'est ce qui explique, peut-être, son ardeur de néophyte...* »

Le chef du gouvernement a ensuite accusé le leader du P.S. de « mettre en question » les institutions. M. François Mitterrand avait déclaré, lundi 30 janvier à Dijon, au cours d'une conférence de presse :

« *Comme Valéry Giscard d'Estaing a dit : « Si vous votez » pour le programme commun, » il sera appliqué », je vous dis : « Si vous croyez qu'en 1978 vous » éviterez une difficulté entre le » président de la République et » l'Assemblée nationale, et, pour » cela, si vous êtes tentés de » refuser votre vote aux candidats » de la gauche, dites-vous bien » que vos institutions vous condamnent, un jour ou l'autre, » à vous trouver dans cette situation. Sans quoi, il n'y a » plus de démocratie française, » puisque c'est le refus de l'alternance.* »

« Le rôle du président de la République serait mis en question »

M. Raymond Barre a répondu :

« *M. Mitterrand a simplement jeté le masque, mais cela était clair depuis le départ. Et je considère qu'il a eu raison de parler ainsi, parce que, au moins, nous saurons sur ce point ce qui est exactement sa pensée (...). Ces déclarations sont d'une extrême gravité, car elles montrent que, dans un pays comme la France, il y a des partis (...) qui veulent, à chaque consultation électorale pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, mettre en question les institutions. Et cela, il faut que les Français le comprennent, et j'espère qu'ils le comprendront d'autant mieux après les déclarations de M. Mitterrand. Je crois que, en parlant à Dijon, il a rendu service au pays.* »

Le premier ministre a poursuivi : « *Je pense que la crise de régime est possible surtout après les déclarations que je viens d'entendre. Même M. Marchais n'a pas dit cela. (...)*

» *Un certain nombre de Français se disaient, parce qu'ils vivent avec la mentalité des arrangements : tout finira par s'arranger. Le président de la République est à l'Elysée, il est le garant d'une Constitution, garant de la liberté des Français, il y aura une majorité, ça sera peut-être celle de l'union de la gauche. Ils voudront appliquer le programme commun, mais en fait ils ne l'appliqueront pas, et le président de la République sera là pour empêcher que la politique excessive de l'opposition ne soit appliquée...*

» *Eh bien, je crois que tout cela relevait de l'illusion et M. Mitterrand nous le dit bien, car ce qui va se passer, c'est que pour appliquer leur programme commun, dont le président de la République a dit qu'il conduisait la France à la catastrophe et à la ruine, il faudra bien qu'il se débarrasse d'un témoin. (...)* [N.D.L.R. — Le président de la République] *C'est cela le fond du problème : ils ne peuvent pas appliquer leur programme sans vouloir en même temps disposer du sommet, car en France, sous la Ve République, qui donne les orientations fondamentales au pays ? C'est le président de la République élu par tous les Français ; par conséquent, il est tout à fait logique que M. Mitterrand vise le sommet, afin qu'il définisse les orientations qui seront appliquées ensuite au nom du programme commun de gouvernement. (...) Les arrangements que certains avaient en tête apparaissent pour purement illusoires.* »

Sur ce point, M. Raymond Barre a conclu : « *Le problème même du respect des institutions au sommet, c'est-à-dire du rôle du président de la République et de sa présence, se trouve posé.*

» *Alors, je le répète, l'aventure économique et l'impuissance politique, voilà ce qui nous attend. Que les Français sachent, comme l'a dit le président de la République, que leur destin est entre leurs mains, car non seulement le président de la République ne pourrait pas s'opposer à l'application de ce programme commun, mais nous savons maintenant que son rôle comme président de la République serait mis en question.* »

Evoquant ensuite les « *objectifs d'action pour les libertés et la justice* » qu'il avait présentés le 7 janvier à Blois (2), le premier ministre a invité les Français à poursuivre l'effort de redressement économique : « *Je dis aux Français de rêver à une France forte, solide, respectée,* a-t-il notamment déclaré. *Seulement, le rêve, ça n'est pas un rêve de drogué qui se réveille ensuite dans l'anéantissement... Il faut que le rêve, ce soit en fait l'idéal et que nous allions ensemble vers cet idéal. Cet idéal, c'est, disons-le tout net, la grandeur de la France (...). Je ne rougis pas de tenir ces propos. Toutes les fois qu'on dit des choses simples et vraies, on vous dit : « C'est gaulliste. » (...) Eh bien ! tant mieux, soyons tous gaulliens !* »

En conclusion, M. Raymond Barre a souhaité que, au cours de la campagne électorale, « *tous les candidats, à quelque tendance qu'ils appartiennent dans la majorité, sans aucune exclusive, se prononcent en toute clarté sur le soutien de l'action du président de la République, sur le soutien au gouvernement que le président de la République a nommé ou sur celui qu'il nommera (...). Je me tiendrai toujours en dehors des querelles, en dehors des oppositions qui sont le plus souvent dictées par des ambitions personnelles ou par des menus intérêts...* », a-t-il indiqué.

(1) M. Mitterrand avait notamment déclaré : « *A l'époque de Jaurès et de Blum, il y avait d'autres Raymond Barre qui les accusaient de toutes les fautes, de tous les crimes. Ils parlaient de Jaurès et de Blum exactement comme Raymond Barre parle de moi aujourd'hui Cela me rassure.* »

(2) *Le Programme de Blois* est sorti en librairie, sous forme d'un livre, mercredi 1er février, aux éditions Fayard (94 pages, 10 F).

Le premier secrétaire du P.S. : la droite cherche à faire peur

Au terme de sa rencontre avec une délégation du Mouvement des radicaux de gauche, M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., s'est attaché mardi après-midi à dénoncer les interprétations « *erronées* » de ses déclarations de Dijon.

« *Rien dans les propos d'hier, rien n'autorise personne à prétendre que j'aurais affirmé l'incompatibilité de Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la République avec une majorité de gauche. Rien. Quant à la « faille » constitutionnelle », je n'y peux rien. Je n'ai pas voté la Constitution, même si je l'applique.* »

M. Mitterrand a constaté que le raisonnement des formations de la majorité est le suivant : « *Puisque le président de la République est de droite, il faut élire une Assemblée nationale de droite, sans quoi, attention à la crise. Puisque l'Assemblée nationale est de droite, il faut élire un président de la République de droite, sans quoi attention à la crise de régime.* » « *Comme cela,* a-t-il souligné, *on peut durer deux mille ans.* »

Le premier secrétaire du P.S. a ajouté :

« *De là à prêter au responsable politique que je suis l'intention ou la volonté de ne pas vouloir respecter les lois qui nous sont communes, il y a toute la différence entre la vérité et le coup monté, je l'espère innocemment, par ceux qui en ont été les instruments, mais bien volontairement et fort malhonnêtement de la part du premier ministre dans ses propos de ce jour.*

» *Je n'ai pas l'intention d'entrer dans la provocation. Il y a une faille institutionnelle que chacun connaît, mais il n'y a pas de décret qui impose au peuple d'avoir un président de la République et une Assemblée nationale conservateurs. Aucune entrave ne peut être imposée à notre peuple. Cela dit, par rapport à la situatio concrète de 1978 et par rapport à l'hypothèse sérieuse d'une victoire de la gauche, j'ai toujours dit dans mes interventions que cette difficulté constitutionnelle devra être surmontée en faisant confiance à la sagesse et au sens des responsables politiques. Il appartiendra au président de la République de se déterminer dans cette situation concrète. Si chacun respecte son devoir et a le sens de l'unité nationale, la victoire de la gauche doit assurer à la France une période dans laquelle nous verrons la communauté nationale se renforcer.* »

En ce qui concerne M. Barre, M. Mitterrand a estimé qu'il « *entre en politique par la plus petite porte et de la façon la plus fâcheuse* ». « *Il tend à combattre et à écraser ses adversaires en inventant n'importe quoi,* a-t-il noté. *Quel mépris pour l'opinion publique et quelle ignorance de nos capacités de riposter. En tout état de cause, ces procédés sont classiques pour la droite : elle cherche à faire peur.* »



(Dessin de KONK.)

M. PIERRE JOXE (P.S.) : malhonnêteté.

M. Pierre Joxe, député socialiste de Saône-et-Loire, membre du bureau exécutif du P.S., a déclaré mardi soir :

« *M. Raymond Barre, que j'avais connu autrefois estimable professeur d'université, s'est déjà déconsidéré sur le plan économique par la succession d'échecs qu'il a subis. Il est en train de se déshonorer sur le plan politique, en falsifiant avec impudence les déclarations faites lundi à Dijon par François Mitterrand. Le texte intégral des déclarations faites au nom du parti socialiste ne laissent subsister aucune équivoque : notre parti est respectueux des institutions. Il demande que les hommes de la majorité, malgré leur inquiétude, veuillent bien respecter la vérité.*

» *Tous ceux qui ont assisté à la conférence de presse de François Mitterrand à Dijon et qui ont vu M. Barre, ce mardi, à la télévision, porteront un jugement sévère sur la malhonnêteté de celui qui est encore premier ministre pour quelques semaines.* »

« La Lettre de l'Unité » : la droite tente de perpétuer son pouvoir

La *Lettre de l'Unité*, bulletin d'information du P.S., a commenté dans les termes suivants, mardi soir 31 janvier, les déclarations de M. Barre :

« *Etrange coïncidence dans les commentaires de la presse et des radios de ce mardi matin : « Mitterrand joue la crise de régime »,* titre l'Aurore, et le Quotidien de Paris *enchaîne : « Mitterrand veut l'Elysée ».*

De quoi s'agit-il ? Le premier secrétaire du P.S. aurait-il soudain confondu les élections législatives et les élections présidentielles ? Evidemment pas. Il faut donc chercher ailleurs la raison de cette soudaine campagne *qui se déclenche, comme par hasard, quatre jours après le discours du président de la République sur le « bon choix » et que, vendant la mèche, Raymond Barre a largement utilisée pour attaquer François Mitterrand au journal de 13 heures de TF 1.*

François Mitterrand a tenu, lundi après-midi, une conférence de presse à Dijon. Il a été, comme il est normal, interrogé par les journalistes sur les dernières déclarations de Valéry Giscard d'Estaing, et il les a commentées comme il l'avait déjà fait la veille à Antenne 2. Ce qu'il a dit ne pouvait provoquer chez ses interlocuteurs la moindre surprise, *puisqu'il n'a fait que reprendre des propos maintes fois tenus par lui, à savoir que* le chef de l'Etat, *à Verdun-sur-le-Doubs,* est sorti de son rôle d'arbitre, *qu'en jetant l'anathème sur la gauche,* il s'oppose en fait à l'alternance *et que, s'il a bien admis que le programme commun serait appliqué en cas de victoire de la gauche, ce serait pour autant qu'il n'aurait pas le pouvoir de modifier le verdict des électeurs.*

» *Que l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement de gauche soit susceptible de créer des difficultés entre le premier ministre et le président de la République — surtout dans la mesure où celui-ci,* ayant choisi d'être dans la bataille électorale le chef de la droite, *aurait lui-même pris le risque de devenir, en quelque sorte, le chef de l'opposition, — qui peut en douter ? Répondant à la question d'un journaliste, François Mitterrand a rappelé que, du fait même de l'actuelle Constitution,* le problème se pose à la veille de chaque élection, *et que la droite s'en sert régulièrement pour faire pression sur l'opinion : à la veille d'une élection présidentielle, elle évoque le danger qu'il y aurait à élire un président qui n'aurait pas la même couleur politique que la majorité parlementaire. A la veille d'une élection législative, elle dénonce le péril qui résulterait de voir se constituer une majorité parlementaire contraire aux orientations du président. Et ainsi de suite.* Ce n'est pas François Mitterrand qui a inventé cette situation. *C'est la droite qui l'utilise pour tenter de perpétuer son pouvoir, et c'est encore ce que vient de faire M. Barre sans hésiter à recourir au mensonge.*

» *Il faut donc répéter que le parti socialiste n'a jamais fait, et ne fait pas, une condition de la présence ou du départ de M. Giscard d'Estaing.* C'est au président de la République, *si la gauche l'emporte,* de déterminer lui-même son attitude *et de savoir s'il entend ou non se conformer démocratiquement au choix des électeurs, même si ce choix n'est pas celui qu'il a qualifié de « bon ».* Tout cela est une question de sagesse et de bon sens. *Le parti socialiste l'a toujours dit. Il le redit aujourd'hui à tous ceux pour qui, premier ministre compris, tous les moyens sont bons pour tenter de substituer le chantage au débat démocratique.* »

● *M. Gaston Defferre,* président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 31 janvier à Brioude :

« *Si nous gagnons les élections et si nous arrivons au pouvoir, alors que nous aurons tellement de choses à faire pour redresser l'économie, pourquoi voulez-vous que nous allions susciter une crise constitutionnelle ? Ce n'est en aucun cas l'intérêt de la France et ce n'est pas notre intérêt. (...)*

M. Debré : le président de la République devrait en appeler au peuple

Répondant, mardi 31 janvier, en direct de Saint-Denis-de-la Réunion, aux journalistes de France-Inter, qui évoquaient « *l'hypothèse de crise de régime* » que, selon eux, M. Mitterrand « *fait planer* » sur le pays, M. Michel Debré a fait référence au discours de M. Giscard d'Estaing prononcé à Verdun-sur-le-Doubs.

Il a notamment déclaré : « *Le président de la République est tout à fait dans son rôle quand il refuse d'être un chef d'Etat muet. La Ve République met en place un chef d'Etat qui a des pouvoirs, des responsabilités, pouvoirs et responsabilités qui lui sont propres. Sans doute a-t-il également raison de dire qu'il est tenu par la volonté populaire lorsqu'elle s'exprimera dans des élections législatives. Mais peut-être faut-il ajouter un point capital, justement parce que le président de la République a des pouvoirs propres : il doit veiller à l'intégrité, à l'indépendance de la France et à ses institutions. Si une majorité au Parlement, par une politique déplorable, venait à mettre en cause les institutions, l'indépendance de la France, d'une manière directe ou d'une manière indirecte, le président de la République serait dans son rôle en prenant une position et, le cas échéant, comme la Constitution l'autorise, et même lui en fait éventuellement le devoir : en appeler au peuple d'une majorité qui se comporterait d'une manière contraire aux intérêts fondamentaux de la patrie. (...)*

» *J'ai toujours pensé que la politique telle que l'envisageait M. Mitterrand n'aboutirait pas seulement à une très profonde crise économique et à une très profonde crise sociale, mais que les orientations qu'il avait adoptées et qu'il développe depuis un certain nombre d'années allaient aboutir à une crise politique et institutionnelle profonde. L'aveu qu'il vient de faire est très clair. (...)*

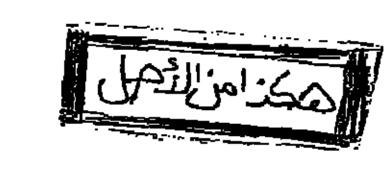
» *Il est clair qu'une élection à l'Assemblée nationale impose un certain gouvernement, mais il est clair — et c'est là l'essentiel de l'apport de la Ve République — ce qui différencie la Ve de la malheureuse IVe et de la IIIe, c'est qu'en face d'événements ou en face d'orientations qui mettraient en péril l'indépendance de la France, l'autorité de la France, le président de la République peut faire appel au suffrage universel.* »

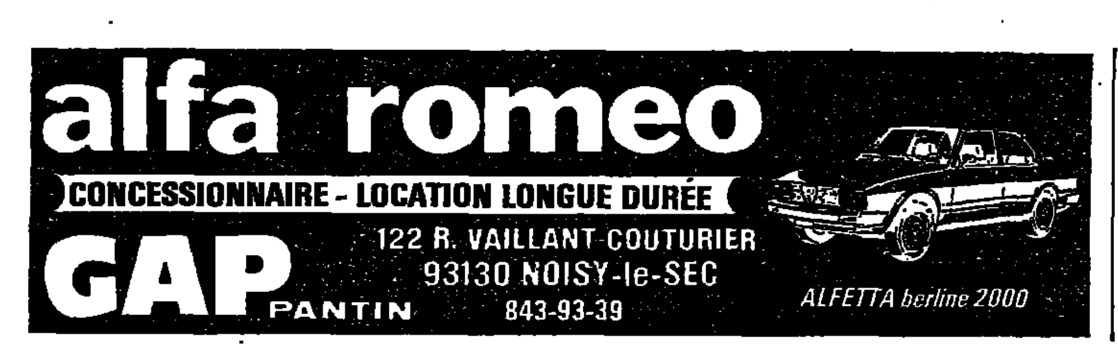
● *M. Christian Beullac,* ministre du travail, a déclaré, mardi 31 janvier, au micro de Monte-Carlo : « *Seul M. Mitterrand demeure dans l'équivoque, tel un papillon de nuit qui ne peut s'accommoder de la clarté, alors que le président de la République a fait la clarté.* »

● *M. Raymond Barre* a réuni, mardi 31 janvier, au ministère de l'intérieur, les préfets de métropole et d'outre-mer. A cette réunion assistaient notamment MM. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, Christian Beullac, ministre du travail, René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, Marc Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, et Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

M. SOISSON (P.R.) : un rêve fou.

M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, a déclaré mardi soir 31 janvier au micro de Radio-Monte-Carlo : « *Pour la première fois François Mitterrand explique que, si la gauche l'emporte, le désaccord avec le président sera tel que ce dernier devra partir. Pour moi, c'est inacceptable. (...) De nombreux Français avaient dans la tête un rêve fou : Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée et François Mitterrand à Matignon... Eh bien, ce rêve se dissipe. Ce ne sera pas, comme beaucoup de Français le croient, Giscard et Mitterrand car, Mitterrand vient de le dire : ce sera Giscard ou Mitterrand. La réalité c'est qu'il s'agira d'un chambardement de société. (...) Si le programme commun l'emporte, le parti républicain passera dans l'opposition.* » M. Soisson a aussi affirmé : « *Le R.P.R. et le P.R. sont les deux formations à l'origine de la Ve République. Nous continuerons à combattre ensemble pour l'indépendance nationale. Jacques Chirac est mon partenaire, mon allié et mon ami.* »







POLITIQUE

LA CONTROVERSE SUR LES INSTITUTIONS

Un étrange procès

(Suite de la première page.)

Cet émoi est d'autant plus surprenant et apparaît d'autant plus suspect que le leader socialiste n'a même pas à se reprocher d'avoir innové. Il a simplement relancé, le 30 janvier 1978, un débat constitutionnel qui, *depuis quinze ans*, est *« revenu sur le tapis »* chaque fois que le corps électoral a été appelé aux urnes, qu'il s'agit d'élire le président de la République ou les membres de l'Assemblée nationale. La question est posée de savoir s'il est désormais criminel d'appeler l'attention sur les ambiguïtés et les carences redoutables de la Constitution.

Depuis la révision du texte, qui avait été décidée par référendum le 28 octobre 1962, et qui portait élection du président de la République au suffrage universel, aucune campagne électorale ne s'est déroulée en France sans que fût posée une grave question à laquelle aucun des articles de la loi suprême n'apporte de réponse satisfaisante : que se passera-t-il *s'il n'y a pas consensus politique* entre des élus qui tirent leur légitimité de la même source, et notamment entre le président de la République, le premier ministre et la majorité de la représentation nationale ?

Défaut de mémoire ou ignorance ?

Le problème mérite d'être soulevé une fois de plus, et l'on n'en veut qu'une preuve parmi cent autres. Sans songer à bouleverser nos institutions ni à renverser le régime, l'opposition demande depuis 1972 la révision du texte de 1958 sur plusieurs points importants, parmi lesquels l'exercice des pouvoirs exceptionnels et le recours au référendum. Si elle veut honorer ses promesses et mettre en œuvre une réforme qui n'a certes pas la faveur de M. Giscard d'Estaing, qu'adviendra-t-il, puisque l'article 89 de la Constitution dispose : *« L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au président de la République sur proposition du premier ministre et aux membres du Parlement. »* ?

Le réquisitoire de M. Barre contre M. Mitterrand vise à travers lui et au-delà de lui *« des partis qui veulent à chaque consultation législative mettre en question les institutions »*. Le premier ministre, qui cherche selon toute vraisemblance à atteindre l'opposition tout entière, pèche par défaut de mémoire ou par ignorance. M. Alain Peyrefitte, actuel garde des sceaux ne soulevait-il pas le problème des institutions lorsqu'il affirmait les 18 et 19 février 1967 : *« Si d'aventure la majorité devenait minorité, on ne confierait pas le gouvernements aux oppositions ? »* M. Pierre Messmer ne soulevait-il pas le problème des institutions lorsqu'il évoquait le 17 février 1973 l'éventualité d'une victoire de l'opposition et déclarait : *« Le désaccord qui apparaîtrait entre ces deux éléments des pouvoirs publics que sont le président et l'Assemblée devrait être porté devant le peuple français ? »*

Une « soudaine campagne »

Serait-il interdit au premier secrétaire du P.S. de mettre son nez dans ce genre d'affaires ? M. Barre rêverait-il d'imposer à la France et une fois pour toutes un régime où la majorité aurait le droit de refuser l'alternance et où l'opposition n'aurait que celui de la réclamer sans le moindre espoir de l'obtenir ?

S'exprimant, le 22 janvier, devant le « Club de la presse » d'Europe 1, M. Jacques Chirac avait souligné les difficultés que pourrait rencontrer M. Mitterrand après une éventuelle victoire de la gauche, il en avait conclu qu'il serait contraint d'ouvrir *« une crise présidentielle »* qui lui permette *« d'accéder au seul poste qu'il peut véritablement vouloir pour assurer ses objectifs, c'est-à-dire au poste de président de la République »*. Il avait ajouté : *« Ce raisonnement est une fatalité de l'action telle qu'elle se présente aujourd'hui pour M. Mitterrand. »*

C'est le droit de quinconque, et notamment du chef du R.P.R. de faire une telle analyse, mais le premier ministre fait, lui, un procès d'intention. Il souscrit d'une certaine manière à l'opinion de son prédécesseur à l'hôtel Matignon, puisqu'il déclare qu'il est tout à fait logique que M. Mitterrand *« vise le sommet »*, mais il extrapole, pour ne pas dire plus, et il travestit les propos du leader socialiste lorsqu'il affirme : *« Nous savons que le problème même du respect des institutions, au sommet, c'est-à-dire du rôle du président de la République et de sa présence se trouve posé. »* La vérité est que ce problème est posé non pas aujourd'hui, mais depuis la révision de 1962.

La vérité est aussi que le chef du gouvernement a tort de chercher à opposer sur le terrain institutionnel MM. Mitterrand et Marchais, puisque leurs propos sont parfaitement concordants. Le secrétaire général du P.C.F. a déclaré dimanche dernier sur les antennes d'Europe 1 : *« Nous ne faisons pas du départ de M. Giscard d'Estaing la condition de la participation des communistes au gouvernement. »* Le premier secrétaire du P.S. avait, pour sa part, affirmé dès le 8 novembre 1975 : *« Je dis que si la gauche l'emporte elle doit exiger le gouvernement de la France, afin d'appliquer le programme commun avec le président de la République en place. » « Nous ne mettons pas en question la régularité de l'élection acquise en 1974. »*

M. Mitterrand n'ayant depuis lors jamais tenu un autre langage, on ne s'étonne pas qu'il ait réagi avec violence mardi soir aux imputations de M. Barre. On ne s'étonne pas davantage que la *Lettre de l'Unité* s'émeuve d'une *« soudaine campagne »* et relève une *« étrange coïncidence »*, s'il est vrai que lundi matin *le Quotidien de Paris* titrait en première page : « Mitterrand veut l'Elysée », et que M. Van Den Esch allait jusqu'à écrire dans *l'Aurore* : *« M. Mitterrand... suggère que la présence même à l'Elysée du chef de l'Etat élu en 1974, dans de toutes autres circonstances, ne serait pas compatible avec l'exercice du pouvoir par la gauche. Ainsi le chef socialiste radicalise son combat contre un homme, contre les partis qui déclarent appuyer son action et, en définitive, contre les institutions. Il entame contre M. Giscard d'Estaing un processus révolutionnaire. »*

Avec la caution de l'Élysée ?

Dira-t-on comme le député de la Nièvre qu'il y a *« coup monté »* ? Il y a en tout cas agression injustifiée et pas sur le seul terrain des institutions et de l'alternance. Il y aura bientôt treize ans que M. Mitterrand combat avec une fortune inégale pour le socialisme et pour l'union de la gauche, et il n'était pas digne de la part d'un premier ministre de stigmatiser sa *« vocation tardive »* et son *« ardeur de néophyte »*, d'opposer ceux qui sont socialistes *« par vocation »* à ceux qui ne le sont que *« par ambition »*. La fidélité de M. Barre au général de Gaulle n'ayant jamais été vraiment contestée, en quelle estime tiendrait-il l'homme qui lui reprocherait d'avoir attendu le 31 janvier 1978 pour s'écrier : *« Soyons tous gaulliens ! »* et lui demanderait si ce cri du cœur lui est inspiré par la conviction ou par l'ambition ?

Au premier jour de sa campagne électorale nationale, M. Barre s'est engagé sur une très mauvaise et très périlleuse voie, et l'on veut espérer qu'il n'y persévérera pas. D'autant plus qu'il enfreint, et gravement, les commandements que le président de la République avait formulés le 2 janvier : *« Quant à cette consultation qui va s'ouvrir, je souhaite qu'elle respecte trois caractères : l'esprit de tolérance, la recherche de la vérité et le respect des personnes. »*

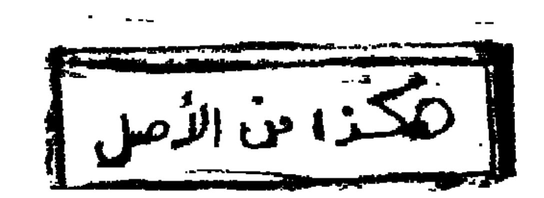
Le premier ministre ne s'est pas borné à attaquer M. Mitterrand. Il a également brandi le vieil épouvantail du « chaos » alors *que ce terme n'a jamais ni nulle* part été utilisé par M. Giscard d'Estaing que l'on sait désireux d'assurer *« l'union »*, la *« décrispation »* et *« l'ouverture »*.

La question fondamentale qui est posée est donc de savoir si M. Barre *s'est exprimé* ou *non* mardi avec la caution de l'Elysée. Si la réponse est négative, ne faut-il pas considérer que la crise institutionnelle est d'ores et déjà ouverte ?

RAYMOND BARRILLON.

● *M. Gérard Furnon* estime que le procès qu'il a intenté à la C.G.T. et à M. Georges Marchais (*le Monde* daté 1er février) *« pourrait être la prise de conscience de millions de Français ». « Un tel procès,* a-t-il précisé mardi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, *pourrait discréditer toute la gauche française et change le pronostic des prochaines élections. »* M. Furnon a stigmatisé l'attitude de la C.G.T. et du P.C., qui ont, selon lui, usé de manœuvres dilatoires pour éviter le débat de fond. *« Personne,* estime M. Furnon, *n'ose s'attaquer au problème de fond du syndicalisme, du syndicalisme politique. »*

● *M. Robert Fabre,* président du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mardi 31 janvier à Beaune : *« C'est une chose de dire que cette Constitution a des faiblesses, et c'est vrai, car elle n'a pas prévu qu'il soit facile de gouverner et de diriger la France quand le président de la République n'a pas la même politique que l'Assemblée nationale. Mais il y a des solutions à trouver, et, si le cas se présente au mois de mars, nous trouverons des solutions. Et c'est là que l'arbitrage du président de la République est important pour assurer la continuité de l'Etat. C'est lui qui a la grande responsabilité de faire face à la fois aux nécessités de l'Etat et, en même temps, de répondre aux vœux du peuple français. »*



La préparation des élections législatives **POLITIQUE**

Les non-gaullistes regrettent que le premier ministre ne se décide pas à prendre la tête du deuxième courant de la majorité

Aux yeux des dirigeants des formations non gaullistes de la majorité, la déclaration de M. Raymond Barre, mardi après-midi au micro de TF1, vaut peut-être moins par ce qu'elle *contient* (les accusations contre M. Mitterrand) que par ce qu'elle ne contient pas : la prise en charge effective, concrète, du « deuxième courant » de la majorité.

Ce courant, qui rassemblerait giscardiens, centristes et radicaux, tente, depuis longtemps déjà, de *s'organiser : pratiquement* depuis que le président de la République n'est plus un gaulliste et, surtout, depuis que M. Jacques Chirac a conduit sa formation sur la voie de la défiance à l'égard de ses partenaires. Les nécessités électorales et la détermination du R.P.R. à provoquer de nombreuses « primaires » au sein de la majorité ont amené les non-R.P.R. à s'entendre pour présenter le plus possible de candidats communs et pour ne pas disperser leurs forces aux côtés du parti dominant. M. Jean Lecanuet avait été le premier à dessiner cette stratégie devant le congrès constitutif du Centre des démocrates sociaux, à Rennes, en mai 1976.

Une telle entreprise ne pouvait se concevoir sans un chef de file, un « patron », et celui-ci ne pouvait guère être que le premier ministre. Rapidement, centristes et giscardiens se placèrent sous la tutelle de M. Raymond Barre. C'est alors que devait commencer une longue série d'espoirs, de déceptions et d'équivoques à laquelle l'attitude adoptée mardi par le chef du gouvernement pourrait bien avoir mis fin.

A ceux qui, comme MM. Lecanuet ou Soisson, se réfèrent depuis plusieurs mois à son autorité, à ceux qui réclament ses arbitrages, bref à ceux qui le pressent de prendre la tête des non-gaullistes et de les mener à un combat dont l'objectif est autant le rééquilibrage de la majorité au détriment du R.P.R. que la victoire sur l'opposition, à ceux-là M. Barre vient peut-être de répondre « non ». Ou, du moins, de confirmer que sa réponse n'est toujours pas « oui ».

Certes, au cours des dernières semaines — mais après avoir paru hésiter longtemps, — M. Barre a donné à plusieurs reprises quelques seuoirs à ses partisans : coups de patte au R.P.R. et à son chef, encouragements aux états-majors centriste et giscardien engagés dans la réduction du nombre de leurs candidats, participation directe ou indirecte à leurs négociations préélectorales et, même, hospitalité offerte à Matignon, dans le désormais fameux pavillon de musique où ont eu lieu la plupart de leurs discussions.

Mais, d'engagement total, point : non plus que de décision en faveur d'un sigle commun. On discute depuis bientôt deux mois de l'opportunité de baptiser « Union pour la démocratie française » (ou autrement) l'entente des non-gaullistes, sans se décider à franchir le pas.

A l'hésitation du début, puis aux quelques manifestations d'autorité, a succédé une sorte de repli. Le premier ministre a semblé choisir la prudence pour en arriver récemment à multiplier les déclarations « œcuméniques » : il soutiendra, dit-il, les candidats qui le lui demanderont. Tous les candidats. A quelque formation de la majorité qu'ils appartiennent, *« sans exclusive »*. Le chef du gouvernement est apparu de moins en moins convaincu de la nécessité de se poser en leader d'une fraction *seulement de la majorité*.

Le discours de M. Valéry Giscard d'Estaing, à Verdun-sur-le-Doubs, avait relancé les espoirs des non-gaullistes. En présentant la majorité *comme une alliance de « deux tendances principales »* ayant chacune ses *« préférences »* et son *« message »*, *le chef de l'Etat avait conduit* les responsables giscardiens et centristes à penser que leur stratégie était ainsi entérinée, que la deuxième tendance était encouragée à approfondir son union et que, tout naturellement, M. Barre — d'ailleurs dûment félicité par le président dans le même discours — allait, enfin, en prendre officiellement la tête.

« Il faut achever le travail », *écrivait M. Jean-Jacques* Servan-Schreiber dans ces colonnes, le 31 janvier.

« Si Reymond Barre avait eu le tempérament d'un Jacques Chirac, dans les deux heures qui suivaient le discours de Verdun il réunissait une conférence de presse, déclarait : « C'est moi le chef du deuxième courant » ; puis il nous convoquait tous dans son bureau pour nous le faire comprendre par quelques paroles bien senties. » Le responsable non gaulliste qui tient ces propos ajoute : *« ... Et personne n'aurait bronché ; le R.P.R. lui-même n'aurait pas pris le risque de crier une nouvelle fois à la trahison ! »*

Mais M. Barre n'a pas *« le tempérament d'un Jacques Chirac »*. C'est le moins qu'on puisse dire. De plus, il ne s'agit peut-être pas seulement d'une question de tempérament...

En tout cas, mardi, à l'heure où le premier ministre parlait à la télévision, tel dirigeant centriste, espérant encore en les vertus décisives du discours présidentiel, avait laissé consigne à un membre de son cabinet de lui téléphoner au cas où M. Barre, enfin, annoncerait qu'il prenait la tête de l'alliance giscardo-centriste. Déception.

Déception, car le chef désiré ne s'était pas levé. Il s'en était même *gardé et avait repris sa promesse* d'être le soutien de tous... *« sans exclusive »*. Il n'avait nullement empoigné *la banderole d'une « Union* pour la démocratie française ». Ce ne serait pas encore pour cette fois.

Affaire de tempérament ? Peut-être. Souci de préserver ce qu'il reste de liens entre le R.P.R. et ses partenaires ? Sans doute. Mais vraisemblablement aussi choix tactique *mûrement réfléchi* et élaboré en connivence avec le président de la République : le premier personnage *de l'Etat prend de la distance, évite* de lier son sort au résultat du scrutin législatif, sauvegarde son apparence d'arbitre. Le chef du gouvernement va, alors, en quelque sorte, « au charbon » à sa place. Il saisit le prétexte d'une déclaration de M. Mitterrand et brandit la menace de la crise institutionnelle en cas de victoire de la gauche. Ce faisant, il se pose un peu plus en chef de la *majorité* tout entière. Ce rôle est d'autant plus nécessaire que le chef de l'Etat veut donner le sentiment *qu'il s'élève au-dessus du débat* majorité-opposition. Mais ce rôle ne peut guère s'accommoder d'une action partielle à la tête des seuls giscardiens, centristes et radicaux. Si demandeurs soient-ils.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

● *Des délégations du P.S. et du M.R.G.*, respectivement conduites *par MM. Mitterrand et Fabre*, se sont rencontrées mardi 31 janvier au siège du P.S. Une délégation permanente a *été créée* en vue de régler les derniers litiges électoraux entre les deux formations. Une rencontre des responsables de ces dossiers est prévue mercredi 1er février.

QUERELLE DE CLOCHER DANS L'ORNE

« Prions, mais pour le bon choix »

De notre correspondant

Alençon. — La conseil général de l'Orne, réuni en session extraordinaire, devait se prononcer, dans la soirée du lundi 30 janvier, sur une subvention pour des travaux à l'église *romane* d'Autheuil (Orne), classée monument historique. Le rapporteur avait conclu à l'octroi *d'une somme de* 25 000 francs.

On pensait à une approbation sans discussion, lorsque M. Roland Boudet (C.D.S.), député, conseiller général et maire de L'Aigle, a déclaré : *« Oui à la subvention si c'est pour le monument historique, non si c'est pour un lieu qui abrite aujourd'hui un clergé qui en est réduit à discuter de l'existence ou de la non-existence de Jésus-Christ (...).*

« Aujourd'hui, a ajouté M. Boudet, *le clergé se sert des églises pour attaquer sans risque de contradiction le régime politique actuel et prôner ouvertement un régime qui supprime la religion là où elle existait encore. Chez moi, les vicaires défilent avec la C.G.T. et la C.F.D.T. contre Giscard, Barre et Boudet. Ils sortent ainsi de leur mission. Ils sont hors de l'Eglise contre l'Eglise. »*

M. Pavis (P.S.), conseiller général d'Argentan, ayant répondu : *« J'étais prêt à demander : levons-nous et prions. »* M. Boudet lui a répliqué : *« Oui, prions, mais pour le bon choix. Vous, vous n'êtes pas dans notre Eglise. »*

Et M. Pavis de répondre : *« Je sais, comme vous, monsieur Boudet, que parfois l'Eglise est partisane, mais vous n'avez pas condamné certaines prises de position de votre Eglise. Cela ne me gêne pas, moi, de défiler à côté d'un prêtre engagé ; cela ne me gêne pas de voir un prêtre manifester pour Giscard. Un prêtre est un homme qui a le droit d'avoir des idées. »*

« Vous avez dit un mot de trop, a rétorqué M. Boudet, *Le prêtre ne doit s'engager que pour Jésus-Christ. Je ne voterai pas de subvention pour abriter ceux qui nous bottent le derrière. »*

Malgré les arguments de M. Boudet, les autres conseillers généraux ont accordé la subvention demandée.

MARCEL VANNIER.

LES PATRONS CHRÉTIENS : quel que soit le résultat des élections, la mission des chefs d'entreprise restera essentielle.

A l'approche des élections législatives, le Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprise *français (C.F.P.C.), qui compte* deux mille adhérents environ, et est particulièrement bien implanté *dans le Nord*, l'Ile-de-France, la Normandie et la région Rhône-Alpes, a publié le communiqué suivant. La campagne électorale doit être pour les chefs et dirigeants d'entreprise *« l'occasion d'une double affirmation »*.

« Après comme avant la compétition politique, et quel qu'en soit le résultat, la mission des chefs d'entreprise restera essentielle. On aura besoin demain comme hier de dirigeants de ces hommes et de ces femmes au travail, créateurs de biens et de services utiles à la cité, produisant plus qu'ils ne consomment, unis dans une œuvre commune où chacun doit pouvoir trouver une part de sa réussite personnelle.

» Comme responsables des cellules économiques de notre société, les chefs et dirigeants d'entreprise souhaitent que les débats politiques mettent en lumière des faits indépendants de toute idéologie. L'économie européenne doit relever le défi de son développement au milieu de contraintes connues : celles du coût de l'énergie, de la concurrence extérieure, du poids des investissements sans lesquels il n'y a pas d'avenir possible. »

POLITIQUE

La préparation

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

XII bis. — FRANCHE-COMTÉ : la gauche à petits pas

« Le Monde » a publié dans son numéro *daté 1er février la première partie de l'enquête* électorale sur la région Franche-Comté et analysé la situation dans le département de la Haute-Saône et dans le Territoire de Belfort. Voici la fin de cette enquête qui concerne les départements du Jura et du Doubs. (Le *tableau où figure le nombre des élus par famille* politique pour ces deux départements — pour toutes les élections législatives depuis 1958 — a aussi été publié dans « le Monde » daté du 1er *février.*)

DOUBS : un R.P.R. de choc face aux « fouette-culs » socialistes

par PATRICK FRANCÈS

Dans la 1re circonscription (Besançon), Jacques Weinman (R.P.R.), décédé en mai 1977, avait, en 1973, conservé de justesse un siège conquis en 1958, ne devançant au second tour son adversaire socialiste, M. Joseph Pinard, que de cinq cent neuf voix sur plus de soixante-douze mille suffrages exprimés. Son suppléant, M. Georges Bolard (R.P.R.), trente-sept ans, professeur, maire de Vernierfontaine, a, « *pour des raisons strictement personnelles* », décidé de ne pas se présenter. Il soutiendra M. Raymond Tourrain (R.P.R.), cinquante-trois ans, assureur-conseil, vice-président du conseil général (réélu en mars 1976, il représente le canton de Besançon-Est depuis septembre 1973), gaulliste de choc, « *férocement anti-communiste* » et qui avoue avoir également « *dans son colimateur* » les syndicats « *révolutionnaires* » et « *les intellectuels de gauche* ». Dans son camp, on supporte mal, il est vrai, de voir « *les professeurs* » socialistes régner, depuis 1977, sur la mairie, domination qui, y estime-t-on, augure mal de l'avenir : « *Si la gauche gagne en 78*, y déclare-t-on, *on sera dirigé par les fouette-culs.* »

M. Tourrain reconnaît qu'il eût été préférable pour la majorité de présenter au moins deux candidats afin « *de mieux couvrir le terrain* » et de récupérer une partie d'un électorat centriste, aujourd'hui orphelin, mais qui, lors des trois dernières consultations, avait représenté de 12 % à 15 % des suffrages exprimés. « *Si Tourrain est seul, c'est cuit* », résume un militant R.P.R. D'où les tentatives en cours pour susciter une nouvelle candidature.

C'est sur le même électorat que compte M. Pinard (P.S.), quarante et un ans, professeur, adjoint au maire de Besançon et conseiller général du secteur nord de la ville (élu en 1973, il a été réélu en 1976), pour conforter l'expansion socialiste dans une circonscription où M. Mitterrand n'avait cependant obtenu, en 1974, que 45,5 % des voix. M. Mar*tial Bourquin est le nouveau can*didat du P.C.

Avec M. Charles Piaget, porte-parole du Front autogestionnaire, sont également candidats Mme Marie-France Roche (Lutte ouvrière), aide soignante au C.H.U., et M. Philippe Kaminski (écologiste), qui figurait sur la liste de la majorité, aux municipales, à Besançon.

Dans la 3e circonscription (Montbéliard), M. André Boulloche, ancien ministre, membre du comité directeur du P.S., s'est taillé en quelques années un fief d'où l'on voit mal, à première vue, qui pourrait l'évincer. Parachuté à Montbéliard en 1965, il en est maire depuis cette date. Elu président du district urbain, il entre à l'Assemblée nationale en 1967, y est réélu en 1968 (en améliorant son acquis du premier tour, ce qui, à l'époque, fut très remarqué) et en 1973, où il *obtient, au second tour, 60,8 %* des suffrages exprimés face à son adversaire centriste.

Mais il ne faut pas négliger les retombées de la polémique qui secoue la gauche et qui trouve, au plan local, un terrain particulièrement propice. Il n'est, pour s'en convaincre, que d'entendre M. Paganelli, conseiller général, maire d'Audincourt depuis 1977 (conquête opérée aux dépens des socialistes), dénoncer « *une certaine complicité silencieuse entre le patronat de Peugeot et Boulloche* ». « *Affabulations*, commente ce dernier, qui observe que *Peugeot mène aujourd'hui une véritable guerre sainte contre la gauche et me tire dessus à boulets rouges.* »

Candidat du R.P.R., soutenu par le C.D.S., M. Gérard Kuster, vingt-neuf ans, délégué national à la jeunesse du Rassemblement, reste sur deux défaites : l'une aux cantonales de 1976, à Audincourt ; *l'autre aux municipales*, à Montbéliard. Enfant du pays, il poursuit avec ténacité « *un travail en profondeur et à long terme* » dans une région « *de très forte implantation gaulliste* », où se trouve, à Sochaux, la plus importante section d'entreprise du R.P.R.

Outre un éventuel candidat du P.R., M. Damien Le Chenne, se présentent également dans cette circonscription MM. Georges Minazzi (Front autogestionnaire) et Christian Driano (Lutte ouvrière), employés chez Peugeot.

L' « affaire » Blondeau

Dans la 3e circonscription (Pontarlier), M. Edgar Faure (app. R.P.R.), soixante-neuf ans, président du conseil régional depuis 1974, conseiller général de Pontarlier depuis septembre 1973, député constamment réélu depuis 1967, avait, en 1973, retrouvé une fois de plus son siège au premier tour, malgré la présence, sur sa droite, de deux candidats, ce qui explique qu'il n'ait alors obtenu que 56,8 % des suffrages exprimés, contre 72,7 % en 1969 (à l'occasion d'une élection partielle) et 74,8 % en 1968. Pour le président de l'Assemblée nationale, candidat unique de la majorité (*il privilégie personnellement son* appartenance au Nouveau Contrat social), la victoire ne fait aucun doute, et, insiste-t-il, « *dès le premier tour* ».

Simple conseiller municipal de Pontarlier après la victoire, en mars dernier, de la liste d'union de la gauche (il était maire de cette ville depuis 1971), il semble avoir surmonté un échec qui aurait pu marquer pour lui le commencement du déclin. Il est vrai que les événements ont joué en sa faveur, son successeur, M. Denis Blondeau, vingt-huit ans, ayant, à la suite d'une « faute » dans la gestion municipale (*le Monde* du 22 novembre), été exclu du P.S. (*il a fait appel devant* la commission nationale des conflits), et ayant vu la majorité de son conseil lui demander de renoncer à ses fonctions. Le maire, qui se maintient, affirme que « *le dossier est vide* »..., ce qui n'est pas, semble-t-il, l'avis de tout le monde. Peut-être la lumière viendra-t-elle de la préfecture ?

C'est M. Joseph Parrenin, trente-sept ans, agriculteur, conseiller municipal de Thiebouhans, qui portera les couleurs du P.S. dans une circonscription où M. Mitterrand avait obtenu 34,4 % aux présidentielles, contre 27,6 % pour la gauche, au premier tour de 1973.

Il axera surtout son action locale sur la « *démythification du roi Edgar dont la politique se résume à faire croire aux gens qu'ils sont heureux au pays* ». Opinion partagée par M. Jean-Michel Jussiaux (P.C.), trente et un ans, professeur, adjoint au maire de Pontarlier, qui semble toutefois plus préoccupé par l'avenir de cette municipalité que par la campagne des législatives. « *Sans ses querelles intestines*, estime-t-il, *la gauche était installée pour longtemps.* »

Voilà qui explique peut-être pourquoi M. Edgar Faure bat actuellement la campagne, visitant systématiquement, et au pas de charge, les deux cent dix communes de la circonscription. Si la séduction semble s'être quel*que peu atténuée, le savoir-faire*, lui demeure entier, que ce soit à propos de l' « affaire » qu'il n'exploite que très discrètement (« *Vous auriez mieux fait de me garder* », susurre-t-il à l'oreille des Pontissaliens) *ou de ses démê*lés, combien dérisoires, avec la fédération radicale locale, qui en avait fait son président et lui reprochait son investiture R.P.R. Découvrant aujourd'hui que le président de l'Assemblée a obtenu l' « *investiture libérale* », elle se jette dans ses bras. Et lui d'observer malicieusement : « *Dans cette circonscription, je ne connais pas d'autre radical que moi.* »

JURA : le P.S. candidat à la succession de Jacques Duhamel

Dans la 1re circonscription (Lons-le-Saunier, Saint-Claude), M. René Feït (P.R.), chirurgien-gynécologue, maire de Lons de 1965 à 1977, conseiller général du canton nord de la ville depuis 1967, entré à l'Assemblée en 1967, avait, en 1973, été réélu d'extrême justesse au second tour, ne devançant son adversaire socialiste, M. René Colin, que de *33*- *voix, sur près de 60 000 suf*frages exprimés.

Deux éléments avaient expliqué cette reconduction laborieuse : le maintien au second tour du candidat centriste, M. Louis Jaillon, *dépossédé de son siège en 1967*, et la présence, au second tour, du candidat socialiste qui, contrairement à 1967 et à 1968, avait devancé au premier tour le candidat communiste, M. Henri Auger, et avait bénéficié d'un meilleur report des voix de gauche. Rien d'étonnant par conséquent si M. Feït espère voir M. Colin devancé par M. Auger qui, il est vrai, bénéficiera de la notoriété que lui a valu sa victoire... sur *M. Feït*, aux dernières municipales.

Une défaite que l'ancien maire de Lons semble personnellement avoir oubliée. D'une sérénité « absolue », le candidat de la majorité non gaulliste, qui se c nsidère également comme « R.P.R. d'honneur », place ses espoirs dans les 52,3 % recueillis dans cette circonscription par M. Giscard d'Estaing. Il compte également hériter d'une large part des quelque 10 000 voix qui, au second tour de 1973, étaient restées fidèles à M. Jaillon, maire de Saint-Claude, conseiller général, « tombeur » d'Edgar Faure, alors député du Jura, en *1958*, aujourd'hui cantonné dans une neutralité silencieuse, que M. Feït affirme « *bienveillante* » à son égard.

Le député sortant devra cependant compter avec une nouvelle inconnue : la présence d'un R.P.R., M. Max Jaillet, qui explique que « *les commerçants, responsables en partie de la défaite de M. Feït en mars dernier, désirent aujourd'hui se racheter, sans pour autant se déjuger* ». « *Je leur donne cette possibilité* », observe-t-il.

« *Nous avons beaucoup travaillé* », insiste, de son côté, le nouveau maire, M. Auger, professeur, conseiller général depuis 1973, réélu en 1976, communiste très « union du peuple de France ».

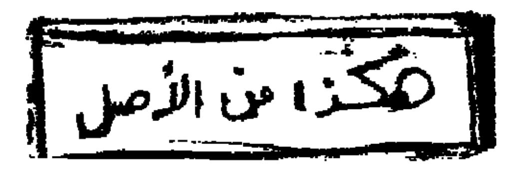
Refusant de polémiquer sur ce terrain avec « *une personnalité attachante* », M. Colin (P.S.), professeur, conseiller général de Conliège depuis 1976, préfère énumérer les données d'une élection qui devrait, à son avis, entraîner une importante redistribution des cartes : la lourde défaite personnelle de M. Feït, en mars dernier, le centrisme d'opposition de l'électorat de M. Jaillon et, surtout, la poussée socialiste qui a vu la gauche s'emparer des mairies de Dole, de Lons, de Champagnole et de Tavaux. Reste l'inconnue constituée par la candidature de M. Jacques Chevrier (M.R.G.), conseiller municipal grâce aux communistes, qui l'avaient accueilli sur leur liste au second tour.

Dans la 2e circonscription (Dole, Champagnole) Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles, réélu depuis 1962, avait, en 1973, distancé au second tour son adversaire socialiste, M. Jean-Pierre Santa Cruz, de 9 729 voix sur quelque 60 000 suffrages exprimés. Décédé le 8 juillet dernier (son suppléant, M. Henri Jouffroy (réf.), soixante-seize ans, ne se présente pas), il laisse à la majorité, en l'absence d'un dauphin reconnu, une situation difficile dans une circonscription où la gauche en général et le P.S. en particulier (il a inversé, à gauche, le rapport des forces au premier tour de 1973) sont en progression et où M. Mitterrand avait obtenu 50,3 % des voix en mai 1974.

De plus, M. Santa Cruz, trente-neuf ans, médecin, conseiller général depuis 1973, de nouveau candidat, a, en mars 1977, conquis la mairie de Dole, exploitant notamment les divisions de la majorité. A son avis, si la situation à gauche avait normalement évolué, la *victoire n'aurait fait* aucun doute. Nouveau candidat du P.C., M. Maurice Faivre-Picon, ouvrier, maire de Damparis depuis 1971, conseiller général d'un des cantons de Dole depuis 1976, entend surtout dénoncer la politique du pouvoir. A l'extrême gauche, on relève les candidatures de MM. Noël Tritz (Front autogestionnaire) et Jean-Charles Ratte (O.C.T.).

Du côté de la majorité, M. Gilbert Barbier, trente-huit ans, chirurgien, conseiller municipal de Dole, proclame n'appartenir à aucun parti tout en étant soutenu par les formations non gaullistes. Son principal atout semble être son comité de soutien, dont font partie, outre le député sortant, les deux sénateurs du Jura, MM. Jeanbrun (Gauche démocratique) et Gravier (Union centriste), également président du conseil général.

Beaucoup plus isolé, sur ce plan, apparaît M. René de Menthon, vingt-neuf ans, qui présente la particularité d'être chargé de mission à la présidence de la République et de ne pouvoir compter que sur le soutien... du R.P.R. Situation qu'il résume ainsi : « *Je suis chiraquien à court terme et giscardien à long terme* ». — P. Fr.



L'autre pluralisme

par MAURICE DUVERGER

En apportant ses suffrages à deux gaullistes de gauche et à deux candidats du P.S.U., le parti communiste reprend une vieille tactique. Le scrutin majoritaire n'a rien à y voir, puisqu'elle a été pratiquée sous la IVe République aussi, où régnait la proportionnelle. Les députés progressistes d'autrefois ont été élus comme le seraient Claude Bourdet, le général Binoche et leurs homologues si l'opération réussissait. *Peu importe que ces derniers* n'aient point de liens organiques avec le P.C.F., ni qu'ils ne paraissent point avoir sollicité ses faveurs.

Cette tactique traditionnelle prend aujourd'hui une signification nouvelle. Quand le P.C.F. faisait élire des candidats progressistes, il cherchait à étendre sa clientèle, mais plus encore à ouvrir une porte dans le ghetto où il se trouvait alors enfermé. Par son rayonnement personnel, par son autorité propre, Pierre Cot prenait figure de médiateur et de précurseur. Ses amis et lui tissaient un premier lien, fragile et ténu, lançaient une première passerelle, étroite et branlante, pour préparer cette union de la gauche qu'ils n'avaient jamais cessé d'espérer, même aux jours où elle semblait tout à fait inaccessible.

Les nouveaux compagnons de route sont promus à un rôle exactement contraire. Ils servent toujours à élargir l'influence communiste au-delà de ses limites propres. Mais ils servent surtout à disloquer un peu plus l'alliance interrompue le 23 septembre 1977. *Ils tournent ainsi le dos à leurs* prédécesseurs. En donnant pour objectif à cette entreprise *« l'union du peuple de France pour le changement »*, qu'il qualifie aussi de *« large rassemblement des forces de changement »*, le bureau politique du P.C.F. s'engage dans une voie fort différente du programme commun, auquel sa déclaration du 27 janvier ne fait d'ailleurs aucune allusion. On revient au Front national de la Libération, énorme patchwork unanimiste, où des académiciens, des généraux, des ecclésiastiques, côtoyaient des révolutionnaires et des gauchistes avant la lettre.

A court terme, cela pourrait arranger les socialistes, finalement. Ils risquent de perdre quatre sièges. Mais ils peuvent désormais fermer la bouche à M. Georges Marchais, s'il pose des conditions à un *désistement* mutuel. Comment formuler des *exigences particulières* envers un allié qui s'en tient au contrat *signé en 1972, alors qu'on ne les a* point imposées à des gens qui n'ont jamais approuvé ce texte, et qu'on leur a présenté les voix communistes, dès le premier tour, sur un plateau d'argent ? Comment parler d'un « bon » programme commun, quand on l'englobe désormais dans une énorme et vague nébuleuse où tout est bon à condition de n'être pas socialiste ?

A long terme, l'*« union du peuple de France »*, le *« large rassemblement des forces de changement »*, posent un problème redoutable. Le même que le Front national, voici trente-quatre ans. Le problème de la conception communiste du pluralisme. Le mot demeure très ambigu dans le langage du parti. On le prend tantôt dans le sens occidental, tantôt dans le sens des démocraties populaires, où plusieurs partis figurent au Parlement (Bulgarie, Allemagne de l'Est, Tchécoslovaquie, Pologne). Les responsables du P.C.F. n'ont jamais clairement *distingué ces deux formes de pluralisme*. Ils ont longtemps cité la *seconde comme* un exemple à imiter. Ils ne le font plus depuis *quelques années*.

Voici que *l'Humanité* revient à cette confusion regrettable en présentant sous le titre de « Pluralisme », en gros caractères, le communiqué du bureau politique annonçant les retraits au profit des gaullistes de gauche et du P.S.U. Qualifier ainsi une tentative pour introduire à l'Assemblée nationale des députés non communistes dont le parti communiste aurait assuré l'élection, c'est appliquer fidèlement les directives de la revue théorique *Kommunist*, publiée en Union soviétique, où on lisait, en 1969, ces phrases dépourvues d'humour malgré l'apparence : *« Après la révolution socialiste, l'édification du socialisme peut avoir lieu avec un ou plusieurs partis politiques. C'est ce que nous apprend la théorie du communisme scientifique et la longue expérience sur laquelle elle s'appuie »* (1).

Dans la France de 1978, le succès du parti socialiste demeure plus que jamais la condition fondamentale d'une victoire électorale de l'opposition actuelle et du maintien des institutions démocratiques si elle exerce le pouvoir.

(1) *Kommunist*, 1969, n° 14, p. 15, *cité par P. Medvedev ; De la démocratie socialiste*, p. 140.

RENOUVELLEMENT DES CONSEILLERS NATIONAUX A MONACO

(De notre correspondant.)

Nice. — Les Monégasques sont allés aux urnes le 15 janvier, pour élire dix-huit conseillers nationaux pour cinq ans.

Trois listes étaient en présence : l'Union nationale et démocratique, *qui présentait une liste* entière de dix-huit candidats ; le parti socialiste monégasque (deux candidats) et le Mouvement d'union démocratique (deux candidats).

Un candidat indépendant briguait également les suffrages des électeurs.

C'est la liste d'Union nationale et démocratique qui a été élue *(moyenne des voix obtenues :* 1 480) ; le parti socialiste monégasque a obtenu 1 058 voix, le Mouvement d'union démocratique 1 013 voix. Le candidat indépendant, 734 voix. Il y avait 3 647 inscrits. Il y a eu 3 719 votants et *2 590* suffrages exprimés.

Le parti socialiste monégasque, *qui conteste les résultats du scrutin* et demande leur annulation, a saisi le tribunal de première instance de Monaco.

« CASSURE » ENTRE LE P.S. ET LE P.C. A L'OCCASION DU VOTE DU BUDGET DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

(De notre correspond. régional.)

Toulouse. — Le conseil régional de Midi-Pyrénées a voté son budget pour 1978, fixé à 69 millions *de francs, soit une* augmentation de 21,5 % par rapport à celui de l'an dernier. *Les conseillers* communistes ont refusé ce budget en s'abstenant de voter. Ils ont précisé que *« à dix semaines des élections législatives, ils ne sauraient accepter un budget qui, s'installant dans la situation présente, tourne le dos aux possibilités que peut apporter demain un changement politique qui permettrait de donner aux régions des moyens de décision et d'action qui leur manquent aujourd'hui »*.

M. Alain Savary, président du conseil régional, a déclaré que la pression fiscale était modérée : *« Nous n'avons pas voulu suivre les conseils de ceux qui, invoquant l'évidente responsabilité gouvernementale, recommandent de ne jamais voter une augmentation d'impôt régionale. Une telle attitude aurait laissé Midi-Pyrénées accroître son retard économique et social sans utiliser les maigres compétences dévolues à notre assemblée pour intervenir dans des domaines spécifiquement régionaux. »*

C'est la première fois que socialistes et communistes sont aussi profondément divisés au sein du conseil régional, où, ensemble, ils sont largement majoritaires.

L. P.

TROIS CENT QUARANTE-NEUF INSCRIPTIONS ANNULÉES A AUXERRE

A Auxerre (Yonne), ville dont le maire est M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, le tribunal d'instance, statuant sur recours d'un conseiller régional, M. Michel Bonhenry (P.S.), auquel s'était associé un autre électeur, membre du parti communiste, a prononcé, mardi 31 janvier, la radiation des listes électorales, pour *irrégularités* d'inscription, de trois cent quarante-neuf Français résidant à l'étranger, au Mexique pour la plupart d'entre eux.

Les attendus du jugement précisent que les Français de l'étranger en cause avaient tous été domiciliés à la mairie d'Auxerre *et inscrits dans les deuxième et* huitième bureaux de vote, alors qu'un arrêté préfectoral antérieur prévoyait leur inscription dans le premier bureau.

M. Chirac souscrit à un propos de M. Marchais sur M. Mitterrand

De notre envoyé spécial

Marseille. — Après avoir visité, lundi 30 janvier, les départements de l'Ardèche et de la Drôme, M. Jacques Chirac a parcouru, mardi, les Bouches-du-Rhône. Dans ce département où le R.P.R. ne détient qu'une seule circonscription (première) alors que les dix autres sont occupées par des députés socialistes ou communistes, le gaullisme est un peu en terre de mission. Cela peut expliquer *les foules assez* nombreuses qui partout ont accueilli M. Chirac et les *ovations* chaleureuses qu'il a reçues, notamment à Montélimar, à Valence, à Aix-en-Provence et surtout à Marseille, où il s'est adressé dans la soirée de mardi à plus de six mille auditeurs dans le gymnase Vallier. Le président du R.P.R. a annoncé que son mouvement *présenterait des candidats dans* toutes les circonscriptions des Bouches-du-Rhône sauf dans la sixième où il soutiendra le représentant du CNIP, M. Goudareau. Dans la troisième circonscription, face à M. Gaston Defferre, maire de la ville (P.S.), le R.P.R. présentera M. Marcel *Pujol*, actuel député de la première circonscription, où il avait *été élu en 1973 comme suppléant* de M. Joseph Comiti. M. Jacques Chirac a évoqué les projets économiques du R.P.R. en soulignant *« la nécessité d'une véritable politique contractuelle avec les organismes socio-professionnels, d'une véritable planification démocratique et non bureaucratique et d'une relance économique fondée sur les investissements »*.

Le président du R.P.R. a vivement attaqué le parti socialiste, s'en prenant tout autant à M. Mitterrand et — Marseille *oblige* — qu'à M. *Gaston* Defferre. Sans vouloir évoquer directement les propos du premier secrétaire du P.S. tenus à Dijon, le maire de Paris a toutefois déclaré : *« M. Mitterrand a compris que l'alliance du parti socialiste avec le parti communiste lui permettait d'être le candidat unique de la gauche aux élections présidentielles, après avoir donné aux communistes un certain nombre de gages précis. Mais M. Mitterrand ne s'est pas battu aussi longtemps pour se contenter d'un second rôle, d'un rôle d'illusion, et pour renoncer à exercer le premier rôle. »* Critiquant les propositions du parti socialiste, M. Chirac s'est écrié : *« Franchement M. Mitterrand, il est honteux et scandaleux de traiter un problème aussi vital que la défense et l'indépendance de la France avec une telle irresponsabilité et une telle légèreté. »* Puis il a précisé : *« Ces propos sont de socialiste »*, qu'il a qualifié de *M. Georges Marchais, mais j'y souscris, et sans réserves. »*

Enumérant les *« catégories diverses qui composent le parti socialiste »*, l'ancien premier mi- *« ramassis de mécontents »*, l'ancien premier ministre a cité *« les carriéristes du socialisme dont le maire de Marseille est le symbole même »*.

Le président du R.P.R. n'a évoqué les problèmes de la majorité que pour dire que son mouvement appliquera le pacte électoral *« sans aucune espèce de réserve »*.

ANDRÉ PASSERON.

L'U.G.P. SOUHAITE DEVENIR LA « QUATRIÈME COMPOSANTE » DE LA GAUCHE

M. Dominique Gallet, secrétaire *général de l'Union des gaullistes* de progrès (gaullistes d'opposition), s'est à nouveau félicité, mardi 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, du soutien qu'a décidé d'accorder a sa formation le parti communiste en retirant à son profit ses propres candidats dans le Val-d'Oise *(1re circ.)* et les Alpes-Maritimes (2e circ.) (*le Monde* du 27 janvier). *« Cette décision permettra de mettre en échec deux farouches adversaires du gaullisme, Jacques Médecin et Michel Poniatowski, car elle prélude à un rassemblement non seulement des électeurs habituels des partis de gauche, mais de tous ceux qui sont restés attachés aux grands principes nationaux énoncés par le général de Gaulle »*, a-t-il notamment déclaré.

Après avoir réaffirmé le désir de l'U.G.P. de s'associer au programme commun de la gauche et reproché aux socialistes de s'y être opposés en mai 1977, M. Dominique Gallet a ajouté :

« Comme à l'occasion des dernières élections municipales, partout où ils se présenteront, les candidats gaullistes de progrès mèneront leur combat en toute indépendance pour que la gauche s'ouvre à nos aspirations et qu'elle s'enrichisse d'une quatrième composante. »

L'U.G.P. publiera prochainement une nouvelle liste de candidats. Elle souhaite, en outre, que ses contacts avec la Fédération des républicains de progrès aboutissent à l'élaboration d'une *« plate-forme commune »*.

« O. K. ! » S'OUVRE A LA POLITIQUE

Titre choc, photo avantageuse : *« Il aime le cinéma, les jolies filles, la pop' music. » Qui ? Johnny ? Cloclo ?* Ne cherchez pas. Ce n'est pas le portrait d'une idole que trace ainsi le magazine « O. K. ! », un hebdomadaire du groupe Filipacchi consacré aux vedettes, mais celui de jeunes dirigeants politiques qui ont accepté de participer à la « table ronde » dont le compte rendu figure dans son numéro du 30 janvier.

A dire vrai, l'intérêt de cette confrontation résidait moins dans les déclarations des participants, Mlle Sylviane Ainardi pour les jeunes communistes, MM. Hugues Dewavrin, jeune giscardien, Gérard Kuster pour le R.P.R. et Jean-Marie Le Guen pour les jeunes socialistes, que dans cette ouverture — inédite — d'« O. K. ! » à la politique.

Il n'est en réalité pas très étonnant de voir ces jeunes disputer la vedette du numéro à Sacha Distel et à William Scheller. Avec deux cent quatre-vingt mille exemplaires vendus chaque semaine, « O. K. ! » touche plus d'un million d'adolescentes, lectrices aujourd'hui, électrices demain.

B. L. G.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Giscardiens »

de B. Lecomte et C. Sauvage

Les canons du genre sont maintenant bien définis : Pierre Viansson-Ponté, avec *les Gaullistes* (1960), et Thierry Pfister, avec *les Socialistes* (1977), les ont établis et illustrés. Voici maintenant *les Giscardiens*.

Ce livre de Bernard Lecomte et Christian Sauvage respecte la formule : un parti, son chef, son *fonctionnement*, ses *hommes*. Un historique, une biographie du « patron », des citations, un voyage à l'intérieur de l'appareil et... cent quarante-deux portraits.

Ces derniers constituent l'essentiel. Ils sont présentés, agrémentés de la symoblique maintenant classique, à quelques variantes près : une petite oreille pour les proches du président, des épées entre-*croisées pour ses « mousquetaires »*, une couronne de laurier pour les énarques, une clef à molette pour les syndicalistes, etc.

Ainsi Roger Chinaud, président du groupe parlementaire giscardien de l'Assemblée nationale : les épées, l'oreille, la cocarde (député) et les galons (membre du bureau politique du P.R.) ; ou Claude Pierre-Brossolette, ancien secrétaire général de la présidence de la République : les épées, l'oreille, le *maroquin* (les cabinets ministériels), les lauriers et... le panneau routier « virage à droite » (parce qu'il vient de la S.F.I.O.). Cent quarante-deux notices, parmi lesquelles celles de dix-neuf femmes et aussi celles de giscardiens peu connus mais importants, comme M. Michel Pinton, par exemple, *« l'homme des sondages »*, celui qui mit en *garde — sans succès —* l'état-major du parti lors de la bataille de Paris, *et qui conseille le chef* de l'Etat en matière d'opinion publique. Ou M. Jacques Hintzy, l'homme *« à idées »*, l'inventeur des formules de la campagne de 1974 : *« Un vrai président »*, *« Le président de tous les Français »*.

Des informations, des « choses vues », d'autres bien vues. Mais *surtout* beaucoup de bienveillance et d'amabilités. Trop. Peu de ré-*serves, point de traits qui risquent* de fâcher. Ils sont presque tous beaux et presque tous gentils, les *« hommes du président »*. Cela donne un livre un peu « maison » et dont le P.R. ne devrait pas avoir à se plaindre.

Il est vrai que l'un des auteurs, Bernard Lecomte, aujourd'hui *journaliste* à *la Croix*, est un ancien permanent du parti : il fut, durant deux années, délégué national des Républicains indépendants. — N.-J. B

★ *Les Giscardiens*, par Bernard Lecomte et Christian Sauvage, Albin Michel, 216 pages, 29 francs.

RAPATRIÉS

LES ASSOCIATIONS SOUHAITENT « UNE REFONTE PROFONDE » DE LA LOI D'INDEMNISATION

Commentant la mise en place par M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, d'un groupe de travail *chargé d'élaborer* les mesures d'application de la loi d'indemnisation, l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (ANFANOMA) estime, au nom de l'ensemble des associations, qu'*« une nouvelle concertation prolongée ne pourrait en rien améliorer la loi »* tant qu'elle ne sera pas *« le point de départ d'une refonte profonde »* du texte adopté par le Parlement.

Une délégation du mouvement du RECOURS a été reçue, mardi 31 janvier, par M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., auquel elle a fait part de l'incertitude des rapatriés *« quant à la véritable capacité qu'aura le R.P.R., si la majorité actuelle est reconduite en mars prochain, d'obtenir l'amélioration de la loi d'indemnisation »*.

Page 4

Le Monde

société

ARRÊTÉ A VALENCE

Yves Maupetit s'apprêtait à passer en Espagne

Recherché activement par quatorze mille policiers dans toute la région parisienne, Yves Maupetit, soupçonné d'être l'auteur ou le complice de trois meurtres commis depuis le début de l'année dans l'Yonne et le Val-de-Marne, a été arrêté, mardi 31 janvier dans la soirée, dans un bar de la banlieue nord de Valence, dans la Drôme. L'arrestation, qui s'est déroulée sans incident, a été opérée par des inspecteurs de la sûreté urbaine et de l'antenne de police judiciaire de Valence. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a demandé au directeur général de la police nationale et au préfet de la Drôme de transmettre ses félicitations aux policiers de Valence. Conduit aussitôt à l'hôtel de police de Lyon, Maupetit devait subir, ce mercredi matin, un premier interrogatoire.

Yves Maupetit avait donc réussi à mettre 600 kilomètres entre lui et les enquêteurs qui le recherchaient. Il a pu accomplir ce parcours dans un temps relativement bref. Il est, en effet, établi qu'il était encore en Seine-et-Marne, près de Claye-Souilly, dans la matinée du samedi 28 janvier. Il a pu déjouer les barrages implantés sur toutes les routes et parvenir sans encombre — grâce, certainement, à sa connaissance de la région et à quelques complicités — aux confins de la Seine-et-Marne, où le quadrillage policier commençait à se distendre. Il est même possible qu'avant Valence Maupetit ait fait étape à Nice.

Il semble que le fugitif ait eu l'intention de gagner l'Espagne. Il disposait à cet effet de faux papiers d'identité établis au nom de Guillaud, et il avait rendez-vous à Valence avec des « passeurs » possibles. Il paraît certain que, sans l'indiscrétion d'un « informateur » de la police, il était en bonne voie de réussir dans son entreprise.

Selon certaines confidences, les enquêteurs connaissaient depuis le début de l'affaire l'existence du « contact » de Valence et ils avaient, par ce biais, cherché à tendre un piège au fuyard.

L'arrestation d'Yves Maupetit ne met pas un terme aux opérations de grande envergure menées par la police et la gendarmerie depuis une dizaine de jours, principalement dans la région parisienne. Au ministère de l'intérieur, on laissait entendre, ce mercredi 1er février, que le dispositif initial demeurait en place afin d'entraver, dans la mesure du possible, les menées des ravisseurs du baron Edouard-Jean Empain.

La Mafia à l'origine du rapt du baron Empain

Neuf jours après la disparition de l'industriel, l'absence d'informations tant de la part du ministère de l'intérieur que de celle de la famille ne permet plus de rien connaître sur l'état d'avancement des investigations policières ni sur le stade des négociations entreprises en vue de la libération de l'otage. On a appris toutefois que le commissaire Charles Pellegrini, chef de l'office central de répression du banditisme à la direction de la police judiciaire, est parti pour Rome, où il doit avoir des entretiens avec ses homologues italiens. Les policiers français ont, semble-t-il, quelques raisons de penser que les « cerveaux » de l'enlèvement du baron Empain pourraient appartenir ou être liés à la Mafia.

Cette organisation criminelle est jugée responsable des enlèvements les plus fructueux des dernières années et du « recyclage » des énormes capitaux accumulés dans divers investissements avouables, et pas seulement en Italie.

Les polices de trois pays coopèrent donc désormais à l'enquête. Celle de la Belgique apporte déjà, en effet, un concours actif aux recherches. D'autre part, dans un appel téléphonique à M. Valéry Giscard d'Estaing, lundi 30 janvier, le chancelier allemand Helmut Schmidt a indiqué que la République fédérale d'Allemagne « agirait en étroite collaboration avec la France, si cela s'avérait nécessaire, dans la recherche des auteurs de l'enlèvement ». — J.-Sn.

Une arrestation banale

De notre correspondant

Valence. — Depuis quelques jours, la police de Valence, agissant sur renseignements, avait appris que Yves Maupetit chercherait à joindre une de ses relations dans les nouveaux quartiers de Valence-le-Haut ; par elle, il pensait pouvoir obtenir une filière pour passer en Espagne. Patiemment, les inspecteurs valentinois surveillaient donc cet homme. Mardi soir 31 janvier, ils ont été récompensés.

Yves Maupetit, descendant d'un train en gare de Valence, avait pris un taxi et s'était fait conduire auprès de la personne qui devait pouvoir le faire passer à l'étranger sans difficulté. Il s'était déjà procuré de faux papiers d'identité, mais il lui fallait trouver une filière clandestine, son signalement étant diffusé à tous les postes-frontières.

Vers 20 heures, les services de police localisaient Yves Maupetit au *bar le Méditerranée, dans la ZUP* ZUP de Fontbarlette.

Le commissaire principal Eiler, responsable de la sûreté urbaine de Valence, devait faire, mardi, en fin de soirée, le récit de l'arrestation d'Yves Maupetit, précisant notamment :

« *Depuis quinze jours,* a-t-il dit, *nous savions que Maupetit était susceptible d'avoir un contact à Valence pour passer en Espagne. Ce « contact », qui a nécessité une surveillance constante, devait servir à Maupetit mardi. A 19 h. 15, nous avons eu le renseignement et nous avons monté l'opération autour du bar Le Méditerranée, dans la ZUP de Fontbarlette.*

» *Après nous être assurés que c'était bien lui, une première équipe de quatre inspecteurs est entrée dans le bar en reconnaissance. Maupetit, bien vêtu, rasé de frais, s'était coupé la moustache et les cheveux. Il était assis à une table dans un coin du café, apparemment sans méfiance. Un attache-case était posé à ses pieds.*

» *A 20 h. 15, avec l'inspecteur divisionnaire, M. Charpentier, qui dirige l'antenne de Valence du S.R.P.J. de Lyon, nous avons décidé d'intervenir, sans prendre de risques, en raison de la présence d'une dizaine de consommateurs.*

» *Deux inspecteurs de la P.J. et deux de la sûreté, dont une femme, Mme Geneviève Rostain, se sont installés près du gangster. Il n'a pas eu le temps de dire « Ouf ! » et les quatre policiers étaient sur lui.* »

Yves Maupetit qui ne portait pas d'arme sur lui mais possédait dans un attaché-case un fusil de chasse à canon et à crosse sciés, ainsi que de nombreuses cartouches et un ensemble d'articles de presse le concernant, se laissa arrêter sans opposer de résistance. Le malfaiteur, qui n'avait sur lui qu'une somme d'environ 500 francs, ne fit aucune difficulté pour décliner son identité. Par contre, transféré au commissariat de police de Valence, Yves Maupetit, après un court interrogatoire, refusait de répondre à toutes les questions, autres que celles portant justement sur son identité. Après s'être allongé sur les banquettes du commissariat de police, il s'y endormit avant d'être transféré à Lyon, mercredi 1er février à 1 heure du matin.

● *Une semaine après le cambriolage de son cabinet*, qui a eu lieu dans la nuit du 22 au 23 janvier, Me Tissier, avocat à Toulon, n'a pas découvert pour quelles raisons on était entré chez lui et ce qu'on avait volé.

Selon les enquêteurs, ce cambriolage pourrait être lié à l'affaire von Opel (*le Monde* du 6 juillet 1977) : Me Tissier est le défenseur de MM. David Fletcher et Antony Duggan, deux ressortissants britanniques (*le Monde* du 10 décembre 1977) qui affirment avoir été sollicités alors qu'ils étaient détenus à la prison de Draguignan (Var) pour faire évader, après leur sortie — le 17 août 1977, — Mlle Marie-Christine von Opel et ses amis, eux aussi détenus à Draguignan.

● *Nomination d'un magistrat.* — Par décret publié au *Journal officiel* du 29 janvier, M. Guy Dussert, procureur de la République à Créteil, est nommé avocat général à la Cour de cassation.

« M. de Harlay disait à Louis XIV... »

Sa maison, à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), a dû être belle, à la fin du siècle dernier. Aujourd'hui, elle semble à l'abandon, avec sa façade aux portes-fenêtres closes, les volets comme scellés par la rouille. D'après le chauffeur de taxi, « qu'« il » soit là ou pas, c'est toujours ainsi ». « Il », *c'est l'unique occupant des lieux ; d'un pas hésitant, il avance dans le jardin, répétant* « Qu'est-ce que c'est ? » *d'un ton qui interdit de pousser la grille entrouverte.*

Cet homme à la soixantaine triste, pas très grand, mince dans son vêtement gris, porte en guise de chapeau une toque noire qui accentue son allure de personnage balzacien, à peine sorti d'une arrière-boutique poussiéreuse.

Ce même homme, M. Alain Boniface, exerçant sa charge, présidait, vendredi dernier, une audience correctionnelle du tribunal de Pontoise. Forçant l'étonnement du substitut qui venait de requérir « une peine de principe assortie du sursis », *il a condamné à un an d'emprisonnement ferme une femme de vingt et un ans, qui, le 12 mars 1977, après avoir accouché seule, avait tenté d'abandonner son enfant* (le Monde *du 1er février). Retrouvé deux heures plus tard, le nouveau-né avait été confié à la famille de sa jeune mère, qui l'avait alors pris en charge. Le juge des enfants envisageait de lui en restituer la garde. La jeune femme a été arrêtée à l'audience et incarcérée immédiatement à Versailles.*

Les lys

Chez lui, sans agressivité, mais avec une certaine gêne, le juge, en annonçant qu'il n'a « jamais accordé aucune interview à aucun journal », *ouvre à demi sa porte, et, sans manteau, malgré la neige qui commence de tomber, se met à arpenter le jardin, demandant les raisons de cette visite. Il est malade, seul depuis un deuil récent, tremblant de froid. Oui, il se rappelle l'affaire de vendredi. Son explication ? Il l'exprime au rythme de son pas, lentement, comme une pensée universelle, lumineuse, irrécusable :* « Voyez-vous, mademoiselle, je vais vous confier ce que M. de Harlay — *premier président du parlement de Paris en 1689,* — disait à Louis XIV : « Un juge ne donne son opinion » qu'une fois : lorsqu'il est assis » sur les fleurs de lys. » *Ainsi étaient, à l'époque, ornés les fauteuils des magistrats.*

JOSIANE SAVIGNEAU.

LA PEUR ET SON MIROIR

(Suite de la première page.)

A qui fera-t-on croire que dans les années ou les siècles passés on n'arrachait pas les bourses ? Sinon, pourquoi existe-t-il un vieux mot comme « tire-laine » ? A qui fera-t-on croire que les tortionnaires de vieillards n'existaient pas autrefois ? Sinon, pourquoi existe-t-il le vieux mot de « chauffeur » ? A qui fera-t-on croire qu'il n'existait pas, dans les époques révolues, des filles forcées, des convois d'argent attaqués et, si banalement, des particuliers assassinés jusque dans leur domicile parce que, à tort ou à raison, on leur supposait de la fortune ?

Qui savait ces méfaits ? Aujourd'hui, chacun sait tout, et, d'une certaine manière, chacun sait trop parce que l'explication fait toujours défaut pour accompagner des événements qui, présentés de manière brute, sont autant d'appels à la frayeur. La presse n'est pas ici en cause, mais l'usage qu'on en fait, dans une optique qui n'a que peu à voir avec l'information.

Les murailles du château

Il y a la violence et il y a ce qu'on en dit. Il y a les malheurs du temps et il y a le profit qu'on veut en tirer. La violence, notre miroir... L'existence de la violence n'est pas d'hier, l'usage que l'on peut tenter d'en tirer pas davantage. La crainte des pillards rameutait les paysans vers le château-fort. La crainte des violents peut aujourd'hui rameuter les citoyens vers d'autres châteaux-forts. Mais les paroles protègent moins que ne garantissaient les hautes murailles.

La violence et ceux qui la dénoncent ont le même grand véhicule : l'information. Grâce à elle la peur est deux fois amplifiée, la peur, ce vieux truc, éprouvé, du conservatisme, la peur, qui fait rejeter chez tous ceux qui en avaient timidement l'idée, la volonté du changement, du nouveau, donc de l'inconnu.

La violence n'est plus alors seulement un fait détestable. Elle est aussi une politique. Celle du pire. Celle des apparences. Est-ce le rôle des gouvernants d'y céder ?

Commenter, en soi, la violence n'est-ce pas déjà se laisser prendre au piège du curieux accouplement de la délinquance et de la politique ?

Car s'il ne s'agit de parler de la violence que pour la déplorer solennellement, on ne voit pas bien à quoi cela rime, sauf à l'entretenir.

Qu'elle pèse sur les plus faibles ? Certainement. En dépit de l'écran que constitue l'enlèvement du baron Empain. Car, bien souvent, les victimes et les auteurs de violence se recrutent dans les mêmes eaux. Les détenus de demain sont, socialement, les cousins de la plupart des victimes d'aujourd'hui.

Des remèdes, il y en a. Ils ne ressortissent pas au domaine du miracle, aux vertigineuses visions prospectives, mais à des décisions simples qui s'appellent la multiplication des patrouilles de police, de préférence pacifiques, comme le furent autrefois, les « hirondelles » à bicyclette, ou encore des rues ou des parkings mieux éclairés. Chacun sait que l'ombre...

C'est une dialectique difficile que celle du bon usage de la répression. Si on ne réprime pas assez, il peut arriver que le crime d'étendre. Encore que l'exécution de Buffet et celle de Bontems, les mutins de Clairvaux, en 1972, *n'aient en rien empêché la prise* d'otages de samedi dernier, à Clairvaux précisément. Encore que l'évolution de la criminalité ne soit pas seulement liée au degré de la répression, mais plus probablement à l'extension de l'éducation, du bien-être et donc du nombre des hommes civilisés. Curieux vingtième siècle qui aurait dû faire reculer la violence classique grâce au progrès moral et en a suscité une autre, née des évolutions techniques : violence des trop grandes villes, des banlieues abandonnées, des rythmes industriels.

Si l'on réprime trop, c'est Clairvaux qui risque de se multiplier. La réduction des libérations conditionnelles et des permissions de sortir, la suppression, ou peu s'en faut, des commutations de peine, n'amèneront pas ce que l'on croit. Clairvaux l'a montré, M. Hubert Bonaldi, directeur de la Santé, l'a reconnu : un monde sans espérance ne peut susciter *que des gestes désespérés, donc* meurtriers. Est-ce ce que l'on veut ? Un remède qui se retourne contre le malade ?

Il existe dans les prisons, ce remède vieilli, mais à quoi on ne connaît nul substitut convenable, une race nouvelle de détenus. Ils ne sont pas la majorité : c'est vrai. Mais ils sont aussi ceux qui, *reconnaissant* les fautes commises, acceptant la sanction prononcée, veulent qu'elle soit subie équitablement. C'est aussi une donnée à considérer dans l'examen du monde pénitentiaire et qui va à l'encontre du travers actuel : le refus de comprendre et le prurit des sondages.

PHILIPPE BOUCHER.

Faits et jugements

Trois détenus se suicident dans leurs cellules.

Un détenu, âgé de vingt-quatre ans, M. Alain Hamel, s'est suicidé, mardi 31 janvier, en se pendant dans sa cellule de la maison d'arrêt de Mulhouse (Haut-Rhin) à l'aide d'un fil électrique qu'il avait attaché à un tuyau de chauffage.

Samedi 28 janvier, un autre jeune homme, âgé de vingt-quatre ans, toxicomane en traitement depuis le 14 janvier — date à laquelle il avait été arrêté en même temps que deux de ses amis, pour des cambriolages de pharmacie, — s'est, lui aussi, pendu dans sa cellule du centre hospitalier régional de Reims (Marne).

Une semaine auparavant, le vendredi 20 janvier, un détenu de la maison d'arrêt de Douai (Nord), M. Bernard Hallun, quarante ans, un agriculteur de la région, avait été retrouvé pendu à sa ceinture dans sa cellule.

Un an d'emprisonnement avec sursis pour le restaurateur meurtrier.

Le tribunal correctionnel de Dieppe a condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, mardi 31 janvier, le restaurateur de la Feuillie (Seine-Maritime), M. Michel Godard, qui avait tué, d'un coup de fusil, dans la nuit du 4 au 5 décembre 1976, un jeune garçon âgé de vingt ans, Jean-Jacques Pinot qui, armé d'un cric, avait brisé la porte d'entrée du bar (*le Monde* des 15 et 23 décembre 1976). M. Godard devra payer la somme de 50 000 francs à la famille de la victime.

Les magistrats de Dieppe qui avaient examiné l'affaire, le 17 janvier dernier (*le Monde* du 19 janvier), ont estimé que « *M. Godard n'était pas personnellement menacé par Jean-Jacques Pinot, son geste n'était ni justifié, ni excusable. Mais, en raison des circonstances exceptionnelles des faits et de son passé irréprochable, ils lui accordent de larges circonstances atténuantes* ». Le restaurateur a déclaré que la décision était sévère. « *Je ne suis pas d'accord avec ce jugement. L'affaire étant correctionnalisée, je ne m'attendais pas à un acquittement, mais je pensais que le jugement serait plus clément. Je dis que la justice n'est pas assez sévère avec les voyous qui sévissent le samedi soir* », a-t-il ajouté.

De son côté, le responsable local de la Ligue des droits de l'homme a protesté contre la déclaration du maire de la Feuillie, M. Jacques Patin, qui, au terme de l'audience, avait déclaré : « *Si on le remet en prison, j'ai deux cent quarante maires qui sont là dans l'heure qui suivra...* ». « *Cette déclaration fracassante,* précise le communiqué, *ne peut être qu'une nouvelle tentative de pression sur la magistrature à laquelle ledit maire paraît souhaiter vouloir substituer les us et coutumes du western.* » — (Corresp.)

Les « buts » d'une adversaire de la pilule.

Adversaire acharnée de la pilule contraceptive, Mme Germaine Klotz-Demolombe était poursuivie pour refus de vente. Unique pharmacienne de Marnay (Haute-Saône). Mme Klotz-Demolombe résiste depuis plusieurs années aux sollicitations de la plupart des femmes qui se présentent à son officine pour acheter la pilule, fussent-elles munies d'une ordonnance médicale.

Une manifestation récente de femmes, marquée par l'intervention de la gendarmerie, a été suivie d'une plainte des clientes insatisfaites. L'affaire fut jugée le 13 octobre 1977 par le tribunal de Vesoul, qui condamna Mme Klotz-Demolombe à 400 francs d'amende. C'est sur appel du parquet que la pharmacienne s'est retrouvée devant la cour d'appel de Besançon qui, dans les attendus de son arrêt, précise que l'ordonnance de 1945 punissant le refus de vente ne faisant pas état des dispositions particulières se rapportant à la pilule, elle était, en l'occurrence, soumise aux règles générales régissant le commerce. « *En raison des buts qu'elle poursuit* », la cour a toutefois accordé « *de larges circonstances atténuantes* », à la pharmacienne de Marnay en la condamnant à 500 francs d'amende. — (Corresp.)

هكذا من الأصل

Adoption et abandon

II. — BONNES MÈRES, MAUVAISES MÈRES, PAUVRES MÈRES...

par CHRISTIAN COLOMBANI

Le fait qu'il y ait de moins en moins d'enfants adoptables et de plus en plus de candidats à l'adoption a modifié l'acte d'adopter (« le Monde » du 1er février). Les effets du nouvel article 350 du code civil, qui permet après un an de « désintérêt manifeste » aux enfants recueillis temporaires de devenir pupilles et adoptables, se font sentir surtout dans les milieux défavorisés.

L'article 350 du code civil prévoit qu'« *un enfant dont les parents se sont manifestement désintéressés depuis plus d'un an peut être déclaré abandonné par le tribunal de grande instance* » : les assouplissements apportés à cette disposition par une modification des textes en 1976 ont été l'occasion d'un débat entre ceux qui n'admettent pas que les parents des enfants abandonnés de fait conservent des droits, et ceux qui ne comprennent pas que des enfants soient arrachés à leurs mères parce qu'elles n'ont pas les moyens de les élever. Deux tendances se dessinent, celle des champions de la filiation naturelle, celle des partisans de la filiation adoptive. De part et d'autre, c'est évidemment l'intérêt de l'enfant qu'on défend.

« *Il n'est pas normal que des enfants qui pourraient être adoptés restent dans le service pour la seule raison que les mères se manifestent de temps en temps*, explique M. Raymond de Sablet, chargé du bureau de la tutelle à Paris. *La vraie mère, c'est celle qui élève l'enfant.* » Persuadés qu'une adoption est toujours une chance à saisir, certains services départementaux multiplient les difficultés pour décourager les mères naturelles et recherchent même le « *désintérêt manifeste* » indispensable pour engager une requête auprès du juge. « *Lorsque nous voyons que c'est une bonne mère, nous plaçons l'enfant chez une nourrice voisine de l'endroit où elle habite, mais si, au contraire, par une enquête discrète, nous savons que le climat familial est mauvais pour l'enfant, nous l'envoyons en province* », explique Mlle Sirventi, assistante sociale. Il existe des placements nourriciers à plus de 500 kilomètres du domicile des parents. Dans certaines D.D.A.S.S., il faut aller chercher à un guichet spécial l'autorisation de visite. Les règlements administratifs découragent la bonne volonté des mères, cautionnant leur mauvaise volonté.

« Il m'a dit bonjour madame ! »

« *Je ne pouvais aller voir mon fils que le premier dimanche de chaque mois ; il était placé à 80 kilomètres de chez moi*, raconte Joelle, une ancienne « pensionnaire » de l'Assistance publique, *et souvent, quand j'arrivais, on ne me donnait pas l'autorisation de le voir.* » La visite chez la nourrice entraîne, pour les parents, souvent modestes, des dépenses très lourdes. « *Quand ils viennent*, explique une nourrice d'Ecomoy (Sarthe), *ils apportent toujours des cadeaux ; ils emmènent l'enfant au restaurant, ils veulent lui faire plaisir...* » Les titres de transports accordés par l'administration ne suffisent pas à faire tomber cet obstacle financier et à contrarier les effets de l'éloignement et du temps. « *Quand je suis allée le voir, il m'a dit* : « Bonjour, madame. » *Il allait se cacher sous le lit.* » Une nourrice qui doit signaler au chef d'agence toutes les manifestations des parents reconnaît : « *La mère n'écrit jamais, il est vrai qu'elle ne sait pas écrire.* »

Le désintérêt s'installe d'autant mieux que, dans le milieux les plus défavorisés, la logique administrative et les rigueurs de la loi n'ont guère de sens. « *Les Algériens qui placent leurs enfants chez nous*, confie un inspecteur de D.D.A.S.S., *les placent au paradis, mais nous, nous appliquons le code civil, pas le Coran.* » Près de Pierrelaye (Val-d'Oise), une mère, douze ans après, n'a pas encore compris : « *J'étais sortie, j'avais laissé mon fils avec son grand-père ; ils sont venus, ils me l'ont enlevé. J'ai cherché à le retrouver, je n'ai pas pu, ils n'ont jamais voulu me le rendre.* » Mme R... a, depuis, retrouvé son fils, qu'elle n'a jamais abandonné ; il est dans une famille d'accueil à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or). Un dimanche, elle est allée le voir. Elle espère qu'il reviendra. « *Je l'aime, c'est mon enfant. Je pleure depuis qu'il est parti.* » Elle montre la photo prise le jour de la visite.

Les tribunaux, soucieux des liens du sang, s'opposent souvent à des procédés trop hâtifs. « *C'est que nous avons à connaître les deux parties*, explique le président Molines, du tribunal de Paris. *La DASS ne considère que l'enfant. Nous devons entendre aussi les parents naturels.* » Néanmoins, étant donnée la faveur morale dont bénéficient les adoptants, les décisions de justice ne sont pas toujours appliquées. A Carcassonne, Mme Solange Selles lutte depuis huit ans pour reprendre ses filles, confiées à des parents nourriciers. Trois jugements ont été prononcés en sa faveur. Jamais les enfants n'ont été retirés à leur famille d'accueil. Le 1er août, après un dernier jugement de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, Mme Solange Selles devait retrouver ses enfants. Les parents nourriciers sont partis, les enfants ont aujourd'hui disparu. « *Il est vrai que Solange Selles n'est que serveuse dans un bar* », fait remarquer Me Marion-Fondanèche, son défenseur (1).

Où est l'intérêt de l'enfant

« *Pour les milieux du quart-monde*, explique un responsable du mouvement A.T.D. (Aide à toute détresse), *les enfants sont la seule richesse ; c'est une société particulièrement touchée par l'article 350. Les jugements judiciaires d'abandon les frappent sans qu'ils aient les moyens de se défendre. Nous revendiquons le droit des enfants à être élevés par leur mère.* » On cite le cas d'une famille dans l'angoisse d'appeler un médecin pour son enfant malade, de peur qu'on le lui prenne. La politique de l'aide sociale favorise l'aide « *en milieu ouvert* » : des subventions permettent aux mères de surmonter les difficultés économiques. Au moment de la signature d'un procès verbal d'abandon, la préposée du bureau d'accueil est tenue de faire connaître les secours de l'Etat. Mais lèvent-ils le handicap d'un sous-prolétariat désarmé ? « *Il y a des femmes qui ne s'aperçoivent qu'elles sont enceintes qu'au septième mois* », déplore M. Pierre Verdier, inspecteur général de D.D.A.S.S. à Metz.

Faut-il alors maintenir ces enfants dans leur milieu ? Leur intérêt évident ne se trouve-t-il pas du côté de l'avenir riant d'une adoption ? On ne peut répondre à la question sans juger ni impliquer son éthique.

Les partisans de l'adoption comme solution de ce problème s'appuient sur des conceptions morales et sur le caractère particulier des abandons formels à la naissance, dont les causes, contrairement aux délaissements, ne sont pas toujours économiques il est vrai. Les estimations font d'ailleurs ressortir que ces abandons sont de moins en moins nombreux, même s'ils touchent toutes les catégories sociales. Mais les quelques cas d'abandon à la naissance par des mères issues de milieux favorisés — ici une enseignante, là l'épouse d'un riche industriel — plus exceptionnels, plus marquants, doivent-ils faire oublier la règle générale ? Peuvent-ils permettre, en tout cas, à ceux qui ne veulent pas considérer, en premier lieu, les causes socio-économiques des abandons, de les expliquer, les stigmatiser ou même les comprendre, comme la conséquence d'un acte individuel, pathologique, pervers ou libre ?

« *Une mère qui n'aime pas son enfant, on ne veut tout de même pas le lui laisser* », disent les uns. « *L'instinct maternel, cela n'existe pas toujours.* » Faisant comme si le fait d'abandonner en toute liberté, sans circonstances atténuantes, n'était pas un délit — la loi, d'ailleurs, dit expressément *le contraire* — les « pousse-à-l'adoption » s'indignent contre les pratiques qui tendent à contrarier les abandons, et militent pour la déculpabilisation des mères. « *Il faut voir*, explique un responsable de l'aide sociale, *comme les infirmières font la morale aux mères qui veulent abandonner. Pour qu'elles se manifestent, des assistantes sociales les font téléphoner de leur bureau... Ce ne sont plus des enfants de mère, mais des enfants d'assistante sociale. Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils aient une famille où ils seraient heureux ? Certains couples considèrent un enfant comme une gêne. A la veille des vacances, les foyers de l'A.S.E. se remplissent, comme les asiles de vieillards et les fourrières de la S.P.A.* »

Vraie et fausse maman

Cette politique « *anti-recueil* » ne fait souvent que retarder l'inévitable. « *Ces mères qu'on empêche d'abandonner à la naissance, elles délaissent leurs enfants par la suite*, explique M. de Sablet, *car on les a contraintes à les garder alors qu'elles n'en voulaient pas.* » Les œuvres, sur ce point, préparent mieux les jeunes accouchées : l'intérêt pour les adoptants y est plus vif. Il arrive qu'on parvienne à déculpabiliser les mères au point qu'elles parlent de l'abandon comme d'une bénédiction. « *Je sais qu'il est heureux là où il est...* » « *Je ne pouvais pas l'élever, c'est une vraie maman qui l'élève à présent.* » Cette bonne conscience, qui ne connaît plus de bornes, ne cache-t-elle pas une dure réalité ?

« *Je puis vous assurer que jamais un abandon ne se passe sans drame ; il y a dix-sept ans que je vois des mères abandonner*, dit une directrice de maison maternelle, *et c'est pour elles une marque de toute leur vie. L'abandon, c'est toujours le résultat d'une contrainte économique, psychologique ou morale.* » Les Algériennes, par exemple, viennent abandonner en France, car une mère célibataire n'est pas acceptée dans ce pays. « *Ce sont des femmes qui souffrent terriblement.* » « *Une mère nous a confié son enfant, parce qu'elle était lépreuse.* » Il y a quelques semaines, au bureau d'accueil de Saint-Vincent-de-Paul, à Paris, une femme est venue abandonner ses deux enfants de cinq et quatre ans. Elle est repartie, anonyme. Comment expliquer ce geste ?

Faut-il méconnaître les contraintes de l'abandon pour justifier l'adoption ? Faut-il oublier l'injustice sociale, s'interrogent les partisans du maintien des enfants dans leur milieu naturel ? Ne donnent-ils pas l'impression, pour des raisons politiques, d'oublier l'intérêt immédiat des enfants ?

Pour les enfants en garde, recueillis temporaires, pupilles, qui attendent dans les foyers ou auprès des familles d'accueil, pas toujours parfaites — il y a des « nourrices - dépannage » qui s'occupent de dix enfants — l'adoption est sans doute la meilleure chance. « *Les enfants psychotiques réputés* « inadaptables » *s'étiolent dans les services psychiatriques des hôpitaux ; ce sont des enfants intelligents, plus sensibles que les autres, et qui vivent avec des débiles dans un milieu qui les étouffe et aggrave leurs troubles* », dénonce une mère adoptive, « *on les laisse dans certains foyers où l'on fait du remplissage pour rentabiliser les installations* ». « *La nourrice chez qui mon fils était placé l'a remis à l'aide sociale à onze ans, elle ne pouvait plus s'en occuper. Jusque-là, elle l'avait élevé en le parquant dans son jardin. Ses camarades à l'école disaient qu'il était en cage ; il était atteint de troubles du caractère quand nous l'avons recueilli.* »

« Rien ne remplace une famille »

M. Pierre Verdier, inspecteur général de D.D.A.S.S., cite le cas d'un *enfant de l'aide sociale à l'enfance*, qui avait connu dix-sept placements en sept ans. « *Quand nous l'avons prise, notre fille a régressé, elle poussait des grognements* ». La médicalisation de certaines pouponnières — prise de température à heures régulières, séances-pot, uniforme (on attachait encore les enfants dans leur lit, il y a un an, dans un établissement parisien) — les ruptures affectives dues à la rotation des puéricultrices et au déplacement des nourrissons selon leur âge, sont cause de graves troubles du caractère. « *La vie de foyer est mauvaise, rien ne remplace une famille* », reconnaît Mme Lebail, directrice d'agence dans la Sarthe. La plupart des adoptés interrogés disent que leur plus sombre souvenir date de la période où ils se sont trouvés en collectivité. Pour tous ces enfants, l'adoption comblera les carences affectives dont ils ont souffert, elle favorisera une promotion sociale inespérée.

On comprend alors les raisons de ceux qui souhaitent une rupture rapide des liens pour effacer ce « *mauvais coup du sort* ». On peut lire, affiché dans le bureau d'une inspectrice chargée des adoptions : « *Une femme peut-elle oublier son nourrisson, quand même les mères oublieraient, moi je ne t'oublierai pas.* »

Il faut gommer la « *vilaine histoire* » qui a fait naître l'enfant chez de « *mauvais parents* ». Ne *faut-il pas souhaiter, pour autant*, que les adoptions soient de plus en plus rares, limitées aux cas de *force majeure et que*, pas plus qu'une solution aux problèmes du couple, elles ne deviennent le cache-misère d'une société.

Prochain article :

DES FAMILLES COMME LES AUTRES

(1) *Le Monde* du 20 octobre 1977.

« DONNEZ-MOI DE SES NOUVELLES »

Les deux lettres suivantes ont été adressées à une œuvre d'adoption par les mères de deux enfants qu'elles avaient abandonnés :

« Je viens vous demander s'il vous serait possible de me recevoir mercredi prochain. Puis-je apporter de la layette pour le bébé ? Je désirerais voir cet enfant avant de m'en séparer définitivement. J'espère de tout cœur qu'il est en bonne santé. Je préfère à tout que cet enfant reçoive, en même temps qu'une profonde affection, je l'espère, une éducation, et son avenir en sécurité. Chaque jour, je pense à cette séparation cruelle, mais je suis tranquille à l'idée que ce petit être n'est pas abandonné, ce mot est atroce. Heureusement, vous êtes venue sur mon chemin. Je peux remercier Dieu de vous avoir trouvée. Ainsi, je serai tranquille moralement en pensant toujours que ce bébé, déjà tout petit, aura été pris en affection. C'est mon désir le plus cher. Je connais certains cas d'enfants adoptés qui sont très heureux. Je vous serais profondément reconnaissante en me donnant une réponse dès qu'il vous sera possible. »

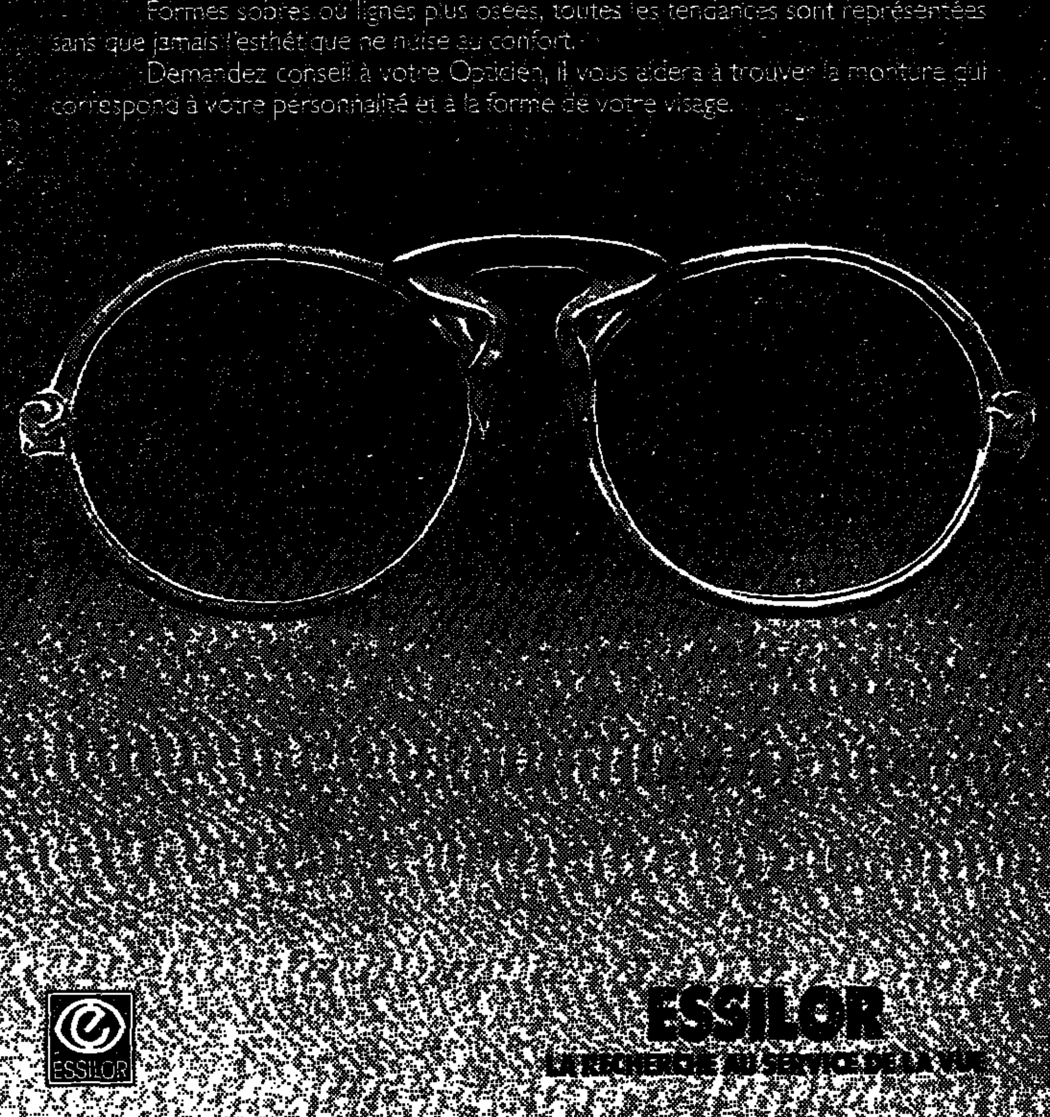
***

« Je viens vous remercier de tout cœur de tout ce que vous avez fait pour ma petite fille pendant les trois mois où vous l'avez gardée. Je pense que depuis un mois déjà, elle doit connaître l'affection de ses parents et la douceur d'un vrai foyer. Je vous serais très obligée de bien vouloir m'en assurer et de me dire également si, par la suite, ses parents vous donneront encore de ses nouvelles, sur son développement physique, intellectuel, sa santé, afin que je puisse en avoir par votre intermédiaire. Ce seront ces bonnes nouvelles qui m'aideront à garder d'elle un souvenir heureux plutôt que le souvenir douloureux que j'en ai.

» Je souhaite que cette petite fille soit pleinement heureuse auprès de ses parents, et qu'ils trouvent en elle, la satisfaction et tout le bonheur qu'ils en attendent. Transmettez-leur, si vous le pouvez, tous mes remerciements du fond du cœur, et ma plus profonde reconnaissance de me remplacer auprès d'elle. »

● *La revue « Métal hurlant »* interdite à la vente aux mineurs depuis le 21 juillet 1976 après un jugement défavorable de la Commission de surveillance et de contrôle des publications destinées à l'enfance et à l'adolescence, vient de nouveau d'être autorisée par arrêté du ministre de l'intérieur (*J.O.* du 31-1-1978).

L'interdiction, qui, au cours de l'été 1976, avait frappé plus de soixante-dix publications, avait entraîné la disparition de plusieurs d'entre elles et notamment du périodique *Surprise*. *Métal hurlant* avait été particulièrement atteint par cette mesure et les ventes du mensuel avaient baissé de 30 %.



ÉDUCATION

AU CONGRÈS DE NANTES

Le vote du rapport moral renforce la direction de la FEN

Nantes. — La direction de la Fédération de l'éducation nationale sortira renforcée du congrès de l'organisation qui réunit actuellement à Nantes un millier de délégués. C'est ce qui ressort du vote sur le rapport d'activité intervenu mardi 31 janvier dans la soirée : le rapport de M. André Henry a été approuvé par 57,92 % des mandats contre 38,15 %. Il y a eu 3,92 % d'abstentions. Au congrès *de 1976, le rapport de M. Henry* avait obtenu 56,08 % des mandats et il y avait eu 40,60 % de votes contre.

De notre envoyé spécial

« Le résultat du vote sur le rapport moral est naturel : il est une réponse à ceux qui racontent que la FEN est menacée, divisée, voire torturée. C'est un succès pour la FEN tout entière. Notre unité devrait en être renforcée. » Cette déclaration du secrétaire général, dans la soirée de mardi, après une dizaine d'heures de débats sur le rapport moral présenté la veille *(le Monde* du 1er *février)*, a confirmé l'impression que l'on a ressentie depuis le début du congrès de Nantes : l'affrontement des tendances a été, jusqu'à présent, moins vif qu'aux congrès précédents et la situation dans les partis de gauche a plutôt bénéficié à la majorité Unité, indépendance et démocratie — proche des socialistes — qu'à la principale tendance d'opposition, Unité et action, animée par des communistes.

Après l'intervention du secrétaire général mettant sévèrement en garde le parti communiste et le rendant responsable d'un éventuel échec de la gauche, après l'appel lancé par M. Henry à un débat au sein de l'organisation pour une sorte de code de bonne conduite des relations entre les tendances, les discussions de mardi ont été plutôt décevantes.

Toute la journée a été caractérisée par l'esquive : les minoritaires se sont bien gardés de répondre au nom du parti communiste. *« Unité et action,* a dit son principal porte-parole, M. Alfred Sorel, membre du bureau national du Syndicat des instituteurs, *n'est ni une fraction ni une fraction communiste, c'est un courant de pensée syndical. »* Quant à la deuxième proposition de M. Henry, elle a été accueillie sans enthousiasme, mais n'a pas été rejetée catégoriquement. Les délégués de la principale minorité ont surtout *insisté sur la nécessité,* pour la direction de la FEN, de mettre ses actes en accord avec ses paroles en adoptant dans la vie de l'organisation des pratiques plus démocratiques.

Les relations entre les partis de gauche dominent le congrès mais il en est peu question de manière directe. Les minoritaires ont refusé de s'engager sur le terrain politique sauf pour reprocher à M. Henry de *« distribuer les bons et les mauvais points »* et de réserver ses critiques au seul parti communiste. Aucun orateur n'est venu *à la tribune défendre le* P.C.F., mais plusieurs d'entre eux ne se sont pas privés d'accuser M. André Henry d'avoir une attitude *« politicienne ».*

« La direction fédérale, a dit un représentant des Côtes-du-Nord, *n'a jamais approuvé le programme commun que du bout des lèvres ». « André Henry,* a déclaré le représentant *de la tendance Education* et autogestion, *se comporte en surveillant portant la casquette du P.S. pour polémiquer, sans s'appuyer sur des mandats de congrès. » « Pour quelle raison,* a demandé M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur, *la direction de la FEN remet-elle en cause l'indépendance de la FEN pour distribuer bonnes et mauvaises notes aux partis de gauche ? »*

« Notre approche, a dit M. Etienne Camy-Peyret, secrétaire général du SNES (Syndicat national des enseignements de second degré), *a toujours été strictement syndicale et indépendante, à la différence, nous semble-t-il, de celle de la direction fédérale. Notre espoir profond est que la crise qui est survenue entre les trois partis de gauche soit résolue favorablement dans le sens du changement. Ce changement implique que soient prises en compte les revendications, et dégagés des moyens considérables. Nous voulons que les partis de gauche s'entendent sur les importantes mesures anti-capitalistes qu'ils mettront en œuvre. »*

Du côté de la majorité de la FEN, la plupart des intervenants n'ont pas abordé la situation politique, laissant ce soin à M. Henry. Seul M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, a parlé de *la perspective des élections législatives. « Le parti communiste,* a-t-il dit, *vient de mettre dans la corbeille le prix de la dot fixée par lui en pourcentage de voix au premier tour. Ce n'est pas faire preuve d'esprit partisan que le constater. La responsabilité d'un mouvement syndical indépendant est de mettre les hommes politiques face à leurs responsabilités. Celle du parti communiste est grande. Le 20 mars, le pays légal à l'Assemblée risque d'être en opposition avec le pays réel à cause de calculs qui ne sont pas de saison. »* M. Guy Georges a insisté sur la nécessité pour les syndiqués de penser au 20 mars : *« Il nous faudra être prêts pour des négociations, comme nous le sommes en permanence. »*

Dans ses réponses aux divers orateurs, M. André Henry a repris les arguments qu'il avait développés la veille au sujet des relations entre les partis de gauche. Il a notamment dit : *« Il ne s'agit pas pour la FEN de s'attaquer au parti communiste, mais de dire ce que nous croyons juste pour l'intérêt de nos syndiqués. Ils attendent avec un immense espoir la victoire des forces de gauche. Il n'y a pour cela qu'un moyen : le désistement automatique au deuxième tour pour que la victoire de la gauche au premier tour ne se tranforme pas au second en victoire pour la droite. »*

Le reste de la discussion a été consacré à la vie interne de la Fédération, aux relations entre les syndicats et entre les tendances.

Si l'on met à part ces critiques sur le fonctionnement de la Fédération formulées par les représentants des divers courants d'opposition, aucun thème n'a dominé les interventions, comme cela avait été le cas au congrès précédent à propos de la signature des accords salariaux dans la fonction publique. Après ces deux premières journées, il se confirme que nul au sein de la FEN n'estime le moment venu de rompre l'équilibre de l'organisation ou de mettre sérieusement en danger son unité apparente.

Les résultats du vote indiquent pourtant que la crise survenue à gauche n'a pas profité, au sein de la FEN, au courant qui est le plus proche des thèmes communistes. Le moment le plus important de ce congrès, jusqu'à présent, a eu lieu à huis clos dans la soirée de lundi. Ce soir-là, les représentants de la tendance Unité et Action se sont réunis pour mettre au point leur riposte à la première déclaration de M. André Henry. La tonalité des débats de mardi a montré que dans cette tendance, qui regroupe aussi nombre de militants proches des socialistes, ce sont pour l'instant les partisans de la conciliation qui l'emportent sur ceux qui prônent une plus grande fermeté.

BRUNO FRAPPAT.

A l'occasion des élections législatives

L'UNAPEL EN CAMPAGNE POUR LA « LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT »

L'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) va organiser à l'occasion des élections législatives une campagne nationale de presse pour défendre la « liberté de l'enseignement ». « Avant une consultation électorale, où cette liberté peut être mise en cause, nous rappelons aux parents que celle-ci existe aujourd'hui, mais qu'elle peut disparaître demain », a récemment déclaré M. Henri Lefebvre, président de l'UNAPEL, en invitant les parents à « réfléchir avant de voter ».

Disposant d'un budget « qui n'excédera pas 500 000 francs », cette campagne commence dès le début de ce mois de février et va s'appuyer sur des « messages » à paraître dans les différents quotidiens de Paris et de province et dans certains hebdomadaires. Fin janvier à Strasbourg, M. Lefebvre avait estimé que les partisans d'« un service unique d'enseignement » étaient « des fous et des assassins ».

DÉFENSE

Libres opinions

LA DISCIPLINE DU GÉNÉRAL AU SIMPLE SOLDAT

Un ministre responsable ?

par JEAN MARCEAU (*)

QUE la défense soit un sujet important de la campagne électorale, c'est normal et souhaitable. Encore convient-il que le débat soit à la hauteur du sujet. L'avenir de nos enfants et celui de la France ne doivent pas être l'occasion d'arguties médiocres. Quel peut être le sentiment de ceux qui ont choisi le métier des armes et accepté de faire le sacrifice de leur vie pour défendre la France, de ceux dont la vie quotidienne est jalonnée de contraintes matérielles et morales hors du commun, devant le spectacle offert par leur ministre et par le chef d'état-major des armées. M. Bourges et le général Méry perdent leur sang-froid en temps de paix. Qu'en serait-il en temps de crise internationale ?

La défense du pays concerne l'ensemble des citoyens, quelle *que soit leur préférence politique. L'armée est au service de la* nation, non à la disposition d'une fraction contre une autre. Faut-il rappeler ces vérités élémentaires ? Le bon choix en la matière est celui qu'assume personnellement chaque citoyen en son âme et conscience.

Faut-il aussi rappeler que les lois et règlements militaires s'appliquent indistinctement à toute la hiérarchie, du général au simple soldat ? Il est inadmissible que, dans le même temps, un chef d'état-major prenne position dans le débat politique avec la bénédiction de son ministre et qu'un sous-officier soit sévèrement sanctionné pour avoir publié dans *le Monde*, sans afficher son nom ni sa qualité, un texte qui posait un vrai problème. La liberté d'expression ne se partage pas, la liberté d'association non plus. L'on comprend mieux pourquoi la proposition socialiste de créer un médiateur militaire, *comme il en existe dans des pays voisins, a été rejetée par le* ministre de la défense. La liberté fait peur aux chantres du libéralisme.

Il est toujours plus facile de dénoncer ses adversaires en les qualifiant d'irresponsables que d'assumer ses responsabilités. Ce n'est pas le P.S. qui a abandonné la construction du sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins, décision portant atteinte à l'efficacité et à la crédibilité de la dissuasion nucléaire. Ce n'est pas le P.S. qui a sacrifié l'avenir de la marine nationale alors que ses missions deviennent fondamentales pour notre sécurité. Ce n'est pas le P.S. qui laisse le service militaire se dégrader en le rendant inégal et injuste. Sur toutes ces questions, le parti socialiste a une réponse claire et cohérente. Le ministre de la défense peut-il en dire autant ?

(*) Secrétaire de la commission de défense nationale du P.S.

SCIENCES

DANS LES TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

Une campagne de recherche océanographique est annulée

M. Roger Barberot, administrateur supérieur - chef du territoire d'outre-mer des Terres australes et antarctiques françaises (T.A.A.F.), a décidé, le 4 janvier dernier, de supprimer une campagne d'océanographie biologique qui devait avoir lieu à bord du « Marion-Dufresne », dans le sud de l'océan Indien, du 18 février au 6 avril. Cette *décision a été prise sans* consultation des responsables scientifiques (aussi bien ceux du territoire que ceux chargés de la campagne annulée). Motif de cette annulation : faire des économies.

Certes, il n'y aura pas à payer le voyage aérien Paris - Saint-Denis-de-la-Réunion (7 000 francs aller et retour par personne en tarif normal) de quatorze des seize spécialistes qui devaient participer à cette campagne (le voyage des deux autres scientifiques étant payé sur des crédits C.N.R.S.), ni les frais de mission (environ 170 000 francs au total). Certes, il n'y aura pas à payer le carburant nécessaire à la propulsion du bateau puisque le *Marion-Dufresne* restera au port (vraisemblablement le Port-des-Galets à la Réunion ou Marseille) pendant les quarante-huit jours que devait durer la campagne. Certes, il n'y aura pas à payer les frais d'hébergement à bord des passagers (de l'ordre de 65 francs par jour et par personne).

Mais, d'une part, un bateau immobilisé dans un port coûte toujours à peu près aussi cher que d'amortissement sont incompressibles, le navire consomme toujours du carburant pour maintenir la vie à bord et il doit acquitter des droits de port. Il doit acquitter des droits de port. D'autre part, des appareils spéciaux (d'une valeur de 75 000 F) avaient été achetés et mis sur le *Marion-Dufresne* pour la campagne annulée. A cela s'ajoutent environ 300 000 francs de matériels plus généraux qui n'auraient pas été achetés en 1977.

Il est possible que la suppression de cette campagne aboutisse effectivement à une économie apparente de quelques centaines de milliers de francs. Mais il faut ne pas oublier de mettre en compte les voyages et le temps nécessités par les réunions préparatoires à la campagne ainsi que l'immobilisation stérile du matériel acheté. A cela s'ajoute le préjudice moral subi par la recherche française : cinq biologistes étrangers, dont deux professeurs américains de réputation internationale, devaient participer à la campagne.

En outre, le voyage du *Marion-Dufresne*, entre le 18 février et le 6 avril n'était pas uniquement consacré à la campagne d'océanographie biologique. Il devait aussi avoir une utilité logistique. En faisant escale pendant ces quarante-huit jours, deux fois aux Kerguelen et une fois à l'île d'Amsterdam, il devait permettre le débarquement et le rembarquement d'une trentaine de personnes dont certaines étaient indispensables à la mise en route ou à la poursuite de divers programmes de recherche qui, presque tous, se situent dans un cadre plus vaste, national ou international. Ceux-ci sont donc bloqués sans qu'apparemment ces contrecoups importants de l'annulation de la campagne océanographique aient été perçus.

Enfin, on peut faire remarquer que, en cette période d'« économies », Port-aux-Français, la base de Kerguelen, a eu la visite, payée par le territoire, d'un auteur-compositeur guitariste recruté pour charmer l'escale du navire-école la *Jeanne-d'Arc* qui a mouillé devant Port-aux-Français du 20 au 22 janvier.

Les difficultés financières des TAAF ne sont pas nouvelles (*le Monde* du 4 janvier 1978). Elles existent depuis la mise en service du *Marion-Dufresne* en 1973. Le remplacement du vieux cargo mixte *Gallieni* était indispensable, ne serait-ce que pour des raisons de sécurité. Le *Marion-Dufresne* a été conçu non seulement pour assurer le ravitaillement et la relève des trois bases subantarctiques françaises de l'océan Indien (Kerguelen, Crozet, Amsterdam), mais aussi pour effectuer des campagnes océanographiques pendant les temps libres. Propriété de la Compagnie générale maritime, il est affrété à l'année par le territoire des TAAF. Un bateau doté de telles capacités de logement (90 passagers), de transport (3 500 m3 de marchandises et 1 000 m3 de carburant), d'agencements scientifiques, coûte cher : en 1978, 24 millions de francs pour l'affrètement et le fonctionnement.

Le budget de fonctionnement du territoire est, pour 1978, de l'ordre de 65 millions de francs (y compris la base de Terre-Adélie), 48 millions viennent du budget des territoires d'outre-mer, 13 millions de l'enveloppe recherche (rappelons que la seule activité du territoire est la recherche scientifique) et environ 4 millions de ressources propres (philatélie, impôts sur le revenu payés par les quelque deux cents hivernants, taxes de pêche sur les langoustes d'Amsterdam et Saint-Paul...).

Les dépenses incompressibles et déjà engagées pour 1978 sont, rappelons-le, de l'ordre de 24 millions de francs pour le *Marion-Dufresne*, 12 millions de francs pour le *Thala-Dan* (navire polaire danois indispensable à la relève et au ravitaillement de la base de Terre-Adélie) ; le reste du budget couvrant à peu près le fonctionnement (approvisionnement, entretien, personnel, etc.) des quatre bases françaises, celle de l'Antarctique et les trois de l'océan Indien subantarctique. Les crédits attribués aux TAAF pourraient donc sembler suffisants. Ce serait oublier qu'il faut, dans le courant de 1978, recruter le personnel et surtout acheter — et payer — les approvisionnements nécessaires au fonctionnement des quatre bases en 1979. Ces derniers doivent, en effet, partir dès octobre pour la Terre-Adélie, et au début de décembre pour les trois bases de l'océan Indien. Un « trou » apparaît alors qui peut être estimé à environ 6 ou 7 millions de francs. Faute de trouver les ressources indispensables, faudra-t-il prendre la très grave décision de fermer une ou plusieurs bases aux dépens de la présence et au rôle de la France dans cette partie du monde ?

YVONNE REBEYROL.

Une lettre de M. André Valabrègue

Le Monde a publié, le 3 janvier dernier (numéro daté 4 janvier), un premier article où s'exprimait l'inquiétude pour l'avenir de la base de Terre-Adélie. Nous venons de recevoir une déclaration rassurante de M. André Valabrègue, président du conseil consultatif du territoire des Terres australes et antarctiques françaises, déclaration dont nous donnons ci-dessous quelques extraits. Toutefois, le minimum de 2 millions de francs de crédits supplémentaires jugé indispensable par M. Valabrègue ne concerne que la base de Terre-Adélie. Comme nous le disons dans l'article ci-dessus, il faut trouver, en 1978, 6 à 7 millions de francs si l'on veut que les QUATRE bases (celle de l'Antarctique et les trois de l'océan Indien subantarctique) puissent fonctionner en 1979.

« ... Le programme de forage du dôme C à 3 600 mètres d'altitude et par une température de — 40 °C se continuera avec la participation française.

» Par ailleurs, il faudra entreprendre la création d'une piste d'atterrissage à proximité de la base Dumont-d'Urville, cette piste permettant d'utiles liaisons entre notre base et la base américaine de McMurdo située à 1 500 kilomètres.

» Par ailleurs, le fonctionnement de la station de télécommande et de télémesure des satellites ionosphériques français et étrangers ne sera pas abandonné, de même que celui de la station météorologique.

» Enfin, les études sur les ressources vivantes marines se poursuivront.

» Pour assurer le maintien de tout cet ensemble d'activités, il manque au territoire 2 millions de francs, ce qui, en valeur absolue à l'échelon du budget de l'Etat, est dérisoire.

» Ce chiffre a, du reste, été ramené à ce minimum incompressible dans un ensemble de mesures prises dans le cadre plus général du budget du Territoire entraînant le sacrifice inévitable d'activités scientifiques pourtant déjà programmées, telles que la suppression de la campagne d'océanographie M.D.-16 consacrée à la biologie marine.

» M. Olivier Stirn, l'efficace secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, nous a clairement manifesté sa volonté de lutter pour l'obtention d'un crédit supplémentaire dont la non-attribution amènerait sinon l'abandon de la base Dumont-d'Urville du moins, à coup sûr, la mise en sommeil de tout un secteur d'activités d'intérêt aussi bien national que mondial...

» Ayons donc confiance en l'avenir et que, au coude à coude, le ministre compétent, le chef du Territoire et le conseil consultatif obtiennent du gouvernement les moyens matériels nécessaires à la continuation de l'action. »

SPORTS

Boxe

MORT DE RAY FAMECHON

L'ancien champion d'Europe des poids plumes, Ray Famechon, est décédé mardi 31 janvier, à Chelles, à l'âge de cinquante-trois ans. Alors qu'il lui avait été donné de disputer par deux fois le titre de champion du monde, il fut vite oublié quand il abandonna la boxe et tomba alors dans le plus profond dénuement.

Ski

● *En raison des mauvaises conditions atmosphériques*, l'épreuve de descente féminine des championnats du monde de ski alpin, prévue le mardi 31 janvier à Garmisch - Partenkirchen (R.F.A.), a dû être reportée. Cette décision a été prise par les organisateurs après le passage des cinq premières concurrentes, et notamment après la chute grave dont a été victime la première de ces concurrentes, la Soviétique Nadezhoa Zelova, qui, sérieusement blessée, a dû être hospitalisée.

Le jury de l'épreuve a décidé de faire disputer, si le temps le permet, la descente dames mercredi 1er février.

FOOTBALL. — *Pour rencontrer l'équipe d'Italie, le 8 février à Naples, M. Michel Hidalgo, directeur des équipes de France de football, a retenu seize joueurs : Bertrand - Demanes, Rey, Battiston, Bossis, Janvion, Lopez, Rio, Trésor, Bathenay, Guillou, Michel, Platini, Dalger, Gemmrich, Lacombe et Rouyer.*

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Courbet en Angleterre

LE MALHEUR DE VIVRE ET LE BONHEUR DE PEINDRE

DES deux personnages les plus *singuliers, le rabbin et la* mendiante irlandaise, du *tableau le plus singulier du siècle* dernier, c'est de *l'Atelier* qu'il s'agit, *et c'est Delacroix* qui le qualifiait ainsi. Courbet disait qu'il les avait *rencontrés* en sautant d'un *fiacre* lors d'un voyage à Londres. A Londres où il n'est jamais allé, comme lui-même a pris la précaution de nous *le faire* savoir, en ajoutant qu'au cours de ce même voyage il *s'était* longuement entretenu avec Hogarth, lequel était à l'époque *mort depuis plus de quatre-vingts* ans !

Eh bien, ce voyage imaginaire est devenu avec un bon siècle de retard *réalité*, grâce à la Royal Academy *qui* vient d'accueillir l'exposition que nous avons vue cet automne au Grand Palais. Bon accrochage, même catalogue, même choix, même perspective, avec quelques tableaux en moins, quelques tableaux en plus, dont certains sont sans grande signification mais dont l'un, malgré un sujet assez peu convaincant, est par sa luminosité, sa fougue, la splendeur de son *métier*, une merveille entre toutes les merveilles que Courbet a *peintes*. C'est *l'Aumône du mendiant* qui fut *présenté au Salon de 1868 et qui est* aujourd'hui une des gloires du *musée de Glasgow*.

Comme les trois grandes fresques des années 50, *l'Enterrement à Ornans, l'Incendie* et *l'Atelier* ne pouvaient, pour d'évidentes raisons de sécurité, franchir la Manche, *l'Aumône du mendiant* est, avec le *portrait* de Proudhon *et de ses enfants*, le seul tableau « social » *présenté à Londres, ce qui donne à l'exposition* de la Royal Academy un *autre ton qu'à celle de Paris. Qui* verrait ici Courbet pour la première *fois*, sans connaître *les tableaux majeurs* de 1850-1855, l'apercevrait *sans doute* comme un chasseur, un homme des bois, un grand animalier, une grande nature lyrique, un peintre de figures et de natures mortes d'une puissance et, parfois, d'une émotion incomparables. Il reconnaîtrait aussi en lui un des maîtres absolus de toute l'histoire de la peinture dans le domaine du nu, passant du *réalisme* provocant et jovial des *Baigneuses* de 1853 à la sensualité *éperdue, presque* pathétique des *Dormeuses*, des « *femmes damnées* » *et à l'académisme* triomphant de *la Femme au perroquet*.

Quant au paysagiste, sans aller jusqu'à dire avec Fénéon que « Courbet manifesta ses aptitudes commerciales en couvrant le marché de vagues et de sous-bois fabriqués par ses élèves », on conviendra que sa facilité fut souvent expéditive et certaines cascades ou futaies comtoises alourdissaient bien inutilement, attristaient même l'exposition de Londres comme celle de Paris. Mais Courbet a devancé les plus beaux *moments de l'impressionnisme* dans les marines des années 65-70 où sa « *rude main magistrale* », comme disait Zola, est parvenue à *fixer le mouvement lumineux des* côtes normandes de leurs orages *et de leurs nuées* avec, *en plus*, une sorte de souffle hugolien et un sentiment *de la monumentalité* des formes que seul Cézanne retrouvera.

Des paysages, des nus, des natures mortes, de merveilleux *portraits, des scènes* de genre traitées avec une vigueur caravagesque, ainsi dans *l'Après-Dînée à Ornans*, voilà qui n'est pas si mal, et l'œuvre de Courbet est sans doute la plus variée, avec celle de Manet, la plus ouverte du siècle dernier. Mais le *réalisme*, la peinture sociale, le « Vélasquez du peuple », Courbet « messie de l'art démocratique », « sauveur du monde », pour parler comme Baudelaire ? Eh bien, il me semble que ce Courbet-là n'a jamais existé, sinon dans les balivernes que Proudhon a écrites à son propos, et que même *les Casseurs de pierres* sont plutôt un motif, un constat qu'une profession de foi politique ou humanitaire. Bien que son degré de participation à *la* Commune (et son rôle dans le déboulonnement de la colonne Vendôme) demeure un problème très discuté, Courbet fut sans aucun doute, sincèrement et courageusement, un homme de gauche, plus anarchiste d'ailleurs que socialiste, farouche opposant à l'Empire surtout, et à toute forme d'autoritarisme politique, moral, religieux, artistique, sexuel *même* (d'où l'importance des thèmes saphiques dans son œuvre). Mais tout cela, sa peinture ne le dit pas ou ne le dit que de façon très indirecte.

Comment *ne pas se rendre à* l'évidence ? Il n'y a que deux *ouvriers*, deux *hommes en blouse*, dans l'œuvre de Courbet, et il n'a jamais abordé les thèmes du dernier romantisme, du romantisme libéral, celui de *Lamartine*, de Hugo, de George Sand : la charrue, *le sillon, la sueur, tous ces thèmes* d'obscurité et de silence, de fatigue, *de dignité meurtrie, de pitoyable* résignation que Millet orchestrait *à la même époque de façon si* poignante. Comparez *la Sieste d'Ornans aux Méridiennes* de Millet : ce n'est pas le même sommeil. *L'optimisme épique, formidable* gargantuesque de Courbet, l'a rendu *insensible*, aveugle à la tristesse de vivre comme vivaient les « Misérables » de son temps ; la réalité du travail, de l'horreur qu'a pu être le travail, celui des villes et celui des champs, au dix-neuvième siècle est absente de son œuvre, et Flaubert, qui était le plus réactionnaire de tous les hommes parce qu'il était de tous le *plus désespéré*, en a dit cent fois plus sur le cynisme des possédants, sur la misère des exploités et celle des cœurs simples. Courbet est *un grand peintre* bourgeois.

Et *l'Enterrement* ? me direz-vous. Il n'y a aucune situation satirique *ou politique ou polémique* dans *l'Enterrement*. On y voit des trognes infectes, de vieilles bigotes édentées, un curé, un maire qui ne sont guère sympathiques, mais *il* y a aussi des larmes, de beaux visages, des enfants qui sourient à la vie, des hommes qui pensent à la mort. Pourquoi ? Pour rien. Parce que c'est comme ça, parce que la réalité, ce jour-là, à Ornans, était comme ça. Un critique très conservateur de l'époque disait qu'un enterrement de village valait bien les funérailles de Phocion (il avait lu Balzac), mais qu'il fallait y mettre un peu plus de manières et un autre qu'un casseur de pierres était un fort bon sujet « à condition que le casseur de pierres ne soit pas aussi insignifiant que la pierre qu'il était *en* train de casser ».

C'est précisément cela que Courbet ne voulait pas et c'est là qu'est sa force : dans sa neutralité massive, *son indifférence à tout ce qui n'est* pas l'acte de peindre, sa volonté de *passer d'une peinture qui signifie* à une peinture qui représente et *qui, tout simplement, à la limite*, est. Sinon, comment expliquer *qu'après l'exil il n'ait pas peint* une seule œuvre de révolte et de *refus* ?

L'attitude sociale de Courbet est *d'ailleurs celle de la plupart de ses* contemporains. Certes, le *réalisme* peut être agressif, comme l'a montré Linda Nochlin dans un livre qu'il faudra traduire un jour (1). Mais c'est seulement dans le dernier quart du siècle, après *Germinal*, que les peintres ont abordé les *thèmes* de protestation politique et sociale. Et encore il ne s'agit que des peintres du second rayon (Lhermitte, Geoffroy, Jules Adler : *en dehors* de Degas, les impressionnistes n'ont pas vu les misères *de leur temps*). Et plutôt des peintres de l'Europe *centrale*, d'Allemagne et de Russie, que des ouvrages français.

Un ouvrage récemment paru nous rappelle l'existence de cette peinture *que connaissent seuls aujourd*'hui, sauf dans les pays socialistes, ceux qui ont accès aux réserves des musées (2). Le *texte en est très bref, mais les illustrations*, nombreuses et de bonne qualité, *montrent qu'il y a là un sujet à défricher*, à aborder autrement que sous la *forme* de ces publications tapageuses consacrées depuis trop d'années à *l'art* « pompier ». Que de redécouvertes à faire dans la peinture de la fin du dix-neuvième siècle et du début du vingtième ! Un autre exemple : l'exposition qui, épaulant à la Royal Academy celle de Courbet, évoque les « thèmes urbains » dans la peinture anglaise, allemande et américaine entre 1910 et 1939.

Comme c'est toujours le cas *pour* les expositions qui explorent un *thème, un champ culturel, le choix* est très inégal. Il présente néan*moins des œuvres importantes de* l'expressionnisme allemand (Grosz, *Otto Dix, Karl Hubbuch, Kirchner*), d'étonnantes photographies d'Atget, *Paul Strand, Bérénice Abbott*. Et, si l'on rejette la part trop mince faite à *Edward Hopper et à Ben Shahn*, interprètes géniaux de l'Amérique de *la* dépression et de tout ce qui explose périodiquement de désespoir et de *folie* dans *la* société américaine, on découvrira aussi des artistes moins connus, tels *l'Anglais* Edward Burra ou les Américains Peter Blume, Charles Louis Goeller, et surtout Louis Lozowick. On a rarement exprimé avec autant de force la cruauté, la splendeur, l'héroïsme dans l'antinature de New-York, la ville unique au monde, la ville absolue pour le bien comme pour le mal.

Le bien, le mal, les prostituées, les chômeurs, l'espace qui rend fou, le *vin des pauvres, le soir ami du criminel*, Metropolis, Lulu, Manhattan Transfer, *etc., tous les thèmes anti*-urbains un peu oubliés depuis le naturalisme reviennent ici avec l'énergie du désespoir. L'écologie ne date pas d'hier et l'un des tableaux les plus frappants de l'exposition porte ce titre : *The soul of a soulless city*. Mais quel contraste avec la peinture française de la même époque, avec les *Place Clichy*, de Bonnard, le romantisme de Delaunay, le merveilleux optimisme des *Villes*, de Léger ! Nous retrouvons ici notre Courbet : la France a été un pays heureux.

ANDRÉ FERMIGIER.

(1) Linda Nochlin, *Realism*, Penguin books, 1971.
(2) Edward Lucie-Smith et Célestine Dars, *Work and Struggle. The painter as a witness*. Paddington press, 1977.

Otto Dix. Une rue vers 1920.

« MEURTRE DANS LA CATHÉDRALE »

Une liturgie sévère

SEPT *ans, ce n'est pas rien*. Sept ans, il demeura en France : le temps de sept années de prière. Sa vie, là, s'était *faite* contemplative. Il s'était détourné du souvenir de lui ministre plénipotentiaire à Rome, chancelier avisé d'Henri II, adroit gardien des intérêts d'une Angleterre puissante. Ne restait — en un filigrane précis — que son image à lui, Thomas Beckett, après la promesse faite à Dieu. Ne subsistait, vivace, que son refus de servir davantage le roi même, qui lui avait confié le grand archevêché de Cantorbéry, et son dégoût pour les gens de l'Eglise qui l'avaient trahi, pour les gens de la cour *qui n'avaient pas* compris.

Au long de ces sept années, les femmes de Cantorbéry, celles *des campagnes alentour*, continuèrent d'apercevoir *après chaque hiver le printemps* et l'espérance de la récolte. Toutes *avaient reçu leur lot des souffrances* communes.

A *cause d'elles peut-être*, ces filles de pauvres, ces mères *d'enfants de la misère*, Thomas Beckett avait accepté de retrouver *sa cathédrale, de reprendre* son sceptre. Trois prêtres étaient *là pour l'accueillir, mais, au* fond de lui, il n'écoutait que la *complainte des femmes, un chant* sourd : leurs litanies d'opprimées, de victimes. *L'archevêque* était sûr de ce qui adviendrait de lui. Oui, *il fallait* que « *cela arrive* ». En dehors de sa *propre* volonté, il serait donc leur martyr. Il allait mourir par l'épée des chevaliers du roi pour que la vie des « petits » s'éclaire d'un espoir de justice.

La foule des petits, c'est, dans la pièce de Thomas Stearns Eliot, ce chœur de femmes qui attendent. Ils sont beaux et vrais, les mots de leur grande attente.

Terry Hands, assurant pour la *troisième fois la mise en scène* de *Meurtre dans la cathédrale (le Monde du 27 janvier), a voulu* monter de manière religieuse cette pièce *très chrétienne. Il* a choisi pour sa liturgie un *style dépouillé, il a désiré l'austère sévérité*. La cathédrale est aussi abstraite que ces bâtiments appelés églises, qui, à la lisière des ensembles d'immeubles bon marché, n'enlèvent rien à la tristesse des quartiers neufs, vite et mal vieillis.

Il y a donc au fond de la *cathédrale de Cantorbéry une* simple croix très moderne. Celle-*ci se reflète sur le dallage noir* : elle n'y projette pas son ombre, *elle y jette sa lumière, en croix*. Rien d'autre, tout au long de la première partie *du spectacle en* tout cas. Le jeu des projecteurs *est le seul accessoire. Jeu mal* dissimulé, à tel point que, surpris par la course des ronds et des *rais de lumière, le spectateur* lève la tête vers le haut de la scène et aperçoit, bien visibles, les bras des techniciens maniant leurs grosses lampes. Soit. Le soleil parfois, jouant dans les vitraux, procure au fidèle de petites distractions. Les lanternes réglées pour Terry Hands poursuivent des personnages tous drapés de noir, à l'exception du bon *archevêque, dont la soutane* simple est d'un blanc brillant.

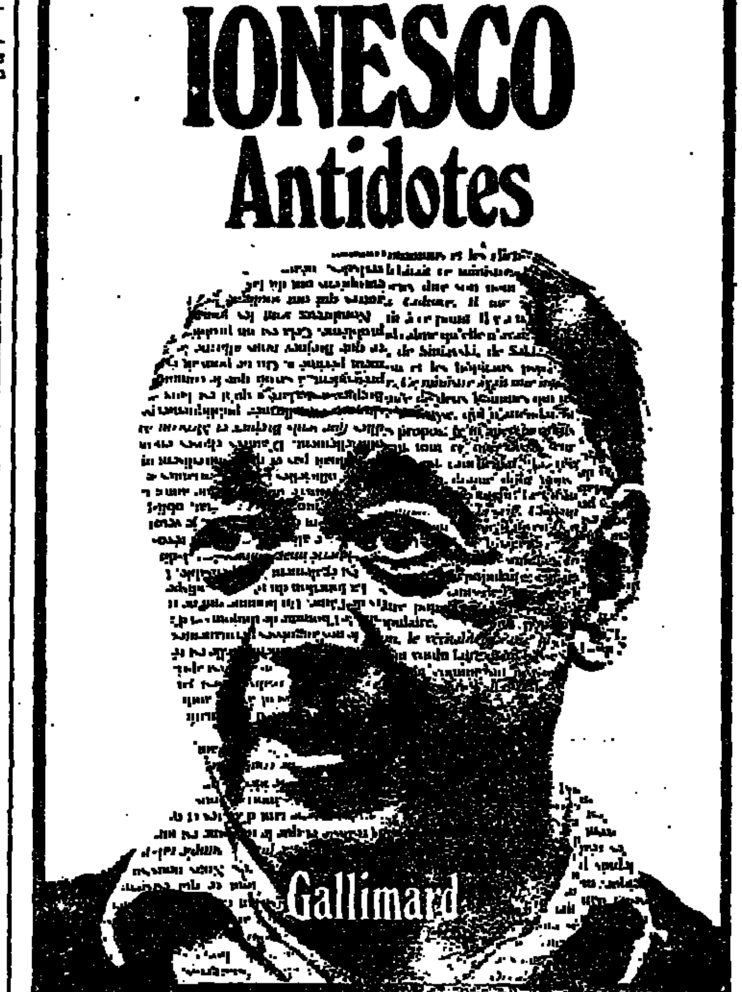
Sept femmes en noir composent le chœur et leurs visages sont mis à nu, serrés par des foulards également noirs. Elles *sont les veuves, les religieuses*, et rien de tout cela. Elles disent *la souffrance. On les écoute saisi*. Elles apportent en contre*point des événements sombres* un grand vent de poésie.

Les hommes aussi sont vêtus de noir. Pour des raisons différentes. Louis Arbessier, Yves Pignot et Yves Gasc parce qu'ils sont les prêtres (le Théâtre français a bien fait de recruter Yves Gasc). Tous trois, un peu joufflus, sont adaptés à leur rôle. Alain Pralon, gouailleur. Simon Eine, hypocrite. Jacques Eyser, barbu robuste, et Michel Etcheverry, félon, entrent en scène une première fois déguisés en tentateurs. Dans l'ordre, les délices du monde (avec une rose rouge à la main), les attraits du pouvoir (dans un parchemin rouge), les bienfaits de la propriété féodale (entre les doigts un œuf *peint en rouge). Le quatrième*, le démon intelligent de l'orgueil *(bonnet de soie rouge), éclogue* sur l'ambiguïté du martyr.

Après le sermon de paix prononcé par Thomas Beckett le *jour de Noël, les quatre mêmes* acteurs se feront chevaliers. Ils *seront les assassins du prêtre*-traître, les anges noirs au visage enfermé dans un heaume. Le surplis blanc de François Beaulieu, jeune Thomas Beckett, sera recouvert de lambeaux de tissu rouge tandis que les quatre meurtriers se justifieront derrière les micros. Le personnage de François Beaulieu a une pureté presque innocente, la tendresse des saints peut-être, un peu impalpable. Il écoute debout, et va se placer aux endroits successifs bien précisés qui lui reviennent *dans chacun de ces tableaux* soigneusement composés, d'une *harmonie presque trop symétrique*. Des chanteurs entrent *et sortent en ordre, cachés sous* des houppelandes rouges et noires ; *il y a* parmi eux un ténor Philippe Doghan ; il donne à la musique de Ian Kellam ses accents. Le texte d'Eliot, traduit par Henri Fluchère, sort sauf de cette cérémonie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Palais de Chaillot, 20 h. 30.



« LES BRIGANDS » A LA SCALA

La leçon d'une reprise

CREES en juillet 1847 au Queen's Theater de Londres, avec Jenny Lind dans le rôle principal, I Masnadieri *(les Brigands), onzième opéra de Verdi, n'avaient été représentés sur la scène de la Scala qu'en 1853 pour un très petit nombre de représentations, puis en 1862, sans parvenir à s'imposer davantage. Tombé dans l'oubli, l'ouvrage devait seulement être repris par la RAI en 1951 en version de concert, pour le cinquantenaire de la mort de Verdi, puis porté à la scène, à Florence, en 1963, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du compositeur. Cette fois, c'est à la faveur de son bicentenaire que la Scala de Milan reprend ces* Masnadieri, *décidément liés aux commémorations, comme si leurs qualités propres ne pouvaient suffire à les maintenir au répertoire.*

« L'action se situe en Allemagne au début du dix-huitième siècle et dure environ trois ans. » *C'était l'époque où lorsqu'on voulait rompre avec sa famille on se faisait brigand tout simplement, tandis que le mauvais frère resté au château recueillait l'héritage paternel en enfermant l'auteur de ses jours dans un souterrain humide. Pourtant, Amalia, la belle cousine du bandit, ne désespère pas ; elle sait que Carlo est vivant. Celui-ci revient, en effet, mais, partagé entre son amour et sa responsabilité de chef de bande il plonge douloureusement son poignard dans le cœur de la jeune fille et s'enfuit désespéré. Son vieux père qui a pourtant survécu à la séquestration ne peut en supporter davantage et meurt de saisissement.*

Réduits en livret d'opéra par Andrea Maffei, les « Brigands » de Schiller perdent en vraisemblance ce qu'ils gagnent en efficacité lyrique. Cent trente ans plus tard, le public, qui s'en voudrait d'être dupe, préfère s'intéresser aux performances vocales. Comme on ne siffle plus à la Scala, c'est interdit, on échange des commentaires d'un balcon à l'autre, le parterre départage...

Ce soir c'est Ricardo Chailly, un jeune chef brillant et déjà très populaire, qui aura toutes les faveurs, Adriana Maliponte (Amalia) étant jugée « inégale » et le ténor Ottavio Garaventa à peine plus convaincant...

Dans le programme, on trouverait pourtant la clé de ce demi-succès. Un article de la Gazzetta Ufficiale di Milano, *paru en 1853, ne souligne-t-il pas que les « Masnadieri », conçus pour les petites salles où ils réussissent généralement, ne sont pas adaptés au théâtre de la Scala avec ses trois mille places ? Ecrite pour des chanteurs dont le renom était lié à une notable science des demi-teintes, rompus à toutes les subtilités du chant orné, la partition abonde d'ailleurs en indications telles que : pianissimo (triple piano même), dolcissimo, morando, leggierissimo, toutes choses incompatibles avec le style de bravoure qui l'a emporté depuis et visiblement adopté pour cette reprise...*

Chantés tels qu'ils devraient l'être et dans un lieu moins vaste, I Masnadieri *ont assez de qualités musicales pour s'imposer. Ce qui laisse à penser que la véritable réussite de Verdi dans ses ouvrages ultérieurs, c'est que la fermeté des idées mélodiques l'emporte sur l'intelligence toujours éventuelle de l'interprétation : on peut déclamer sottement l'air de Ramadès dans* Aïda *et triompher, pour peu que la voix soit puissante... Le rôle de Carlo, dans* I Masnadieri, *se révèle plus délicat, et ce pourrait être là la leçon de cette reprise.* **GÉRARD CONDÉ.**

★ Le premier enregistrement intégral des *Brigands* a été publié par Philips (coffret de trois disques n° 6703064)



MUSÉES

LES EXPOSITIONS DU PREMIER SEMESTRE A PARIS

● **DESSINS DE RUBENS. — Musée du Louvre, salle des pastels, 10 février-15 mai.**

Dernier volet de l'hommage parisien au maître flamand, à l'occasion du quatrième centenaire. L'exposition réunira la totalité des dessins de Rubens conservés au Louvre, ainsi que des œuvres graphiques importantes d'artistes de son entourage, prédécesseurs et élèves.

● **L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. — Grand Palais, 4 février-24 avril.**

Près de trois cents peintures, dessins, sculptures et objets de 1905 à aujourd'hui seront réunis, qui ont été empruntés à une soixantaine de musées classés et contrôlés. Après les musées de Grenoble, Marseille et Saint-Etienne, qui ont fait monter à Paris leurs collections d'art contemporain, Paris prend l'initiative de montrer les ressources méconnues de la province dans le domaine de l'art moderne.

● **DONATION PIERRE LEVY. — Orangerie des Tuileries, 17 février-16 avril.**

Une sélection parmi les quatre mille numéros de la donation Pierre Lévy aux musées nationaux, qui, de Daumier et Seurat à Nicolas de Staël et Wols, reflètent les préférences du collectionneur. Aux ensembles de « fauves », de Derain et de La Fresnaye, s'ajoutent des verreries de Marinot et une centaine d'objets africains. Cette exposition sera la dernière avant la fermeture de l'Orangerie pour travaux.

● **CALDER. — Centre Georges-Pompidou (4e étage), 15 février-27 mars.**

Images et témoignages de la vie quotidienne et de l'œuvre, depuis les années 20, du grand artiste disparu. Cela autour d'œuvres choisies dans les collections nationales.

● **MICHEL SEUPHOR. — Centre Georges-Pompidou (4e étage), 15 février-27 mars.**

Beaubourg présente la donation que Michel Seuphor vient de faire au Musée national d'art moderne : les témoignages d'une quinzaine d'artistes de leur amitié avec l'historien et défenseur de toujours de l'art le plus strict.

● **TROIS SIECLES D'AFFICHES FRANÇAISES. — Musée de l'affiche, à partir du 13 février.**

Cent cinquante affiches puisées dans les collections du Musée des arts décoratifs, qui en compte plus de soixante-dix mille. Pour marquer l'inauguration des trois premières salles du Musée de l'affiche, que l'Union centrale des arts décoratifs a installé dans l'ancien entrepôt des faïences de Choisy, 18, rue de Paradis.

● **L'ART EN SUCRE. — Musée des arts décoratifs, 9 février-17 avril.**

Depuis les masques et squelettes mexicains fabriqués pour la fête des morts jusqu'aux maquettes d'architecture, un ensemble de chefs-d'œuvre de pâtisseries et de confiseries, monuments et objets d'art populaire. Suite succulente de l'exposition artiste-artisan.

● **TOILES DE NANTES DES XVIIIe ET XIXe SIECLES. — Musée des arts décoratifs, 9 février-9 avril.**

Empreintes, dessins, toiles d'ameublement, fichus et mouchoirs représentatifs de la production des manufactures nantaises de toile indienne, à une époque où Jouy n'avait pas l'exclusive en ce domaine.

● **L'HERBIER DE J.-J. ROUSSEAU. Musée des arts décoratifs, 9 février-fin septembre.**

Le bicentenaire de J.-J. Rousseau fournit l'occasion au Musée des arts décoratifs de ressortir une pièce de ses collections acquises par le legs Rambuteau : un herbier de la main de l'écrivain — qui devrait intéresser plus d'un artiste d'aujourd'hui.

● **LEDA, BESTIAIRE ET METAMORPHOSES. — Musée Bourdelle, 9 février-fin avril.**

Bourdelle, poète de la pierre, dont l'univers sculpté regorge de centaures, de dryades, de Lédas. Un aspect de l'œuvre occulté par une réputation de « bâtisseur de monuments » et de « maître d'œuvre ».

● **LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 20 février-22 mai.**

Les tableaux modernes d'une collection célèbre formée depuis le début du siècle par le baron Thyssen, continuée par son fils, et qui n'a cessé de s'enrichir au cours de ces dernières années. L'exposition, qui vient de Bruxelles, compte quatre-vingts tableaux de premier ordre, signés par des noms prestigieux (Picasso, Klee, Kandinsky, Mondrian, Miro, Matisse, Ernst, Léger, Chirico) et représentatifs surtout du cubisme, de l'expressionnisme et du surréalisme.

● **LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATIONAL : LES DATIONS. — Musée du Louvre, galerie Mollien, 24 février-24 avril.**

Illustration et bilan de l'enrichissement des collections publiques, grâce aux œuvres acceptées par l'Etat en paiement des droits de succession, entre 1972 et 1977.

● **PEINTURE RUSSE DE LA DEUXIEME MOITIE DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — Grand Palais, 23 février-15 mai.**

Cette suite de l'exposition « La peinture romantique russe », présentée l'hiver dernier également au Grand Palais, comportera une centaine de tableaux de 1850 à 1905, provenant des plus grands musées soviétiques. Ils seront probablement regroupés sous le titre « Réalisme et poésie dans la peinture russe ».

● **L'ART DU BOROBUDUR. — Petit Palais, 25 février-25 mai.**

Cent cinquante pièces souligneront l'importance du bouddhisme en Indonésie. Elles proviendront en majeure partie du temple javanais de Borobudur, construit au huitième siècle et décoré de bas-reliefs célèbres.

● **GERARD TITUS-CARMEL. — Centre Georges-Pompidou (galeries contemporaines), 1er mars-10 avril.**

Cent vingt-sept dessins appartenant au Musée national d'art moderne, sur le motif de la boîte (Pocket size tlingit coffin), et sur le jeu des dégradations de l'image. Cette suite sera augmentée d'une soixantaine d'exemples choisis dans des séries différentes récentes de ce jeune artiste qui sait dessiner.

● **LAPICQUE. — Centre Georges-Pompidou (cabinet d'arts graphiques), 1er mars-23 avril.**

Les dessins appartenant aux collections nationales d'un original de la couleur qui ne se laisse pas prendre au piège des étiquettes.

● **HENRI MICHAUX. — Centre Georges-Pompidou, 15 mars-14 juin.**

Michaux, peintre dès 1936, avec la série des aquarelles sur fond noir. L'écriture picturale parfois étroitement mêlée à l'activité littéraire du poète, notamment pour les textes sur la mescaline. Des petites œuvres inclassables émanant d'un « univers du dedans ».

● **MALEVITCH. — Centre Georges-Pompidou, 15 mars-15 mai.**

Dans l'espace des manifestations temporaires du cinquième étage, la première grande rétrospective parisienne de l'œuvre d'une des figures-phares de l'avant-garde des années 20. L'exposition s'insère dans le programme que s'est fixé le Musée national d'art moderne, étudiant les relations entre Paris et les pays de l'Europe de l'Est.

● **BARCELONE 1950-1977, VINGT-CINQ ANS D'ARCHITECTURE. Centre Georges-Pompidou (galerie du C.C.I.), 8 mars-24 avril.**

L'architecture catalane, son évolution dans les années 50, vers une création moderne rationnelle, grâce à un groupe d'architectes — le groupe R. — puis dans les années 60, vers une recherche de la tradition architecturale espagnole qui aboutira à « l'école de Barcelone ».

● **CEZANNE. — Grand Palais, 21 avril-23 juillet.**

1895-1905 : les dix dernières années, à Aix, à travers une cinquantaine de peintures et une trentaine d'aquarelles. Un rassemblement exceptionnel rendu possible grâce à l'organisation conjointe de l'exposition par la réunion des musées nationaux et le Musée d'art moderne de New-York. Qui permettra pour la première fois de mieux saisir, à travers les motifs privilégiés du peintre, les paysages de Provence et notamment les célèbres vues de la montagne Sainte-Victoire, le pourquoi de l'influence de Cézanne sur la génération qui a suivi.

● **AUGUSTE RODIN. LE MONUMENT DES BOURGEOIS DE CALAIS. — Musée Rodin, 27 avril-25 septembre.**

Une initiative du musée de Calais qui présente actuellement l'exposition. C'est un dossier complet du monument des Bourgeois qui regroupe l'ensemble des esquisses, maquettes, études, dessins préliminaires, ainsi que les fontes, réductions et assemblages, autour de la correspondance entre Rodin et O. Dewavrin, maire et président du comité pour le monument. Une monographie qui situe l'œuvre non plus seulement du point de vue de l'histoire de l'art et de la sculpture de Rodin, mais aussi en tant que commande municipale avec les impératifs qui en découlent et les contraintes imposées à l'artiste à la fin du dix-neuvième siècle.

● **LA NOUVELLE ARCHITECTURE ANGLAISE. — Centre Georges-Pompidou (galerie du C.C.I.), 3 mai-5 juin.**

Une analyse du mouvement actuel d'architecture en Angleterre, tourné vers l'utopie, la réflexion et la critique architecturales. Avec des plans et dessins de Ran Koolhas, Leon Krier et quelques autres.

● **DIX ANS DE DONATIONS. — Musée des arts décoratifs, fin mai-décembre.**

Hommage aux collectionneurs, artistes et industriels qui, au cours de ces dix dernières années, ont enrichi le Musée des arts décoratifs, à l'occasion souvent de manifestations comme « Trois siècles de papiers peints » (1967), « Des doriotiers aux passementiers » (1973), le « Cinquantenaire de l'exposition de 1925 » ou « Broderie au passé et au présent ».

● **PARIS-BERLIN. — Centre Georges-Pompidou, espace des expositions temporaires, 14 juin-6 novembre.**

Après Paris-New-York, l'illustration des relations artistiques entre Paris et Berlin, de 1900 à 1933 : l'expressionnisme, Dada, le réalisme des années 20, le rôle des revues d'avant-garde, des marchands... Le dédoublement de l'exposition Paris-Berlin-Moscou prévue initialement permet d'élargir le champ de la confrontation, qui concernera également l'architecture, le design, le cinéma, la littérature et la musique, tous les départements du Centre étant mobilisés pour la circonstance.



Le choix difficile des commissaires-priseurs

DROUOT ENTRE DEUX RIVES

« L'HOTEL des ventes de Paris est unique au monde. » Le plus contestataire des commissaires-priseurs *et le président de la très* honorable compagnie font la même remarque, et tous deux se réjouissent qu'en un même endroit coexistent des *ventes d'objets dignes de musées et la brocante.*

Le voisinage n'est pourtant pas si facile. L'image d'un hôtel des ventes balzacien, sorte de marché aux puces où il y aurait encore de « bonnes affaires », n'est pas pour déplaire à la compagnie. Elle attire les acheteurs. A l'amateur avisé de dénicher, au milieu d'objets de peu d'apparence, la vraie rareté. Et puis, la vente mobilière traditionnelle, c'est aussi une certaine image sociale du commissaire-priseur, officier ministériel auquel n'importe qui peut s'adresser pour se débarrasser de n'importe quoi.

Mais les vendeurs de beaux objets ? La bonne affaire promise aux acheteurs ne fait pas leur affaire. La neutralité affichée de l'officier ministériel, auquel *toute publicité* personnelle est interdite, les inquiète. Le marché de l'art est un faux marché, les objets n'y sont pas interchangeables, l'offre comme la demande *sont limitées par les coalitions des marchands, l'intérêt et la compétence* de cercles restreints d'amateurs. Le vendeur n'attend donc pas du commissaire-priseur qu'il se borne à constater un prix, il lui demande, loin de la *concurrence pure et parfaite des théoriciens, de contribuer à faire ce prix.*

Certains commissaires-priseurs, certains experts, ne l'ont que trop bien compris : des estimations artificiellement gonflées, un battage abusif, peuvent provisoirement duper une clientèle novice, mais, la fièvre de la vente passée, l'amertume d'avoir payé plus cher *que chez son marchand habituel un objet médiocre* risque de dégoûter à jamais des ventes publiques. La *compagnie* le sait, qui veille à réprimander les *commissaires-priseurs plus soucieux de leurs relations publiques* que de la qualité des objets vendus. Encore ne faut-il pas tomber dans l'excès inverse : *l'impossibilité d'annoncer les ventes en préparation* ne facilite pas la prospection des vendeurs, et il est dommage qu'un commissaire-priseur qui cherche à composer une vente d'instruments de musique ne puisse pas avertir par voie de presse des collectionneurs susceptibles de lui fournir le violon de Stradivarius capable de donner à sa vente tout le prestige nécessaire. A défaut, c'est le système « artisanal » des dîners en ville, des relations personnelles ou, plus fâcheusement, les échanges de bons procédés avec des *experts-marchands* qui apportent un peu de leur clientèle et de leurs objets.

Entre l'art du camelot et une neutralité désormais impossible, quelques études cherchent à définir une déontologie nouvelle, un « professionnalisme ». Mais les obstacles sont nombreux. Face aux efforts parisiens, les maisons anglaises intensifient leur concurrence : il arrive ainsi que Christie's prenne en charge les frais de transport, tandis que Sotheby garantit un prix minimum, et les deux maisons renoncent à faire *payer* des frais si un objet qui leur a été confié n'est pas vendu (les conditions faites aux Anglais sont moins favorables, malgré le Marché commun !). Si l'objet trouve preneur, les frais restant à la charge du vendeur sont souvent plus proches de 10 % que de 15 %. Les commissaires-priseurs parisiens sont *obligés, pour les objets de qualité internationale,* de s'aligner sur ces conditions, quelquefois même ils font mieux encore. Mais c'est au prix d'un effort financier *bien supérieur à celui des Britanniques.* L'Etat et les collectivités locales prélèvent en effet 7 % du prix de vente sur la prime payable par l'acheteur, elle-même déterminée réglementairement (16 % jusqu'à 6 000 F, 11,5 % de 6 à 20 000 F, 10 % au-delà de 20 000 F). Près de 42 millions auraient ainsi été reversés au Trésor au cours de l'année 1977. En Grande-Bretagne, la prime de 10 % est une recette nette pour la maison de vente. Le droit de suite de 3 % sur les œuvres de peintres modernes et la taxation de 2 % des plus-values au-delà de 20 000 F obligent encore à un effort supplémentaire les commissaires-priseurs *qui veulent compenser pour leurs* clients ces légers désavantages de Paris.

Ainsi, l'alignement des frais à la charge des *vendeurs et des acheteurs ne se traduit pas par un* alignement des recettes des commissaires-priseurs et des maisons de ventes britanniques. L'amputation *fiscale* enlève aux premiers la puissance financière qui permet aux concurrents anglais d'ouvrir à travers le monde des succursales habiles à repérer les collections à vendre, et de disposer d'un personnel nombreux et compétent. Christie's peut se permettre d'employer d'anciens conservateurs de la National Gallery et du British Museum.

Les commissaires-priseurs français n'ont pas cette *possibilité et doivent avoir recours à des experts extérieurs* rémunérés au pourcentage, moins élevé pour les spécialités où l'on rencontre des pièces de valeur *(peintures : 3 % ; livres : 6 %). Il n'est cependant* jamais dégressif et assure ainsi de confortables rentes de situation aux grands experts de la place. Si la *compétence de certains est universellement reconnue* — l'un d'eux n'avait-il pas été pressenti par Sotheby *pour dresser le catalogue de la collection Wildenstein ? — la double qualité d'expert et de marchand de la* plupart pose de délicats problèmes de déontologie que chacun résout à sa manière... N'a-t-on pas murmuré *que certain manuscrit persan était peut-être la propriété* de l'auteur du catalogue où il était décrit ? Il est vrai que la maison Sotheby vend maintenant quelquefois des objets dont elle est propriétaire, mais de tels cas, encore exceptionnels, sont, dit-on, toujours signalés au catalogue.

Une histoire de camions

Le marché de *Paris* se flatte cependant d'un privilège qui devrait balayer toutes les réserves, la « garantie trentenaire ». Alors que les affirmations des catalogues de Christie's ne représentent que l'opinion de leurs auteurs et que Sotheby accorde une garantie de cinq ans, et seulement contre les faux délibérés dont le caractère d'imitation aurait pu être détecté à la date de la vente, le paiement de dommages et intérêts peut être réclamé pendant trente ans à un commissaire-priseur dès lors que l'objet ne correspond pas à la description du bordereau de vente et *qu'il en résulte un dommage. Cette garantie décourage* sans doute les manœuvres frauduleuses, mais trop souvent les mentions des catalogues sont si vagues et *si alambiquées qu'en fait rien n'est garanti. Les Anglais* n'ont pas cette contrainte légale, mais la contrainte commerciale de leur image de marque est tout aussi forte, et leurs catalogues n'ont rien à envier aux catalogues français.

Dépendants d'experts extérieurs, les commissaires-priseurs sont aussi, et d'abord, dépendants de la compagnie qui les rassemble. C'est à elle qu'ils remboursent, selon des taux forfaitaires, les frais divers exposés pendant les ventes (électricité, crieurs, etc.), c'est à elle qu'ils versent la moitié de leurs émoluments, eux-mêmes calculés selon un barème dégressif (6 % de la valeur de l'objet jusqu'à 6 000 F, 2 % entre 6 000 F et 20 000 F, 1 % au-dessus de 20 000 F) pour alimenter *la fameuse « bourse commune ».* C'est d'elle qu'ils reçoivent chaque année une rente, identique pour toutes les études, et d'un montant qui dépasse les 100 000 F *(une charge de commissaire-priseur vaut plus de* 800 000 F). Les défenseurs de ce système font valoir qu'il donne aux quelque soixante-dix commissaires-priseurs un poids qu'ils n'auraient pas s'ils étaient isolés. Et la redistribution qu'opère la bourse commune permet aux jeunes études de se lancer. Mais, à l'inverse, les charges importantes doivent apporter la principale contribution à la bourse commune, sans pour autant pouvoir déterminer les destinées d'une compagnie pour laquelle les ventes d'objets d'art ne sont qu'un aspect d'une activité beaucoup plus diverse. Telle étude qui réalise à elle seule près du tiers des ventes *d'art verse à la bourse commune environ 2 millions* de francs.

Les commissaires-priseurs optant pour le développement *individuel ont demandé à l'Etat de réduire* de moitié le prélèvement au profit de la bourse commune. Mais, au même moment, les projets immobiliers de la compagnie risquent d'imposer un effort collectif sans précédent. L'installation provisoire, depuis février 1976, dans des locaux loués à la S.N.C.F., gare d'Orsay, a coûté 12 millions de francs, près de deux fois plus que ce qui était prévu. Le *retour rue Drouot, précipitamment décidé au moment* du départ, risque de coûter encore bien plus cher, alors que l'expérience de Drouot-rive gauche met en *évidence les défauts du projet. L'immeuble projeté* rue Drouot, difficilement accessible aux camions, a l'inconvénient d'être construit en hauteur et d'exiger *une batterie d'ascenseurs et de monte-charge,* gros consommateurs d'énergie. Trop petit pour le développement actuel de la compagnie, il competera moins de salles que Drouot-rive gauche. Et les seuls travaux d'aménagement — non prévus dans l'enveloppe *initiale — dépasseraient les 20 millions de francs ;* face à de telles charges et à l'endettement qu'elles impliquent, la compagnie hésite : la bourse de *commerce, de moindre valeur marchande depuis son classement,* pourrait constituer une solution de rechange. Un coût financier moins élevé, des installations sur un seul niveau, la proximité des Halles appelées à devenir un nouveau quartier des arts, semblent plaider en faveur d'une telle implantation.

Le choix qui sera fait aura valeur de test. Confrontés à la concurrence internationale, les commissaires-priseurs spécialisés dans le *marché de l'art* résisteraient difficilement à une amputation supplémentaire de leurs recettes, et la tentation serait alors grande de donner *un développement nouveau aux ventes à l'étranger,* même si, jusqu'à présent, la seule étude qui y ait recouru, à Monaco et à Genève, a pu augmenter son *chiffre d'affaires étranger, sans compromettre la progression* des résultats obtenus.

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Notes Architecture

RÉHABILITATION ?

LA restauration sauve les bâtiments anciens ou fragiles, mais sans en changer la fonction, ce qui les condamne bien souvent à une seconde mort. Deux modes d'intervention bénéficient actuellement d'un intérêt croissant : la « reconversion », qui conserve l'essentiel ou l'apparence d'un édifice et en modifie certains éléments pour l'adapter à une nouvelle fonction, et la « réhabilitation », qui tendrait à sauver ce qui peut l'être de constructions défectueuses, comme nombre d'H.L.M. récentes, et à rattraper les dérapages d'un urbanisme hâtif. C'est à ce dernier aspect que le Centre d'études et de recherches architecturales (CERA) s'est plus particulièrement attaché.

Il propose en effet « Quelques procès de réhabilitation », série de conférences qui s'échelonnent jusqu'au 7 mars. Ces réunions d'initiés, car n'y participent guère que des professionnels, peuvent donner une impression de désarroi. L'architecte y discourt sur les erreurs de l'architecte, proposant encore et toujours, et avec une égale conviction, des solutions qui risquent d'être à leur tour caduques. On mesure mal l'abîme qui sépare ceux qui parlent ici et ceux qui construisent, tour après tour, les limites de notre univers quotidien.

La plus large mesure de ce concept de « réhabilitation » aura été donnée lors de la première conférence (1) *par l'architecte Antoine Grumbach. Il étend le respect du vestige, si pitoyable soit-il, jusqu'à prôner une théorie de « la ville sur la ville ». En somme, c'est un retour aux strates de l'archéologue, de vouloir faire de toute construction le témoin, même factice, d'une histoire.*

*Le dernier numéro d'*Architecture d'aujourd'hui *(AA n° 194) donne, de son côté, un panorama assez complet des deux aspects complémentaires que sont la reconversion et la réhabilitation. On y mesurera l'ampleur que peuvent prendre dans les années à venir cette tendance « conservatrice » et les problèmes qu'elle peut poser.*

UN GRAND ÉCART

LE verre et l'acier, c'est un peu l'architecture officielle d'aujourd'hui. Aussi rencontre-t-on souvent des noms établis derrière les bâtiments qui favorisent ces deux matériaux. Bernard Zehrfuss, de même, est un peu l'architecte officiel de l'UNESCO depuis la construction du siège de cet organisme, en 1958, avec Breuer et Nervi. Et c'est lui que l'on trouve derrière la nouvelle annexe, le bâtiment VI, entre les rues Jean-Daudin et François-Bonvin (15e arrondissement).

C'est un grand édifice de verre bleuté, aux verticales métalliques, et composé de parallélépipèdes juxtaposés de hauteurs variables (le plus haut de ces volumes atteint 58 mètres).

Mieux construit que pensé, certains de ses aspects sont remarquables, comme cette plongée dans le sol qui laisse apparaître les salles de réunion. L'ensemble est séduisant, mais fait faire le grand écart.

Cet écart, c'est, traditionnellement, celui qui sépare, et associe, fonctionnalisme et formalisme. Ce qui reste le problème du seul architecte. C'est l'écart entre un Zehrfuss qui respectait le tissu parisien existant et sa construction proliférante actuelle. C'est, plus humainement, la rupture totale entre cette nouvelle construction et le quartier qui l'accueille. Car ce bel objet sans vie apparente, avant que les lumières du soir n'en dévoilent les entrailles, ce noble volume taillé comme un briquet de valeur, étouffe au milieu d'immeubles d'un autre âge. Qu'on aime ou déteste sa rigueur, on ne peut que lui souhaiter plus d'espace pour respirer.

L'écart évoqué, c'est enfin le câble fragile qui se tend chaque année davantage entre la création architecturale et sa brutalité. Zehrfuss, fildefériste expérimenté, le parcourt sans risque excessif. Sans toutefois l'adresse qu'on pouvait espérer.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Les conférences ont lieu au S.A.D.G., 100, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Renseignements au CERA, 1, rue J.-Callot, 75006. Architecture d'aujourd'hui, 67, avenue de Wagram, 75017 Paris. 40 F.

cinéma

LE BOIS DE BOULEAUX
d'Andrzej Wajda

Une maison à la campagne. Deux frères, l'un rongé par le souvenir de sa femme morte, l'autre miné par la tuberculose. Entre les deux, une robuste paysanne dont le corps est un appel. Un film intimiste, où Wajda fait merveilleusement apparaître le rapport de l'érotisme à la mort, et chante l'espoir de la vie.

JULIA
de Fred Zinnemann

Comment, dans les années 30, sous l'influence d'une amie de jeunesse, Lillian Hellman, intellectuelle juive américaine, auteur dramatique célèbre, découvrit la nécessité de la lutte. Par une narration romanesque exemplaire et les associations de la mémoire affective. Zinnemann recrée le cheminement de la conscience progressiste.

SIX FILMS CHINOIS

Réalisés entre 1961 et 1974, ces six films avaient été victimes de la censure de Mme Chiang Ching. Les trois plus intéressants sont le Détachement féminin rouge, *sorte de western idéologique,* les Fleurs rouges de Tienchan, *fresque folklorique sur l'émancipation des femmes,* Torrent de la Révolution, *qui évoque la scission entre le parti communiste et le Kouomintang. Leçons d'histoire et actes de foi, leur valeur de témoignage l'emporte sur leurs mérites cinématographiques.*

LE MIROIR
d'Andreï Tarkovsky

*Le cinéaste d'*Andréï Roublev *se penche sur son passé, sur son enfance, évoque, à travers le visage de la même actrice (la sensible et bouleversante Margarita Terekhova), sa mère jeune, et sa femme. Film de souvenirs et de fantasmes, le* Miroir *relie la vie intérieure d'un individu à l'âme russe, à l'attachement au pays natal.*

CROIX DE FER
de Sam Peckinpah

Pendant la déroute des troupes allemandes en Russie, l'affrontement d'un sergent baroudeur et d'un capitaine qui rêve d'être décoré de la croix de fer. A travers ce double portrait d'un héros et d'un lâche, Peckinpah dénonce l'instinct meurtrier de l'homme et sa secrète connivence avec les démons de la guerre. Des images terribles pour peindre le carnage.

LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE
de Youssef Chahine

Fable sociale inspirée de la parabole évangélique et du « traité » qu'en avait tiré André Gide. La désagrégation d'une famille bourgeoise égyptienne entre les guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, et l'échec du nationalisme. Le style romanesque et critique du cinéaste de la Terre *et du* Moineau.

FAUX MOUVEMENT
de Wim Wenders

Le Wilhelm Meister *de Goethe dans une transposition moderne de Peter Handke et Wim Wenders. Voyage d'éducation, d'initiation à travers la République fédérale d'Allemagne, réflexion politique et morale avec l'écriture cinématographique si particulière d'un jeune cinéaste allemand révélé, depuis, par* Au fil du temps.

une sélection



FANTASTIC MISS MADONA

JE SUIS UN AUTARCIQUE
de Nanni Moretti

Comédie qui, à travers les mésaventures d'une troupe de théâtre d'avant-garde, prend pour cible les tics intellectuels, les velléités et le manque d'objectifs politiques de la « nouvelle gauche italienne » issue de 1968. Une suite de caricatures mordantes où se retrouve, par moments, l'esprit des « frustrés » de Claire Bretécher.

VOYAGE EN CAPITAL
d'Ali Akika
et Anne-Marie Autissier

La réalité de l'immigration algérienne en France, sous un angle nouveau. Comment les luttes sociales engendrées par une société capitaliste peuvent fournir aux exilés du travail les armes d'un combat politique.

BARBEROUSSE
d'Akira Kurosawa

L'art de Kurosawa transcende le mélodrame et les bons sentiments dans des scènes splendides de la communion des humbles, lavés par la pitié et la fraternité. Ce film japonais possède la résonance universelle des grandes œuvres de Victor Hugo, Dostoïevski et Gorki.

ET AUSSI : L'Hérétique, *de John Boorman (Métaphysique du bien et du mal dans la suite de* l'Exorciste); les Petits Câlins, *de Jean-Marie Poiré (regard nouveau sur la jeunesse moderne) ;* les Oiseaux de nuit, *de Luc Barnier et Alain Lafargues (une troupe de travestis affirme, par le spectacle, l'identité homosexuelle) ;* De l'autre côté de minuit, *de Charles Jarrott (Marie-France Pisier et le délire du mélodrame américain) ;* l'Amour violé, *de Yannick Bellon (la lutte des femmes contre les violences sociales) ;* W.-C. Fields and me, *d'Arthur Hiller (Rod Steiger dans le rôle de Fields) ;* l'Œuf du serpent, *d'Ingmar Bergman (la montée du nazisme, à Berlin, en 1923) ;* Jésus de Nazareth, *de Franco Zeffirelli (les belles images d'un croyant, selon la tradition des Evangiles) ;* Angela Davis, l'enchaînement, *de Jean-Daniel Simon (méthodes de lutte contre le « perfectionnement » du racisme aux Etats-Unis).*

théâtre

MEURTRE DANS LA CATHEDRALE
à Chaillot

(Lire notre article page 15.)

FANTASTIC MISS MADONA
au Centre Georges-Pompidou

Dans le courant de sa musique tendre, le Chêne noir monte d'Avignon. Il emmène avec lui ses lumières magiques, son imagerie flamboyante. Il chante l'histoire d'un archéologue du temps qui écarte le rideau multicolore du passé pour retrouver une femme, Miss Madona, figure du théâtre, promesse d'innocence. Musique, amour et fantaisie.

LE BATEAU POUR LIPAIA
à la Comédie des Champs-Elysées.

Yves Bureau a obtenu le prix Dominique de la mise en scène pour sa direction de cette pièce ; mise en scène traditionnelle, mais délicate, et dont les qualités ne sont pas dissociables de celles de la pièce elle-même, du Soviétique Alexei Arbousov, et du jeu d'Edwige Feuillère et Guy Tréjan.

DOIT-ON LE DIRE ?
à la Comédie-Française

Les comédiens-français reprennent dans leur théâtre la comédie de Labiche qu'ils ont créée cet hiver à l'Odéon. Etude aiguë de la jalousie, qui provoque les rires francs au moyen d'un dialogue « génialement idiot ».

ONCLE VANIA
à l'Odéon

Mise en scène solide du chef-d'œuvre de Tchékhov, heureusement éloignée des sensibleries qui occultent souvent cet auteur. Une actrice rare : Françoise Bette.

LES PAQUES A NEW-YORK
à la Cité internationale.

Illustration du grand poème de Blaise Cendrars, montrant la vie des immigrés en Amérique. Du nouveau mime, plein d'idées.

GOTCHA
au Marie-Stuart

Un gosse avec sa moto et son désespoir. Des adultes avec leurs paroles impuissantes. Tous prisonniers, entraînés dans l'enchaînement inexorable de la peur-violence-haine-lâcheté. Ce n'est pas du mélodrame réaliste, c'est le réalisme grandiose de la tragédie. Gotcha se traduit par « J't'ai eu » Qui a eu qui ?

ET AUSSI. — *David Copperfield* à la Cartoucherie du Soleil (les temps retrouvés de l'enfance) ; *Parade* à Campagne-Première (anathèmes brûlants dans les rues noctambules) ; *Jean-François Derec*, au Café d'Edgar (doux anar d'aujourd'hui) ; *les Franzocos*, au Sélénite (Copi) ; *Apprends-moi Céline*, aux Nouveautés (Maria Pacôme) ; *Dom Juan*, à la Cartoucherie de Vincennes (Molière dans ses meubles) ; *Quand je serais petit*, rue d'Ulm (jeux de l'enfance, par le théâtre de la Colline) ; *Boite-Mao-Boite*, au Lucernaire (Albee mis en mémoire par Laurent Terzieff).

musique

FESTIVAL DUTILLEUX CHEZ LAMOUREUX

Rares sont les musiciens devenus « classiques » de leur vivant; c'est le cas d'Henri Dutilleux, auquel l'Orchestre Lamoureux consacre tout un concert : un profond poète médite et s'exprime en ces pages d'une rare sensibilité, raffinées par un long travail intérieur, où la modernité de l'esprit se greffe sur un sens aigu de la tradition. Trois œuvres maîtresses : les Métaboles, *la* Deuxième Symphonie *et* Tout un monde lointain, *écrit pour Rostropovitch. Avec Paul Tortelier et sous la direction de Jacques Mercier (Pleyel, le 5, à 17 h. 45).*

ENTREMONT SOUS LES FEUX DE LA TÉLÉVISION

Philippe Entremont revient à la fois comme pianiste et comme chef d'orchestre à la tête de l'Orchestre national pour accomplir une performance d'autant plus délicate qu'elle sera retransmise par la télévision : le Ricercare *de Bach, version Webern, la* Symphonie de Psaumes *de Stravinsky, le* Concerto en ré *K. 537 de Mozart, un programme royal (Champs-Elysées, le 8).*

MESSES DE SCHUBERT ET WEBER

Très beau concert spirituel à Saint-Germain-des-Prés, avec la Messe en sol *de Weber, quasi inconnue, de grand style dramatique, et la* Messe en la bémol, *chef-d'œuvre entre les chefs-d'œuvre de Schubert, d'un souffle immense, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par M. Atzmon avec d'excellents solistes (le 2, à 20 h. 30).*

MARIETAN A MOUFFETARD

Le pionnier franco-suisse des « paysages sonores », Pierre Marietan, présente au théâtre Mouffetard des « concerts-paysages » de Paris, du bord de la mer et d'ailleurs, réalisés avec ses amis du CIRM, « promenades et investigations musicales » avec interventions instrumentales et manipulations électroacoustiques (76, rue Mouffetard, du 1er au 4, à 22 h. 30 ; le 5, à 17 h. 30).

CONCERT ANNIVERSAIRE DU CENTRE POMPIDOU

Au musée d'art moderne (3e étage), l'Ensemble intercontemporain célèbre le premier anniversaire du centre Pompidou par neuf courtes pages de Taïra, Berio, Varèse, Bancquart, Britten et Debussy (le 2 février, à 18 h. 30).

ET AUSSI : Quatuor de Prague (Gaveau, les 1er, 2 et 3) ; Orchestre de Paris, direction S. Baudo, avec J. Norman (Palais des Congrès, le 2, à 20 h. 30 : le 3, à 19 h. : Champs-Elysées, le 4, à 10 h.) ; trois sonates posthumes de Schubert, par W. Kempff (Pleyel, le 2) ; Octuor de Berlin-Est (maison de la culture, Rennes) ; *Faust*, mise en scène Lavelli (Opéra de Paris, le 4) ; Ouverture de *Léonore* et *9e Symphonie* de Beethoven, par le Chœur de Cologne et l'Orchestre Pasdeloup, dir. H. Reichert (Palais des sports de Paris, le 4, à 14 h. 30) ; Trio Suk (Musée Chagall, Nice, le 4, à 17 h.) ; Yuval Trio : Tchaïkovsky, Mozart (Th. d'Orsay, le 5, à 11 h.) ; G. Leonhardt (Athénée, le 6) ; Quatuor A. Berg : Haydn, Berg, Mozart (Radio-France, le 6) : Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Münchinger (Pleyel, le 6) ; L'Itinéraire : œuvres de *Decoust*, Ferrero, Ostendorf, Radulescu (Nouveau-Carré, le 6) ; H. Szeryng (Théâtre de la Ville, du 7 au 11, à 18 h. 30) : Concerts bleus : Weber, Schubert, Janacek (Congrès, le 7, à 18 h. 30) : Autour de Monteverdi, par l'Ensemble Saint-Caillat (Saint-Séverin, le 7) ; R. Kirkpatrick (Gaveau, les 7 et 11) ; Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec M. Frager (Radio-France, le 7) ; R. Buchbinder, piano (Gaveau, le 8) ; C. Katsaris, piano (Pleyel, le 8) ; *les Contes d'Hoffmann*, mise en scène Chéreau (Opéra de Paris, le 8).

danse

RUDOLPH NOUREEV
au Palais des Sports

Roméo et Juliette, *chorégraphie, mis en scène et dansé par Noureev. Un grand ballet de cape et d'épée en panoramique et technicolor.*

CAROLYN CARLSON
au Centre culturel du Marais

Cipher, *une création sur une musique de Janet Cooke. C'est dans ses solos que Carolyn Carlson révèle le mieux comment elle établit sa relation avec l'espace.*

ET AUSSI : *Giselle*, dansé à Strasbourg par le ballet du Rhin, version Pierre Lacotte (quand le chorégraphe se fait archéologue).

variétés

MONIQUE MORELLI
au Ranelagh

Morelli toujours vibrante, passionnée, chante Aragon, Mac Orlan, Bruant, Villon sur des musiques de Lino Leonardi (jusqu'au 1er février, à 20 h. 15).

BARBARA
à l'Olympia

Retour à Paris, après trois années d'absence, de Barbara et de sa voix arrachée au fond de soi, qui se brise sur des mots, des notes, une émotion, qui se prolonge sur une plainte ou un soupir vite réprimé (à partir du 6 février).

FRANÇOIS BÉRANGER
à l'Elysée-Montmartre

Le monde qui bouge, le monde qui éclate par un auteur compositeur au regard lucide, sain, amusé, acide (21 heures).

LE CUARTETO CEDRON
au Théâtre de la Renaissance

Le tango argentin adapté, modernisé par un des meilleurs groupes du genre (21 heures).

BERNARD HALLER
au Palais des Arts

Un très grand comique qui sait donner dans la peinture des caractères — en peu de mots, de phrases, de gestes — une étonnante épaisseur de vie (20 h. 45).

rock

FRANK ZAPPA
au Pavillon de Paris

Le rock dans sa diversité et sa rigueur, dans un de ses plus beaux et plus intelligents discours (le 6 février).

expositions

L'ART MODERNE DANS LES MUSÉES DE PROVINCE
au Grand Palais

Un panorama des richesses des musées classés et contrôlés, dans le domaine de l'art moderne et contemporain. A travers près de trois cents tableaux, dessins, sculptures et objets couvrant la période de 1905 à nos jours, l'occasion de découvrir des œuvres, notamment celles qui ont été acquises tout récemment.

LES SINGULIERS DE L'ART
à l'Arc-Paris

« Des inspirés aux habitants paysagistes... », quelque part à la lisière de l'art brut, la production « singulière » d'« artistes », boulangers, mineurs, cultivateurs, cordonniers..., qui, souvent à l'âge de la retraite, se sont mis à bricoler un univers imaginaire superbe ; ont bâti, assemblé, peint, fabriqué des objets pour remplir leur maison et leur jardin, de pierre, de couleurs, de vie.

CITÉS IMAGINAIRES D'ANNE ET PATRICK POIRIER
au Centre Georges-Pompidou

Fascination des ruines. Rêverie sur les cités antiques mises à sac, incendiées et laissées mortes avec leurs structures à nu. Anne et Patrick Poirier construisent des ruines.

PHOTOS D'E.-J. MAREY
au Centre Georges-Pompidou

E.-J. Marey (1830-1904) avait mis au point plusieurs appareils originaux permettant de transcrire sur plaques sensibles la locomotion humaine et animale. Ses photos de la marche d'un homme, du galop d'un cheval, de l'envol d'un oiseau ont, vingt ans après, trouvé des « applications » dans la peinture d'avant-garde.

RUBENS ET SON SIÈCLE
au Grand Palais
et au Louvre

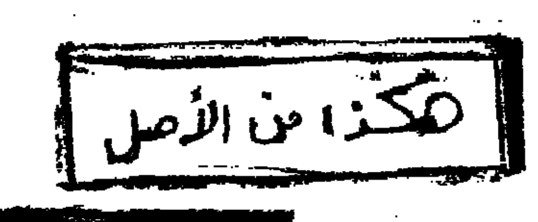
Rubens, son siècle et la France en deux expositions complémentaires. Celle du Grand Palais, où l'on n'a pas lésiné sur la quantité, fait le bilan des tableaux de Rubens (une quarantaine), de ses contemporains et de ses disciples, dans les collections publiques françaises — moins le Louvre. Celle du Louvre, un modèle de clarté, aborde le dix-septième flamand à travers les collections du musée et l'histoire du goût.

DIAGHILEV ET LES BALLETS RUSSES
au Centre culturel du Marais

Diaghilev, ses musiciens, ses danseurs, ses chorégraphes et les peintres qu'il fit travailler au décor des Ballets russes. Un nombre impressionnant de documents. Surtout des projets de décor et des costumes, signés Gontcharova, Larionov, Bakst, Picasso, Gris, Ernst, Matisse, de Chirico...

ET AUSSI : *Céramiques précolombiennes*, au Petit Palais (quand l'imagination s'exprime en terre) ; *Morellet* (lorsque l'art cinétique rejoint le minimal et le conceptuel) et *Geneviève Asse* (l'œuvre gravé complet), au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.





La génération du punk

Le rock en liberté surveillée

EN devenant une industrie, le *rock a connu un rayonnement* populaire, mais il a perdu *peu à peu de son authenticité*. Les compagnies discographiques, les organisateurs de concerts, pensent en dollars, et les groupes se sont laissé prendre au jeu. Le public a *suivi. On exploite depuis long*temps déjà la *recette* d'un rock qui *a fait ses preuves au cours des* années 60, époque d'effervescence en matière de création. Mais la corde s'use chaque année un peu plus avec des formations qui ne se font pas violence et suivent un chemin tracé d'habitudes, qui s'éloi*gne sensiblement de toute innova*tion. Les disques se ressemblent comme si l'imprévu était un péché irréversible. Les producteurs se sont mis à fabriquer des groupes, qui répondent aussi fidèlement que possible aux goûts du public, à *coups de campagnes publicitaires* gigantesques.

Invité à n'être qu'un consommateur docile, le public ne s'y retrouve *plus. Comment le pourrait-il ? Lors*-qu'un groupe se produit dans une salle de plus de dix mille personnes, il est bien difficile de s'identifier à lui. Les musiciens deviennent des personnages lointains privés du contact de leur *public* et *ainsi* d'une *grande partie* de leur énergie. La course au vedettariat est imposée par les structures du show-business. Il faut vendre à tout prix, quitte à délaisser toute forme de pureté. C'est que la concurrence est vorace, et l'on se fait vite oublier.

L'originalité dans tout cela est *le privilège des rois, ou tout au* moins est-elle maintenue dans un cadre établi. Alors les nouveaux groupes, s'ils ne possèdent pas un appui financier suffisant, ont toutes les peines du monde à s'intégrer au circuit en place. Certes, les talents restent nombreux, mais le rock a atteint une situation d'immo*bilisme qui devait finir par éclater*. Le phénomène punk y a largement contribué.

Punk. Le mot n'a pas d'importance, *il est mort le jour où il est* entré dans le domaine public. On lui a trouvé une demi-douzaine d'origines, et, si l'on cherche bien, on lui en découvrira d'autres. Peu importe. Il n'a servi qu'à faire connaître une nouvelle génération *de musiciens qui ont décidé de se* faire entendre à leur façon lorsque la sensibilité n'est plus programmée. Si, en l'espace de six mois, *tant de groupes ont vu le jour*, en montrant la même démarche, le même élan, en choisissant les *mêmes techniques de provocation*, *ça ne peut être l'effet du hasard*, mais plutôt la conséquence de frustrations accumulées et d'une volonté de changement, qui était dans l'air depuis longtemps déjà. Un refus.

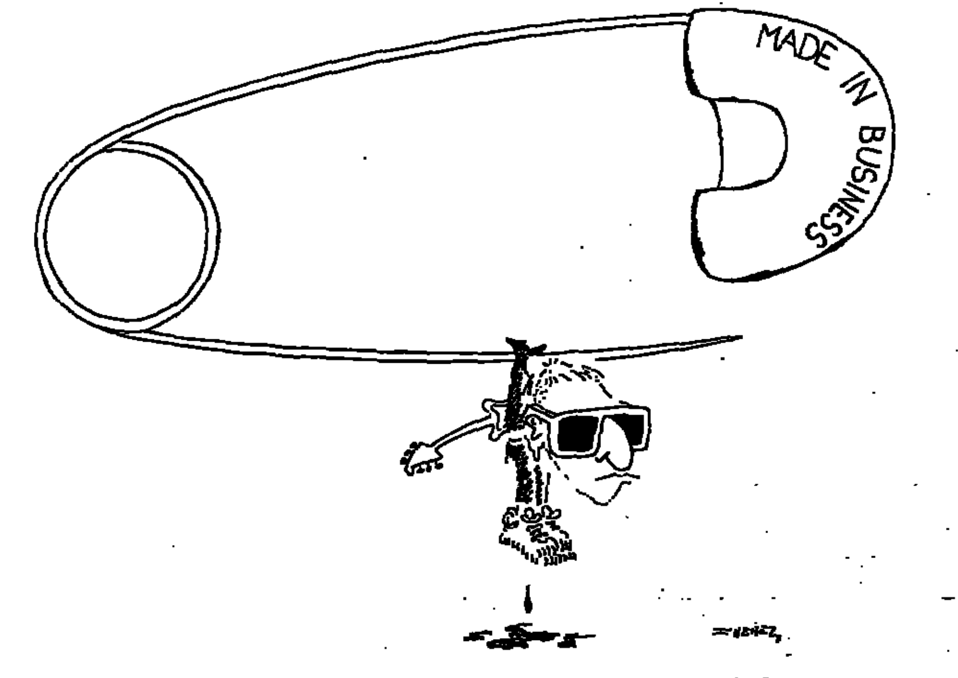
Les *musiciens* de la nouvelle vague sont avant tout des spectateurs qui refusent l'ennui et le conformisme. Il n'est plus question *pour eux d'admirer des idoles qui* ne leur ressemblent pas, qui ne parlent pas leur langage, dont la musique ne reflète pas leur vie.

rock'n roll en général. L'essentiel *est dans l'interprétation, elle est* différente, l'électricité est nouvelle, blanche, intraitable. Les compositions sont frustes, urgentes, dénuées d'artifice, choquer pour mieux attirer. Les demi-mesures n'existent plus, il faut faire vite, prendre la place des idoles actuelles. Tous les moyens sont bons. Le meilleur est *de hurler fort, plus fort que les* autres, hurler l'ennui, la solitude, le mépris, pour les exorciser, et peut-être l'espoir aussi.

Johnny Rotten, chanteur des Sex Pistols, déclare : « *Nous ne nous sentons pas disposés à chanter des chansons d'amour au milieu des queues qui se forment devant les caisses de chômage*. » Bien sûr. Et pour la *première fois depuis longtemps certains groupes décou*vrent une conscience politique en liaison *étroite avec leur musique*. Le public ne s'y trompe pas, qui *trouve en eux des porte-parole magnifiques*. Les textes reflètent les aspirations de chacun ou plutôt dénoncent un système au sein

trois minutes inventer une mélodie *attachante qui se retient facilement*, manipuler une instrumentation précise et sans verbiage, écrire des textes directs et expressifs. A partir de là, le morceau tourne à longueur de journée sur l'électrophone des « kids » qui n'ont pas les moyens d'acheter des 33 tours.

Autour et avec ces groupes se sont créées des salles, des fanzines, des petites compagnies discographiques, une danse, une mode enfin. Pour peu qu'elle sorte des normes *établies, celle-ci* devient aussitôt la cible d'attaques systématiques. Les procédés sont toujours les mêmes. L'indignation en face de ces novateurs recourt aux mêmes arguments simplistes, ce sont en général des voyous, ils sont sales et sentent *mauvais*. Après les « *rockers* », les « mods », les « beatniks » ou les « hippies », les « punks » n'ont pas échappé à cette règle avec somme toute cette seule différence. Ils *revendiquent haut et fort ces attri*butions, et du coup, la presse, en utilisant la calomnie, joue leur jeu inconsciemment.



Tous les moyens sont bons

Les spectateurs prennent les choses en main, décident d'être maîtres de leurs plaisirs, de leurs désirs, parce qu'ils savent mieux que quiconque ce qu'ils sont, qui ils sont.

Les musiciens ne sont pas *compétents* pour la *plupart mais* ils apprennent sur le tas, vite, très *vite. Et, de tous ces groupes qui se forment*, de nombreux sont nuls. *Bien* sûr ils disparaîtront, et seuls les bons resteront. Peut-être pas d'ailleurs, et cela n'a pas d'importance. Ils créent l'événement, posent les bases d'une musique qui, *elle, demeurera*, passé *l'effervescence* des débuts. Chaque groupe apporte sa pierre à la construction d'une nouvelle forme d'expression, et les critères de qualité sont dérisoires. Qu'un groupe vienne à disparaître, et ses musiciens trouveront *plus tard un emploi bien sage et* bien correct dans une entreprise comme il faut et sans intérêt, mais avec les souvenirs d'une expérience folle, intense. Ils sont les instigateurs du renouveau, quelles que soient leurs capacités.

Après vingt ans d'existence, le rock possède des milliers de musi*ciens accomplis, de virtuoses che*vronnés. C'est le moins. L'exploit n'est plus aujourd'hui de faire parler son instrument mais de le faire penser. La virtuosité n'est qu'un moyen. La nouvelle génération est lasse de ces musiciens qui font *étalage de leur savoir sans exprimer* aucune réalité, lasse de ces disques vides de sens et de vérité. Il s'agit de faire passer une énergie coûte que coûte, qui corresponde au moment. Pour cela, quelques accords de base suffisent, pourvu *qu'on les joue avec l'impulsion* requise par l'humeur de l'instant

présent, celle du groupe mais celle du public aussi, qui retrouve la possibilité d'être acteur de l'événement.

Le contact est rétabli aussi avec la rue, un groupe qui s'en éloigne se coupe un jour ou l'autre de ses racines. Le rock est essentiellement dans la rue parce qu'il est lié à la *vie de tous les jours. Les hit*-parades ne sont que des chiffres qui changent selon les périodes.

Une nouvelle forme de sensibilité apparaît, brutale, audacieuse. Elle ne s'accommode pas de clichés, de compromissions. Fini le mensonge, le rock est violent, agressif, mais sans truquage, sans poudre aux yeux. *L'expression fidèle du quo*tidien. Les musiciens sont jeunes, *parlent d'une voix adolescente aux* adolescents, sans se préoccuper d'attirer à eux une audience plus âgée. Entre dans la danse (le pogo de préférence) qui le veut. C'est que le rock ne fait plus figure de tactique commerciale, on ne se *soucie plus des études de marché*, on joue la musique que l'on ressent, sans autres préoccupations, quitte à briser l'avenir. D'ailleurs l'avenir...

C'est ainsi que de nombreux groupes montrent une grande originalité. Bien sûr, leurs références sont très souvent les groupes du *début des années 60, les Rolling* Stones, les Who, les Kinks, qui *font partie de leur culture*. Et si leurs disques rappellent ces sources, il ne faut pas perdre de vue qu'ils sont un début. Un premier enregistrement fait toujours office *de carte de visite. Le répertoire* des Stones, des Beatles était à *l'époque* largement influencé par Chuck Berry et les pionniers du

duquel l'avenir n'est pas brillant, *du moins n'est-il pas celui que l'on* désire. Ils ne proposent pas de solutions, sans doute n'existent-elles pas. Mais c'est la seule façon de prouver son existence, de faire entendre son dégoût. Parce que, en tout état de cause, cette nouvelle *génération n'est née de nulle* part, elle est le fruit d'une société qui se refuse à la reconnaître comme légitime.

Alors ces groupes reviennent vers le 45 tours, le moyen le plus subversif pour toucher la jeunesse, *parce qu'il est à la portée de toutes* les bourses. L'industrie musicale abandonne peu à peu le 45 tours, les bénéfices sont moindres. Aux Etats-Unis, il tient presque lieu de promotion au 33 tours. C'est le règne de la hi-fi motorisée et l'alibi *principal au manque d'inspiration*. De plus en plus le 33 tours est un *rituel de remplissage* qui masque la pauvreté de création par une succession de morceaux qui se plagient les uns les autres. Et le disque se vend grâce à la popularité du nom. *Un mauvais 45 tours a peu de* chance de se vendre quel que soit le groupe qui l'enregistre. Rien n'est plus difficile, il faut en l'espace de

Encore une fois, le phénomène *punk* n'est pas, comme on veut le laisser croire, une mode sans avenir, pas plus qu'elle n'est fortuite. Bien sûr, si l'on s'en tient à l'attirail de rigueur que constituent les lames de rasoirs, les épingles ou les vêtements déchirés, tout cela *ne revêt qu'une importance minime*. Ces instruments sont les éléments d'une provocation à court terme; ils font partie de ce refus d'un système de valeurs établies, épingles et lames de rasoir étant les bijoux les moins coûteux qui soient. *Rien de plus qu'un jeu, d'ailleurs* récupéré par un circuit commercial qui s'est empressé de fabriquer ces objets en or ou en argent. En fait, l'important est de se distinguer, par quelque façon que ce soit, d'un monde qui refuse l'incartade. *Créer son propre univers qui cor*respond à l'envie du moment.

Le mouvement « punk » quelle que soit sa signification, a décomplexé bon nombre de musiciens qui ont vu la possibilité d'accaparer une scène, de signer des contrats disco*graphiques. Leurs disques parlent* pour eux. Et le rock, en sortant de l'impasse, s'est refait une beauté.

ALAIN WAÏS.

LA NOUVELLE VAGUE

IL existe trois pôles essentiels qui connaissent une effervescence remarquable, la scène londonienne, la scène new-yorkaise et la scène parisienne. Elles ont chacune leurs clubs, souvent sordides, mais groupes et spectateurs créent l'environnement à leur volonté, selon la qualité du show.

Londres. Les Sex Pistols sont sans aucun doute à l'origine du mouvement punk. D'ailleurs, plus que toute autre, la scène londonienne mérite le terme puisque ses groupes le revendiquent. Les Pistols sont le groupe le plus insolent et le plus arrogant qui soit. Ils sont les animateurs de scandales dont l'Angleterre ne semble pas vouloir se remettre. Ils sapent les institutions de leurs pays avec une facilité et un talent presque gênants. Les personnages sont des stars qui bafouent le star-system. Ils sont inattaquables, invincibles, échappent à toutes les traditions. Les récentes déclarations de leur leader, Johnny Rotten, annonçant la dissolution du groupe, demandent à être confirmées...

La carrière de Clash est moins éclatante. Les musiciens ne jouent pas la carte de la personnalité. Leurs 33 tours révèle des compositions soignées et très denses. Ils ont, notamment, trouvé un lien habile entre l'énergie, l'authenticité du reggae et celle du rock. Les textes appellent à l'émeute et refusent catégoriquement les idoles du passé. Lee Perry, ancien producteur de Bob Marley, travaille avec eux pour leur prochain disque.

Les musiciens de Jam s'inspirent de l'excentricité des Who à leurs débuts, un rock brutal qui ne renie pas l'influence du rhythm'n blues. Le travail de composition est inspiré et dévoile de riches mélodies.

Les Stranglers sont peut-être le groupe de la nouvelle vague qui connaît le meilleur succès commercial après les Pistols. Ils s'essaient avec bonheur au jeu des albums-concepts. L'humeur est quelque peu morbide, les textes sans appel. Le rat est un de leurs héros. Les musiciens sont souvent décevants sur scène.

Les Damned jouent un rock « surpuissant », le but est de procurer un plaisir extrême en un minimum de temps. Jouer fort et détruire les chimères, faire grésiller l'électricité et conduire ses décharges.

Les Heartbreakers viennent des Etats-Unis, ils jouent le rock pour le rock avec l'esprit requis. Les textes racontent l'univers adolescent, les rythmes sont méchants et ne supportent pas les pensées câlines.

Le Tom Robinson Band retrouve la qualité des « tubes » des années 60. Mélodies acidulées, rythmes de la musique liés à ceux des mots. Ils prônent l'homosexualité, luttent contre toute forme de fascisme et se veulent les défenseurs des minorités.

Ian Dury est le personnage le plus odieux qui soit apparu sur une scène depuis longtemps. Il est vulgaire, laid, paillard, sa musique est riche et racée.

Graham Parker possède un monument de voix. Le timbre rauque et souple met en valeur des compositions pleines de feeling qui ne refusent pas l'influence du rhythm'n blues. Une magie envoûtante.

Generation X, Rich Kids, Vibrators, Buzzcocks, Siouxsie and the Banchees, XTC, Eddie and the Hot Rods, Pirates, Elvis Costello, Nick Lowe, Dave Edmunds, Boomtown Rats, qu'ils soient étrangers ou non au mouvement, ont déjà posé leur empreinte sur l'histoire.

New-York

New-York. Les Ramones enregistrent des 33 tours dont chaque morceau pris séparément peut justifier un 45 tours. Des rocks suractivés qui dépassent rarement les deux minutes et demie, des mélodies simplistes et des textes qui le sont encore plus, le « fun » à grande vitesse, l'énergie à l'état brut. Ils ont réinventé la chanson d'amour à leur façon.

Television étire ses compositions à l'intérieur desquelles les solistes manient des sonorités métalliques. L'espace est élargi, les morceaux sont remarquablement construits, l'énergie est toujours domptée, le lyrisme soigné.

Ancien musicien de Television, Richard Hell pratique un rock brut et vital. L'électricité est torturée, elle taillade les compositions avec insistance. Sans doute le chanteur américain qui se rapproche le plus de l'esprit de la scène anglaise. Il assure aussi avoir été le premier à porter des épingles de nourrice.

On la surnomme, à tort ou à raison, la grande prêtresse ou encore la grande poétesse du rock. Patti Smith se recommande de la poésie française, elle a une voix puissante et solennelle. L'humeur est noire, déprimante.

Talking Heads irrite a priori par l'utilisation désuète de ses instruments et finit par séduire par l'originalité de ses mélodies, qui se prêtent à toutes les situations. Mink Deville joue un rock traditionnel teinté de blues et de rhythm'n blues. Le chanteur est extrêmement doué, son timbre est coloré, les compositions défient le temps. Dictators, Blondie, Tom Petty, Jonathan Richman, sont autant de révélations qui viennent offrir au rock des disques précieux et indispensables.

Paris

Paris. Asphalt Jungle est l'instigateur du mouvement punk en France. Les musiciens sont l'exemple même d'un groupe capable de faire passer une énergie nouvelle. L'imagerie est soignée et chaque mois les voit progresser.

Starshooter propose un rock violent et des compositions non dénuées d'intérêt. Les textes manient un humour de dérision cinglant, et les personnages sont hauts en couleur.

Trust fait ses débuts, et sa démarche est encore boiteuse, mais il possède un chanteur puissant qui n'a pas fini de faire parler de lui.

Metal Urbain, Stinky Toys, Lou's, Marie et les Garçons, 1984, sont les espoirs d'un nouvel élan en France. Certains manquent de qualité, mais tous révèlent une détermination dans leurs actions qui offre de nouveaux horizons. — A.W.

DISCOGRAPHIE

SEX PISTOLS, 33 t. Never Mind the Bollocks Barclay 940553.
CLASH, 33 t. C.B.S 82000.
JAM, 33 t. This is the Modern World, Polydor 2383475.
STRANGLERS, 33 t. No More Heroes. Sonopresse U.A.G.F. 30200.
DAMNED, 33 t. Pathé-Marconi 98867.
HEARTBREAKERS, 33 t. LAMF Track 2409218, dist Barclay.
TOM ROBINSON BAND, 45 t. 2468 Motorway, Pathé-Marconi 06570.
IAN DURY, 33 t. New Boots and Panties Stiff, SEEZ 4 chez les importateurs.
GRAHAM PARKER, 33 t. Stick to me. Phonogram 6360153.
EDDIE & THE HOT RODS, 33 t. Life on the Line. Phonogram 9123 025.
PIRATES, 33 t. Out of their Skulls, W.E.A. K 56411.
BOOMTOWN RATS, 33 t. Phonogram 9102800.
RAMONES, 33 t. Rocket to Russia, Phonogram 9198379.
TELEVISION, 33 t. Marquee Moon, W.E.A. 52046.
MINK DEVILLE, 33 t. Cabretta, Sonopresse 35137.
PATTI SMITH, 33 t. Horses, Pathé-Marconi 97237.
RICHARD HELL, 33 t. Blank Generation, Import Phonogram 9103327.
TALKING HEADS, 33 t. 77 Import Phonogram 9103328.
DICTATORS, 33 t. Manifest Destiny W.E.A. 53061.
BLONDIE, 33 t. Phonogram 6307616.
JONATHAN RICHMAN, 33 t. Rock'n roll, Beserkley, BZ 34800, chez les importateurs.
ASPHALT JUNGLE, 45 t. Planté comme un privé, Skydog AJSG 0014.
STARSHOOTER, 45 t. Pin-up blonde. Pathé-Marconi 14487.
TRUST, 45 t. Prends pas ton flingue, Pathé-Marconi 14518.







VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale - ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-34 16, rue Coquillière, 1er. T.l.jrs	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CREP'S GRILL 236-62-35 59, rue Réaumur, 2e.	Jusqu'à 1 h. du matin Fermé dimanche. Ses huîtres et coquillages. crêpes, grillades. Diner à partir de 18 h. 30.
CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h à 0 h. Vue sur son agréable jardin Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes. Canard.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
BAUMANN 574-16-66 - 16-75 64, av. des Ternes, 17e. F/D., L. midi	Une gamme incomparable de choucroutes. Son banc d'huîtres, ses spéc. d'Alsace. On sert jusq. minuit. Nos choucroutes classiques à emporter.

DINERS

RIVE DROITE

LES BATELEURS DU PONT-NEUF 14-16, r. du Pt-Neuf, 1er, 231-38-47	Jusqu'à 2 h. De la gratinée à 8 F à ses grillades de 16 à 24 F. Son pub. ses salles de rest., dont une avec piste de danse pour banquets.
MONSIEUR BŒUF T.l.jrs 31, rue Saint-Denis, 1er. 508-58-35	Nouvelle direction. Déjeuner d'affaires. Diner-Souper. Cadre : toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriété.
TRATTORIA TOSCANA 236-53-45 23, pass des Panoramas, 2e. F/dim.	T.l.j. sauf dim. Spéc. italiennes, ses vins Piccata Maison, Escalopines marsala, Scampi Fritti, Calameretti livornaise. Jusqu'à 22 heures.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : couscous, méchoui, tagines, bastelas. Déjeuners, diners, soupers.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 26,50 F s.n.c. (30,50 F s.c.). Décor classé monument historique Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c (29,90 F s.c.), jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale. Desserts faits maison.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées. 8e. T.l.jrs	propose une formule Bœuf pour 26 F s.n.c. (29,90 F s.c.), le soir jusqu'à 1 h. du matin. Desserts faits maison.
ROGER PLEGAT WESTPHALIE 6, av. F.-Roosevelt, 8e. 359-91-20	J. 1 h. mat. Spéc. du Rouergue : Cassoulet aveyron., Confit canard feuilleté au roquefort. Ses poissons grillés. Fermé samedi.
LA MENARA 073-06-92 8, bd de la Madeleine, 8e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. 30 dans le cadre féerique d'un palais marocain : Pastilla aux pigeons. Méchoui. Ses tagines et brochettes. MENU : 90 F.
FLO PRO. 13-59 63, rue Saint-Denis, 10e. F/dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités. Foie gras frais 22 F.
AUX LAURIERS DE PROVENCE 14, r. de Prov., 9e, 770-37-68. F/dim.	J. 21 h. 30. Poissons, Grillades, Soupe de poissons, Magret de canard. Escalope aux pamplemousses. Ses Vins.
L'EMIR F/sam. soir et dim. 8, rue d'Hauteville, 10e.	Cuisine française. Filet de barbue mousse d'ail doux. Selle d'agneau farcie foie gras. Ses plats orientaux : salades et couscous.
LOUIS XIV 200-19-20 - 208-56-56 3, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Diners, Soupers après minuit. Fermé le lundi et le mardi. Huîtres. Fruits de mer. Gibiers. Salons pour réceptions.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, av. R.-Poincaré, 16e. F/Dim.	J. 23 h. Entrées. Tourteau frais décortiqué 25. Salade foie gras 25. Grillades pièce d'agneau estragon 35 F. T'Bone Steak (400 g) 35 F.
LE SALAMMBO 727-71-91 121, av. Victor-Hugo, 16e. T.l.jrs	J. 23 h. 30. Nouveau cadre 1930 confortable et douillet. Ses grillades de 16 à 32, ses poissons et plats du jour. - PARKING proche.
LE SULLY DAUPHINE 553-25-47 85, av. Foch, 16e F/Dim.	J. 23 h., dans le calme, sa salle panoramique sur le bois. Ses spécialités sarladaises : confits, foie gras, terrine. MENU 55 F.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/Dim. 123, av. Wagram, 17e. P. as. 227-61-50	Menu 67 F tout compris. Déjeuners d'aff., diners. Carte : Cassoulet, paëlla, magret de canard, fruits de mer, gibier, soufflé framboises.
DEUX CIGOGNES 627-08-82 11, rue Legendre, 17e. F/Dim.	J 2 h. Spec Provinces : filet aux morilles, les Jurassiennes, confit Sarladais. Carte. Menus : 30, 42, 50 F s.c., salle de club.
LE SOLEIL D'HAITI 606-48-63 32 bis, rue des Trois-Frères, 18e	J 23 h. Nouveau à Paris. Spec. Haïtiennes : consommé de la tortue, porc aubergine PORT-AU-PRINCE, poulet créole, punch, Krémas.

RIVE GAUCHE

LA COCHONNAILLE 21, rue de la Harpe, 5e, 633-96-81	J. 23 h. 30 semaine, 0 h. 30 le samedi. Cave historique du XIIe. Souper aux chandelles. Assiette de cochonnaille 16. Menus 34, 50 et 41,40 S.C
RELAIS LOUIS XIII 326-75-96 8, r des Gds-Augustins, 6e. F/Dim.	Déj., Din., jusq 23 h. 30 Cadre authentique du 17e. Son chef de grand talent J.-C Ricordel. Menus 84-100 F s.c., boisson en sus. Sa carte
CHARLY DE BAB-EL-OUED F/mar 9 bis, bd Montparnasse, 6e, 734-68-63	Jusqu'à 23 h 30 Sa grande spécialité : le Méchoui à la broche 40 F. T.C., dans un cadre des Mille et Une Nuits.
LAPEROUSE 326-68-04 51, quai Grands-Augustins, 6e T.l.j.	On sert jusqu'à 23 heures. Grande carte. Menu 90 F. service compris. Ses salons de 2 à 40 couverts.
AU PIED DES PYRAMIDES 15, rue Jules-Chaplain, 6e. 325-19-15	Nouveau et le seul à Paris : Vous mangerez raffiné et fabuleux comme au temps de l'EGYPTE antique des mets créés par PHARAON lui-même
LES VIEUX METIERS 598-90-03 ● 13, boulevard Auguste-Blanqui, 13e Fermé le dimanche et le lundi.	Ecrevisses flambées Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine: Michel Moisan. Souper aux chandelles 90 à 200 F
LE MONIAGE GUILLAUME 88, rue Tombe-Issoire, 14e. 331-79-10	Huîtres, poissons, crustacés, coquillages. Fermé le dimanche. Toute la fraîcheur de la mer.
LA TAVERNE ALSACIENNE 286, r. de Vaugirard. 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies une des meilleures choucroutes de Paris et les Poulardes de sa ferme Métro Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'anné
LE PERRON (St-Germain-des-Prés) 6, rue Perronnet. 548-82-97	Charmante salle et mezzanines, accueil chaleureux. Menu à 38 F. vin et s.c. Carte env 80 F vin et s.c. Ouv. jusq. 2 h. mat. F/sam. midi dim.

DINERS - SPECTACLES

ETOILE DE MOSCOU ELY 63-13 6, r. A.-Houssaye, 8e (Etoile) T.l.jrs	Rest. spect. de grande classe. V. Novsky et les Chœurs Russes. Tzigane Zina Tamara. G Borodo la ved arménienne Aklian. Orch. S. Voltys
VILLA D'ESTE ELY 78-44 4, rue A.-Houssaye. 8e T.l.jrs	Et danse av M Lines et son Orch Menu sug 90 F et carte. Mouloudji. I. Aubret. J Meyran. A Aubert. C. Wright, J.-L. Bleze.
L'OLYMPE 824-46-65 15, rue de la Grange-Batelière. 9e	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation Menu gastronomique avec spécialités et sa carte

ENVIRONS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE T.l.j. Rolleboise, aut. Ouest s. Bonnières	Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Parc 2 ha. Tennis éclairé Repas d'affaires gastronomiques Salons privés. 27 ch. Tél. 479-91-24.

SOUPERS APRÈS MINUIT

GUY 6, rue Mabillon. 033-87-61 Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRESILIEN. Feijoada - Churrascos - Camaroes

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE 79-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

LA TOUR D'ARGENT 6, place de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confortable. Midi à 1 h. 15 mat. Grillades. BANC D'HUITRES

TERMINUS NORD 824-48-72 Ts les jours. Brasserie 1925 - Spéc alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e)

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h 30 (sf dim.). 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

WEPLER 14, place Clichy 522-53-29. SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

BRASSERIE TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Banc d'huîtres. Bières Löwenbräu

DESSIRIER T.l.jrs - 754-74-14. 9, pl. Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

MERVEILLES DES MERS 292-20-14 CHARLOT Ier 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis, 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES, FRUITS DE MER. GIB. Rôtisserie. Park

Expositions

CENTRE BEAUBOURG

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphonées : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; samedi et dimanche, de 10 h. à 22 h. (Entrée libre le dimanche).

ETIENNE - JULES MAREY (1830-1904). La photographie du mouvement. — Jusqu'au 20 février.

ATELIERS D'AUJOURD'HUI 5 : Jorge Martins et Magdeleine Vessereau. — Jusqu'au 20 février.

DOMUS AUREA : Anne et Patrick Poirier. — Jusqu'au 20 février.

JEAN LE GAC. — Jusqu'au 27 février.

CREATION GRAPHIQUE ET ORDINATEUR.

Centre de création industrielle.

LA VILLE ET L'ENFANT (cinquième étage). — Entrée : 8 F (gratuite pour les moins de dix-huit ans). Jusqu'au 13 février.

ENVIRONNEMENT ET PETITE ENFANCE (cinquième étage). — Jusqu'au 20 février.

L'ENFANT - SA MAISON - SON QUARTIER (premier sous-sol). — Jusqu'au 13 février.

LES ENFANTS EN VILLE (rez-de-chaussée). — Jusqu'au 13 février

MONTAGNE ET SPORTS D'HIVER — Jusqu'au 27 février.

Bibliothèque

SIX PHOTOGRAPHES EN QUETE DE BANLIEUE. Descamps, Doisneau, Freire, Lattès, Le Querrec, Raimond-Dityvon. — Jusqu'au 27 février.

LES CATHARES ET LA CROISADE ALBIGEOISE. — Jusqu'au 6 février.

Parvis

MUSEE AMBULANT DE LA MUSIQUE MECANIQUE. De 14 h. à 18 h 30. Entrée : 12 F ; enfants : 8 F. Jusqu'au 12 mars.

MUSEES

LE SIECLE DE RUBENS, dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 mars. Pendant toute la durée de l'exposition, projection de films sur Rubens, salle 404

L'ART MODERNE DANS LES MUSEES DE PROVINCE. Grand Palais, entrée Clemenceau (voir ci-dessus). Entrée gratuite le 13 mars. Du 4 février au 24 avril

LE DIX-SEPTIEME SIECLE FLAMAND AU LOUVRE. Histoire des collections. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 27 mars.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

L'ART PRECOLOMBIEN DE PANAMA ET DE COSTA-RICA. — LE PEROU PRECOLOMBIEN, DE CHAVIN AUX INCAS — Petit Palais, av. Winston - Churchill (265-59-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 12 février.

GENEVIEVE ASSE. L'œuvre complet gravé. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président - Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40 Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 26 mars.

LES SINGULIERS DE L'ART. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir-ci-dessus). Jusqu'au 5 mars.

VAGUEMENT VERT. — Exposition-atelier au musée des enfants du Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F : gratuite pour les enfants. Jusqu'au 12 février. Pendant la durée de l'exposition, des œuvres récentes de Mark Brusse et Eric Dietman sont présentées à la galerie Lucien-Durand, 19, rue Mazarine.

L'ATELIER NADAR ET LA MODE (1865-1913). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. A partir du 3 février.

LA MONNAIE MIROIR DES ROIS. — Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (326-52-04). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 avril.

MYSTIQUE ET POESIE DANS L'ŒUVRE D'HEBERT. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi. Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 mai.

LE VITRAIL. Art et technique. — Palais de la découverte, avenue Franklin - Roosevelt (359-16-65) Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

UN SIECLE DE CHANSONS : 1830 - 1939. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'en mars.

CENTRES CULTURELS

L'ARCHITECTURE ET L'ORDINATEUR. — Centre d'études et de recherches architecturales, 1, rue Jacques-Callot.

BREAD AND PUPPET. Masaccio. — Chapelle de la Sorbonne. Sauf lundi, de 18 h. à 22 h. Jusqu'au 19 février.

JOUETS FABRIQUES PAR DES ENFANTS D'AFRIQUE ET D'AILLEURS. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Ferdinand - Buisson). Sauf samedi, dimanche et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

CENTENAIRE NELLY ROUSSEL : 1878-1922. — Bibliothèque féministe Marguerite-Durand, mairie, 21, place du Panthéon. Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, de 14 h. à 19 h. 30 ; samedi, de 11 h. à 16 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 4 mars.

P. G. THELANDER, gravures. EVA KLASSON. Parasites, photographies. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (272-87-50). Du lundi au vend., de 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 22 février.

PAUL KLEE. Aquarelles et dessins. — Galerie suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58) Sauf dim., de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 11 février.

AGNES DENES Sculptures of the mind. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 25 février.

1909-1929 : LES BALLETS RUSSES DE DIAGHILEV. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-53). De 12 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 17 mars

VIE ET ART EN ONTARIO. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février.

SOREL ETROG. Sculptures 1960-1977. — Centre culturel canadien (voir ci-desus). Jusqu'au 19 février (au jardin de sculpture, jusqu'au 15 mai).

EDWARD LUYKEN, dessins et eaux-fortes. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99) Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 13 février.

WOLFGANG PETRICK, dessins et lithographies. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 février.

MAISONS NOUVELLES - IMAGES NOUVELLES, au Danemark dans les années 20 — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). De 12 h. à 19 h. ; dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 5 février.

GALERIES

LE BRESIL VU PAR DEBRET. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 12 février.

OBJETS-POEMES I : Œuvres de Ben, Bryen, Butor, Calonne, Dayan, Dedicova, etc. — Galerie la Dérive, 17, rue des Saints-Pères (260-81-65). Jusqu'au 11 février.

AVANT-GARDE RUSSE, AVANT-. 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 23 février.

SALON DES REPROUVES. Les peintres russes non officiels. — Galerie Hardy, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 12 février.

L'OBSERVATEUR ILLUSTRE : Bretécher, Copi, Desclozeaux, A. François, Folon, Wiaz. — Galerie Nouvel Observateur - Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 4 mars.

DESSINS : de Gardair, Godin, Kallos, Lambert, Maggiani. — Galerie Jacob, 23, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 février.

DESSIN. REALITES : S. Buri, Cueco, Dufour, Chalilet, Rancillac, etc. — Galerie le Dessin, 43, rue de Verneuil (261 - 12 - 55). Jusqu'au 25 février.

LE MARCHE SANS MARCHAND. — Centre d'art de la Rive gauche, 8, rue de Nesles. De 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusque fin mars.

HUGO CLEIS. Dessins fantastiques et oniriques. — 9, rue Simon-le-Franc (325-49-69). Sauf dim., de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

GOSTA CLAESSON. Fusains. — Galerie Jean-Leroy, 37, rue Quincampoix. Jusqu'au 11 février.

DAMPIERRE. Grandes encres grises. — Galerie Denise René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61). Jusqu'au 25 février.

GERARD EPPELE. — Galerie Jean Briance, 23 - 25, rue Guénégaud (326-85-51). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 25 février.

ELENA FAVIN. — Galerie Carré d'art, 25, place Dauphine (326-61-27). Jusqu'au 18 février.

JOEL FREMIOT. Fragments 30. — « L'Appartement », 59, rue de Rivoli (233-45-17). Sauf samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 février.

RAYMONDE GODIN. Nouvelles peintures. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Sauf dim. et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 18 février.

HANS HAACKE. — Galerie Durand - Dessert, 43, rue Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 9 février.

HELION. Dessins et desseins. Œuvres sur papier depuis 1939. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-11-24). Jusqu'au 4 mars.

HOSIASSON. Peintures et gouaches 1955-1960. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (261-10-22). Sauf lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 février.

DANIEL HUMAIR. — Galerie Les arts plastiques modernes, 41, rue de Seine (329-50-84). Jusqu'au 28 février.

CHRISTIAN JACCARD. Trophées : cuirs calcinés. — Galerie, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 4 mars. Coupes outil-papier, dessins et lithographies. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (326-59-34). Jusqu'à fin février.

KOMET. — Galerie l'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 25 février.

STANISLAS LELIO. — Galerie, 44, rue des Tournelles (277-96-74). Jusqu'au 3 mars.

LEWIGUE. — Galerie Principa, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Jusqu'au 27 février.

JEAN-CLAUDE MARQUETTE. De l'ordinateur à la peinture. — Coopérative artistique Cairn, 12, rue Lesdiguières (272-96-06). Jusqu'au 15 février.

MARYAN. Peintures et dessins 1954-1977. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 15 mars.

GUY MOCQUET. — Théâtre 13, 24, rue Daviel. De 14 h. 30 à 22 h., sam. et dim., jusqu'à 17 h. Jusqu'au 26 février.

MODIGLIANI. Dessins. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Sauf dimanche et lundi, de 15 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 25 février.

JACQUES MONORY. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 17 mars.

JEAN-PIERRE PINCEMIN. Travaux récents. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271 - 20 - 50). Jusqu'au 11 février.

ANNE ET PATRICK POIRIER. — Herbiers romains et compositions maniéristes. — Galerie Sonnabend, 12, rue Mazarine (633-47-84).

CLAUDE PONTICELLI. — Galerie P. Belfond, 3 bis, passage de la Petite - Boucherie (326-24-60). Jusqu'au 25 février.

REMZI. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (003-47-80). Sauf dim., de 14 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 11 février.

DANA ROMAN, peintures. VICTOR ROMAN, sculptures. — Galerie I.D.D., 73, quai d'Orsay (705-92-50). Jusqu'au 12 février.

GERHARD RUHM. Poésies à dire. — Galerie Bama, 30, rue du Bac (548-87-98). Jusqu'au 4 mars.

ANTONIO SALIOLA. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-94-32). Jusqu'au 22 février

SAMOGIT. Sculptures en pierre de Carennac. — Galerie Françoise Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusque début mars.

SHIVA LINGAM. — L'Enseigne du cerceau, 94, rue Rambuteau (233-52-29).

STOREL. Sculptures. — Galerie E. d'Amécourt, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Jusqu'au 4 mars.

BRAM VAN VELDE. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 17 mars.

VIMARD. Peintures récentes. — Galerie Villand et Galanis, 127, boulevard Haussmann (225-59-91). Jusqu'au 18 février.

EN BANLIEUE

ARCUEIL. Gravure ou « les manières de graver ». — Musée atelier municipal d'arts graphiques, 5, avenue de la Convention (657-11-24, poste 296). De 17 h. à 19 h ; sam. et dim., de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 12 février.

BIEVRES. Eugène Atget (1857-1927). - « Visages » par Thérèse Le Prat (1895-1966). — Musée français de la photographie (941-10-60). Sauf mardi. Jusqu'au 28 février.

BOBIGNY. Edouard Pignon : peintures 1969-1977. — Hôtel de ville, Sauf dimanche. Jusqu'au 18 février.

GENTILLY. Edition musicale. — Cercle culturel du Chaperon-Vert, place Marcel-Cachin (735-51-93). Sauf dim. et lundi, de 18 h. à 19 h. 30 Jusqu'au 20 février.

JOUY-EN-JOSAS. Ouverture du musée Oberkampf. — Toile imprimée des XVIIIe et XIXe siècles. Château de Montebello (946 - 80 - 48). Mardi, samedi, dimanche et jours fériés, de 14 h. à 17 h.

LA CELLE-SAINT-CLOUD. Le bois et l'homme. — Hôtel de ville (969-80-51). Tous les jours, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 18 mars.

LA DEFENSE. Dan Partouche et Janula — « Le pays de mon ami » (dessins d'enfants). — Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 12 février.

LEVALLOIS. L'astronomie dans la ville. — Salle des fêtes de la mairie (270-83-84). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 10 février.

MARLY-LE-ROI. Di Martino - Pichette : sculptures et gouaches récentes. — Galerie Anne Blanc, 30, Grande-Rue (958-47-92). Jusqu'au 19 février.

MONTREUIL. Il était une fois... la Seine-Saint-Denis. — Centre des expositons, esplanade Benoît-Frachon (858-91-82) Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 20 février.

ORLY. Les relevés photogrammétriques d'architecture de l'Inventaire général des monuments et richesses. — Aérogare sud. Jusqu'au 23 avril. (Renseignements au Palais de la découverte - 359-10-83.).

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE. Faïences révolutionnaires. Collection Louis Heitschel. — Musée Véra, place André-Malraux (973-73-73). Jusqu'au 12 février.

Concerts

MERCREDI 1er FEVRIER

SALLE GAVEAU (225-29-14), 18 h. 45 : J. M. Fournier, piano (Liszt) ; 21 h. : Quatuor de Prague (Feld, Janacek, Dvorak).

INSTITUT NEERLANDAIS (705-85-99), 20 h. 30 : H. Boeke, W. Moller, W Van Hauwe et B. Van Asperen (Cheron, Couperin, Marais, Fontana, Gabrielli, Merula).

SALLE CORTOT (924-80-16), 20 h. 30 : S. Vigerie et l'Harmonie de chambre de la police nationale (Gounod, Dvorak, Chopin).

EGLISE DES BILLETTES, 21 h. : J. J. Kantorov et l'Ensemble 12, sol. : F. Bride (Mozart).

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) 22 h. 30 : P Marietan et P. A. Gette (musique paysage-concert électro acoustique).

JEUDI 2 FEVRIER

EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio France, dir. : M. Atzmon (Weber, Schubert).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : S. Baudo, sol. : J. Norman (Messiaen, Wagner).

SALLE CORTOT, 20 h. 30 : Piano et chant (Villa-Lobos, Santoro).

EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Chorale du Marais (Mozart : Requiem).

SALLE ROSSINI, 20 h. 40 : Ensemble d'ondes de Paris (Jolivet, Messiaen Murail).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor de Prague (Haydn, Janacek, Ravel).

PLEYEL, 21 h. : W. Kempff (Schubert).

THEATRE MOUFFETARD, 22 h. 30 : voir le 1er février.

VENDREDI 3 FEVRIER

SORBONNE, Amphithéâtre Richelieu, 12 h. 30 : A. Ito et H. Dorigny (Musique de la Renaissance anglaise et italienne, de Rippe).

HOTEL HEROUET (278-62-60), 20 h. 15 : S. Escure (Bach).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 19 h . voir le 2 février.

EGLISE SAINT-ROCH, 20 h 45 : Orchestre de chambre de Meudon, dir : C. Gouinguene (Mozart, Haydn).

SALLE GAVEAU, 21 h. : Quatuor de Prague (Mozart, Martinu, Tausinger, Smetana).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 heures : Ensemble Pro Musica de Paris (Bach, Frescobaldi, Vivaldi)

THEATRE MOUFFETARD, 22 h. 30 : voir le 1er.

SAMEDI 4 FEVRIER

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), 14 h. 30 : Orchestre Pasdeloup et Chœur philharmonique de Cologne, dir G. Devos (Beethoven).

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 30 : voir le 2.

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : les Menestriers (chansons et musique du Moyen Age).

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 3.

THEATRE MOUFFETARD, 22 h. 30 : voir le 1er.

DIMANCHE 5 FEVRIER

Théâtre d'Orsay (548-38-53), 11 h. : Yuval Trio (Tchaïkovski, Mozart).

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 heures : B. Mathieu et J.-P. Prades (Bach, Vierne, Franck, Langlais, Locatelli).

THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 17 h. : I. Piveteau, J. Le Trocquier et M. Avriscoste (Haendel, Bach, La Fontaine, Corneille).

THEATRE MOUFFETARD, 17 h. 30 : B. Lassus, M. Eplin et V Maigras (Nouveau paysage) (Electro-acoustique).

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 4.

EGLISE DES BILLETTES, 17 heures : voir le 1er.

EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, 17 h. 45 : K. Lueders (Scheidt, Schlick, Bach).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : P. Caire (Widor, Rougier, Vierne, Bouvard).

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : Concert Lamoureux, dir. J. Mercier, sol. P. Tortelier (Dutilleux)

EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : P. Y. Asselin (Bach).

EGLISE AMERICAINE, 18 heures : G. Perach (Rameau, Debussy, Ravel, Copland, Chopin).

HOTEL HEROUET, 18 h. et 21 h. : A. Olivier, R. Andia et M Rouille Stefani, Devisée, Haendel, Forqueray).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26), les 1er et 4, à 19 h. 30 : Faust ; les 2 et 3, à 19 h. 30 : Giselle ; le 8, à 19 h. 30 : *les Contes d'Hoffmann*.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 3, 5, 6, 7 et 8, à 20 h. 30, le 5, à 14 h. 30 : Les acteurs de bonne foi, On ne badine pas avec l'amour, Britannicus ; les 2 et 4, à 20 h. 30 : le Renard et la *Grenouille, Doit-on le dire ?*
CHAILLOT (727-81-15) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Meurtre dans la cathédrale. — Gémier (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Candide.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 18 h. : l'Oncle Vania.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h. 30 : les Inquiétudes de M. Delumeau.
TEP (636-79-09), les 7 et 8, à 20 h. 30 : Nekrassov.
PETIT TEP, les 1er, 2, 3 et 4, à 20 h. 30, le 5, à 15 h. : Francis Lemarque.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (278-79-95), *les 2, 3, 4 et 6, à 20 h. 30, le 5, à 16 h.*, les 1er et 8, à 19 h. 30 : Fantastic miss Madona.

Les salles subventionnées

CHATELET (233-40-00) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. à 14 h. 30, dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Volga ; le 5, à 18 h. 30 : Concerts Colonne, dir. R. Boutry (Ravel).
NOUVEAU CARRE (277-88-40), les 1er, 2, 3 et 4, à 20 h. 30 : Récital Jean Sommer ; les 1er, 2, 3, 4, 7 et 8, à 22 h. 30 : le Dernier Eden ; les 1er, 4, 5 et 8, à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; le 6, à 20 h. 30 : Arts et techniques du cinéma et de la télévision ; les 1er et 8, à 14 h. : Mercredis verts ; le 4, à 17 h. 30 : Libre-parcours récital ; le 6, à 21 h. : les Architectures du son et du temps, dir. M. Panni (Decoust, Ferrero, Ostendorf, Radulescu).
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 1er, 2, 3 et 4, à 18 h. 30 : Marie-Paule Belle ; les 4, 7 et 8, à 20 h. 30 : Jacky Parady ; le 3, à 20 h. 30 : Santé publique ; les 7 et 8, à 18 h. 30 : Henryk Szeryng.

Les théâtres de Paris

AIR LIBRE (322-70-78) (V.), 18 h. 30 : Chansons de femmes ; (J. et S.), 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
ATELIER (606-49-34) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : la Mouette.
ATHENEE (073-27-24) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Aigle à deux têtes (à partir du 3).
BOUFFES-DU-NORD (280-28-04) D., L.), 20 h. 30., mat. sam., 15 h. : Ubu.
BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : le Petit-Fils du cheikh.
CAMPAGNE-PREMIERE (322-75-93) (D., L.), 21 h. 30 : Par-delà les marronniers.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre du Soleil (374-28-04) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Mer., J., D. soir), 20 h. 30, mat. sam. et dim., 15 h. 30 : Dom Juan.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS (271-82-20) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Charlie Mac Death ; Amour maternel.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69) La Resserre (D., L.), 21 h. : Britannicus. — Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : les Pâques à New-York. — La Galerie (D., L.), 21 h. : les Femmes savantes ; la Comtesse d'Escarbagnas (relâche except. le 7).
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Bateau pour Lipaïa.
COMEDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) les 4 et 8, 14 h. 30 : le Barbier de Séville.
ESPACE PIERRE-CARDIN (266-17-30) (D.), 20 h. 30, mat. sam., 15 h. 30 : *Cripure (dernière le 11).*
GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Elles... Steffy., Pomme, Jane et *Vivi*.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
IL TEATRINO (322-28-92) (D.), 20 h. 30 : Louise la pétroleuse.
LUCERNAIRE (544-57-34) : les mer., ven. et dim., à 18 h. 30 : la Belle Vie ; les jeudi, sam. et mar., à 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : les Ecrits de Laure ; 22 h. 30, mat. dim. à 17 h. : les Entretiens avec le professeur Y... ; II (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Zoo Story ; Boîte Mao, boîte.
MADELEINE (265-07-09) (Mer., Dim. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.
MAISON DE L'ALLEMAGNE (589-53-93), jusqu'au 4, à 20 h. 45 : le Bleu du ciel.
MARIGNY (265-04-41) (J.), 21 h., mat. dim., à 15 h. : Miam-Miam.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. : La ville dont le prince est un enfant.
MICHEL (265-35-02) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Lundi, la fête.
MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.
MOGADOR (285-28-80), le 8, à 14 h. 30 : Phèdre ; les 2, 3 et 7, *14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.*
MONTPARNASSE (326-89-90) (L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Trois lits pour huit ; les 6 et 7, 14 h. 20 : la Farce de maître Pathelin.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., Dim. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 et *18 h. 30 : Apprends-moi, Céline.*
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : Eclairage indirect (à partir du 11).
ORSAY (548-38-53), I : les 1er et 2, à 20 h. 30 : l'EDEN-CINEMA, les 3 et 7, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; le 5, à 15 h. et 18 h. 30 : Harold et Maude. — II : le 4, à 20 h. 30 ; le 5, à 15 h. et 18 h. 30 : Albert Nobbs ; les 1er, 2, 3 et 7, à 20 h. 30 : les Portes du soleil.
PALAIS DES ARTS (272-62-98), jusqu'au 4, à 20 h. 45 : B. Haller ; à partir du 7 : Rufus.
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.
PARIS-NORD (228-43-42), 20 h. 45, dern. le 5, 14 h. 30 : les Fresmoi et Kie.
LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : le Psychopompe.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Adieu Supermac.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. et 18 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), *20 h. 30, mat. dim., 15 h.* et 18 h. 30 : Topaze
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim 15 h. 30 et 19 h. : les Dernières Clientes.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Sylvie Joly (rel. except. le 4).
THEATRE EN ROND (387-88-14) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Marie-*Octobre*.
THEATRE DU MARAIS (277-47-65) (D.), 20 h. 45 : Tueur sans gages.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 45, mat. sam. 16 h. : Gotcha.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94), *18 h. 30* : les Derniers Hommes (dern. le 4). A partir du 7, à 21 h. : la Lève.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Nefertiti, le rêve d'Akhnaton.
THEATRE 13 (589-05-99) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat dim. 15 h. : Baroufe à Chioggia.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. *30, mat. dim. 15 h. : la* Ménagerie de verre.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Oi Peppina.
TROGLODYTE (222-33-54) J., V., Mar. à 21 h. : l'Amythocrate ; Sam. à 14 h. 30 et 21 h., dim. 15 h. 30, mer. 14 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Féfé de Broadway.
28, RUE DUNOIS, *13e (D. soir, L., Mar.)*, 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Demandons l'impossible.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 45 : F. Brunold ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. : Du Pecnot story.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 22 h. : les Frères *ennemis* ; (D.), 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) D.), 20 h. 30 : A. Métayer ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. : les Autruches.
LA BRETONNERIE (272-34-81) (D., L.), 21 h. : C'est pour de rire.
CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), I, 20 h. 30 : Douby ; 22 h. (sf le 4) : Popeck, *le 4 à 22 h. : Poussez* pas le mammifère ; II, 22 h. 30 : Le petit bruit qui court.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid ; 22 h. : Plantons sous la suie.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93) (D., L.), I : 20 h. 30 : Arnaque 77 ; II, 20 h. : la Matriarche ; 21 h. : Parade.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe 227-68-81) (L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Chef magnifique.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : la Cruche enchantée.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Ce soir je perce ; 23 h. : Fromage ou Dessert ; J., V., S. à 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
LE FANAL *(233-91-17) (D., L., Mar.)*, 18 h. 30 : B. Arnac ; 23 h. 15 : Tcœouk, Tcœouk Neugah ; (D.), 20 h 45 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : J.-P. Sentier.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.), 19 h. 45 : Copain, copain, à *Miami ; 20 h. 45 : Il était la Belgique*... une fois ; 22 h. : le Peplum en folie.
LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (L.), 20 h. 30 : Mama Bea Tekielski ; 22 h. 15 : Alain Meilland (jusqu'au 4).
PALAIS DES ARTS *(272-62-98) (D.,* L.), 18 h. 30 : les Jeanne.
PETIT BAIN NOVOTEL (858-90-10) (D.), 21 h. : V. Bellet ; 22 h. 30 : D. Wetterwald.
PETIT CASINO (278-36-50) (D., L.), 21 h. 15 : Du Duc au Duc ; 22 h. *30 : J.-C. Montells.*
LE PLATEAU (271-71-00) (D., L.), 20 h. 30 : R. Favey ; 22 h. : Green et Lejeune.
AUX 400 COUPS (329-38-59) (D.), 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade ; *22 h. 30 : la Goutte.*
LE SELENITE (033-53-14) (Mar.), I : 20 h. : Huis clos ; 21 h. : Grivoisons ; 22 h. 30 : les Franzosos ; II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Mogumi Satsu ; 22 h. 30 : Ah ! les petites annonces
TOUT A LA JOIE (322-67-08) (D., L.), 20 h. 30 : Je vote pour moi ; 21 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
LA VEUVE PICHARD (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : Renaud.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), I, 18 h. 30 : M. Gourge ; *20 h. 30 : Tiempo Argentino ;* 21 h. 45 : Soli-Loques ; 23 h. : Tiens, je suis ficelé sur les rails ; II, 22 h. : Rectangle blanc ; 23 h. : Michel Legoubec.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, salle J.-Vilar (961-06-94), le 3, à 20 h. 45 : Willem Breuker Kollektif, jazz.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 6, à 14 h. 30, le 7, à 9 h. 30 et 14 h. 30 : la *Poupée de chiffon* ; le 7, à 21 h. : Quatre à quatre.
BAGNOLET, gymnase M.-Bacquet (360-01-02), le 4, finale du concours international de chorégraphie
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 2, à 21 h. : la Célestine.
CHELLES, C.C. (421-20-36), les 2 et 3, à 14 h. et 20 h. 30, le 4, à 20 h. 30, le 5, à 16 h., le 7, à 14 h. : la Cruche cassée.
CACHAN, C.C. communal (735-66-12), le 3, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79), le 3, à 21 h. : Nourkil, Théâtre de la danse.
CLAMART, C.C. J.-ARP (645-11-87), le 4, à 20 h. 30 : la Vie de Bohème.
CLICHY, ARC, les 2, 3, 4, 5, à 20 h. 30 : la Voix de la tendresse ; Tol l'Indien, danse.
CORBEIL-ESSONNES, C.C. Pablo-Picasso (496-57-86), le 7, à 20 h. 30 : Joan-Pau Verdier.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 2, à 21 h. : G. Parmentier (Chopin) ; le 4, à 21 h. : Port-Royal.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 4, à 20 h. 30 : G. et B. Picavet.
CRETEIL, C.C. (421-20-36), les 3 et *4, à 20 h. 30 : Quatre à quatre* ; le 5, à 11 h. : Ars Nova ; à 16 h. : Orchestre J. Barthe, dir. : J. Charpentier (Vivaldi).
ELANCOURT, Maison pour tous (062-82-81), le 4, à 21 h. : Mansourah (chants andalous, danses *du Maghreb*). *le 5, à 17 h.* : Chœurs et orchestre philharmonique des Yvelines, dir. M. Zarev (Purcell, Vivaldi, Sammartini, Mozart).
ERMONT, Théâtre P.-Fresnay (959-09-48), le 5, à 16 h. : l'Idiote.
EVRY, *Agora (077-93-50)*, le 5, à 16 h. : Manitas de Plata ; le 3, à 21 h. : la Folie. — Centre commercial, les 2 et 4 : la Justice du Corregidor.
GENNEVILLIERS, théâtre (793-63-12), les 2, 3 et 4, à 20 h 45 ; le 5, à *17 h. : Tambours dans la nuit.*
GOUSSAINVILLE, Théâtre P.-Neruda (988-99-52), le 3, à 21 h. : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris (Haendel).
L'ISLE-ADAM, Maison de l'Isle-*Adam (469-21-33)*, le 4, à 21 h. : Trans-Europe Express, jazz.
MONTREUIL, studio-théâtre (858-65-33), les 2, 3 et 4, à 20 h. 30 ; le *5, à 16 h. : l'Assomoir ; le 5, à* 20 h. : le Temps des cerises.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., à 16 h. : Les gens déraisonnables sont en voie de disparition ; le 7, à 14 h. : Tristan et Iseult.
PALAISEAU, Salle de l'Ecole Polytechnique (941-82-00), le 2 à 20 h. 30 : T. Prevos, J. Dupouy, *M. Gellot (Leclair, Von Dittersdorf*, Bay, Lemeland, Faure, Debussy).
PONTOISE, Théâtre des Louvrais *(030-46-01), les 3 et 4 à 21 h. :* Woyzeck.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), les 3 et 4, à 21 h. : les Mémoires d'un bonhomme.
SAINT-CYR-L'ECOLE, C.C. Elsa-Triolet (045-11-10), le 4 à 20 h. 30 : Pascal Auberson.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe 243-00-59), les 2, 3 et 4 à 20 h. 30, le 5 à 17 h., le 7 à 19 h. 30 : le *Petit Mahagonny ; les 3 et 4 à* 22 h. 30 : P.-J. Farre.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, Eglise, le 1er à 21 h. : Chœur et orchestre, Ch. P. Poulenc (Requiem, de Mozart).
SARCELLES, Eglise Saint-Pierre Saint-Paul, le 4 à 21 h. : Deller Consort (Purcell).
SARTROUVILLE, Théâtre Municipal (962-33-73), les 1er, 2 et 3 à 21 h : *la Fortune de Gaspard.*
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 3 à 21 h. : Workshop de Lyon, jazz ; le 4 à 21 h. : Lux in tenebris.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 4 à 21 h. : Tri Yann.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 2 et 3 à 21 h. : Amphytrion 38 ; le 7 à 21 h : les Dames du Jeudi.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le *4 à 21 h., le 5 à 17 h. : Purée de* Pommes ; le 7 à 21 h. : Mort Shuman.
VILLEPARISIS, salle A.-France (427-05-05), le 3 à 20 h. 30 : Echo du Bayou, Blass' Sound.
VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. Dim. à 18 h. : Roméo et Juliette.
YERRES, Studio 209 (948-38-06), le *3 à 21 h. : Carlos Andrew (chants* et poésie espagnols).

Variétés

Le music-hall

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 15 h. : Raymond Devos.
BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Zizi Jeanmaire.
ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h. : François Béranger.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Colette Renard.
GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim. à 15 h. : Coluche.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., dern. *le 5 à 14 h. 30 : Charles Aznavour ;* à partir du 6 : Barbara ; le 4 à 0 h. 30 : Benito di Paulo.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 3 à 20 h. : Alan Stivell.
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) (L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Cuarteto Cedron.

Les comédies musicales

PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (L.), 20 h. 30, mat. Dim. à 14 h. 30 : Porgy and Bess.
MOGADOR *(285-28-80) (D. soir, L.)* 20 h. 30, mat. Sam. et Dim. à 14 h. 30 : Valse de Vienne.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Ce soir, on actualise.
DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Mars ou crève.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. Dim. à 15 h. 30 : Aux ânes citoyens.

La danse

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), (L.), 20 h. 15, mat. Dim. à 15 h. : Roméo et Juliette (R. Noureev)
LUCERNAIRE (544-57-34), Dim. et L. à 21 h., *mat. Sam. à 18 h.* : Danses masquées de Bali.
AMERICAN CENTER (033-99-92), les 2, 3 et 4 à 20 h. 30 : Opéra ballet rodéo.

Jazz, pop', rock, folk

THEATRE D'EDGAR (326-16-68), le 4 à 20 h. 45 : Sapho.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 1er, à 21 h. : Hootnanny, avec G. Lafaille.
PAVILLON DE PARIS (202-02-21), le 1er, à 20 h. : Blood Sweet and Tears ; le 5, à 20 h. : Tina Turner ; les 6, 7 et 9, à 20 h. : Franck Zappa.
HIPPODROME DE PARIS, le 3 : Fête Antirouille, 18 h. : Ripoche et Demay ; 18 h. 45 : Imago ; 19 h. 30 : D. Allam ; 20 h. : Michelle Bernard ; 20 h 45 : J. Higelin ; 22 h. 45 : Ange.
MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, le 2 à 20 h. 30 : J.-L. Viale, J. Gourley, R. Urpreger, G. Rover.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), les 6 et 7, à 20 h. 30 : David Murray.
GIBUS, à 22 h. 30, jusqu'au 4 : Jean Robinson.
GOLF DROUOT, à 22 h., les 3 et 4 : Factory, Trans-Europe Express.
STADIUM (583-11-00), le 1er, à 21 h. : Willem Breuker Kollektif ; le 2 à 21 h. : Noah Howard Quartet.

CENTRES CULTURELS ÉTRANGERS

CENTRE CULTUREL ALLEMAND
GŒTHE-INSTITUT
17 avenue d'Iéna - 16e
Jusqu'au 14 février, 18 h et 20 h 30
Rétrospective des films de
FRITZ LANG
Certains films sont présentés pour la première fois avec intertitres et durée originaux. — Programme détaillé tél. : 723-61-21.

CENTRE CULTUREL PORTUGAIS
FONDATION GULBENKIAN
51 avenue d'Iéna - 16e
en collaboration avec le Département de Portugais de l'Université Paris-VIII - VINCENNES
COURS DE PORTUGAIS
(1er, 2e et 3e degrés)
le soir, de 18 heures à 20 heures
pour tous renseignem. : 720-86-84

CENTRE CULTUREL SUÉDOIS
11 rue Payenne - 3e
Jusqu'au 26 février
P.G. THELANDER
gravures
EVA KLASSON
« Parasites » - Photographies
Lundi, vendredi : 12 h à 18 h ; samedi et dimanche : 14 h à 19 h.

Cinéma

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er FEVRIER. — 15 h. : courts métrages de Max Linder ; 18 h. 30 : Peau d'Ane, de J. Demy ; 20 h. 30 : la Lance brisée, de E. Dmytryk ; 22 h. 30 : Sur les quais, de E. Kazan.

JEUDI. — 15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; Nosferatu le vampire, de F.W. Murnau ; 18 h. 30 : Dada et le surréalisme ; 20 h. 30 : les Portes de la nuit ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. Von Sternberg.

VENDREDI 3. — 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Terre d'Espagne, Indonesia calling, A Valparaiso, de J. Ivens ; 20 h. 30 : le 17e Parallèle, de J. Ivens ; 22 h. 30 : le Coup de grâce, de V. Schlondorff.

SAMEDI 4. — 15 heures : les Sept samouraï, de A. Kurosawa ; 18 h. 30 : Tempête sur l'Asie, de V. Pudovkine ; 20 h. 30 : le Couteau dans l'eau, de R. Polanski ; 22 h. 30 : la Montagne sacrée, de Jodorowski.

DIMANCHE 5. — 15 h. : les Conquérants du nouveau monde, de C.B. de Mille ; 18 h. 30 : Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 20 h. 30 : la Course du lièvre à travers les champs, de R. Clément ; 22 h. 30 : Vertigo, de A. Hitchcock.

LUNDI 6. — Relâche.

MARDI 7. — Le cinéma et le théâtre ; 15 heures : Tartuffe, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : Occupe-toi d'Amélie, de C. Autant-Lara ; 20 h. 30 : Don Quichotte, de G. W. Pabst ; 22 h. 30 . Roméo et Juliette, de L. Arnchtam et L. Lavrosky.

Les exclusivités

A BIENTOT LA CHINE (Ch., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cinévog, 9e (874-77-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; La Clef, 5e (337-90-90.
ANNIE HALL (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42.
ARRETE TON CHAR... BIDASSE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.), en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Normandie, 8e en matinée ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
LES BASKETS SE DECHAINENT (A., v.o.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08).
CINEMA CHINOIS (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : jours pairs : les Fleurs rouges du Tienchan ; jours impairs : les Pionniers ; Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; jours pairs : le Détachement féminin rouge ; jours impairs : *le Torrent de la révolution*.
COURS APRES MOI, SHERIF (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
CROIX DE FER (A., v.o. (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Rio-Opéra, (2e) (742-82-54) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
DE L'AUTRE COTE DE MINUIT (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : *UGC Opéra, 2e (261-50-32)* ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Galerie Point-Show, 8e (225-67-29) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, *14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud*, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis Saint - Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), *Publicis Matignon, 8e* (359-31-97), Max Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-69-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount - Monparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
ETNA (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). A 14 heures.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FEMININ PLURIEL (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Vendôme, 2e (073-97-52), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
L'HERETIQUE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), *Paramount-Galaxie, 13e* (580-18-03), Mistral, 14e (326-41-02), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-89-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33), Moulin-Rouge, 18e *(606-34-25)*.
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
JE SUIS UN AUTARCIQUE (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
JESUS DE NAZARETH (Première *partie*) (It.-Ang). *v. Ang. + v.f.* : Arlequin, 6e (548-62-25) ; v. Ang. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) (Sam. en v.f.) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).
MAC - ARTHUR, LE GENERAL REBELLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, *9e (770-11-24)*
MEMOIRE COMMUNE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; La Clef, 5e (337-90-90).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
MON « BEAU » LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NEUF MOIS (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)..
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madenasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Ternes, 17e (380-10-41).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES OISEAUX DE NUIT (Fr.) (*) : Action Christine, 6e (325-85-78).
ON PEUT LE DIRE SANS SE FACHER (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70).
LA PART DU FEU (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
PAULINE ET L'ORDINATEUR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; J. Renoir, 9e (874-40-75).
PERDITION (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
LES PETITS CALINS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE RETOUR DE L'ENFANT PRODIGUE (Alg.-Egypt. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98). H. sp. Studio Logos, 5e (033-26-42).
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 12e (357-90-81).
LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88).
TENDRE POULET (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; *U.G.C. Odéon, 6e* (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; *Paramount - Maillot*, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
LES TZIGANES MONTENT AU CIEL (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 14e (522-37-41)
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Studio Raspail, *14e* (320-38-98) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) Paramount-Elysées, 8e (359-49-34)
VOYAGE EN CAPITAL (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'AIGLE A DEUX TETES (Fr.), La Pagode, 7e (750-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., version Am.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : *Action-Ecoles, 5e* (325-72-07).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT ((A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
20001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LA DERNIERE FEMME (Fr.) (**) : André-Bazin, 13e (337-74-39)
LES DOUZE SALOPARDS (A., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LE DICTATEUR (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LES DIEUX ET LES MORTS (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.
EASY RIDER (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
FAHRENHEIT 451 (Ang., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA FIANCÉ DU PIRATE (Fr.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
FUNNY GIRL (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MON ONCLE (Fr.) : Studio Alpha, 5e *(033-39-47)* ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Le Ranelagh, 16e (288-64-44).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
1900 (première et deuxième partie) (It., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e ; v.o/v.f. : Escurial, 13e (707-28-04).
PHASE IV (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e.
SILENT RUNNING (A., v.o.) : Les Templiers, 3e.
TORZON, LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55)
TETES COUPEES (Brés., v.o.) : Le Seine, 5e, H Sp.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Champollion, 5e (033-51-60).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

Les films nouveaux

LE BOIS DE BOULEAUX, film polonais d'A. Wajda. V.O. : Quintette (5e) (033-35-40) ; Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14).
LES LIENS DU SANG, film français de C. Chabrol (X). V.A. U.G.C. Danton (6e) (329-42-62) ; Biarritz (8e) (723-69-23). V.F. : Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; U.G.C Gare de Lyon (12e (343-01-59) . U.G.C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Mistral (14e) (359-52-43) ; Convention Saint-Charles (15e) (579-33-00) . Bienvenuë-Montparnasse (15e) (544-25-02) ; Murat (16e) (288 - 99-75) ; Secrétan (19e) (206-71-33) ; les Images (18e) (522-47-94).
ET VIVE LA LIBERTE, film français de S. Korber : Richelieu (2e) (233-56-70) ; Cluny-Palace (5e) (033-07-76) ; Ambassade (8e) (359 - 19-08) ; Montparnasse - Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont - Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Wepler (18e) (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74)
L'OR ETAIT AU RENDEZ-VOUS, film américain de A Lazarus V.O. : Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; Ermitage (8e) 359-15-71). V.F. : Rex (2e) 236-83-93) ; U.G C. Gobelins (13e) (331-06-19) ; Miramar (14e) (326 - 41-02) ; Mistral (14e) (539-52-43).
AU-DELA D'UN PASSE, film musical américain de Neil Young. V.O. : Vidéostone (6e) (325-60-34).

inema

es festivals

HAWKS (v.o.) : Action-La Fayette, (878-80-50) ; mer. : Rio Lobo ; jeudi : l'Impossible M. Bébé ; ven., sam. : Chérie, je me sens rajeunir; dim., lun., mar. : Port de l'angoisse.

SCHMID : Studio Galande. 5e (033-72-71) ; mer., jeudi : Cette nuit ou jamais ; ven., sam., dim. : l'Ombre des anges ; lun., mar. : la Paloma.

CINEMA FRANÇAIS, UN REGARD DIFFERENT : Action-République, 11e (805-51-33) ; mer., jeudi : Anatomie d'un rapport, les Contrebandiers ; ven., sam. : la Maman et la Putain ; dim., lundi : Céline et Julie vont en bateau ; mar. : Souvenirs d'en France.

FESTIVAL DU RIRE : Bilboquet, 6e (222-87-23), en alternance : le Frère le plus futé de Sherlock Holmes, Un éléphant, ça trompe énormément, la Dernière Folie de Mel Brooks, Mon oncle, les Vacances de M. Hulot, Jour de fête.

FANTASTIQUE (v.o.) : Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : la Femme reptile ; 15 h. 30 : les Sorciers de la guerre ; 17 h. : le Voyage fantastique ; 18 h. 45 : Théâtre de sang ; 20 h. 30 : l'Abominable docteur Phibes ; 22 h. : le Retour de l'abominable docteur Phibes ; 23 h. 30 : la Nuit des vers géants.

ASTAIRE (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer., ven., dim. : Entrons dans la danse ; jeudi : Born to dance ; sam., mar. : Broadway melodies ; lundi : Roberta.

STUDIO 28, 18e (606-08-40), mer. : Nous irons tous au paradis ; jeu. : Nous sommes des juifs arabes en Israël ; ven. : le Tobogan de la mort ; sam. : la Vie parisienne. mardi (et à 21 h. 30), dim. Les Tziganes montent au ciel.

DURAS, la Seine (5e) (325-95-99) : 12 h 20, : India Song ; 14 h. 30 ; Baxter, Vera Baxter ; 16 h. 30 : le Camion.

LES ROIS DU THRILLER (v.o.) : Olympic (14e) (542-67-42) : Mer., J. : le Coup de l'escalier ; V. : l'Inspecteur Harry ; S. : la Cité des dangers ; D. : Serpico ; Mar. L. : Tueur d'élite.

COMEDIES AMERICAINES (v.o.) Olympic (14e) (542-67-42) : Mer. : Voyage avec ma tante ; J. : la Vie privée de Sherlock Holmes ; V. : la Bonde et le Shérif ; S. : To be or not to be ; D. : la Partie ; L. : une Cadillac en or massif ; Mar. : Pousse-toi, shérif.

TENDANCES DU CINEMA AMERICAIN CONTEMPORAIN (v.o.) Action Lafayette (9e) (878-80-50) : Mer. : Rio Bravo ; J. : le Convoi sauvage ; V. : Abattoir 5 ; S. : Délivrance ; D. : l'Epouvantail ; L. : le Prête-nom ; Mer. : A cause d'un assassinat.

BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) : I : 13 h. (+ V. et S. à 0 h. 30) : Easy Rider ; 14 h. 40 : Cinq pièces faciles ; 16 h. 15 : Jeremiah Johnson ; 18 h. 15 : Nos plus belles années ; 20 h. 15 : Frankenstein Junior ; 22 h. 15 : Un tramway nommé désir.

II : 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : The Yellow Submarine ; 16 h. : le Lauréat ; 17 h. 45 : En route pour la gloire ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.

CHATELET-VICTORIA (v.o.) (508-94-14) : I : 13 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 16 h. 30 (+ V. à 0 h. 15) : Taxi driver ; 18 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 20 h. 30 (+ S. à 0 h. 15) : Cabaret ; 22 h. 40 : A bout de souffle.

II : 14 h. : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 16 h. : la Ballade de Bruno ; 18 h. : la Dentellière ; 20 h. : Duellistes ; 22 h. : Rosemary's Baby ; V. et S. à 24 h. : A l'Est d'Eden.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Diabolo Menthe ; mardi, 21 h. : Face à face (v.o.). — Olympia (966-11-53) : Mon beau légionnaire.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : l'Hôtel de la plage ; Diabolo menthe ; Et vive la liberté.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-56) : Emmanuelle 2 ; l'Hérétique (*).

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : les Petits Calins ; Diabolo menthe ; Et vive la liberté ; L'or était au rendez-vous ; Pourquoi pas.

LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; (*) ; l'Hôtel de la plage. — Club Y et Z (474-94-46) : L'or était au rendez-vous ; les Petits Calins.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : la Vie devant soi. — Cinécal (976-39-17), mercr., dim. à 14 h. 30, sam., 17 h., mardi, 21 h. : les Vacances de Monsieur Hulot ; mercr., lundi, 21 h. : Vol à la tire (v.o.) ; jeudi, vend., : l'Ombre des châteaux ; sam., 21 h., dim., 17 h. et 21 h. : l'Epouvantail (*).

ELANCOURT (062-81-84), A : Cours après moi shérif ; Padre padrone. — B : l'Empire des fourmis géantes (*) ; lundi, mardi : le Soldat bleu (v.o.) (*).

MANTES, Domino (092-81-84) : Tendre Poulet ; Et vive la liberté ; l'Hérétique. — Normandie (477-02-35) : Emmanuelle 2 (**).

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : les Petits Calins ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Et vive la liberté ; De l'autre côté de minuit ; mardi, 20 h. 45 : Butch Cassidy et le Kid.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE C 2 L (963-04-08) : Diabolo menthe ; Tendre poulet. — Royal (963-09-72) : Emmanuelle 2 (**) ; sam., 17 h. : Frankenstein Junior.

MAULES, Etoiles (478-85-74), vend., sam., dim. : la Vie devant soi.

VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : l'Hôtel de la plage ; Tendre poulet ; les Petits Calins ; Et vive la liberté.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*) ; les Liens de sang (*) ; l'Hôtel de la plage ; l'Amour violé ; Préparez vos mouchoirs (*). — C (950-55-55) : Emmanuelle 2 (**). — Club (950-17-96), mercr., dim., à 14 h. 30 : Lucky Luke ; mercr., à 21 h. : Avant-première d'un film inédit ; jeudi, vend., à 21 h. : Trois femmes (v.o.) ; sam., 17 h., lundi, 21 h. : la Marquise d'O ; sam., 21 h., dim., 17 h. (v.f.), dim., mardi, 21 h. (v.o.) : Elisa vida mia.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Tendre poulet ; l'Hérétique (*) L'or était au rendez-vous ; Emmanuelle 2 (**).

BURES - ORSAY, Ulis (907-54-14) : Diabolo menthe ; Emmanuelle 2 (**) ; L'or était au rendez-vous ; l'Hérétique (*).

CORBEIL, Arcel (088-06-44) : Tendre poulet ; Emmanuelle 2 (**) ; Préparez vos mouchoirs (*).

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Les baskets se déchaînent (**) ; l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; les Petits Calins ; l'Amour violé (*).

GIF, Central Ciné (907-61-85) : mer., sam., dim., 14 h. : Titi, gros minet et leurs amis ; jeu., ven., sam., 21 h., dim., 16 h. 30, 21 h., : l'Œuf du serpent (v.o.).

GRIGNY, France (906-79-60) : Mort d'un pourri ; la Toubib aux cours du soir.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Orca ; la Guerre des étoiles.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : 1 : l'Amour fou ; 2 : l'Ami américain ; Complot de famille ; Le chat connaît l'assassin, l'Imprécateur.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Bernard et Bianca, Croix de fer (*) ; Diabolo menthe ; Cours après moi, shérif.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-12) : Bernard et Bianca ; Un moment d'égarement.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : l'Hôtel de la plage, l'Amour violé (*) ; Julia.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : Mort d'un pourri.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : Arrête ton char bidasse, l'Argent de la vieille.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Orca.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Tendre poulet.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : La 7e compagnie au clair de lune : Repérages ; l'Invasion des araignées géantes (*).

RUEIL, Ariel (749-48-25) : l'Hôtel de la plage ; les Petits Calins ; Studio (749-19-47) : Mac Arthur ; Bernard et Bianca ; Emmanuelle 2 (**).

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : la Guerre des boutons ; 1900 (première partie (v.o.) (*) ; Valentino (v.o.) (*) ; jeu., 21 h. : Visa pour Hongkong.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : La 7e compagnie au clair de lune ; Un moment d'égarement ; lun., 21 h. : Visa pour Hongkong

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : Au-delà du bien et du mal (**) ; Dites-lui que je l'aime.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Tendre poulet ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Les baskets se déchaînent (**). — Prado : Arrête ton char, bidasse. J., 21 h : Elisa vida mia

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : l'Ami américain ; les Demoiselles de Rochefort ; J., 20 h. 30 : Danse et Cinéma.

BOBIGNY, centre commercial (830-69-70) : Mac Arthur, Deux super-flics ; Emmanuelle 2 (**).

DRANCY, Epicentre (826-69-50) : Diabolo menthe ; la Vie devant soi ; Et vive la liberté.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : l'Hôtel de la plage ; Et vive la liberté ; les Petits Calins.

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : Mort d'un pourri ; Mer., 17 h. : Barocco.

PANTIN, Carrefour (843-38-02) : l'Hérétique (*) : Emmanuelle 2 (**) ; Deux super-flics ; Tendre poulet ; L'or était au rendez-vous ; les Liens de sang (*).

MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : Bernard et Bianca ; Tendre Poulet ; Emmanuelle 2.

ROSNY, Artel (528-60-00) : Bernard et Bianca ; Deux super-flics ; l'Hérétique (*) ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; Emmanuelle 2 (**).

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Orca.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : La 7e Compagnie au clair de lune. Mar. : Repérages.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : les Petits Calins ; l'Hôtel de la plage ; Un éléphant, ça trompe énormément ; Et vive la liberté ! ; la Toubib aux cours du soir.

CHOISY-LE-ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) ; S., 15 h. : Hamlet ; D., 17 h. : Mar., 21 h. : la Ballade de Bruno.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Bernard et Bianca ; l'Hérétique ; Deux super-flics ; l'Amour violé (*) ; Préparez vos mouchoirs (*) ; les Liens de sang (*). — M.J.C. Mont-Mesly (207-37-67) : Trois Femmes ; Padre Padrone ; Nashville.

JOINVILLE-LE-PONT, le Royal : Mer. : la Vieille Dame indigne ; V., S., D. : Mort d'un pourri.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Tendre poulet ; Emmanuelle 2 (**) ; l'Hérétique (*).

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Tendre poulet. Mer. : A l'est d'Eden.

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Et vive la liberté !, Diabolo menthe, Croix de fer (*).

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Diabolo menthe, Emmanuelle 2 (**)), les Liens du sang (*). L'or était au rendez-vous. — Port : l'Hérétique (*).

ORLY, Paramount (726-21-69) : Tendre poulet, Emmanuelle 2 (**).

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Diabolo menthe, les Petits Calins, Croix de fer (*), l'Hôtel de la plage. Julia, Et vive la liberté !

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, Artel (389-08-54) : Tendre poulet. Emmanuelle 2 (**). L'or était au rendez-vous.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Tendre poulet, Emmanuelle 2 (**) l'Hérétique (*). L'or était au rendez-vous. Arrête ton char, bidasse. la Toubib aux cours du soir. — Gamma (981-00-03) : Bernard et Bianca, Diabolo menthe, Et vive la liberté !, les Petits Calins.

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : l'Hérétique (*), Tendre poulet, les Petits Calins. Emmanuelle 2 (**).

ENGHIEN, Français (417-00-44) : l'Hôtel de la plage, l'Amour violé (*). Tendre poulet, la Septième Compagnie au clair de lune, Diabolo menthe. — Marly : Emmanuelle 2 (**). — Hollywood : les Liens de sang (*), sam., 17 h. : Continental Circus.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : l'Hérétique (*). Emmanuelle 2 (**). Diabolo menthe, l'Hôtel de la plage. L'or était au rendez-vous.









RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 1er FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Tirage du Loto en direct ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête, de L. Godevais et M. Pavaux, avec J. Arnal et B. Golay (La mort dans le cœur) ; 22 h., Magazine médical : Indications, d'I. Barrère et E. Lalou.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.



20 h. 30, Magazine « Cartes sur table » : M. Georges Marchais, secrétaire général du P. C., répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach et Alain Duhamel ; 21 h. 35, Alain Decaux raconte : L'assassinat du roi Alexandre de Yougoslavie (le 9 octobre 1934) ; 22 h. 30, Championnat du monde de patinage artistique.

23 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association Démocratie française ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, CINEMA 16 : LA FEMME ROMPUE, de J. Dayan. D'après le roman de S. de Beauvoir, adapté par F. Verny. Avec M. Ribowska, P. Zimmer, P. Lesieur, E. Dechartre.

22 h. 5, Journal.

22 h. 35, Ciné-regards : Objectif cinéma.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., La musique et les hommes : Le jardin des sons suspendus ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; ... Voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec P. Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine : musique électronique ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil ;

20 h. 30, Orchestres nationaux de France, dir. M. Tabachnick, avec les chœurs de la Fondation Gulbenkian... Cycle Xenakis, en collaboration avec la Recherche artistique : « Nomos Gamma », « Jonchaies » (création mondiale), « Cendrées » (première audition en France) ;

22 h. 30, France-Musique la nuit : Reflets dans les yeux pers ; 23 h., La dernière image : le cinéma, miroir des femmes ; 0 h. 5, Reflets dans les yeux pers.

JEUDI 2 FÉVRIER

CHAINE I : TF 1

11 h. 45, Jeu : Réponse à tout ; 12 h., Ski : Championnat du monde (slalom géant messieurs) ; 12 h. 35, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Emissions pédagogiques : Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : L'accusée ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, M. Neige ; 19 h. 45, Emission réservée aux formations politiques : la majorité (le C.D.S.) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : La filière ; 21 h. 30, Magazine : L'événement. (Face à face entre M. Michel d'Ornano, membre du bureau politique du P.R., ministre de la culture et de l'environnement, et M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national du P.S., maire de Lille) ; 22 h. 30, Allons au cinéma.

23 h. 5, Patinage artistique : Championnat d'Europe (Libres messieurs, à Strasbourg).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

9 h. 55, Ski : Championnat du monde à Garmish (slalom géant messieurs, reprise à 15 h.) 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Des lauriers pour Lila ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; 15 h., Ski alpin ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... l'archéologie et les archéologues (Karnak) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Messieurs les jurés : L'affaire Servoz, réal. A. Michel.

Inculpé pour le meurtre d'un jeune homme, Jean-Pierre Servoz (Jean-François Pistorio), ne nie pas avoir été l'agresseur, mais prétend avoir agi sous le coup d'une drogue.

22 h. 25, Légendaires : L'autre Saint-Yves.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h., Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des démocrates ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (Un film, un auteur) : LE DETECTIVE, de G. Douglas (1968), avec F. Sinatra, L. Remick, J. Bisset, R. Meeker, J. Gluckman, H. MacMahon (rediffusion).

Un policier new-yorkais, parfaitement intègre, se heurte, au cours d'une enquête difficile, au vice, à la corruption, à des scandales étouffés. Il se trouve manipulé.

Turpitudes et mauvaise conscience de la société américaine dans un film noir au style vigoureux.

22 h. 20, Journal.

22 h. 40, Magazine : Un événement.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Vera Linhartova (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les empires de la mer, par R. Auguet ; à 8 h. 32, les Lagots, par M. P. Vettes ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ;

9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions de zig-zag ; 11 h. 2, Semaine musicale d'Orléans 1977 ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le Bonheur d'une manière ou d'une autre », de Christine Arnoty ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Le vif du sujet ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, Semaines musicales d'Orléans 1977 ; 18 h. 30, Feuilleton : « Le Mystérieux Docteur Cornélius », de G. Le Rouge ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « Le Rêve du rat », d'Yves Heurte, réal. J.-J. Vierne ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; 22 h. 35, Journal de voyage au Québec ; 23 h. 15, Entretien avec Pierre Tal Coat.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Lieder », « Wanderer fantaisie », « Trio en si bémol » (Schubert) ; 10 h. 30, Musique en vie, avec N. Lee ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento : Milhaud, Villa-Lobos ; 14 h. 30, Triptyque... prélude ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... Messiaen et ses disciples (Messiaen, D. Denis, T. Murail, A. Louvier, J.-P. Guezec) ; 17 h., Postlude ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Itinéraire musical de Clara Haskil.

20 h. 30, Cycle musiques sacrées... en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés, nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. M. Atzmon avec S. Armstrong, B. Egel, D. Randall, R. Lloyd : « Messe en la bémol majeur D. 678 » (Schubert), « Messe en sol majeur » (Weber) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, France-Musique la nuit.

En Italie

PROGRAMMES « NON STOP » POUR DEUX TÉLÉVISIONS « LIBRES »

(De notre correspondant.)

Rome. — Dans la petite guerre qu'elles se livrent entre elles — et contre la RAI — pour élargir leur public, les quelque deux cent cinquante télévisions « libres » d'Italie multiplient les initiatives. Dernière en date : les transmissions vingt-quatre heures sur vingt-quatre. C'est T.V.R. Voxson qui a inauguré ce « non-stop », suivi à quelques jours d'intervalle par une autre station romaine G.B.R.

Il y en a désormais pour tous les goûts. Sur G.B.R., ce mercredi 1er février commence à minuit par l'horoscope suivi de quatre films dont *l'Amour est inconnu*, à 6 heures du matin. Les longs métrages — de qualité discutable et parfois à la limite de la pornographie — se taillent la part du lion. Il est vrai qu'avec vingt-cinq employés au total, dont un seul journaliste à temps plein, T.V.R. Voxson n'a guère les moyens de produire beaucoup d'émissions originales. Son directeur, M. Luigi Bozzer, affirme que l'allongement des programmes ne coûte pas très cher. La station dispose actuellement de trente minutes de publicité payante par jour, gérée par une société spécialisée.

ROBERT SOLÉ.

D'une chaîne à l'autre

DIALOGUE PAR SATELLITE ENTRE MM. GISCARD D'ESTAING, SCHEEL ET LE SHAH D'IRAN

M. Valéry Giscard d'Estaing dialogue ce mercredi après-midi à partir de 16 heures, pendant un quart d'heure, avec M. Walter Scheel, président de la République fédérale allemande, et avec le shah d'Iran, par l'intermédiaire du satellite franco-allemand Symphonie. Cette conversation, dont TF 1 présentera des extraits au cours du journal télévisé du soir, est organisée à l'occasion de la mise en service à Téhéran et à Chiraz de deux stations de télécommunications orbitales.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er FEVRIER

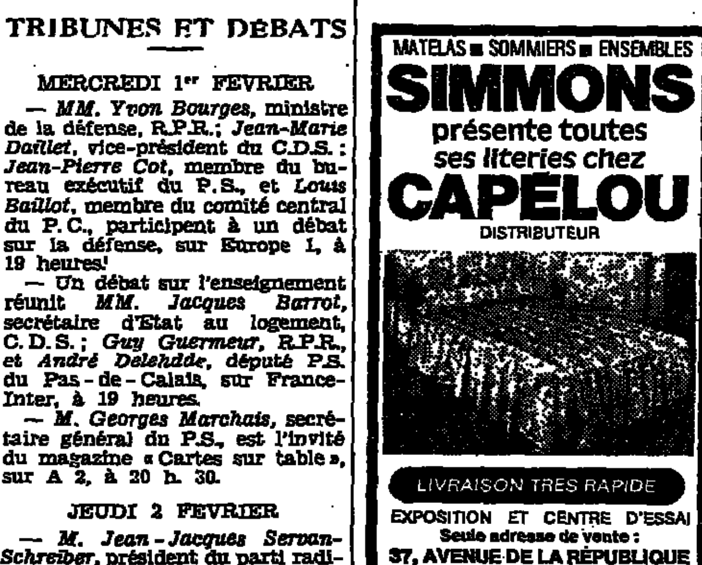
— MM. *Yvon Bourges*, ministre de la défense, R.P.R. ; *Jean-Marie Daillet*, vice-président du C.D.S. ; *Jean-Pierre Cot*, membre du bureau exécutif du P.S., et *Louis Baillot*, membre du comité central du P.C., participent à un débat sur la défense, sur Europe 1, à 19 heures.

— Un débat sur l'enseignement réunit MM. *Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, C.D.S. ; *Guy Guermeur*, R.P.R., et *André Delehdde*, député P.S. du Pas-de-Calais, sur France-Inter, à 19 heures.

— M. *Georges Marchais*, secrétaire général du P.S., est l'invité du magazine « Cartes sur table », sur A 2, à 20 h. 30.

JEUDI 2 FEVRIER

— M. *Jean-Jacques Servan-Schreiber*, président du parti radical, participe au « petit déjeuner politique » de France-Inter, à 7 heures.





CARNET

Réceptions

— A l'occasion du départ de l'ambassadeur de l'Iran et de Mme A. Chilaty, le conseiller de presse près l'ambassade impériale de l'Iran a offert un cocktail mardi 31 janvier.

Naissances

— Phi-Hung et Anh-Dao ont la joie d'annoncer la naissance de
Mai-Loan,
fille de M. Jean-Noël BASSOT et de Mme, née Dang Thi Lan.
Le 25 janvier 1978.
La Petite-Grange,
77166 Grisy-Suisnes.

— Jean-Michel ROSENFELD et Lucienne Dechamps sont heureux de faire part de la naissance de leur fille
Estelle.

Décès

— La famille de
Mme veuve Paul-Louis BOUVIER,
née Odette Picquenard des Landes,
a la douleur de vous faire part de son décès survenu le 29 janvier 1978, à Suresnes, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 février, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, de Suresnes.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Cloud dans la sépulture de famille.

— Nous apprenons le décès de
M. l'abbé Bernard DAUBEUF,
directeur
de l'Entraide Sainte-Marie,
survenu le 23 janvier 1978.
L'inhumation a eu lieu en l'église Saint-Vivien, de Rouen, le 27 janvier.
Entraide Sainte-Marie,
20, rue de Joyeuse,
76044 Rouen.

— Le président,
Le conseil d'administration,
La direction et le personnel du Groupement de l'Industrie Chimique, ont la tristesse de faire part du décès, le 28 janvier 1978, de leur président d'honneur
M. Philippe FARGEAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
du tribunal de commerce de la Seine.
La cérémonie religieuse aura lieu jeudi 2 février, à 10 h. 30, en la nouvelle église Saint-François-de-Sales, 15, rue Ampère.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et les collaborateurs de la Société Locatel,
ont le regret de faire part du décès survenu à Paris, le 28 janvier 1978, de leur président honoraire et administrateur
M. Philippe FARGEAUD,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite,
président honoraire
du tribunal de commerce de la Seine.
Les obsèques auront lieu le jeudi 2 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales, nouvelle église, rue Ampère, Paris-17e.
Ni fleurs ni couronnes.
[*Le Monde* du 1er février.]

— Les familles Gallini et Rouvillois font part du décès de
François GALLINI,
architecte D.P.L.G.
La cérémonie religieuse aura lieu le 2 février, à 13 h. 45, en l'église Saint-François-Xavier.

— On nous prie de faire part du décès du
médecin lieutenant-colonel en retraite
Paul-Marie LAUZERAIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre, 1914-1918,
survenu à Pompignan, 82170 Grisolles, le 22 janvier 1978 dans sa quatre-vingt-huitième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu le 24 janvier 1978 en l'église Saint-Grégoire de Pompignan et l'inhumation au cimetière de Grisolles.

— Mme Henri Pavillard,
— Mlle Danielle Pavillard,
M. et Mme Lucien Wassermann et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri PAVILLARD,
survenu à Paris le 29 janvier 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès survenu à Palaiseau, le 15 janvier, de
M. Lucien ROLLAT,
professeur agrégé honoraire.

Anniversaires

— A l'occasion du trente-troisième anniversaire de la libération d'Auschwitz, les rescapés et familles de disparus demandent une pensée pour tous ceux qui y ont été assassinés et rappellent qu'ils se retrouveront le dimanche 5 février, de 15 heures à 20 heures à la salle des fêtes de la mairie du quatrième arrondissement à Paris, 2, place Baudoyer (métro : Hôtel-de-Ville) pour la rencontre traditionnelle de l'amitié et du souvenir.

— Le 2 février 1977,
Pierre BLONDE
quittait les siens. Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et ont conservé son souvenir.

— A l'occasion du centenaire de la naissance de
André CITROEN,
Jacqueline, Bernard et Maxime Citroën invitent tous ceux qui sont restés fidèles à la mémoire de leur père à se réunir devant sa tombe, le dimanche 5 février 1978, à 11 h. 30, au cimetière du Montparnasse.
3, rue Emile-Richard,
75014 Paris.

— Tous ceux qui gardent le souvenir de
Mme Andrée JEUNOT,
auront une pensée le 2 février pour le quatrième anniversaire de sa mort, après une douloureuse maladie.

— Un service anniversaire à la mémoire de
M. Robert SALVET,
décédé le 9 février 1977,
sera célébré le vendredi 10 février 1978, à 11 h. 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris-15e.
De la part de :
Mme Robert Salvet,
Mlle Martine Salvet,
M. André Salvet.
12, avenue de Champaubert,
75015 Paris.

Messes anniversaires

— Pour le troisième anniversaire du rappel à Dieu du
docteur Clément MAROT,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien déporté résistant
du camp de Neuengamme
Eliane Clément Marot demande à tous ceux qui sont restés fidèles à son souvenir et qui l'ont aimé d'assister à la cérémonie qui aura lieu sur sa tombe au cimetière du Montparnasse en présence de M. le chanoine Ronco, le samedi 4 février 1978, à 15 heures précises.
(Entrée porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.)

Communications diverses

— La paroisse aveyronnaise de Paris organise une journée-kermesse de l'amitié, le 5 février, 20, Cité des Fleurs et 26, rue Gauthey, Paris-17e (métro Brochant).

PRESSE

BIBLIOGRAPHIE

« La liberté de la presse n'est pas à vendre »
de Denis Perier-Daville

M. Denis Perier-Daville, avec « *Main basse sur le Figaro* » (1), avait jeté le cri indigné d'un homme défendant l'honneur d'un journal illustre, bradé pour une poignée de francs lourds, grâce à des complicités politiques. L'opinion publique, avait eu peut-être quelque peine à suivre sa démonstration, tant étaient fournis les détails sur la lutte qu'il avait menée en tant que président de la société des rédacteurs du *Figaro*. D'autres lui reprochaient d'avoir apitoyé le public sur un journal qui, pour illustrer la crise de la presse, n'était pas forcément le plus exemplaire.

Dans « *La liberté de la presse n'est pas à vendre* », le même auteur poursuit le même combat, mais en élargissant le problème aux multiples dimensions de cette industrie si particulière dont le produit s'appelle « l'information ». Certes, les circonstances du rachat du *Figaro* par M. Robert Hersant en 1975 sont largement évoquées, mais comme un cas parmi d'autres, scandaleux ou pittoresques, dont l'histoire de la presse est jalonnée. Brossant quelques portraits de patrons de journaux, Denis Périer-Daville en tire cet enseignement : ce qui les fait marcher « *ce n'est pas un souci d'information et d'éducation du public (mais) essentiellement la recherche fiévreuse d'une série de recettes pratiques destinées à gagner de l'argent* ».

L'auteur démonte le mécanisme complexe à travers lequel s'exerce ce qu'il convient d'appeler la liberté de la presse, pilier essentiel de la démocratie. Il énumère les bontés de « l'Etat père Noël » qui dispense ses aides sans distinction, « *en définissant d'une façon extrêmement générale et imprécise les publications susceptibles d'obtenir une aide de l'Etat* ». Certaines dispositions de cette aide de la collectivité aux journaux, fondées sur leur périodicité et non sur leur contenu, aboutissent même à favoriser les plus riches d'entre eux au détriment des plus pauvres. Le rapport Serisé, établi en 1972 sous le gouvernement Chaban-Delmas, avait bien mis le doigt sur les anomalies du système, mais pas le jeu de complicités tacites. Il sortira peu des oubliettes.

« Pas d'information sur l'information » ! Plus de trente ans après les résolutions de la libération, le mystère demeure toujours aussi épais, qu'il s'agisse de l'utilisation abusive des exonérations de l'article 39 bis du code général des impôts ou de la non-application des ordonnances de 1944 pour connaître les capitaux qui s'investissent dans la presse. S'excusant d'avoir traité longuement de la fiscalité, « discipline austère », l'auteur affirme justement que « *cette approche est, en réalité, le seul moyen de connaître le véritable visage de la presse et de mieux faire apparaître la collusion entre la puissance publique et les grands intérêts financiers qui mettent chaque jour un peu plus la main sur les leviers de commande de la presse* ».

Il rappelle également l'action menée par les journalistes et, singulièrement, les sociétés de rédacteurs pour dénoncer cette situation et réhabiliter les principes sur lesquels repose le droit à l'information. Mais il constate aussi que « *les journalistes qui ont l'audace de contester les structures actuelles de la presse se sont finalement mis à dos tout le monde : le patronat, les syndicats, les milieux gouvernementaux* ». La perspective d'une victoire de la gauche en mars 1978 offre-t-elle l'espoir d'une réforme de l'entreprise de presse ? « *Le programme commun est, à cet égard, pour le moins sommaire*, écrit Denis Périer-Daville. *Dire simplement qu'il faut « soustraire l'information à la domination de l'argent », sans préciser par quels moyens, paraît soit un vœu pieux, soit une menace.* »

« *La liberté de la presse n'est pas à vendre* » est une contribution lucide et courageuse à l'action menée par ceux qui souhaitent rendre à l'information ses titres de noblesse.

CLAUDE DURIEUX.

★ Editions du Seuil, 254 pages, 42 F.

(1) Editions Tema.

En bref

● *La « Plume d'or de la liberté 1978 » a été décernée*, samedi 21 janvier, à Copenhague, par la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) aux journalistes sud-africains Percy Qoboza et Donald Woods. Le premier, Africain, est actuellement emprisonné. Le second, Blanc, ancien rédacteur en chef du *Daily Dispatch*, a fui son pays, le 31 décembre dernier, estimant que sa famille n'était plus en sécurité (*le Monde* du 4 janvier).

● *M. Dugal Nisbet-Smith*, originaire de Nouvelle-Zélande, a été nommé directeur général du groupe *Times*, en remplacement de M. Harvey Thompson, décédé le 31 décembre dernier. — (*Reuter.*)

[Agé de quarante-deux ans, M. Nisbet-Smith était journaliste en Nouvelle-Zélande avant de venir en Angleterre travailler pour les publications du groupe Beaverbrook. Il se rendit ensuite à La Barbade dans un journal acquis ultérieurement par le groupe du *Daily Mirror*, qui le nomma en 1962 directeur général du *Daily Mail* de Sierra-Leone. M. Nisbet-Smith a regagné la Grande-Bretagne en 1969. Il était depuis 1974 directeur général du *Scottish Daily Record* et du *Sunday Mail*.]

● *La journaliste américaine* Thérèse Bonney est décédée le mardi 24 janvier à l'hôpital américain, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

[Ancienne étudiante à la Sorbonne, diplômée en 1921, Thérèse Bonney avait fondé la première publication illustrée américaine en Europe.
En 1940, elle avait « couvert » le déroulement des hostilités entre la Finlande et l'U.R.S.S. et était revenue en France au moment de l'invasion nazie.
Elle avait été également correspondant de guerre et éditorialiste du « Figaro ».]

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

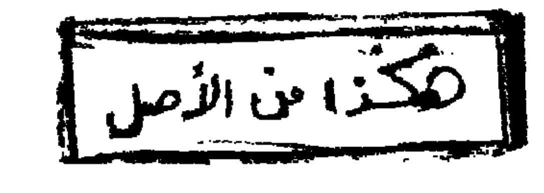
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe
1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SOCIÉTÉ APPARTENANT A GROUPE FRANÇAIS IMPORTANT ET DYNAMIQUE ayant pour vocation fabrication et vente produits destinés à ornements humains, mettant en place une politique d'exportation,

recherche

DIRECTEUR EXPORTATION

ayant expérience 6 ans minimum du poste, diplômé grandes écoles commerciales, capable de prendre dans un large cadre d'action, initiatives de responsable.
Langues obligatoires : français, anglais, allemand (parlé - écrit), espagnol souhaité.
Rémunération en proportion des responsabilités attribuées.

CADRE EXPORTATION

Si possible avec deux ans expérience minimum.
Trilingue : français, anglais, allemand (parlé - écrit).
Aura pour mission action de ventes directes et prospection Marchés Etrangers.
Nombreux déplacements à prévoir.
Diplômé Ecoles Commerciales.

Pour les deux postes :
lieu de résidence : Grande ville Midi de la France.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V., photo et prét. à N° 47.610 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er).

LOGISTA

Société de conseils, de services et d'assistance en informatique
recherche

ingénieurs
GRANDES ÉCOLES
Expérience d'au moins 3 ans en informatique dans des domaines évolués.

ingénieurs informaticiens
ayant une première expérience professionnelle.
Pour **région Parisienne, Ouest ou Centre.**
Disponible pour le 30 avril 1978, mais si possible avant cette date.

Adresser C.V. et prétentions à :
LOGISTA, 50, rue Arago, 92800 Puteaux
(réponse et discrétion assurées)

Emplois et Carrières.



TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS
LABORATOIRE D'APPLICATIONS
cherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN-ELECTROTECHNICIEN

pour APPLICATIONS LINEAIRES

2 ans d'expérience minimum en transmissions de données ou réseaux de télécommunications ou systèmes d'acquisition et traitement du signal

Bonne connaissance de l'anglais demandée.

Poste à pourvoir à VILLENEUVE-LOUBET près de Nice.



Ecrire avec C.V., photo, prétentions, date disponibilité sous référence SCLA/278-31
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET
Tél. 93.20.01.01

MSL

73, bd Haussmann, 75008 PARIS. Tél. 266.04.93
11, place A. Briand, 69003 LYON. Tél. (78) 62-08-33

INGENIEUR DE FABRICATION

70/80.000 F. Containers Bourgogne

Une société française (400 personnes - C.A. 100 millions de francs) spécialisée dans la fabrication de matériels chaudronnés, recherche un ingénieur pour sa division spécialisée dans la production et la vente de containers citernes *(120 personnes - C.A. 35 millions* de francs, dont 50% à l'exportation) et qui connaît une rapide expansion. En position d'adjoint au chef des fabrications, il sera responsable de la réalisation des programmes, de la prévision des moyens permettant *l'augmentation de la production*, du planning, des problèmes techniques *liés aux achats et du suivi de la sous-traitance.* Ce poste sera confié à un *ingénieur de 27 ans minimum*, parlant anglais, ayant une expérience industrielle de 2 ou 3 ans en fabrication et si possible une certaine connaissance des problèmes de soudure. Ecrire à A. Leclercq, Réf. B.8084 (Paris).

Absolue discrétion assurée.



emplois internationaux



IMPORTANT GROUPE SUCRIER
recherche
pour assistance Technique en
AFRIQUE Anglophone

1 Cadre Chef de Fabrication
Anglais indispensable (connaissance parfaite).

1 Agent de Maîtrise Chef de Quart Usine
Anglais indispensable (connaissance parfaite).

3 Agents de Maîtrise - Chef de Poste chantier jus - sirop - cristallisation
Anglais souhaitable.

1 Technicien Chef cuiseur
Anglais souhaitable (connaissance parfaite).

1 Technicien Chef de Quart Mécanicien entretien Sucrerie
Anglais souhaitable.

Adresser candidature avec curr. vitae et photo au :
C.E.R.I.S.
280, rue de Lyon, 13015 MARSEILLE.

ENTREPRISE SONATRACH

DIRECTION LABORATOIRE CENTRAL DES HYDROCARBURES
BOUMERDES - ALGÉRIE

RECRUTE :

Ingénieurs géologues

dans la spécialité Palynologie ayant travaillé sur le primaire et le secondaire

CONDITIONS :
— Expérience professionnelle minimum 5 ans.

AVANTAGES :
— Salaire intéressant.

Ecrire à la SONATRACH
Direction Laboratoire Central des Hydrocarbures
BOUMERDES - ALGÉRIE

MANUFACTURE CENTRALE DE OUATINAGE
BESTAOUI - ORAN
DEPARTEMENT
FABRICATION LINGERIE FÉMININE
recherche
POUR SES ATELIERS

MODÉLISTE - COUPEUSE

CONFIRMÉE

Avantages *sociaux, logement assuré*, salaire annuel : 90 000 à 105 000 francs, 50 % transférab. en France.

Adr. C.V. à M. BESTAOUI M., B.P. 252, ORAN R.P. Algérie

Cour Internationale de Justice
LA HAYE

CHEF
DU SERVICE DACTYLOGRAPHIQUE

Aptitudes requises : bonne instruction générale, pratique excellente de la sténo-dactylographie, expérience administrative. Langue maternelle : français ou anglais, avec bonnes connaissance de l'autre langue.

Echelle de traitement (net d'impôt) conforme aux barèmes de l'ONU : 11 215 dollars pouvant atteindre 18 100 dollars par augmentations annuelles de 381 ou 395 dollars, plus indemnité de coût de la vie d'un montant actuel d'environ 70 % du salaire net. Allocations, pensions, etc., selon le système de l'ONU.

Le traitement initial pourra être fixé à tout degré de l'échelle ci-dessus en fonction de l'expérience et des aptitudes de la candidate retenue.

Ecr., en ajoutant curriculum vitae dét. et réf., au **Greffier de la Cour internationale de Justice, Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas,** avant le 1er avril.
Des entrevues seront accordées ultérieurement aux personnes dont la candidature aura été retenue.

Dans le cadre de leur expansion rapide les laboratoires de cosmétologie YVES ROCHER *renforce leur équipe* d'encadrement et recherche

un cadre opérationnel

28 ans minimum - INGENIEUR ou DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES
(ou autodidacte ayant une bonne expérience du routage et de la vente par correspondance) afin de lui confier la responsabilité des envois *publicitaires (200.000* messages par jour).
Dépendant de la Direction Exploitation, il *animera un service d'une centaine de per*sonnes et assurera la coordination entre les services commerciaux, informatique et *exploitation.*
Homme de contact et d'organisation, il devra être doté d'une forte personna*lité et d'une bonne connais*sance de l'outil informatique en tant qu'utilisateur.
Adresser C.V. complet + photo + prétentions sous réf. No 824 au

YVES ROCHER
LA GACILLY (56)

CEIP CONSEIL D'ENTREPRISES
20, rue de Brest 35000 RENNES

IMPORTANTE SOCIETE MECANIQUE AUTOMOBILE

2200 personnes - 450 millions de C.A. filiale d'un Groupe international de 120.000 personnes, stable dans son organisation et son résultat bénéficiaire, recherche pour accroître le potentiel de son usine LE MANS

Ingénieur de fabrication

Formation type A.M., ayant quelques années d'expérience et destiné à devenir dans les meilleurs délais Chef d'unité de fabrication, 300 personnes en usinage moyenne et grande série et traitement thermique haute technicité.

Ce poste *est prévu* avec des responsabilités importantes de gestion économique, technique et humaine.
Larges *possibilités* de *perfectionnement* au sein de la Société et du Groupe.

Très bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. et prétentions sous référence *358* à A. AUPETIT,



CENTRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL 3, Bd René Levasseur, 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

ORGANISME de RETRAITES et de PRÉVOYANCE
en Province Ouest (2 heures de Paris).

recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

35 ans minimum
Formation supérieure

pour

— Diriger fermement une équipe de 15 personnes (l'animer, la cimenter) ;
— Aller au-devant des utilisateurs du système (les informer, les conseiller) ;
— Concevoir et développer méthodiquement de nouvelles applications dans le cadre de moyens évolués (B-1800, télétraitement, base de données).

Le candidat aura exercé avec succès des responsabilités *semblables* pendant plusieurs années. La connaissance de l'anglais est souhaitable. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer C.V. et photo sous n° 5359 à
SIPEP *3, rue de Choiseul, Paris (2e)*, qui transmettra.

Groupe bancaire spécialisé dans le crédit immobilier
recherche pour ses agences de province

jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

(IEP - Droit - Sciences Eco. Sup. de Commerce, etc.)

pour postes à responsabilités importantes et à vocation commerciale.

Adresser C.V. photo et prétentions s/réf. 9768 à Axial Publicité, 91 Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, qui transmettra.

---

offres premier emploi

SCHNEIDER LADEN

(1er EMPLOI)

VOUS ETES :

jeune diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou économique

VOUS SAVEZ :
qu'une première expérience de la vente et de l'assistance clientèle sera un tremplin pour le développement de votre carrière commerciale.

NOUS PENSONS :
que l'expansion continue du marché de l'électronique, la notoriété et la qualité de nos produits vous permettront de valoriser rapidement vos diplômes et vos connaissances.

NOUS VOULONS :
vous confier dans un 1er temps la responsabilité d'animer et de développer notre réseau clientèle sur un secteur géographique déterminé.

NOUS VOUS PROPOSONS :
- un poste sur la Région de NANCY
- un poste *sur* la *Région* de TOULOUSE.

Adresser votre C.V. détaillé à notre Département du Personnel, 12, rue Louis Bertrand 94200 IVRY S/SEINE.

ENTREPRISE DE TÉLÉPHONIE
recherche
pour ses activités au
MOYEN-ORIENT

UN RESPONSABLE TECHNIQUE
ET SON **ADJOINT**

Tous deux de HAUT NIVEAU
Expérimentés dans les études et la construction de lignes téléphoniques *aériennes et souterraines.*

Les CANDIDATS âgés au *minimum de 30 ans auront*, en plus, de solides connaissances techniques, *le sens de l'organisation* et des relations.

Les C.V. avec photo et prétentions seront à adresser sous référence N° 78183 au Cabinet SELCO, 25, fbg *Montmartre*, 75009 PARIS.
824-78-43 - 770-66-29.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer étranger, par répertoire hebdomadaire. Ecrire : *Outre-Mer* Mutations, B.P. 141.09 PARIS.

Pour Institut de Formation de *Formateurs : Enseignement* technique et professionnel
ABIDJAN-COTE-D'IVOIRE

6 FORMATEURS
de formateurs ayant une réelle expérience

UN FORMATEUR :
psychologie, pédagogie, *animation, communication,* évaluation.

4 FORMATEURS :
spécialistes de contenus en fabrication, mécanique *et méthodes, bâtiment*, génie civil, électro-mécanique, chimie industrielle.

UN FORMATEUR :
communication-médiation-audiovisuel,
contrat de 2 ans minimum. (Début septembre 1978)
Grille de salaire :
Ministère de la coopération.
Adr. candidature avec C.V. *détaillé à :*

AUDECAM
Base arrière I.P.N.E.T.P., 100, rue de l'Université, 75007 PARIS.

Offres d'emplois Cadres, Ingénieurs, Techniciens pour *l'Amérique latine* (Vénézuela, Argentine, Brésil, Colombie, etc.) dans revue spécialisée.
Doc. A.L.E. (E2)
B.P. 422 - 09 PARIS.

---

assistante trilingue

promotion hôtelière

L'HOTEL ROYAL d'EVIAN (74) assure également la gestion du CASINO INTERNATIONAL et participe activement à l'animation de la station. Dans le cadre du développement important de ses activi*tés, il recherche son Assistante de Promotion.* Rattachée au Directeur de l'établissement, elle assurera son secrétariat dans ses liaisons avec *l'étranger et saura s'affirmer comme une collabo*ratrice commerciale à part entière en prenant en charge les relations avec la clientèle ainsi que la coordination et le suivi d'actions de relations publiques.

Ce poste passionnant qui exige une grande disponibilité convient à une candidate âgée de 28 ans *minimum* familiarisée avec le *secteur hôtelier.* A une connaissance de la fonction de secrétariat de direction s'ajoutera une expérience d'activités à *dimensions commerciales et promotionnelles* exigeant capacités d'initiatives et sens des contacts. La connaissance parfaite de l'Allemand, de l'Anglais et du Français *(écrits et parlés)* est indispensable. La rémunération sera étroitement liée à l'expérience acquise.

Une discrétion absolue est assurée à chaque *personne qui fera acte de candidature* en adressant un dossier détaillé sous réf. 7802-M à notre Conseil.



CEP lyon
55 montée de choulans
69323 lyon cedex 01
tél. (78) 28.51.85

annecy, grenoble

Le Responsable du Département Ingénierie et Réalisations d'un groupe PAPETIER INTERNATIONAL *recherche pour l'assister un*

ingénieur

AM, ICAM, ECAM . . .

30 ans minimum, en vue de l'intégrer dans son Service Ingénierie et Réalisations.
Il assisterait le Responsable de ce département pour tous projets tant en France qu'à l'étranger.

Expérience chantiers ou ingénierie indispensable.
Evolution certaine au sein du groupe.
Connaissance de l'Anglais nécessaire.
Lieu de résidence : OUEST DE LA FRANCE.

Veuillez écrire sous référence M 537 M, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder 75009 Paris

Nous sommes une Société de ventes par correspondance en pleine expansion.
nous recherchons

UN RESPONSABLE
pour notre
SERVICE APRÈS-VENTE

Ce poste nécessite la pratique pendant plusieurs années d'une fonction administrative *à responsabilités et des* qualités d'organisateur.
Une expérience dans un service après-vente serait souhaitable.
Env. C.V., photo, prétentions à : M. V. Service, B.P. 4, 41350 VINEUIL.

Professeurs math. certifiés ou *agrégés, pour cours de vacances* en province. Tél. : 387-56-49.

Recherchons
COMPTABLE format. DECS
connaiss. anglais, *pratiq.* de l'informatique, ayant au moins *5 ans expérience.*
NE PAS SE PRESENTER.
Env. C.V. man. et photo à : Ets. BOUYER, B.P. N° 2, *82002 MONTAUBAN.*

La CHAMBRE DE METIERS de SEINE-MARITIME
recherche

UN AGENT DE MAITRISE

25 ans min., form. sec. complétée en gestion et *animation pour former* et informer les artisans, exp. prof. rémun. 48.000 F.
C.V., *81, rue Thiers,* 76043 ROUEN CEDEX.





ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

KLOCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société française à Paris un

EXPERT
de FINANCEMENTS EXPORTATION

qui aura comme tâches principales :
— le montage de financements multinationaux de projets de grands ensembles industriels ;
— les relations avec banques et fonds monétaires internationaux ainsi qu'avec les autorités et assureurs crédit (*DREE, COFACE, etc.*).

Nous demandons aux candidats les qualifications suivantes :
— formation supérieure HEC, ESSEC ;
— expérience dans situation similaire ;
— expérience dans la négociation de contrats de crédits avec fonds européens et arabes ;
— expérience de montage de crédits euro-dollars ;
— bonne connaissance de la langue anglaise, allemand souhaité.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

ANALYSTE GESTION USINE

SECTEUR MECANIQUE

Vous êtes spécialiste en comptabilité ou en gestion. (Formation I.U.T. ou niveau D.E.C.S.).
Depuis 3 à 5 ans, vous êtes responsable de la Comptabilité Analytique ou bien, *vous participez au Contrôle de Gestion* dans une entreprise du secteur Industriel, de préférence dans la branche mécanique.

MASSEY FERGUSON,
Premier constructeur français de matériel agricole vous propose -
en tant qu'**ANALYSTE DE GESTION** -
• d'élaborer la consolidation des données de ses unités de production, tant sur le plan des résultats réels que sur celui des prévisions dont vous aurez à faire l'analyse détaillée et critique,
• de participer à la recherche d'actions en vue d'améliorer l'exploitation.

Ce poste est à pourvoir en proche banlieue parisienne : Le PLESSIS ROBINSON (92).

Adressez votre CV détaillé et vos prétentions sous référence A.G.U. à :
Monsieur Ph. BIARD - Division Gestion des Carrières - 22, avenue Galilée - 92350 Le PLESSIS ROBINSON



SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
DE SERVICES PÉTROLIERS
(Groupe SCHLUMBERGER)
Z.I. Vaux le Pénil (près Melun)
recherche pour son
DEPARTEMENT FABRICATION

responsable commercial

Basé à 80% du temps à Melun, et rattaché au Directeur du Département, ce cadre aura pour mission d'assurer les ventes du matériel électromécanique et électronique destiné aux chantiers à travers le monde.

Il organisera son service afin de répondre rapidement et précisément aux besoins des utilisateurs, et devra garantir une liaison étroite entre les chantiers et la fabrication. Il supervisera les devis techniques, l'administration des ventes et les expéditions. Il travaillera en étroite collaboration avec les ingénieurs représentant localement la société et développera lui-même les ventes de certains équipements auprès des pays sans représentation locale.

Le poste convient à un ingénieur de 32 ans minimum, ayant déjà négocié avec des sociétés d'ingénierie ou des firmes étrangères importantes et possédant une solide expérience de l'organisation commerciale.
La pratique de l'Anglais est indispensable.

Ecrire à FLOPETROL, Service du Personnel BP 592, Melun Cedex, sous réf.MFA278M

Société Internationale
d'Etudes de Marché
recherche

UNE PERSONNE DE FORMATION
I.U.T. INFORMATIQUE

1 année d'expérience,
pour être intégrée dans une équipe
de programmation et de dépouillement d'enquêtes.
5×8, 13e mois, avantages sociaux.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M. RANC, A.C. Nielsen Co,
Bureaux des 3 Fontaines,
95000 CERGY-PONTOISE

UN INGENIEUR POUR RECRUTER DES INGENIEURS

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER envisage d'importants recrutements d'ingénieurs de toutes disciplines pour faire face au développement de ses activités dans la recherche et l'exploitation pétrolières.
L'évolution des techniques d'études et de fabrication dans ce domaine requiert le plus souvent de hauts niveaux de compétence de la part des candidats.
C'est pourquoi nous désirons confier leur recrutement à un jeune ingénieur ayant acquis, si possible, une première expérience dans des activités similaires.
Dans le cadre de ces fonctions, qu'il assurera de manière autonome, il entretiendra de nombreux contacts avec les responsables des services utilisateurs, auprès desquels il négociera et validera les recrutements proposés. Ses compétences techniques lui permettent en outre de suivre et d'assurer l'intégration des candidats retenus en leur proposant des plans de formation adaptés à leurs activités et aux besoins de l'entreprise.
La création d'un tel poste doit déboucher sur de plus larges responsabilités dans la fonction Personnel d'EPS comme du groupe Schlumberger.
Nous attacherons donc beaucoup d'importance à la capacité d'autonomie, aux qualités relationnelles et au potentiel d'évolution des candidats.

Une première lettre de candidature est à adresser, accompagnée d'un c.v. et d'une photo récente, sous la référence 7619, à
ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER,
26, rue de la Cavée,
92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

---

directeur commercial France - Mâcon

Nous sommes l'un des premiers négociants français en vin de Bourgogne. Notre directeur commercial anime la force de vente (75 VRP multicartes), participe à la définition de la politique commerciale et *dirige le service expédition. La taille de notre entreprise ainsi que les caractéristiques de notre métier nécessitent que le directeur commercial soit* polyvalent dans ses fonctions : **vente, administration, juridique**, ait une formation de type École Supérieure de Commerce et une première expérience de la distribution alimentaire. Il a 35 ans minimum.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 445 LM.

analyste en saisie micro-ordinateurs

Orléans — Notre société, leader sur son marché : le traitement informatique de la gestion des entreprises, crée un nouveau département spécialisé dans la mise en place de micro et *mini-ordinateurs pour la saisie chez nos clients.*
L'analyste (femme de préférence) que nous cherchons est chargé d'évaluer les performances (hard + soft) des matériels de saisie évolués et d'en faire la sélection, de former les monitrices que nous déléguons chez nos clients pour assurer les mises en place, de former également les technico-commerciaux pour la connaissance et l'utilisation de ces matériels. De *formation DUT informatique de gestion ou équivalent, il a une expérience* **pratique des micro-ordinateurs.** Ce poste est à pourvoir à notre siège, à Orléans, après une période de formation préalable dans la région lyonnaise.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 444 LM.

jeune ingénieur électromécanicien
Chef du laboratoire de développement et d'essais

Nous sommes un fabricant français de composants électroniques à l'implantation mondiale. Notre directeur technique cherche, pour notre siège à Paris, **un ingénieur mécanicien : AM, IDN, par exemple, spécialisé en électricité, électronique.** Agé d'au moins 28 ans, il a *trois ans d'expérience en laboratoire d'essais de matériel électromécanique.* **Il participe au développement des nouveaux produits et dirige une équipe qui réalise les essais mécaniques et électriques, assiste le commercial auprès de la clientèle.** C'est un organisateur qui a le goût des responsabilités et aime prendre des initiatives. Il sait animer son équipe et n'hésite pas à "mettre la main à la pâte". Il travaille en étroite collaboration avec les autres départements de la société. Il parle et écrit l'anglais couramment. **Le succès dans ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans ce groupe.**
Ecrire à Y. CORCELLE, à Paris, réf. 3264 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

INGÉNIEURS DIPLOMÉS
spécial. P.E.R.T., 5 ans expér. engineering, bons coordinateurs, grande autonomie pr éléments équilibrés et diplomates.
URGENT.
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt 225-61-10 - 256-37-20
Demander poste 55.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
PROGRAMMEUR COBOL
1 AN EXPERIENCE
pour son département
INFORMATIQUE DE GESTION
Ecr. avec C.V. et prét., ss réf. 5.516 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

Importante entreprise, secteur imprimerie et emballage carton recherche
UN JEUNE AGENT TECHNICO-COMMERCIAL
pour poste opérationnel de vente.
Niveau baccalauréat ou BTS.
Excellente présentation, goût des contacts extérieurs et des résultats concrets.

Formation technique assurée par nos soins.
Situation d'avenir pour élément de valeur.

Ecrire avec C.V. détaillé à M. D'IZARNY, les Cartonnages de France, 8, rue des Immeubles-Industriels 75011 PARIS.

S. F. E. N. A.
recherche
JEUNES INGÉNIEURS
Sous contrat de 12 mois à 24 mois.
ENSI ou équivalent.

Spécialisés :

① **ÉLECTRONIQUE**
Pour définition de sous-ensembles analogique ou digitaux.

② **INFORMATIQUE**
« Systèmes » ou « Logiciel de base ».

③ **AUTOMATIQUE**
Pour étude et simulation de Systèmes de guidage et de pilotage avion.

Adresser C.V. et photo à :
S.F.E.N.A., B.P. 59,
78140 Velizy-Villacoublay.

IMPORTANTE SOCIETE rech.
pour son département
INFORMATIQUE de GESTION
JEUNE TITULAIRE
MAITRISE INFORMATIQUE
Ecr. av. C.V. et prét. ss réf. 5514 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux, qui tr.

Important Service Médecine du travail, bâtiment T.P. rech. pour 24 h. en 3 jours
TECHNICIEN
SUPERIEUR DE CHIMIE
Niveau BTS Chimie Duit pour VITRY (94). Poste comportant déplacement sur différents chantiers région parisienne. Sens de l'organisation du Travail et des relations indispensable.
Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 45.400 F. Emploi stable, plan de carrière, avantages sociaux.
Adresser C.V. manuscrit, photo, sous n° 23.370 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

SAGEM PARIS-16e
recherche
1) ANALYSTES-PROGRAMMEURS
2) PROGRAMMEURS
CONFIRMES
COBOL ANS - DL 1 - CICS
Adr. C.V. + *photo + prétent.* à M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 PARIS Cedex 16.

C.I.R.C.E., centre de Calcul du C.N.R.S. (2 X IBM 370/168) recrute
2 INGÉNIEURS
SYSTEME
Niv. maîtrise ou équival. dégagés O.M.
Connaissances IBM et/ou télétraitement souhaitées.
Adresser C.V. et prét. au : Secrétariat du C.I.R.C.E. Bât. 506, 91405 ORSAY Cedex

---

Une perspective de carrière est offerte à un

INGENIEUR X ou CENTRALE + I.A.E. ou M.B.A.

Intéressé par la **GESTION** d'un département **(C.A. 300 M.F.)** dans une grande Entreprise de Bâtiment et de Travaux Publics.

Il a en charge le contrôle de gestion, l'administration, la trésorerie d'une direction opérationnelle.

Son action est effective auprès des responsables commerciaux et productifs.

Il définit et tient à jour les tableaux de bord, les prévisions budgétaires et les résultats d'exploitation.

Il participe à la définition de la politique du département et réalise les études de faisabilité.

De préférence, il n'est pas débutant et a acquis une première expérience de l'Entreprise dans un service travaux.

Après quelques années à ce poste formateur lui permettant de mieux connaître le groupe, il peut s'orienter vers une direction financière ou vers la direction d'une filiale.

Les ingénieurs intéressés adressent un C.V. détaillé à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra, sous référence 47.326.

KLOCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR
D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES
dans le domaine agro-alimentaire

Le candidat sera **INGENIEUR de GRANDE ECOLE**, ayant travaillé comme expert ou conseiller avec les pays en voie de développement industriel.
La pratique professionnelle de l'Anglais et de l'Allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère *en Allemagne* est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions, à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS

ATTACHÉ A LA DIRECTION RÉGIONALE

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Formation supérieure

Une importante Société de Services Publics (chiffre d'affaires : 1.000 millions de francs) recherche pour lui confier la responsabilité administrative et comptable d'une de ses Directions régionales un CADRE CONFIRMÉ (30 ans minimum).

Le candidat possédera une formation supérieure en gestion d'entreprise, éventuellement complétée par un D.E.C.S.

Par son expérience antérieure, il aura acquis en particulier, une solide pratique de l'organisation administrative, de la comptabilité, voire de la gestion du personnel.

La carrière se déroulera au sein de directions régionales présentant des problèmes de plus en plus complexes et il est nécessaire que le candidat soit suffisamment disponible pour accepter par la suite d'autres affectations à l'intérieur de la France.

La rémunération sera fixée en fonction de la qualité de l'expérience acquise entre 80 et 100.000 F par an.

Adresser C.V. à n° 3482.

COFAP *40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.*

PUISSANT GROUPE DE PRODUCTION ALIMENTAIRE

RECHERCHE

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ

Chargé d'abord des relations humaines au sein du *Groupe, il abordera ensuite, dans le cadre de diffé*rentes missions, tous les domaines réservés à la

DIRECTION GÉNÉRALE

A LAQUELLE IL ACCEDERA

A MOYEN TERME

Ce poste convient à un diplômé de Grande Ecole, ayant déjà prouvé, à un très haut niveau de responsabilités dans l'industrie ou le commerce, des qualités éminentes d'homme de contact et de caractère, d'organisateur et de gestionnaire.

La rémunération de départ de l'ordre de

150.000 FRANCS

évoluera rapidement en fonction des services rendus.

Adresser curr. vitae manuscrit détaillé, photo et numéro de téléphone à : M. DUBOST 17, rue du Cirque, 75008 PARIS.

DISCRETION ABSOLUE.

TRES IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE BANLIEUE SUD-OUEST-PARIS
recherche

jeune ingénieur

Formation grande école ou équivalent.

Possédant 1 ou 2 années d'expérience en logiciel.

Il participera à l'intégration «matériels» et «logiciels» d'un gros système téléphonique temporel en s'intéressant plus particulièrement à l'aspect logiciel.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) à No 46425 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

INGENIEUR INFORMATICIEN STATISTICIEN

L'interprétation de mesures physiques avec utilisation de bases de données ouvrent d'importantes perspectives d'application dans la recherche et l'exploitation pétrolière. Les projets nouveaux développés dans ce domaine par ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER sont appelés à utiliser largement ces techniques, dont nous désirons confier la responsabilité à un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, ou titulaire d'un Doctorat de l'Université (traitement du signal, statistiques, géophysique, ...). Il a en outre acquis une expérience de 2 à 3 années en informatique scientifique et en statistiques dans une entreprise industrielle, appartenant de préférence au au secteur pétrolier.

La pratique de l'anglais est indispensable.

Sa créativité et son efficacité décideront de sa carrière à l'intérieur d'EPS et du groupe SCHLUMBERGER.

Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae, sous la référence 7815 à ETUDES et PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26, r. de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

fonction personnel

La Direction du Personnel et des Relations Sociales d'un Groupe Industriel Européen important (2 Milliards de C.A.) - 15.000 personnes cherche à renforcer ses équipes, pour développer ses interventions au niveau opérationnel en recrutant des Cadres ayant une première expérience réussie de la Fonction Personnel, acquise au sein d'une unité de production.

Ces Cadres après une formation d'au moins un an, se verront confier la responsabilité complète de CHEF DE PERSONNEL d'une des unités Françaises de production. Ces postes s'adressent à des professionnels déjà bien confirmés ayant fait preuve du sens du terrain et ayant le goût des responsabilités opérationnelles. La taille du groupe devrait permettre par la suite de larges possibilités d'évolution, soit dans la filière «personnel», soit dans une autre filière en fonction des goûts et compétences des intéressés.

Vous pouvez faire acte de candidature en écrivant sous référence 4732 à Monsieur Bernard ERNOUX 237 rue Lafayette 75010 PARIS

Discrétion assurée - Il sera répondu à tous les candidats

---

la souricière... — le piège... — le guet-apens...

Ce sont parfois les caractéristiques de certaines offres d'emploi.

C'est souvent ce que l'on avance APRÈS, y compris lorsqu'on a échoué, ou que simplement on s'est vu refuser sa candidature pour inadéquation, incompatibilité ou insuffisance.

Et, comme la loi de propagation des rumeurs est exponentielle, on peut même terminer par une campagne de presse.

Soyons sérieux...

Quel drame y a-t-il à se déplacer pour rencontrer :
- Une Raison Sociale mieux que connue.
- Un métier honorable, libre, exaltant et fortement rémunéré.
- Une grande stabilité et sécurité de l'emploi.
- Une organisation exemplaire de la formation.
- Un rythme promotionnel rapide.

Si nous n'allons pas plus loin dans l'analyse, c'est exclusivement
- parce que rien ne prouve que vous êtes fait pour nous,
- parce que nos industrie, entreprise, département et métier constituent un univers totalement original qu'aucun texte d'offre ne pourra jamais décrire,
- parce que l'environnement humain qui "fait le job" ne s'analyse pas. Il se vit.

A condition que vous ayez 21 ans et une formation générale vraiment solide, nous vous offrons de le constater en vous présentant : *demain jeudi 2 février de 10 à 12 h et de 14 à 19 h ou après-demain vendredi 3 février de 10 à 12 h 7, rue Logelbach - PARIS 17e* (métros Monceau ou Malesherbes), au rez-de-ch.

Groupe important 1er Français sur son marché

recherche pour sa filiale informatique

jeune analyste programmeur

pour être intégré à une équipe projet

Formation DUES, DUT informatique ou équivalent

expérience, même limitée, nécessaire sur matériel et logiciels IBM

écrire sous référence 37863 à Havas Contact 156, bd Haussmann 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MACHINISME AGRICOLE implantée région parisienne

recherche pour son *SERVICE FORMATION*

ANIMATEUR

28 ans min., ayant de sérieuses connaissances des problèmes de relations humaines, communication, etc... Expérience de fonction de vendeurs appréciée.

Envoyer C.V. et photo n° 47.147, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Le Centre d'informations financières recherche CONSEILLERS COMMERCX
- Très bonne présentation
- Goût contacts à haut niveau
- Formation assurée
- Possibilité cadre
- Rémunération importante

Tél. 574-33-33

URGENT recherche JEUNES HOMMES ou JEUNES FEMMES célib., si possible av. permis de conduire pour vivre avec des enfants. Tél. 031-11-59.

Association recherche pr équipe de prévention en milieu ouvert sur quartier de Beauvais Educatrice spécialisée diplômée Env. C.V. à Culture et Loisirs de Beauvais, 2, rue du Franc-Marché, 60000 Beauvais (4) 448-30-69

INFORMATIS SYSTÈMES recherche pour démarrage de systèmes temps réel en FRANCE et à l'ETRANGER **INGÉNIEURS LOGICIELS** NOVA-MITRA-PDP 11 - SOLAR Réelles possibilités de promotion pour éléments de valeur. 26, rue Daubenton - 5e. 337-99-72

IMPORTANTE SOCIETE *propose un poste de :*

CONSEILLER FINANCIER

Après une formation de base, il lui faudra créer et suivre une clientèle particulière. Ce poste convient à une personne jeune de niveau supérieur. Rémunération liée à la rentabilité. Tél. à M. LOUIS au 723-78-67

Impte Sté financière japonaise cherche **UN (E) TELEXISTE** bilingue (français-anglais), avec *carte de travail si étranger.* Tél. : 225-11-70 H.B.

Nous recherchons des HOMMES d'ACTION

Qu'ils soient TECHNICIENS ou COMMERCIAUX, cela nous importe peu ! Seules leur valeur et leur volonté nous intéressent.

Leur FORMATION ? Cela nous importe peu, puisqu'ils seront formés à nos méthodes au cours d'un STAGE rémunéré de 3 mois.

Vs êtes un homme d'ACTION ? Alors prenez votre téléphone *personnel et apelez* M. SUIGNE au 886-11-24 ce jour, qui vous donnera un rendez-vous, ou envoyez C.V. au 177, bd de Créteil, 94100 SAINT-MAUR Service Dreo IDE Conseil d'Entreprises.

ECOLE technique centre Paris rech. PROFESSEUR CHIMIE TRES QUALIFIE. - 387-34-63.

AEG TELEFUNKEN FRANCE S.A.

recherche pour son Département Composants Electroniques à CLICHY (92) (Mo Porte-de-Saint-Ouen)

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- *Agé de 28 ans minimum ;*
- Connaissance souhaitée de l'allemand ;
- *Expérience vente composants* électroniq. industrie ou grand public exigée.

Travail à Paris avec de fréquents déplacements à envisager en province.

Salaire fixe + intéressement sur objectif.

Adresser C.V., photo et prétent. à Direction du personnel A.E.G. TELEFUNKEN FRANCE S.A., 6, boulevard du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

Importante Sté Fiduciaire *d'expertise comptable* recherche

ASSISTANT CONFIRMÉ

2 à 3 ans expér. Cabinet. DECS complet, licence droit, ESSEC ou équivalent apprécié pour missions expertises judiciaires et révision. Libre rapidement. Situation d'avenir.

Adr. C.V. manuscrit et prét. à M. LEMARCHAND 21 bis, rue Lord-Byron 75008 Paris

---

SOCIETE recherche **TRADUCTEUR (TRICE)** *Français - Anglais - Arabe* Expérience exigée ou diplôme suffisant. - Tél. 526-29-47.

Société de Vente de l'ALUMINIUM PECHINEY recherche

pour sa division MARKETING à PARIS

UN ATTACHE DE DIRECTION

Débutant

Formation Grande Ecole, X - Mines - Centrale + MBA ou INSEAD.

Il sera chargé :
- *coordination*
- élaboration plan marketing
- élaboration programme de recherche
- diverses études ponctuelles : rentabilité, choix, options stratégiques...

UN CADRE MARKETING

Débutant ou quelques années d'expérience

Formation Ecole d'Ingénieurs : Centrale, Mines...

Une formation complémentaire IAE, ISA *ou* équivalent serait très appréciée.

Il sera chargé d'études de marchés dans le domaine des transports et mécanique.

Pour ces 2 postes :
- connaissance de l'anglais indispensable, celle de *l'allemand serait appréciée,*
- larges possibilités d'évolution de carrière.

Adresser C.V. détaillé DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.



INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE

recherche pour son service après-vente

Agents Techniques Électroniciens

(REF. 673)

Ayant de bonnes connaissances en informatique pour assurer maintenance et intervention *calculateurs et périphériques associés.*

Préférence sera donnée aux candidats ayant expérience deux ou trois ans dans le même domaine.

Anglais apprécié.

Voiture personnelle indispensable.

Nombreux avantages sociaux par accords d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Chemin de Vaubesnard, 91410 DOURDAN (Essonne) recherche

ASSISTANT DE CHEF DU PERSONNEL

D.U.T. option Personnel ou Administration, ou Licence en Droit.

Importante Société Electronique banlieue N.-O. recherche

INGÉNIEURS ANALYSTES

Débutants ou un an d'expérience I.D.N. - I.S.E.N. ou équivalent

Déplacements en province à prévoir

Libres rapidement

Adr. curric. vitae et prétent. sous le n° 5.382 à : SIPEP 3, rue de Choiseul. — PARIS (2e), qui transmettra.

CHEF DE VENTE dynamique

recherché par importante marque d'électroménager (siège social Paris) désireuse de renforcer et d'accroître son implantation sur le marché français.

Ce cadre, homme de contact à l'esprit ouvert, devra justifier d'une *expérience dans l'encadrement et d'un solide sens des responsabilités.*

Sous l'autorité du Directeur Commercial, il aura pour mission :
- L'animation complète d'un réseau de douze inspecteurs commerciaux répartis sur le territoire national ;
- De participer à la définition des objectifs de vente (notamment en fixant les quotas à réaliser par ses équipes de vente) ;
- De mettre en œuvre, sur le terrain, les actions de promotion et d'en assurer leur réussite.

Une connaissance et une pratique approfondies de l'électroménager apparaissent donc comme primordiales.

Rémunération stimulante et perspectives d'avenir très intéressantes. Véhicule personnel indispensable.

Adresser *lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo, sous n° 1.137 à* P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER recherche pour son centre de gestion de données (équipé IBM 370-145 sous OS/VS1)

CHEF D'EXPLOITATION

pour être *responsable de l'atelier et de la préparation des travaux*

PRÉPARATEUR ET PUPITREUR

- Connaissance parfaite de l'OS
- 3 ans expérience dans fonctions similaires

AVANTAGES SOCIAUX *FORMATION PERMANENTE ASSUREE*

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 3493 *COFAP, 40, rue de Chabrol, PARIS (10e) qui trans.*

POUR SON DÉPARTEMENT ESPACE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INGÉNIERIE EN TÉLÉCOMMUNICATIONS RECHERCHE

A) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Formation grande école.
- Expérience de laboratoire d'au moins deux ans en étude de matériels de télécommunication.
- Aptitude au travail en équipe.
- Bonne connaissance de l'anglais.
- Pour affectation Paris avec déplacements fréquents sur chantiers à l'étranger.

B) TECHNICIEN CONFIRMÉ

- Expérience de 5 ans en matériel télécommunication.
- Aptitude à travailler *seul ou en équipe.*
- Bonne connaissance de l'anglais indispensable.
- Pour affectation au Moyen-Orient.

C) AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

- Expérience en matériel télécommunication.
- Anglais souhaité.
- Pour affectation en Afrique ou à Paris avec déplacements fréquents sur chantiers à l'étranger.



Adr. C.V. détaillé avec photo et prét., sous la référence 128 à V.P.O. Conseil en Recrutement, 7, rue de Naples 75008 PARIS.

Préciser poste choisi

Organisme de Formation recrute **ANIMATRICE (EUR)** de form. en économie mi-temps souple. Ns demand. économiste, exp. pédagogique, imagination. Env. C.V., prét. à Animation et Création pédagogique, *Le Moutier, 78910 ORGERUS.*

Société chimique recherche **RESPONSABLES TECHNICO-COMMERCIAUX** *dynamiques, ayant expérience* vente produits chimiques en clientèle. Adr. C.V. détaillé, photo et prét. s/n° 1.301 à P.M.P., 69, r. Provence, Paris-9e qui transmettra, ou téléphoner pour rendez-vous 604-81-60.

POUR PARIS **ANALYSTES-PROGRAMMEURS** CONFIRMES (min. 2 ans expérience). Libre rapidement. Adr. C.V. et prét. 8.924 à P. LICHAU SA, B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ÉTUDES - MARCHÉ COMMUNICATION recherche CHARGE (E) ETUDES : test produits/enquêtes qualitat. et quantitatives (temps partiel non exclus)

- Expérience salarié mensuel indispensable.

C.V. manuscrit et prétent. à : I.M.J., 36, avenue Verdier, *92120 MONTROUGE.*

POUR BUREAU PARIS **INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL** dynam., bien introduit engineering, chimie, pétrochimie recherché par importante société pour vente chaudronnerie, tuyauterie, accessoires. Adr. C.V., photo, réf. détaillées, prétentions sous *N° T 02741 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.*

OMEIFRA GAT recherche pour SOCIETE IMPORTANTE **PROGRAMMEURS** PL1 - EXPERIMENTES *Tél. pour R.-Vs. 266-49-77.*

VILLE DE MONTREUIL *recherche* POUR SON BUREAU D'INFORMATION MUNICIPALE *1 COLLABORATEUR* **SPÉCIALISATION AUDIO-VISUELLE** POSSEDANT permis conduire. Salaire brut mens. : 2.357,71 F. Tél. : 858-91-49, poste 372.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE
SERVICE NOTICES ET FORMATION
recherche pour
• élaborer les manuels de service de ses équipements d'électronique médicale
• *former les techniciens S.A.V.*

UN REDACTEUR TECHNIQUE
niveau ingénieur électronicien ou ATP confirmé

Les candidats devront nécessairement posséder une expérience de la fonction de 2 années au moins. L'anglais est indispensable.

Le poste basé à Vélizy-Villacoublay suppose des déplacements en France et à l'étranger.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à ROCHE BIOELECTRONIQUE Service du Personnel - B.P. 87 78140 VELIZY VILLACOUBLAY.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
appartenant à un groupe de dimension internationale recherche pour son usine située près de PONTOISE

UN PHARMACIEN-
Chef de Production

Directement rattaché au Directeur de l'usine, il aura la responsabilité de l'ensemble de la production pharmaceutique : *(fabrication, répartition, conditionnement).*

Il assurera l'organisation et la direction du travail des ateliers, ainsi que les liaisons indispensables avec l'environnement industriel : *(développement, entretien, administration et gestion ...).*

Outre les connaissances techniques indispensables, ce poste requiert beaucoup d'initiatives et un sens profond de l'organisation.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 4282/F à : MINET Publicité 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
LE PLESSIS PATE
91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE

recherche pour son activité ENGINEERING

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
Diplômé Grande Ecole

Avec 3 ans d'expérience minimum dans
DOMAINE PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE

Grande disponibilité pour déplacements France et Etranger. — Anglais ou Allemand indispensable.

Adr. C.V. manuscrit à la Direction du Personnel.

GRANDE BANQUE
CHERCHE POUR SON SERVICE JURIDIQUE PARIS

JURISTE
bilingue français-espagnol
connaissance de l'anglais souhaitée

- 28 ans minimum ;
- bonne formation Droit Privé et connaissances Droit Commercial, et si possible petite pratique bancaire ;
- ayant goût études juridiques.

Adresser lettre manuscrite avec curr. vitae et photo n° 52.345, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra

---

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL ET DE PREVOYANCE
recrute

2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
NIVEAU I.U.T.

Connaissances matériel Burroughs ou logiciel prothée appréciées. 2 années d'expérience minimum indispensables. Lieu de travail PARIS 13e

— *Rémunération intéressante - Position Cadre.*
— Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2 Mutuelle - Restaurant d'Entreprise.

FNMF

Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à: FNMF Service des Relations Sociales 10, rue Desaix — 75730 PARIS Cedex 15.

Pour faire face au développement du service petites annonces d'un grand quotidien parisien, REGIE-PRESSE recherche des

VENDEUSES AU TÉLÉPHONE

Nous proposons une rémunération motivante à des candidates accrocheuses et possédant une bonne élocution

Tél. 233-44-21

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ASSURANCES
recherche pour sa
BRANCHE TRANSPORTS

UN JURISTE CONFIRMÉ
DIPLOMÉ 3e CYCLE

POSSEDANT :
— une solide formation en Droit maritime
— une expérience professionnelle ds les domaines :
  • soit des Assurances transports,
  • soit de l'Armement maritime,
  • ou du Négoce International.

BONNES CONNAISSANCES DE LA LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLES

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions annuelles brut sous n° 47.502 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra 75040 PARIS Cédex OI qui transm.

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST
recherche
pour ses services d'ÉTUDES

UN CHEF DE SECTION
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN GRANDE ÉCOLE

pour développement de circuits électroniques analogiques.

Ecrire avec C.V., photo, à n° 47.119, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q .tr.

WEATHERALLS
Recherche pour son service bureaux

UN NÉGOCIATEUR
CONFIRME

Adresser lettre et curric. vitae à M. A. MARCEAU, 64, rue la Boétie. — 75008 PARIS

LA DIRECTION INFORMATIQUE
d'une grosse Société en région parisienne équipée de plusieurs ordinateurs puissants

recherche

2 I.U.T. Informatique
(débutants à 2 ans d'expérience)

Pour son service contrôle qualité : au sein d'une équipe de spécialistes, ils seront chargés de l'intégration dans l'exploitation des nouvelles applications de gestion réalisées par les services d'analyse-programmation.

Les qualités appréciées, outre la compétence technique, seront : la rigueur, la méthode, le souci du bon achèvement, un bon contact.

POSTES DISPONIBLES IMMEDIATEMENT

Adresser C.V. s/référ. 504 à Créations Dauphine. 41, av. de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

GROUPE FRANCAIS INTERNATIONAL
recherche

DIRECTEUR D'AUDIT

Il sera directement rattaché au «Controller» du groupe et sera basé au Siège à Paris.

Il est responsable de l'audit interne, mais il joue aussi un rôle important en ce qui concerne l'analyse financière du groupe, le planning, et l'analyse des investissements.

Ses équipiers et lui seront de futurs «Controllers» du groupe.

Les candidats doivent avoir au moins une expérience de niveau «senior» dans une firme d'audit anglo-américaine et si possible une expérience industrielle.

Ils doivent parler couramment Français et Anglais.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 28 M 026 au 69, rue de Monceau 75008 PARIS



CALBERSON
183, avenue de Clichy, 75017 PARIS
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX
pour entretenir et développer sa clientèle à Paris.
— Expérience vente transports souhaitée.
— Rémunération selon capacités (réf. 18 065 A).

INSPECTEUR DES VENTES
pour animer, assister et contrôler un réseau d'agents commerciaux sur le territoire.
Il sera basé à Paris avec de fréquents déplacements.
— Expérience vente et transports indispensables (réf. 18 065 B).

Pour ces deux postes, adr. C.V., photo et prétent. sous réf. indiquée à l'attention de M. J.-C. Weber.

GRANDE ENTREPRISE NATIONALE Sud Paris
recherche

INGÉNIEUR Gde ÉCOLE
(Centrale, Sup. Aéro ou équiv.)
— *Age de moins de 30 ans.*
— *Ayant de bonnes connaissances en aérodynamique et en thermique pour l'étude et la mise au point de procédés nouveaux.*
Adresser C.V. avec photo à : Société SETRID, 76, r. Daguerre 75014 PARIS, qui transmettra.

GDE AGENCE DE VOYAGES QUARTIER OPERA

recherche
Libre rapidement

pour son service « LITIGES »

ADJOINT (E)
CHEF DE SERVICE
minimum 33 ans
Niveau licence en droit, ayant connaiss. de base sur :
— Assurances
— Responsabilité civile et professionnelle
— *Gestion et comptabilité*
Faisant preuve d'esprit ccial.

Préférence donnée à Candidat ayant expérience organisation de Tourisme ou Sté de Services

Adr. C.V. manuscrit, photo et prétent., s/n° 4.736, à L.T.P., 31, boul. de Bonne-Nouvelle, 75002 Paris, qui transmettra.

INGÉNIEURS
Chauffage climatisation.
Se prés. 29, bd Saint-Martin.
Tél. : 277-81-81.

BUREAU D'INGENIERIE
recherche

INGÉNIEUR CONFIRMÉ
30 ans minimum
ENSI ou similaire, spécialiste électronique et informatique pour étude de process et suivi de réalisations automatisées, analyse et synthèse de logiciels existants.

INGÉNIEUR DÉBUTANT
ENSI ou similaire
Formation automatisme, cybernétique électronique pour étude et suivi de réalisations automatisées.

INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation VIOLET ou SUDRIA pour étude et suivi de réalisation.

Adresser C.V. et prétentions à SOMEPOST, 74, rue d'Arcueil, SILIC 210, 94518 RUNGIS CEDEX.

l'agenda du Monde

Offres de particulier

VIOLONS DE COLLECTION Excellent état, vendus par part. Téléph. 589 - 84 - 73, après 19 h.

VENDS SALON LOUIS XVI Prix à débattre. Tél. 824-66-87, le matin et soirée.

Antiquité

ACHETE antiq., meubles, tablx, bibelots. TTES EPOQUES, TS STYLES. TELEPH. 233-20-86.

ACHETE pâte de verre, Gallé, Daum, Lalique, meubles 1900 et 1930, de 14 h. à 20 h. Tél. 508-40-03.

Artisans

ARTISAN PEINTRE Téléph. 004-38-45, après 19 hres.

ARTISANS RÉUNIS se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration **COORDINATION** et devis gratuit. **Tél. : 957-65-84**

PEINTURE Entreprise artisanale, appartements, bureaux, cages d'escalier. Remise importante. Téléph. 464-35-27, 036-64-05.

TRANSFORMAT. et AMENAG. d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. *Menuiserie* : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit. Exécution rapide. Téléph. 770-54-59 ou 770-86-32.

L'ISOLATION THERMIQUE ET PHONIQUE de vos portes et fenêtres est-elle valable ? Consultez gratuitement nos techniciens conseils. MIRALU SAINT-GOBAIN. Téléph. 739-64-68.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES SE CHOISISSENT CHEZ **GILLET** 19, r. d'Arcole, Paris-4e Tél. : 033-00-83

Fourrure

Très beau manteau LEOPARD DE SOMALIE garni VISON, état impeccable, taille 38 40. Téléph. (32) 51 - 24 - 37.

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE EXCLUSIV. DE FOURRURE **GRAND CHOIX** VETEMENTS, PARFAIT ETAT 91, rue du Théâtre, PARIS-15e. **Tél. : 575-10-77**

Cours

L'ITALIE A DEUX PAS DE L'ÉTOILE
COURS D'ITALIEN
WEEK-ENDS DE LANGUE ET CULTURE ITALIENNE
CONVERSATIONS A TABLE
SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES EN ITALIE
- Toutes ces activités se font par petits groupes (6 personnes maximum).
- Avec des professeurs-animateurs italiens.
- Bibliothèque, cassettothèque et discothèque.
- L'ANGLAIS et l'AMERICAIN aussi, le FRANÇAIS pour étrangers et l'ALLEMAND, avec des professeurs-animateurs de langue maternelle.

HYPERION - Association sans but lucratif (loi 1901) 10, rue Le Sueur - 75116 PARIS - Tél. : 500-15-53.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO Méthode accélérée. — 757-86-86.

Jeune femme travail mythologie enseignerait GREC ANCIEN et MODERNE. — Téléph. 541-03-73.

Débarras

DÉBARRAS Téléph. 326-81-85.

Instrument de musique

A vendre piano mécanique bon état. Antoine Bennoun, Montastruc, Cedex 1735, 31160 ASPET. Téléph. 15 (61) 90-58-95.

Meubles

A SAISIR meubles très b. copie d'ancien. Style Louis XIV, XV, XVI. Artisan part. à la retraite cède son stock. Atelier faubourg Saint-Antoine. Téléph. 343-46-20.

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier International, etc. Achat Exposition - Vente. 50, rue Université (7e), 544-29-48. 41, rue Dulong (17e), 227-10-40.

REGALI 1.500 m2 SOLDE DERNIERS JOURS MEUBLES retours d'exposition fin de série, tables basses, salles à manger, meubles rustiques, anglais, canapés, luminaires. Parking dans le local, de 10 h. à 19 h. 15. Téléph. 359-94-23. 10, rue du Colisée, PARIS (8e).

Moquette

RABAIS 30 à 60 % SUR 10.000 M2 MOQUETTE TOUTES QUALITES. 757-19-19.

Peinture

TABLEAUX DE FOUJITA achetés par particulier. Téléph. 747-84-06.

Péniche

Vend péniche type barge hollandaise, 31 X 5 m., construction acier, 1973, pavillon français, deux moteurs Volvo 70 CV, barre hydraulique, air conditionné, eau chaude/froide, tous volumes habitables, parfait état, visible Côte d'Azur. Ecrire BIGINI, le Namouna, 06500 MENTON.

Photos

Faites photographier vos objets de valeur, les assureurs le recommandent. En cas de vol vous éviterez les contestations et faciliterez les recherches. Olivier CABON, 734-95-01. réf. auprès commissaire-priseur

Psychanalyse

NOUVELLE PSYCHANALYSE L'ANALYSE SPONTANEE. GEISSMANN. 705 - 62 - 14.

PSYCHOTHÉRAPIES ANALYTIQUES En groupes d'analyse, de psychodrame, d'expression corporelle. CEPREG, CLAMART. Téléph. 642-56-05.

Relations

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.

Mme DESACHY 44, Chaussée-d'Antin, Paris (9e) 874-29-80 et 874-66-03.

Relaxation

RELAXATION, une cassette de 60 minutes. 1re face : la relaxation yogique. 2e face : exercices à préparer le sommeil et à lutter contre les perturbations de la vie moderne. 55 F franco à Fondation L.-M. SAVART, 02500 St-Michel.

Rencontres

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesbre. Téléph. 548-95-16, PARIS

MADAME, MONSIEUR **C'SERVICE** NE SE CONTENTE PAS DE VOUS METTRE EN RELATION Il met tout en œuvre pour que vos CONTACTS AMICAUX et MODERNES soient le plus pro*ches possible de vos désirs* **TÉLÉPHONEZ-NOUS** de 11 à 20 h., sauf sam., dim **731-32-00** 67, rue L.-Michel, 92-Levallois

Vacances Tourisme Loisirs

ANGLETERRE : séjours linguistiques organisés par association prof. d'anglais, voyage accomp., logem. en famille, cours, activités culturelles et sportives Deux semaines Pâques : 1.135 F Téléph. 350-60-71.

Loue « 2 Alpes » 2 p., 4-5 pers., semaine février, mars, avril Téléph. 09-63-44, Grenoble.

Equitation à la ferme : 4 h./jour init. à la poésie, au dess., mont sonores, fil. de la laine, pr les 5-17 a. Stage en fév. Poney-Club de la Forêt de Moulière, La Chaise-Liniers, 86210 Bonneuil Matour — Téléph. (49) 47-57-86

ISLANDE, juillet 78, expédition Land Rover. 4 sem. Coût envir *7.000 F p. p. Ecr. Dr Bellemin* 5, bd Toutain, 28200 Châteaudun

COLONIES VACANCES EN GRUYÈRE - SUISSE Cent lits, libre juillet, août, sports, 900 m. altitude Oswald SCHUWEY, CH 1637 CHARMEY.

PORT-LA NOUVELLE AUDE 11210 Mer bleue, sable fin, soleil d'or Meublés, tt cft, prix modérés MARTIN, 18, rue Richelieu. Téléph. 33-20-24.

secrétaires

ÉDITIONS DU SEUIL
recherchent
Secrétaire-Assistante du Directeur Commercial
Niveau Etudes supérieures.
Possédant culture littéraire.
Sachant taper à la machine.
Ecrire en envoyant C.V. à Ed. du Seuil Service Commercial. 27 rue Jacob Paris 6e

SOCIETE IVRY cherche **SECRÉTAIRE CCIALE STÉNODACTYLO** 30 ans min., expér. technique si possible. Anglais et allemand souhaités. Env. réf., prét. et C.V sous n° 25.927 B. Bleu Publicité, 17, rue Lebel, 94 Vincennes.

POUR SERVICE COMPTABLE ET FINANCIER recherchons **SECRÉTAIRE STENODACTYLO** Expér. acquise dans un poste simil. souhaitée. Disponible très rapidem. Adr. C.V. et prét. à CHARSA, Direction financière, 75, rue d'Amsterdam, Paris-8e.

Secrétaire de direction

Organisme Formation F.A.F., quartier OPERA, recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Sténodactylo, niveau universitaire ou expérience de la FORMATION PERMANENTE serait apprécié. *Horaires libres.*

Ecrire sous réf. 2.515/M, à **I.C.A.** 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui tr. Discrétion assurée.

Sténodactylo

Sté métallurgique export recherche STENODACTYLO TELEX expérimentée. Place stable. Tél. 201-44-44.

traductions

Demande

Germaniste dipl. univ., expér., ferait traductions ou cours par correspondance. Ecr. à 8.370, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphoner 16 (63) 60-52-05

travail à domicile

Demande

J. Fme effectue travx frappe domicile sur OLYMPIA électrique - Qualité - Rapidité. Tél. : 959-17-09.

cours et leçons

Cours Maths et Statistiques par charg. de rech. univ. Ts nivx. Exp. pédag. Tél. mat. : 628-24-65

autos-vente

8 à 11 C.V.

ALFA ROMEO COUPE 2000 14.000 km, état exceptionnel, crédit possible. 548-97-69.

+ de 16 C.V.

MERCEDES 280 CE B.A. 78 de direction, 2.000 km, état neuf. 548-97-69.

ROVER 3500 B.A. *78, de direction, 6.500 km, état neuf 548-97-69.*

MERCEDES 280 SE B.A., 75, excellent état, *crédit possible. 548-97-69.*

JAGUAR XJ 6 B.A., *année 1978.* Gris métal 2.800 km. Valeur neuve 103.000 F. Vendue 87.000 F. Tél. heures bureau : 525-09-97.

ROYCE COUPÉ CORNICHE, 1976, marron, 30.000 km. Valeur nve 480.000 F. Vendue 260.000 F. Tél. heures bureau : 224-83-30.

S.M. 1971, 75.000 km., intérieur cuir, peinture neuve, excellent état. — Téléph. 16 (32) 40-01-11.

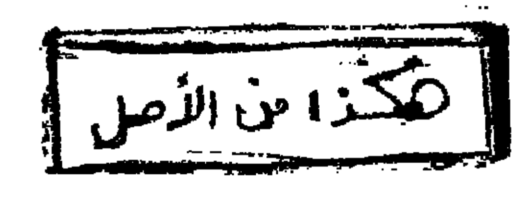
divers

Cause départ vd Mini 1300 (74). Px 10.000 F. Jaguar XJ 36 toutes options. Prix : 25.000 F. Tél. : 233-71-30, poste 34.

LANCIA AUTOBIANCHI Expos. tous modèles, 11, rue Mirbel - Paris 5e 336.38.35 +

caravanes

A vdre Caravane Digue 530 H 6 pl. Juin 77. PTCA 1.200 kg. Part. état. Jamais roulé. Poss. louer terrain, week-end. 19.500 F. Tél. : 045-49-29, après 18 h.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

demandes d'emploi

FEMME

désirant avant tout utiliser dans le domaine social son sens développé des contacts et problèmes humains.

Compétences particulières : accueil, créativité, esprit organisateur. Grande expérience Assistance de Direction administrative. Cadre. Formation secrétariat de Direction, allemand parlé. Recherche poste comportant des responsabilités, région parisienne de préférence.

Ecrire n° 8.515 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

AVANT LE SALON...

Formé à la vente, je suis actuellement le collaborateur d'un

GRAND COUTURIER

du prêt-à-porter masculin (représentation commerciale Est et Nord, suivi des clients + élaboration de la collection, etc.). J'ai 34 ans, des idées sur le vêtement...

ON PEUT EN DISCUTER.

Ecrire n° T 002723 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

...sseur-Kinésithérapeute ... emploi altitude, saison Pâ... Haute-Savoie, Suisse - Conditions, Salaire. ... à 6.645, « le Monde » Pub., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

FME JOURNALISTE DE FORMATION ... exp., chargée de presse et ... relations publiq. Paris et prov. ... à Dijon, ch. empl. même ... secteur culturel ou artis... ... prét. Dépl. fréq. à Paris. ... r. à 8.511, « le Monde » Pub., ... r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HOMME, 30 ANS EXCELLENT VENDEUR 7 ans expérience vente ... MEUBLES, MÉNAGER TV capable seconder directeur magas., recherche POSTE A RESPONSABILITÉ PARIS ou limitrophe. ... Ecr. à 118 M-REGIE-PRESSE, ... bis, r. Réaumur, 75002 Paris, ou Tél. : 628-47-07.

SPÉCIALISTE EXPORT PRÉFABRICATION ET SECOND ŒUVRE ... parlant séjourner en ARABIE ... mission complémentaire commerciale ou technique. ... n° T 02765 M, Régie-Presse, ... bis, r. Réaumur, Paris-2e.

... 27 a., D.I.U.P., 3e cycle ... sc. sociales en cours, exp. ... urbanisme Promot. B.C., ... empl. Lib. ste. Lacard, 1, r. ... Dupant, La Ferté-ss-Jouarre.

... ché de presse, 28 a., rech. ... à évolution rapide dans ... eux industriels, artistiques ... politiques. Tél. tous les jours ... artir de 16 h. au 541-77-52.

... s sortir du budget disposez ... cadre musclé. Secrét. gén. ... a. dipl. niv. exp.-compt., ... mi-temps pr gest. admin., ... ou audit. Paris, banlieue. ... à 2.179, « le Monde » P., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

... h. emploi vendeuse ou aide-vendeuse librairie-papeterie, ... 16 ans expérience. - ...-243-91-83, de 9 h. à 12 h.

...sseur-Kinésithérapeute ... fin mars, ch. emploi sal... ... province. Conditions, sal. ... à 6.646, « le Monde » Pub., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

... fille, 23 ans, désirant ... tionner son anglais, ch. ... au pair en Grande-Bretagne de préférence à Londres. ... à 6.648, « le Monde » P., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

... 28 a., standardiste dactylo, ... opératrice, ch. place stab. ... à 6.644, « le Monde » P., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

... sujet-psi » cherche après ... cérébr. pet. emploi facile ... au (écrit. ou simil.) dans ... entrepr., mi-temps, part. ou ... aménag. à part. 10 h. ... à 2.188, « le Monde » P., ... des Italiens, 75427 Paris-9e.

CAUSE LICENCIEMENT ... unique, jne homme photo... expérimenté cherche tout ... PRESSE ET EDITION. ABRAMOVICI, 227, rue de Vaugirard, 75015 PARIS.

... MATRICE Cadre A dipl. ... infirmière 1956, expérience ... pédiatrie, médec. gén. ... gérontologie, 7 a. animation ... rural, 7 a. centre social ... Connaiss. gestion, ch. ... responsabil. en organisme ... ou privé, préférence Paris ... région Picardie, Nord, Ar... ... Ecrire références au ... 02.839 M REGIE-PRESSE, ... rue Réaumur, Paris-2e.

... ans, CHARGE D'ETUDES ... KETING, expérience études ... réalisations de réseaux de dis... ... tion, ch. poste Direction ... merciale, marketing, étude ... proposit. études de marché. ... à T 02.844 M Régie-Presse, ... rue Réaumur, Paris-2e.

... ort : Cadre administr. ccial. ... 39 a. E.S.C. + chbre de co... ... nnig., actuell. chef service ... stè transports interna... ... Exp. 4 a. Angl.-espagn. ... France ou étranger dans ... té exportatrice poste admi... ... tif serv. transport/export. ... n° 2.239 « le Monde » Pub., ... des Italiens, 75427 Paris.

CHEF DU PERSONNEL (700 personnes) - 49 ans, gradué en droit, diplômé E.N.O.E.S. - 20 ans d'expér. professionnelle dans la fonction, recherche poste similaire région parisienne. Ecr. n° 47.351 Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Homme 24 ans, FORMATION SUP. DE CO cherche situation même à l'étranger. Etudierait toutes propositions. - Tél. 628-96-99.

SECR. PUBL., FRANÇ., ANGL., ITAL., plus ARABE PARLE, cherche PLACE. Ecr. n° 2.252, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

RESPONSABLE SCE ACHAT APPROVISIONNEMENT, cadre 50 a., 16 a. expér., formation ESA, quincaillerie, distribution, industrie, cherche place stable région PARIS. Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS - N° 60.835

Jne F., allemande, CHIMISTE, angl., français courants, expér. recherche appliquée chimie organique + analytique, chimie et transformation des matières plastiques. Sens développé de rentabilité, *esprit critique prononcé.* Habilité à la conversion aux domaines nouveaux, cherche nouvelle situation dans recherche, industrie, organisme international ou institut de recherche. Güdrün Klünker Leibelstrasse 4 D-4047 Dormagen

Commis cuisine de Suisse, 21 a., voulant enrichir connaissance et formation par stagiaire, ch. place, libre : 1er avril. Urs Diewald, Wilhelm-Hisstr. 5 CH - 4054 Bâle

CADRE SUPÉRIEUR DE BANQUE Actuellement Directeur Agence 15 ans d'expérience de relations avec les entreprises, *recherche* POSTE à RESPONSABILITES dans BANQUE ou DIRECTION GENERALE P.M.E. Ecr. n° 8.517, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. Fme dipl. Histoire de l'art, spécial. Art contemporain, expér. animation cultur., secrét., ch. emploi *domaine Arts. Etud.* toutes propositions. Tél. 257-06-77

DIRECTEUR DU PERSONNEL et des relations humaines, 46 ans, 19 ans d'expérience de la fonction « personnel », ensemble de la gestion et relations avec les parten. sociaux. Connaiss. anglais et allemand, rech. *situation* similaire. Paris ou région paris. Ecr. n° 46.451, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris (1er)

CHEF COMPTABLE F. 48 ans, responsable compt. bilan compris, ch. emploi stable dans P.M.E. Paris ou 93. Ecr. n° 6.643, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Documentaliste techn., sc. et linguist. ch. trav. à mi/ou plein tps, pour Paris ou R.P. Ecr. à Ph. Sancé, 19, av. du Général-Leclerc, 91120 PALAISEAU.

Cadre, 34 a., format. Arts Déco. bac philo, 5 a. concept. en organisat. ds sté internat. d'engineer., 5 a. concept. en stands et archit. intérieure, souhaite renouv. son activité. Excell. présent., rech. intense de la qualité, imaginat., sens de l'objet, intelligence verbale et de contact, étud. toutes propositions. Ecr. à 2.217, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.Fme, 33 a., secrét. de direct., 2 a. études grapho-psychol., not. ergonomie, ch. poste évolutif, collaboratrice ds Service du Personnel ou recrutement, en rapport avec étud., travail autonome à respons. et salaire motiv. Ecr. à 2.237, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ING. 35 a., format. gde école, expér. enseign., génie civil et informatique scient., étudie tles propos. en rapport avec enseign ou formation permanente. Ecr. n° T 02687 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

CONSEIL JURIDIQUE et fiscal, 10 ans d'expérience droit des Stés, rech. collaboration dans un Cabinet de Conseil ou dans un service Juridique d'une impte entreprise. Ecr. à n° 47.178, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone *du lundi au vendredi* de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. **au 296-15-01**

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

AVENUE GEORGES-MANDEL Très beau 280 m2, 3 bains + 3 chbres de service. 1.600.000 F. 266-56-50.

BOULAINVILLIERS Petit immeuble récent, 78 m2, double living + 2 chbres s/jardin, 4e étage. Tél. matin ou apr. 19 h : 292-18-00.

16e - ÉMILE-AUGIER Sur voie calme et privée TRES BEAU REZ-DE-CH. 160 M2 parfait état. Conviendrait à prof. libérale. TEL. : 266-67-06.

TERNES Plein sud Etage élevé, 6 p., cft, 2 chbres service. Profess. libérales. MARTIN, Dr droit - 742-99-09.

EXCEPTIONNEL près TROCADERO. Imm. réc., gd stand., 8e et 9e ét., luxueux 200 M2 + 300 m2 terrasse plain-pied aménagée, 2 serv., 2 park. Autret, 266-44-66

EXELMANS Calme Soleil Terrasse, immeuble récent 5 pièces, possib. chbre service. MARTIN, Dr droit - 742-99-09.

16e EXCEPTIONNEL IMM. GD STANDING 4e ETAGE, ASC., TT CONFT 7 P. 240 M2 + CHBRE SERVICE + PARK. SS-SOL. A rénover. PROF. LIBER. AUTORISEE PRIX 1.180.000 F Mercredi, jeudi 14 h à 17 h 30 : 5, rue DUFRENOY ou 723-96-05

19e - VOIE PRIVEE MAISON 200 M2 BON ETAT cft, 8/9 pièces. Tél. 206-00-01.

MARAIS Hôtel classé Pptaire vend restauré ét. noble, grand salon, poutres, cheminée, 2 ch., 2 bns, bureau, mezzanine, charme. Exceptionnel. Px sage. 705-94-87.

HALLES, 3 p., cuis., w.-c., s. bns, tél., imm. ravalé. 250.000 F. - 260-20-30.

HALLES 2 p., cuis., w.-c., s. de bns, 50 m2. S/rue. Px 250.000 F. - 260-20-30.

ARCHIVES STUDIO 36 m2 S/JARDIN Cuis. éq., moquette, possib. tél. GESCOP - Tél. : 345-25-40

DAUMESNIL Très beau 5 p. 100 m2 + balc. Livg 45 m2. GESCOP 345-25-40.

16e DS IMMEUBLE CLASSE Splendide 5 p. 200 m2. Sur balcon. Parfait état + 2 studettes services, cheminées de style. Bel agencement. Tél. 1.500.000 F - 766-78-21

ST-FARGEAU Studio 30 m2 Tt cft. Imm. récent. 113.000 F. Idéal investisseur. — 246-68-69.

PARIS XVIe Dans résidence neuve, grand standing, P. de T., appartement neuf, 84 m2 + large balcon, living, cuisine, 3 chambres, 2 bains. Prix exceptionnel : 615.000 F. Visite sur place, le jeudi 26, de 14 h. 30 à 17 h. 30 ou sur rendez-vous : 885-12-30.

RUE CHAMPIONNET. - Studio, cuis., entr., wc, bns, chff. cal : 79.000 F. Téléphone : 255-66-18.

Square Moncey, dans bel imm., 5 P., 5e étg., asc., balcon, tout conft, chbres serv., cave. 150 m2, libre. - Téléphone : 073-31-88.

MUETTE - 176 m2, vaste réception, 3 chambres, 2 bains, cuisine, 2 chambres de service, immeuble P. de T. - 567-22-88.

Miromesnil - rue La Boétie dans bel immeuble P. de T., rénové, grand standing, quelques studios et 2 Pièces, état neuf. Téléphone, WEATHERALLS à : 225-79-00.

CHPS-ELYSEES. - Direct. propriétaire : BEAU STUDIO, tt cft, étage élevé, téléphone, prix raisonnable. H. de B. 734-99-75.

Square Montholon, Propriétaire vd ds. imm. en rénovat. appt 105 m2, 4 P., entrée, cuis., wc, S. de B., 4e étage (ascenseur), Soleil. — Téléphone : 757-84-50.

N.-D.-de-Lorette - R. Maubeuge bel imm. P. de T., duplex 5 P. princip., 115 m2. Au 5e étage : entrée, salon, S. à M., 37 m2, 2 chambres, cuisine, wc, bains, dressing, balcon. Au 6e étage : chambre, 14 m2, wc, salle d'eau, chauffage central individuel, ascenseur, état neuf. Prix : 600.000 F. Téléphone : 766-12-00.

PALAIS-ROYAL. Beau 5 Pièces, 160 m2. Idéal profession libér. 740.000 F. PROMOTIC, 322-10-74.

12e (près) Château Vincennes, dans très bel imm. briques en fin de rénovation avec tout le confort. Asc. Ch. centr. Interphone. Je vends très beaux studios et grands 2 p. Luxueusement amén. S/pl. 15 h à 18 h 30, 183, rue Diderot, Vincennes

R. LEPIC - Atelier artiste en duplex, confort, 235.000 F à débattre. URGENT - 255-66-18

EUROPE - LIEGE Urgent, imm. pierre de taille. STANDING, 200 M2 6 PCES, CONFORT - 874-70-47

Butte-Montmartre, 26, r. Norvins Atelier 65 m2 en duplex s/parc. Vis. 1 au 11-2 11-19 h ou 878-41-65

18e prox. PL. JULES-JOFFRIN Part. vd 4e ét., asc., 5 p. 116 m2, 2 portes palières, 2 bns, cuis. équipée. Imm. récent, standing. Téléph. : 254-42-94

16e BD FLANDRIN Imm. grand standing. Beau 2 P., cuis., bains. Possib. profession libérale, 450.000 F - 770-16-69

NATION, 19, av. Saint-Mandé 2 pces, tt cft, 2e ét. sur rue, 165.000 F. Jeudi de 14 à 17 h.

BUTTES-CHAUMONT - Vue sur Parc - 3 pièces, tout confort. Px 350.000 F - Tél. : 924-56-24

31, RUE DURET, 16e 2 p. tt cft 45 m2, 285.000. S/pl. vendr., sam. 14-18 h - 246-68-69

Pl. des VOSGES (prox.), part. vd imm. pierre de t. XVIIIe, interphone, tapis, 1r. gd studio caract., cuisine équipée, fenêtre, gde s. de bains, chauff. centr., tél., moquette. Jeudi, vendredi 14 h 30 à 19 h, 10, r. BIRAGUE

AV. MARCEAU (16e) Très gd stdg, 420 m2 environ, bonne distrib., possible profess., 4 récept. + 5 P., étage élevé, 4 chbres de service. Téléph. au Cabinet ALGRO : 266-58-27.

CŒUR MARAIS Propriétaire vend duplex à rénover : 350.000 F. Tél. : 770-40-30.

AV. TERNES Très beau studio, 43 m2, entièrement refait, cuisine équipée, S. de B., wc, placard. Prix : 198.000 F. Téléphone : 770-73-77 le matin, ou au : 522-95-20.

Mo LAMARCK 2 Pièces, cuis., wc, bains, ref. neuf, dans imm. ravalé. Prix : 170.000 F. Téléphone : 522-95-20.

BD SUCHET MAGNIFIQUE DUPLEX salon, S. à M., 3 chambres, 2 bains, entrée, cuisine, possible chambre de service et parking. Téléphone : 705-85-96, Poste 47.

BD SUCHET MAGNIFIQUE STUDIO étage élevé. IMM. STANDING. Téléphone : 705-85-96, Poste 49.

BD SUCHET MAGNIFIQUE 2 Pièces, récent + chambre, confort, 78 m2. Téléphone : 705-85-96, Poste 48.

BEAUBOURG Dans imm. entièrement rénové. Asc. Vide-ordures. DUPLEX à partir 305.000 F. — Tél. 770-73-77 le matin ou 522-95-20.

ILE SAINT-LOUIS Très beau 4 PCES de classe. Soleil - Charme. — 325-10-62.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 m2 A 235 m2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 hres, ou : 227-91-45 et 755-98-57.

AV. MONTAIGNE DIRECT. PROPRIETAIRE 2/3 P. Asc. 3e ét./cour, à rénov. 400.000 F. - Hres bur. 734-98-06.

PORTE MAILLOT - Véritable atelier d'artiste 70 m2 envir., tt confort, 470.000 F - 387-20-83

PLEIN CŒUR MONTMARTRE Part. vd appt tt cft 35 m2 env., rez-chauss. sur jardin en copplé, très calme, 2 p., cuis., s. bains-wc, débarras. Chauff. ind., tél., 250.000 F. à débattre. Bouillé, 18, r. St-Rustique, Paris-18e, Bur. 770-94-62 (appt : 254-40-45)

LA FOURCHE - 2 PCES Entr., cuis., wc, bains. Imm. pierre de taille, asc., 152.000 F, 80 % créd. poss. - 229-44-61

Paris Rive gauche

RUE PASCAL 5 min. Marché Mouffetard Imm. nf, 1er ét., 3 P. 90 m2 + terrasse, gd dble liv. s/jardin + 2 ch. et 2 s. bains, placards, cuis. entièr. équipée. 292-18-00.

TRIPLEX 120 m2 - Dernier étages - Poutres Terrasse - 750.000 F - 953-22-27

BD DES INVALIDES APPARTS DE CLASSE, 110 m2, gd salon, 2 chbres, 2 bains, 2wc, hauteur sous plafond 3,90 m. Boiserie. Prix : 1.100.000 francs. RIVE GAUCHE. - 222-70-63.

F.-FAURE. Immeuble récent : magnif. liv. dble + chambre, 54 m2, loggia 10 m2, 9e étg., vue. TEL. : 567-22-88.

ILE SAINT-LOUIS. - Ravissant TRIPLEX divis., liv., 2 chbres, 2 bains, garage. Tél. 622-02-17.

LUXEMBOURG - ATELIER duplex 48 m2 amén., gd charme. 3, rue Joseph-Bara. Les 31, 1er et 2, de 11 à 18 h. - 544-50-94.

AVENUE RAPP. Immeuble de prestige, magnif. appt, séjour + 2 chbres, balc., calme, soleil, 840.000 F. Téléphone : 278-09-40.

XIIIe, PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft. à partir 100.000 F. JARDIN - VERDURE 4, rue Jonas. Samedi 14-17 h., ou R.-V. : 542-73-85, le matin.

BD ST-GERMAIN - Mo ODEON Duplex 140 m2 + terrasse, chbre serv., 5e et 6e étg., asc., tél., chff. centr. Propriét. : 857-36-88.

153, rue de l'Université : magnifique 3 PCES, TERRAS., 106 m2 + terrase 24 m2, étage élevé, imm. neuf, tél., parking. GEFIC : 555-69-96. Ou sur place ce jour et demain.

PARIS-XVe « LA VILLA POIRIER » Imm. de gd standing dans voie privée : studios et appartem. de 3 et 4 P. Renseign. et vente à : « ARMONIAL », 32, rue Miollis, tous les jours, 14-19 h., sf mardi, samedi, dimanche 10-19 h. Tél., M. RAYNAUD : 567-25-90, ou EFIC : 723-78-78.

EXCEPTIONNEL STS-PERES, de GDE CLASSE, très belle mais. part. XVIIIe s., 350 m2 + 50 m2, jard. suspendu. 256-33-27 ou 325-66-66.

6e, proche Luxembourg, Propr. vd gd 2 P., ét. nf, caractère : 450.000 F. Agce s'abst. 325-95-55.

MONTPARNASSE - VAVIN Imm. P. de T., 6 P., 150 m2, 3 récept., 950.000 F. - 322-15-76.

STUDIOS rez-de-chaussée avec jardin, ATELIERS, en triplex. Après-midi, 21, rue des Plantes.

LUXEMBOURG PROPR. VEND directem. dans imm. en rénovation : STUDIO, S. de B., wc, cuis. équipée et UN 2 PCES, tout cft. S/place, MARDI, MERCREDI, JEUDI, 14/17 h., 7, rue Royer-Collard, Téléphone : 723-38-48.

POLYTECHNIQUE Très grand studio refait neuf, poutres, cuisine équipée, wc, bains, dans immeuble rénové. Prix : 250.000 F. Téléphone : 770-73-77 le matin, ou 522-95-20.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIe siècle restauré : 2 à 5 Pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57- ou 227-91-45.

Région parisienne

BORD DE MARNE (près) 75 M2 - 230.000 F 1er sur rue Imm. brique. - 526-02-39.

PARLY 2 URGENT CAUSE DEPART APPT 3-4 P., imm. type, 1 cuis. équipée, balc., parking, parfait état, très calme, sur verdure. 522-38-20.

Mo SCEAUX A 2' tennis sur jardin 4 P., 80 m2, 1er ét., tt confort, calme. 350.000 F. - 331-81-11.

NEUILLY MADRID 4/5 p. 135 m2 4e ét. Tt conft. Calme, Soleil. Px 695.000 F. Poss. parking. MICHEL & REYL - 265-90-05.

Mo Issy, particulier vd studio 1 entrée, 1 cuisine aménagée, 1 débarras, chauff. contr., wc, cave, tél., 29 m2, impeccable : 85.000 F. Téléphone : 645-18-94.

SEVRES, APPT TRES RARE en DUPLEX avec loggia et terrasse amén. en salon d'été et jard., 200 m2 habit. Réception 70 m2 + 4 chbres, 2 bns, bur., box 2 voit. Prix : 1.300.000 F. J.M.B. : 970-79-79.

PRES R.E.R., sur bois, 84, bd Gambetta, Nogent-sur-Marne : dans bel imm. rect, magnifique appt 4 P., 102 m2, gd balcon, cuis. équip., bains, moquette, luxueux, parfait état, parking. Visite jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30. COURTOIS : 265-49-85.

IMM. RECT, REZ-de-CHAUSS. BOUGIVAL - PRES GARE : séj., 2 chbres, cuis., bns, 80 m2, parking : 270.000 F. - 788-49-00.

STUDIO, 31 m2, calme, Arcueil, Mo Laplace, imm. 74, S. de B., cuis. équip., C. C., asc., cave, park. en s.-sol. Prix 139.000 F. Téléphone : 014-02-36.

ROLAND-GARROS (près) Face au Bois de BOULOGNE : restauration d'un hôtel particulier, prestations de luxe, 3, 4, ou 5 Pièces, 2 bains, création d'un garage en sous-sol. SUR PLACE : mercredi, vendredi, samedi, 14 à 17 heures, 7, BD ANATOLE-FRANCE, A BOULOGNE ou Tél. : 256-13-72.

CREIL IDÉAL PLACEMENT dans immeuble récent, plusieurs GDS 3 PCES, tout conft, balcon, état neuf, 95.000 F avec 15.000 F compt. + crédit. Locat. et gestion assurées 900 F par mois. Renseignem. et documentation : STE PROPRIETAIRE, 345-86-41.

Province

Haut-Jura, proximité Rousses, vends F-2, confort. G. VUITTON, 182 MOREZ (39)

SKI en HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio dep. 145.000, av. 29.000, 2-3 p., rentabilité assurée. ERIGE - 123, av. de Versailles 75016 PARIS - 524-66-87

appartem. achat

Recherche 4 à 6 pièces, Paris, préférence rive gauche, près facultés, avec ou sans travaux. Téléphone : 873-23-55

Jean FEUILLADE - 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris-15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

Rech. STUDIO, PARIS, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, paiement comptant chez notaire - Téléph. : 873-20-67

L'Agence LAGRANGE fondée en 1876 - Tél. : 265-53-94 rech. POUR SA CLIENTELE petits et grands appartements PARIS, NEUILLY, BOULOGNE

constructions neuves

Si vous cherchez un appartement ou une maison neuve dans les 3e, 9e, 10e, 11e, 14e, 20e arrondissements ou à Boulogne, Champs - sur - Marne, Chaville, Chelles, Clamart, Clichy-ss-Bois, Elancourt, Epinay-sur-Seine, Gennevilliers, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Melun, Montrouge, Neuilly, Noisy-le-Grand, Puteaux, Sannois, Sartrouville, Versailles, recevez gracieusement l'édition spéciale de 4 pages de la revue L'IMMOBILIER. Vous y trouverez 27 programmes en écrivant à L'IMMOBILIER IM, 12, rue des Lions-Saint-Paul - 75004 PARIS.

PRES PANTHEON Bel immeuble façade pierre de taille BEAU STUDIO 29 m2 3e ét., sur jardin intérieur Cuisine et s. de bains équipées Moquette laine 339.000 F + parking Visite sur place : 14, rue de l'Estrapade/4, rue Clotilde. Ts les jours (sauf dimanche), de 14 h 30 à 18 h 30 Renseignements : D. FEAU appartements 261-80-40

XVe - CHARLES-MICHELS 22-24, rue de l'Eglise. — Studio 31 m2 + balc., 218.000. — 3 p., 70 m2 + balc. 457.800. Habitables février 78. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 359-27-11.

Immobilier (information)

MIDI et SUD-OUEST Grand CHOIX : Propriétés, Domaines - Tous genres, toutes surfaces de 1 ha à 800 ha. Maisons - Châteaux Forêts - Vignobles RESTAURATION et GESTION ALEGRET, 15, rue Barlet 32100 CONDON. T. (62) 28-18-32

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE des LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra 84, r. d'Alésia, Mo Alésia Frais abonn. 350 F - 266-52-04

immeubles

TRANSCOUR S.A., achète beaux imm. avec ou sans travaux. Tél. : 227-15-38.

TOLBIAC. Bel immeuble pierre de taille et brique, rez-de-ch. + 6 étages. 520 m2 - Rapport : 56.000 F - 522-95-20.

locations non meublées Offre

Paris

FRONT DE SEINE Vue exceptionnelle, 6/7 pièces, duplex, dern. étg. tour, 2 stud. serv., 3 park., tél., 8.000 F + ch. BOURDAIS APPARTEMENTS, 227-11-89.

18e, Propr. direct. à part. loue appt 95 m2, 4 p., cuis., s. de bs, w.-c., gde galer., entièrement ref. nf, tt conft, 6e étg., balcon 12 m2, tr. clair, soleil, chf. part. gaz, tél., ds bel imm. pierre de T., lib. de ste, 1.450 F + ch. Téléphone : 606-16-64.

MADELEINE (VIIIe) Situation exceptionnelle 180 m2, 4e étage. Tél. 266-51-61.

PARIS (12e) SANS COMMISSION Importante Société loue dans un immeuble récent, bon standing, 4 Pièces, 85 m2, loyer 1.877 F, charges 522 F, parking 150 F. S'adresser, 220, rue Faubourg-Saint-Antoine. Tél. : 345-17-22.

24, RUE LA TOUR Bel appt, cft, 4 Pces + chbre service, 3.300 F, calme. Visite, jeudi, de 13 à 16 heures.

50, AVENUE FOCH Loyer mensuel, parking compris + charges : STUDIO cuisine équipée, bains, 1.400 F, GRAND DBLE LIVING, 2.700 F, 2 PIECES 3.000 F, 2 PIECES AVEC UNE GDE TERRASSE DE 100 M2, 3.700 F, 4 PCES EN DUPLEX, 5.500 F, TRES GD 4 PIECES, 8.000 F. S/place, 14-18 heures. Entrée, 122, AVENUE MALAKOFF.

locations non meublées Demande

Paris

PARTICULIER rech. 4 pièces, ancien, Paris. Téléphone : 522-23-06.

IMPORTANTE SOCIETE rech. TOUTES LOCATIONS, à Paris, près banlieue. - 387-77-64.

locations meublées Offre

Paris

MARAIS Part. à Part. loue ds Hôtel 17e siècle, prox. Seine, appartement grande qualité 75 m2. Prix élevé justifié. Téléphone : 278-77-20

JASMIN. Très bel appt (meubles anc.), gde réc. + 2 salons, S. à M., 3 chbres, lingerie, 2 bs, cuisine, tél., garage, chbre de bonne. Prix : 5.000 FRANCS. ROUSSEL : 620-36-49.

Région parisienne

BOULOGNE (92) Meublé 1 séj., chbre, Tt cft. 3e ét. Soleil. Park. Tél. TEL. : 566-02-85

Province

F3 (7 personnes), hiver, été, appartement plein Sud, tout confort. LE CORBIER (Savoie). Téléph. 16 (32) 40-01-11.

locations meublées Demande

Paris

Part. à Part., cherche logem., chbre de bonne, bas prix, Paris ou prox. Mo régional. Ecrire : n° 6.647, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

échanges

ECHANGE LEGAL 15e 3 PCES Tt cft. Loyer 48. Chauf. cent. indiv. gaz, cave, envir. 80 m2. 4e ét. sans asc. contre + grand, préf. 15e ou 7e. Tél. H.B. : 550-32-00 poste. 277.

viagers

NEUILLY VICTOR-HUGO - BINEAU Imm. moderne, 4e étage 3 P., 85 m2, soleil, parking. 210.000 F, rente 2.500 F. Occupé Homme 77 ans 266-37-35 FONCIAL

Banl. sud-ouest Paris 2 km. Mo. Grande villa 7 p., jdin, garage. Libre. 500.000+6.300/m. 65/70 a. F. CRUZ 8, rue La Boétie Paris-8e. 266-19-00.

MENTON Face mer Joli 2 p.tt cft. 120.000 + rente. VOL. 58-70.

LA RENTE VIAGÈRE vend vite et bien G. BOUE N.D.I. 9, rue Lagrange (5e). 633-71-47.

bureaux bureaux

URGENT - AFFAIRE EXCEPTIONNELLE PROXIMITE IMMEDIATE TOUR MAINE-MONTPARNASSE

500 m2 de bureaux divisibles (240 + 160 + 100) Etat neuf, aménagés et meublés.

Standard téléphonique et télex

Pour siège social ou direction avec serv. commerciaux et expositions. Loyers modérés. Négoc. directe. Téléphoner au 322-10-41.

Domiciliation R.C.-R.M. Constitution S.A.R.L. Secrétariat téléphonique Télex Bureaux - 770-14-80

BASTILLE - A louer imm. indép. de bureaux 5.300 m2. BOURDAIS BUREAUMATIQUE 227-11-89, poste 258

PROPRIETAIRE loue 1 ou plusieurs bureaux dans imm. neuf - 758-12-40

Organisme de Formation (8e) recherche à PARIS en LOCATION locaux permettant la réalisation d'une dizaine de salles de cours de 30 m2 chacune. Etage peu élevé de préférence. Ecr. n° 47.613, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

locaux indust.

St-Jean-de-Luz (ville) - Part. vd p. Industrie, Entreprise ou Rapport propriété : maison 3 appts, local 230 m2, 2 gar., bureaux, dépend. - Téléph. : 56-92-87-36

propriétés

MALMAISON Ppté caractère, 8 P., confort, jardin. Libre. — 1.500.000 F. Agence MALMAISON - 749-00-30.

118 KM. OUEST. LUXUEUSE CHAUMIERE. Living, 4 chbres, maison d'amis, 4.200 m2. - MICHEL & REYL - 265-90-05.

CÔTE D'AZUR VAR - 25 minutes CANNES Domaine 5 ha. plat, vignes et céréales. Mas authentique à moderniser : entrée, gde cuis., 3 chbres, cave, débarras+divers bâtiments à usage d'étable et remise - PRIX 850.000 F.

Ag. COURRIN, 23, Jeu-de-Ballon 06130 GRASSE - (93) 36-24-37.

YONNE Située centre hameau, 1,500 km. gare-Joigny, dans parc 18.000 m2, très belle propriété tout confort avec dépendances. - Possibilité arrangements financiers. Me BROCARDI. T. (86) 62-06-61.

RECHERCHE, URGENT, SUR ENGHIEN OU LIMITES PPTE OU TERRAIN - 417-02-91.

HAUTES-PYRENEES Vallée de la Neste Prox. Montréjeau - Lannemezan, Terr. 3.000 m2 const. avec petite maison, granges, ancienne scierie. Canal et droits d'eau. Bord RD. Ski 30 min. Prix 12 U. Ec. U. Traves, 544, av. Kennedy, 40000 Mont-de-Marsan. Ag. s'abs.

Mme MEYER SABATIE présente en NORMANDIE 4 belles demeures anciennes, 120 et 150 km. de Paris - Prix : 600.000 à 1.200.000 F. Consultez-la. 9, rue Saint-Florentin, PARIS. 260-15-51.

DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE DS UN SITE MERVEILLEUX SUR 5.000 M2 DE PRAIRIE AVEC VUE PANORAMIQUE FERME DU XVe S. ANCIEN RELAIS AVEC TRES BELLE ECURIE VOUTEE DE 200 M2 PIERRES APPAR. COUR INTERIEURE, PIGEONNIER A RESTAURER - TRES RARE. A VOIR. PRIX : 330.000 F. CREDIT POSSIBLE SANS COMMISS. ACHETEUR. Tél. ce jour pour R.-Vs. Catry Marseille (91) 37-09-33, autres jours (91) 65-15-87.

UNIQUE Dans le HAUT-VAR Au milieu de 100.000 M2 de bois et de prairies, dans un site fantastique et solitaire, exposé plein sud et abrité du vent, une petite bâtisse en pierre à restaurer avec possibilité d'agrandir vous attend pour 320.000 F. Tél. ce jour : CATRY Marseille - (91) 37-09-27 Jours suivants : (94) 70-63-38 (heures repas de préf.). Pas de commission à payer.

terrains

SOLOGNE A vendre Terrains et Territoires, de 4 à 100 hectares, avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Tél. matin, 9 h. 30 à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

CROISSY-SUR-SEINE. - Terrain boisé, rue calme, 1.000 m2 env., 21 m. faç. 324-27-11, de 8 à 18 h.

SOLOGNE A vendre Terrains viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière - Egalement terrains pour créations étangs. Tél. matin 9 h. à 11 h. au 15-16 (38) 35-00-58.

hôtels-partic.

HOTEL PARTICULIER (13e) jardin 250 m2 habitab. + 240 m2 ateliers, 1.350.000 F. 260-31-45.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE AU CŒUR DU VIEUX VILLAGE HOTEL PARTICUL. XVIIIe S. affaire rare. Px 650.000 F IMMOBILIER FIAMMA av. de la Libération, 13210 St-Rémy-Provence. T. (90) 92-01-99 ou 92-03-69

fonds de commerce

PARMENTIER Propriétaire loue boutique Vitrine sur deux rues. 4 pièces 65 m2 - Moquette - Chauffage individuel gaz - 3 téléphones Parking - Libre 15 mars 1978. Bail 3, 6, 9 (reste 6 ans). Prix 4.000 F/mois+charges min. Tél. : 350-06-89

PRESSING à vendre, limite Vincennes - Fontenay - Montreuil. Reprise de fonds apr. gérance. Bel agencement. Facilité paiemt. 933-11-35

Ville Ouest, cède affaire caravane-camping sur nationale. Terrain de 10.000 m2, bât. 520 m2, fonds et murs. Ecrire sous réf. n° T 02.625 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

QUARTIER CHAMPS-ELYSEES Cause départ, P. à P. vd TR. BELLE PARFUMERIE RENOVEE. Grandes marques. 2 cabines de soins équipées. PRIX INTERESSANT Tél. : 9 h 30-11 h 30 au 770-98-25

locaux commerciaux

A louer local commercial 112 m2 avec parking. Tél. : 644-13-11, de 12 heures à 18 heures

ST-DENIS (centre) - Vds grand garage avec habitation. M. MARTIN, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

villas

LOUVECIENNES. Maison ancienne, séjé dble, cuisine, 7 ch., jardin 350 m2. Prix 785.000 F. AGENCE DE L'AVENIR 958-04-47 et 976-67-51.

LE PECQ, limite VESINET Belle MAISON ancienne style mansart, vaste salon, sal. à manger, cuis., 6 chb., sal. bs + 2 p., cuis. indép., gar., jard. 560 m2. Prix : 890.000 F. AGENCE DE L'AVENIR 958-04-47 et 976-67-51.

PLAISIR. Construction récente, sur 1.100 m2, compr. séj. 45 m2, 4 chbres, 2 bains, 3 wc, garage 2 voitures. Prix 550.000 F. - TEL. : 045-29-09.

VERSAILLES RESIDENTIEL Villa de caractère 10 p. 850.000 F. Rare. 953-22-27.

LE VÉSINET CENTRE VILLA parfait état, réception s/jard. 3 ch. + bureau, bains, confort, mazout et garage. JARDIN CLOS 600 m2 AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

pavillons

LE CHESNAY. 18, r. Alexandre-Ribot, compr. entr., séj., cuis., chauffage, gar. ; à l'étage 4 chambres, s. de bains. Visites souhaitées les 2, 3, 4, 10 à 18 h.

1.499 PAVILLONS VILLAS Autour de Paris : 0 à 120 km L'ordinateur de la MAISON DE L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

maisons individuelles

PARC NAT. DES CEVENNES Ski, chasse, pêche, promenades GENOLHAC (30450) ALTITUDE 500 CANTON TOURISTIQUE VEND BELLE MAISON DE VILLAGE s/rue, bonne exposition, 10 p., s/cave. 2 appts r.-ch. 3 p. chac. +1 appt 1er étage, 4 gdes pces, chauff. cent. Tél.. Partiel. meub. Valeur à débat. 350.000 F. Rens. offre Legal, 43, r. Rouen, 31500 Toulouse. T. (61) 80-92-44, soir.

maisons de campagne

60 min. de Marseille et de la mer et au cœur du Luberon MOULIN RESTAURÉ avec beaucoup de caractère, écluse et meule conservées. Très joli jardin, au calme, proche commodités. Affaire rare. Prix : 250.000 F. Crédit poss. 80 %, pas de commission à payer. Tél. ce jour : Catry Marseille (91) 37-70-88. Jours suivants (90) 74-11-59 pour visites même week-end.

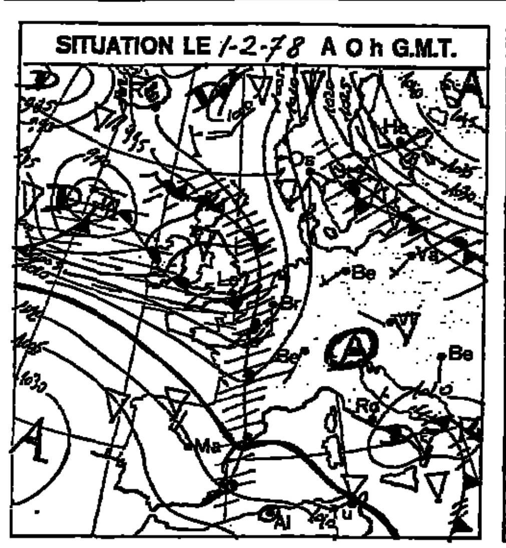
2 h. 30 LYON, 30 min. AIX. MAS PROVENÇAL à restaurer sur 1.500 m2. Prix except. 250.000 F. Sans commission agence. Tél. Catry Marseille (91) 37-70-88, heures bureau.

chalets

HAUTE-SAVOIE - COMBLOUX (près Megève). Studios. 2-3 p. dans CHALETS. Livrais. mars-avril. SCI : Les Carlines de Combloux, 23, rue Brongniart, 92310 SEVRES - Tél. 626-18-42

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 3-2-78 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er février à 0 heure et le jeudi 2 février à 24 heures :

Le courant perturbé qui circule de l'Atlantique à la Méditerranée maintiendra un temps médiocre sur l'ensemble de la France.

Jeudi 2 février, le temps sera relativement doux en France, les températures matinales marquant une hausse très sensible dans la moitié est du pays. Les nuages seront généralement abondants ; il pleuvra en toutes régions et il neigera en montagne au-dessus de 2 000 mètres. En cours de journée, quelques éclaircies passagères apparaîtront de la Manche aux Vosges et au Jura.

Les vents, d'ouest à nord-ouest, seront forts près des côtes et au large, de la Loire au pas de Calais ; modérés ou assez forts et irréguliers ailleurs.

Mercredi 1er février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 004,4 millibars, soit 753,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 31 janvier au 1er février) : Ajaccio, 13 et 1 degrés ; Biarritz, 12 et 12 ; Bordeaux, 8 et 6 ; Brest, 10 et 10 ; Caen, 4 et 4 ; Cherbourg, 7 et 7 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 6 et 0 ; Grenoble, 8 et 0 ; Lille, 2 et 0 ; Lyon, 5 et 1 ; Marseille, 9 et 2 ; Nancy, 5 et 0 ; Nantes, 9 et 10 ; Nice, 13 et 6 ; Paris-Le Bourget, 4 et 1 ; Pau, 9 et 6 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 8 et 8 ; Strasbourg, 7 et —1 ; Tours, 3 et 3 ; Toulouse, 7 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 4 et 0 ; Athènes, 15 et 8 ; Berlin, 4 et —4 ; Bonn, 4 et —3 ; Bruxelles, 4 et 1 ; îles Canaries, 19 et 17 ; Copenhague, 4 et —4 ; Genève, 5 et —2 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 5 et 1 ; Madrid, 15 et 8 ; Moscou, —3 et —12 ; Nairobi, 27 (max.) ; New-York, —2 et —10 ; Palma-de-Majorque, 13 et 5 ; Rome, 11 et 0 ; Stockholm, 2 et —2.

Visites, conférences

JEUDI 2 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier : « Histoire de la porcelaine ».

15 h., entrée du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mme Bouquet des Chaux : « La peinture murale française ».

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Vermeersch : « Le musée Jacquemart-André rénové ».

15 h. 30, entrée Grand Palais, Mme Chapuis : « Exposition Rubens ».

20 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Vitraux et orfèvrerie » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., métro Saint-Paul : « Les synagogues du Marais » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., porche de la Sainte-Chapelle : « La Sainte-Chapelle » (M. de La Roche).

15 h., entrée de l'exposition : « Le siècle de Rubens au Grand Palais » (Paris et son histoire).

14 h. 30, musée du Louvre, porte Denon : « La peinture française » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h., cercle de l'Union interalliée, 33, faubourg Saint-Honoré, M. Philippe Janvier : « Il y a cent millions d'années, les animaux géants » (projections).

18 h. 30 et 21 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Michel Montesinos : « Afghanistan » (projections).

19 h. 30, 26, rue Bergère, M. Frédéric Lionel : « Illusion et initiation » (L'Homme et la Connaissance).

21 h., 147, avenue Malakoff, M. Alexandre Ruperti : « L'astrologie et les vagues de civilisations » (Nouvelle Acropole).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 986

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III						■	■		
IV			■						
V				■				■	
VI					■				
VII						■			
VIII				■					
IX			■					■	
X	■						■		■
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Premier violon de Rome. — II. Quand on la cherche, on la trouve ; Temps sombre, chez les Romains. — III. Eminences vagabondes : Elevé (épelé). — IV. Note ; Passée à l'eau. — V. Doit s'attendre à mener une vie de chien ; Passe en courant entre deux ouvertures. — VI. N'ont rien appris ou rien retenu ; Conséquence de la mauvaise digestion d'une couleuvre. — VII. Tenait salon ; Pronom. — VIII. Démontre ; Secouées. — IX. Symbole ; Plus en place. — X. Prénom. — XI. Prophète ; Illustre enfant de Dublin.

VERTICALEMENT

1. S'oppose à tout abattement. — 2. Peu changeantes. — 3. Pour réveiller un Ecossais moribond ; Honorable moyenne de toute ; Pronom. — 4. Figure biblique ; Points ; Est souvent troussée par une personne habituée à faire des farces. — 5. Coule en Italie ; Sans bavures. — 6. Ecole de chant ; Localité de France. — 7. Article ; Etait fort riche. — 8. Couvre de fleurs ; Le pays devait manquer d'animation quand il put revenir chez lui ; Ne charmait pas les nuits de Cléopâtre. — 9. Procure joie ou déception.

Solution du problème n° 198[illegible]

Horizontalement

I. Alphabets. — II. Laie ; [illegible] — III. Li ; Louise. — IV. [illegible] Entrée. — V. Si ; Rue ; Us. — VI. Iéna ; Ill. — VII. Ora ; Pile[illegible] — VIII. Goulets. — IX. Vente ; St. — X. Maud ; S.O. — X[illegible] Purée ; Bar.

Verticalement

1. Allusion ; M.P. — 2. Laitier ; Vau. — 3. Pi ; Nageur. — 4. Hé[illegible]lera ; Onde. — 5. ONU ; Put. — 6. Bouteilles. — 7. Emir ; Lie ; O[illegible] — 8. Seulets. — 9. Suées ; Este[illegible]

GUY BROUTY.

Paris

● *Une pharmacie ouverte en permanence la nuit à Paris.* — Elle est située dans la galerie « Les Champs », 84, avenue des Champs-Elysées.

Un arrêté du préfet de région, préfet de Paris, publié au *Bulletin municipal officiel*, institue, en effet, un service de garde pharmaceutique de nuit. Cet arrêté met fin à une situation qui durait, à Paris, depuis le mois d'août dernier, au cours duquel l'unique pharmacie ouverte la nuit, à Paris, avait décidé de fermer à minuit, pour des raisons de sécurité.

Documentation

● *La revue bimensuelle* Secteur public - Nouveaux marchés, qui recense les besoins, les intentions, les projets et les décisions des collectivités locales, publie, en trois livraisons, les ratios des communes de moins de 10 000 habitants (exercice 1975) d'après les sources de la comptabilité publique et de la direction générale des collectivités locales.

★ *Secteur public - nouveaux marchés*, 4, place d'Estienne-d'Orves, 75009 Paris, tél. 874-04-60. Prix du numéro : 120 francs.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er février 1978 :

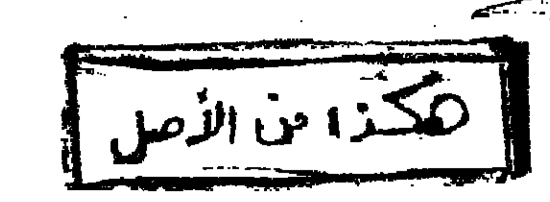
UN DECRET

● Fixant les conditions d'application de l'article 33 *ter* II du code général des impôts et relatif au bail à construction.

UN ARRETE

● Relatif à la répartition des cotisations complémentaires de l'assurance maladie des exploitants agricoles pour l'année 1977.

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 1er février publie des *citations* à l'ordre de l'armée, des *arrêtés* portant attribution de la médaille de la gendarmerie nationale, portant nomination dans l'ordre des Arts et Lettres, portant attribution de la médaille d'honneur des douanes, de la médaille d'honneur de l'aéronautique et de la médaille d'honneur des postes te télécommunications ; une *décision* accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement.



Le Monde

régions

Île-de-France

La commission du Vieux-Paris proteste contre « le saccage et le pillage » de la place des Vosges

Au cours de la dernière réunion de la commission du Vieux-Paris, le 31 janvier, le professeur Pierre Lépine, qui la présidait, a évoqué ce qu'un de ses correspondants a appelé « *le saccage et le pillage dont étaient victimes les immeubles en cours de restauration place des Vosges* ».

C'est ainsi que dans l'hôtel de Châtillon ont disparu deux belles cheminées, des balcons de fer forgé et des éléments de décoration, dont une ancienne fontaine-abreuvoir placée dans sa cour. La même mésaventure est advenue rue de Thorigny à l'hôtel Salé, un des plus beaux du Marais, qui est entièrement remis en état pour accueillir le musée Picasso. Deux magnifiques cheminées du dix-septième siècle, qui ornaient *les salons du premier étage, ont pris,* elles aussi, la clef des champs.

La commission du Vieux-Paris a souhaité que la direction des monuments historiques du ministère des affaires culturelles prenne toutes dispositions pour protéger les musées en cours de restauration, dont on ne prévoit presque jamais la préservation des éléments archéologiques.

M. Michel Fleury a présenté un exposé sur le site des entrepôts de Bercy qui doivent être bientôt transformés. C'est sur l'emplacement d'un vaste terrain où s'élevait au XVIIe siècle le château de Bercy, démoli en 1860, que fut établi un vaste marché de vin. Après 1870, cet entrepôt fut entouré de grilles.

Un jardin rue de Babylone

Au milieu des entrepôts, de beaux arbres, de vieilles maisons Restauration ou Second Empire construites en bordure du quai, des allées ombreuses au sol dallé de larges pavés, ont gardé beaucoup de charme. A l'extrémité du quai, un bastion élevé en 1844, dernier vestige de ce que furent nos anciennes fortifs, est surmonté d'une terrasse plantée d'arbres.

Tout cet ensemble devrait pouvoir être conservé pour être intégré dans le projet d'aménagement. Tel a été le vœu de la commission.

Enfin, Mme Jacqueline Nebout, maire adjoint de Paris, a annoncé à la commission une excellente nouvelle : le très beau et très vaste parc des Filles de la Charité, rue de Babylone, vient d'être acquis par la Ville de Paris qui s'y propose d'y créer un jardin public. Mme Nebout souhaiterait que le site, le dessin et les plantations d'arbres, qui donnent à ce parc une allure tout à fait champêtre, soient respectés dans les futurs aménagements. La commission du Vieux-Paris a émis un vœu dans ce sens.

ANDRÉE JACOB.

● *Les expulsions dans le Marais.* — Le processus des expulsions s'accélère dans le Marais et menace des rues entières, estime l'intercomité du Marais, qui groupe les divers comités de défense des habitants du quartier. L'intercomité a réaffirmé le 31 janvier, au cours d'une conférence de presse, « *qu'une réfection légère suffirait souvent là où les sociétés propriétaires veulent expulser pour une rénovation lourde de logements soi-disant insalubres* ».

— A PROPOS DE... —

Une circulaire aux préfets

LES SITES DEVANT LE PUBLIC

L'information des membres des commissions des sites et la communication de leurs avis au public va être améliorée. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, vient d'adresser aux préfets une circulaire leur demandant d'améliorer le fonctionnement des commissions départementales des sites.

Un dossier de présentation de chaque affaire, accompagné de plans et de photographies, devra être joint à l'ordre du jour, au moins quinze jours avant la réunion des commissions. Le dossier complet pourra être consulté par tous les membres de la commission au siège de la préfecture, huit jours avant la séance.

A destination du grand public, une « large et rapide diffusion de brefs comptes rendus en forme de communiqués » devra être assurée. Les documents relatifs aux affaires examinées par la commission devront être mis à la disposition des habitants en préfecture, ou dans les mairies concernées.

Enfin, les représentants des associations ou des comités de sauvegarde pourront être convoqués devant la commission à titre consultatif sur un point de l'ordre du jour qui les concerne. « La commission des sites, écrit M. d'Ornano, doit s'exprimer d'autant plus librement et clairement que son avis reste consultatif. »

Ces mesures devraient notamment donner satisfaction aux deux représentants d'associations, membres de la commission des sites de Paris, qui ont démissionné au mois de novembre dernier, parce qu'ils estimaient que l'information des membres de la commission et du public n'était pas suffisante. Il est vrai que les procès-verbaux des réunions restent secrets.

● *Classer le marché Saint-Germain ?* — De nombreuses associations de la capitale vont adresser à M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, une pétition pour demander le « *classement du marché Saint-Germain* », dans le sixième arrondissement. Cette décision permettrait, selon les associations, d'« *obtenir au plus vite sa restauration, le prendre en compte les besoins l'équipement de l'arrondissement, le maintenir sur place les commerçants et l'architecture du quartier* ».

● *La Corse à Paris.* — La Corse aura sa « *maison* » à Paris. La Casa Corsa qui a pour président Xavier Rossi, réunira toutes les personnes intéressées par « *la promotion du tourisme, de la culture et des productions de la région Corse* ». Son siège social a été fixé au 101, rue de la Croix-Nivert, 75015 Paris (Tél. : 828-01-08). La cotisation de membre adhérent est de 50 francs pour 1978.

● *Régions et Europe à Bordeaux.* — La convention du Conseil de l'Europe sur les problèmes de la régionalisation est réunie à Bordeaux du 30 janvier au 1er février. Trois thèmes sont au cœur des débats : l'équilibre entre les régions et le développement de l'Europe unie ; les rapports entre régions et culture ; l'évolution de la régionalisation et la construction européenne. — (Corresp.)

LES PROJETS DE LA R.A.T.P.

Plus de voitures anciennes en 1982

En 1977, *la R.A.T.P. a transporté* 1,9 milliard de voyageurs, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à l'année précédente. Le trafic du réseau d'autobus, qui s'accroissait régulièrement depuis quelques années, a progressé de 7 % en 1977. Quant au trafic du métro, qui restait stable, il a augmenté de 3 % en 1977 : 1,08 milliard d'entrées ont été enregistrées. Le trafic du R.E.R. a progressé de 0,8 %.

L'année 1977 a été principalement marquée par les mises en service sur le réseau express régional, qui est passé de 75 à 92 kilomètres.

En 1978 se sont continués les travaux de prolongement de la ligne 7 (Porte de La Villette-Mairie d'Ivry), qui arrivera au Fort d'Aubervilliers en 1979 ; de la ligne 10 (Gare d'Orléans-Austerlitz-Auteuil), qui sera prolongée jusqu'au Pont de Saint-Cloud *en 1980 ; de la ligne 13 bis (La* Fourche-Porte de Clichy), qui devrait atteindre Gennevilliers en *1980. Le R.E.R. arrivera à Torcy* en 1980.

Les quais de la ligne de Sceaux seront portés de 140 à 225 mètres ; les anciennes voitures du métro sont progressivement « réformées » : l'ensemble du matériel sera renouvelé en 1982.

Enfin, les premières statistiques démontrent que les Parisiens ont bien adopté le nouveau R.E.R. Vingt-deux mille voyageurs utilisent la section Auber-Châtelet, vingt-deux mille la section Châtelet-Gare de Lyon, quinze mille Gare de Lyon-Nation.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A Nice

Un supermarché refusé : un supermarché autorisé...

De notre correspondant.

Nice. — L'annulation par le *préfet des Alpes-Maritimes* d'un permis de construire pour un supermarché Carrefour sur la *plaine du Var, deux jours* avant que le tribunal administratif de Nice, saisi d'une demande d'annu*lation par le syndicat des exploi*tants agricoles et un particulier, examine la requête, a suscité de *vives réactions* de la *Fédération* départementale des syndicats d'exploitants agricoles.

Considérée comme une « manœuvre dilatoire évidente », cette décision, aussitôt suivie de la délivrance d'un nouveau permis identique à la Société pour la promotion des commerçants indépendants de la Côte d'Azur (SOPCICA), n'a d'autre objet, selon Me Montel, qui représente les requérants, que de prolonger la procédure afin de permettre la poursuite et l'achèvement des travaux avant que le tribunal ne puisse se prononcer sur la validité du permis.

La demande d'annulation de l'arrêté préfectoral du 28 juin 1977, autorisant la construction du supermarché, se fondait sur le fait que le permis de construire avait été accordé à la suite du vote de la commission départementale d'urbanisme commercial, alors que siégeaient dans cette commission deux bénéficiaires directs de cette décision.

Pour la F.D.S.E.A., qui élève « la plus énergique protestation contre ce procédé qui bafoue la *légalité et la justice* », on peut s'interroger sur la nature des pressions qui ont pu amener de *tels agissements.*

Au tribunal administratif, le commissaire du gouvernement a *souligné tout ce qu'il y* avait d'anormal dans cette affaire : « *Il n'est pas décent d'utiliser de tels procédés pour autoriser une construction* », a-t-il observé. Il a conclu à un non-lieu à statuer, *ne pouvant se prononcer sur* l'annulation d'un texte qui n'existe plus. L'affaire a été mise *en délibéré.*

[Le ministre de l'équipement, M. Fernand Icart, candidat P.R. aux élections législatives dans les Alpes-Maritimes, a donné des instructions au préfet pour qu'il revienne sur cette annulation, afin que le tribunal puisse statuer au fond sur ce dossier.]

MICHEL VIVÈS.

Au Lavandou

LE CREUSEMENT D'UNE CARRIÈRE PROCHE DU PORT EST INTERROMPU

(De notre correspondant.)

Nice. — L'exploitation de la carrière du « Bardigon », d'où l'on extrait les matériaux du *nouveau port du* Lavandou, doit être immédiatement interrompue. Ainsi en a décidé le tribunal *administratif de Nice, à la demande* de l'association de défense du site. En attendant de se prononcer sur le *fond*, les juges ont suspendu l'exécution de l'arrêté du préfet du Var autorisant l'exploitation de la carrière.

Le tribunal a estimé que l'exécution de l'arrêté litigieux créerait une situation telle qu'elle pourrait difficilement être modifiée en cas d'annulation ultérieure.

Cette décision — rarement prise avant que l'affaire ne soit jugée au fond — souligne la solidité de l'argumentation de l'association de défense. Celle-ci met en avant : 1) Que l'arrêté attaqué établit un lien direct entre l'ouverture de la carrière et les travaux d'extension du port du Lavandou, alors que la décision d'étendre la concession portuaire n'est toujours pas prise ; 2) Qu'il existe d'autres carrières plus éloi*gnées des lieux d'habitation, four*nissant des matériaux parfaitement adaptés aux ouvrages *projetés ; 3) Que le site où* la carrière doit être ouverte se trouvera complètement dégradé.

En autorisant l'exploitation de cette carrière, proche du futur port, le préfet a rompu l'égalité qui doit exister entre les entreprises qui auront à répondre à l'appel d'offres des travaux d'extension du port, ajoute-t-elle.

Enfin, selon les requérants, le préfet a pris son arrêté plus d'un mois avant la réunion de la commission des sites, au cours de laquelle l'affaire a été examinée. — M. V.

Alsace

UN NOUVEAU QUARTIER EUROPÉEN A STRASBOURG POUR RETENIR LES NEUF

Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Strasbourg, le maire, M. Pierre Pflimlin, a parlé du projet de créer un quartier européen dans la ville. Les locaux et les terrains disponibles ont été recensés ; des études sont en cours ; cela dans « *l'hypothèse où le secrétariat général du Parlement européen serait un jour transféré à Strasbourg* ».

M. Pflimlin veut ainsi se prémunir contre une éventuelle décision du Parlement européen de quitter la capitale alsacienne. On sait que les Neuf ont construit un nouvel hémicycle au Luxembourg et loué des bureaux à Bruxelles. Le maire de Strasbourg a déclaré à ce propos : « *J'ai le devoir de dire clairement que le départ du Parlement européen, qui l'an prochain sera élu au suffrage universel direct, serait ressenti par Strasbourg comme une méconnaissance très grave de la mission européenne qui lui a été confiée par les gouvernements fondateurs des Communautés européennes et qui répond à sa vocation historique parfaitement comprise par les peuples de l'Europe (...).* »

● *M. Pierre Schiele,* sénateur C.D.S., maire de Thann, dans le Haut-Rhin, a été réélu à la présidence du conseil régional d'Alsace. Seul candidat, M. Schiele a obtenu 26 voix sur 38 votants.

Le Monde

économie

LES NÉGOCIATIONS AU SEIN DE LA C.E.E.

Après l'échec des négociations sur la pêche

(Suite de la première page.)

Même si, en raison des engagements anciens — le traité d'adhésion lui-même ou encore les « décisions-cadres » prises par Neuf à La Haye fin 1976, — les Etats membres de la Communauté ne disposent pas, tant s'en faut, d'une liberté d'action complète pour le faire, cela risque d'être une source de conflit. Cette crainte est évidemment avivée par l'absence complète d'esprit de coopération qu'ont montré de bout en bout les Anglais dans cette affaire.

Autre conséquences fâcheuse, l'absence d'accord entre les Neuf rendra difficiles les négociations à long terme sur la pêche avec les pays tiers. « *C'est un grave échec pour la Communauté* », a constaté M. Ertl, le ministre allemand. « *Non seulement un échec, mais bel et bien une crise*, ont renchéri les Français, *puisqu'en dépit de seize mois d'efforts les Neuf se trouvent dans l'incapacité d'aboutir.* » « *Je considère que c'est une crise importante* », a noté pour sa part M. Humblet, le ministre belge.

Dès lundi il était clair qu'il serait impossible de s'entendre au cours de cette session sur une réglementation définitive. L'alternative à la rupture était la mise au point d'un régime intérimaire. Les Allemands et les Français qui, la veille, avaient donné l'impression d'être passablement désemparés et prêts à presque tout pour éviter une crise, s'étaient ressaisis et expliquèrent à la présidence danoise que, selon eux, ce régime intérimaire ne serait acceptable que s'il s'inspirait largement du projet d'accord que les Huit avaient mis au point lors de la réunion informelle du 28 janvier à Berlin, en l'absence de M. Silkin, le ministre britannique.

Un projet d'arrangement transitoire fut préparé dans cet esprit. Il reprenait l'essentiel des dispositions de l'accord du 28 janvier, en en excluant les points qui avaient été explicitement rejetés par M. Silkin. Celui-ci cependant indiqua très vite qu'il ne pouvait se rallier à ce compromis. Le conseil se trouvait donc dans une impasse.

Approuvés par la commission de Bruxelles, les Huit estimèrent qu'il n'existait plus de motifs pour poursuivre le débat. Ils constatèrent leur échec, le vide juridique à compter du 31 janvier et la triste nécessité d'arrêter bientôt des mesures nationales de conservation pour éviter une pêche anarchique dans les 200 milles communautaires.

M. Gundelach, le commissaire responsable de ce secteur rappela aux Etats membres que ces mesures devraient être « non discriminatoires » et soumises à l'avis de la commission, avant d'être arrêtées. Il les invita à se conformer volontairement aux dispositions que huit d'entre eux avaient approuvées et qui auraient dû faire l'objet d'une réglementation commune si M. Silkin s'était montré plus conciliant.

Les Huit, dont l'Irlande — ce qui est une garantie importante pour les pêcheurs français, — ont promis de jouer ainsi le jeu. Mais M. Silkin s'est abstenu de faire de même. Désormais la question essentielle est de savoir comment agiront les Anglais au large de leurs côtes. Oseront-ils prendre des mesures particulières de police ou de réglementation technique comme la dimension des mailles des filets ?

Les Français, les autres partenaires du Royaume-Uni et la Commission sont décidés à saisir la Cour de justice européenne si Londres, prenant prétexte de cet échec, tente d'échapper aux obligations qui résultent de l'appartenance britannique à la Communauté. Il est juridiquement incontestable que les pêcheurs français doivent pouvoir continuer à exercer sans entrave leurs « droits historiques » dans la zone située entre 6 et 12 milles au large des côtes britanniques. Incontestablement aussi, au-delà des 12 milles, la mer étant communautaire, les Anglais ne sont d'aucune manière en droit de restreindre l'accès des bancs de pêche aux chalutiers continentaux.

Compromis sur la « livre verte »

La journée de mardi avait pourtant commencé sous le signe de la détente, puisque les ministres de l'agriculture des Neuf étaient parvenus, dans la matinée du 31 janvier, à régler leur controverse sur la dévaluation de 7,5 % de la « livre verte » (une telle opération signifie une augmentation des prix garantis payés aux agriculteurs britanniques et une réduction des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) appliqués dans les échanges, qui jouent comme des taxes à l'exportation et des subventions à l'importation et dont le coût est supporté par le Fonds européen agricole). L'Allemagne fédérale, les Pays-Bas et la Belgique refusaient depuis le 24 janvier de donner le feu vert à l'opération. Tout en étant en principe favorables à une réduction des montants compensatoires britanniques, ils redoutaient qu'une fois le relèvement des prix intérieurs acquis par le biais de la dévaluation M. Silkin refuse l'augmentation des prix agricoles communs prévue pour le début de la prochaine campagne (la Commission propose un ajustement de 2 %). Pour ces pays à devise forte, cette hausse est d'autant plus nécessaire qu'ils n'ont pas la possibilité, comme la France, l'Italie... et le Royaume-Uni, de jouer sur la dévaluation de leur « monnaie verte » pour relever leurs prix agricoles intérieurs et donner ainsi satisfaction à leurs exploitants.

Le compromis imaginé convient à peu près à tout le monde :

● La « livre verte » est dévaluée de 5 % au 1er février en ce qui concerne la viande porcine et la viande bovine. Pour ces deux produits, une nouvelle dévaluation de 2,5 % et, pour les produits laitiers, une dévaluation de 7,5 %, interviendront en même temps que la prochaine fixation des prix de campagne européens, ce qui constitue une garantie pour les Allemands, les Néerlandais et les Belges que les Anglais ne feront pas alors trop d'obstruction.

● Pour les autres produits, la dévaluation de 7,5 % prendra effet au début de la campagne.

Alors qu'il s'agit d'une opération d'ajustement de changes parfaitement conforme à la logique communautaire et qui, de ce fait, intervient d'habitude quasi-automatiquement, ce compromis révèle la très grande méfiance qu'inspire à plusieurs Etats membres leur partenaire britannique.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

● *Le docteur Adolf W. Jann*, président du conseil d'administration du groupe chimique suisse Hoffmann-Laroche, abandonnera ses fonctions lors de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. M. Fritz Gerber, avocat et actuellement président et délégué du conseil d'administration de la compagnie d'assurances Zurich, devrait lui succéder à ce poste. Sa candidature sera proposée après son entrée au conseil de la firme.

● *M. Jean Vigneras*, président des grands magasins Au Printemps, envisagerait d'abandonner la présidence du groupe qu'il assume depuis 1972 après en avoir été gérant de 1959 à 1972. Il serait remplacé par M. Bertrand Maus, vice-président-directeur général depuis l'entrée du groupe suisse familial dans le capital du Printemps, en mars 1972, au Printemps en mars 1977, M. Jean-Jacques Delort, entré comme directeur général adjoint, en deviendrait directeur général. Le conseil d'administration de la société, qui se réunit ce mercredi 1er février, devrait se prononcer sur ces projets de réorganisation.

M. Jean Vigneras serait ultérieurement appelé à la vice-présidence de la Fédération des entreprises à commerces multiples.

● *France-Expertise et Guerard Vallas* viennent de fusionner pour former le cabinet Guerard Delbor Vallas. Le nouveau groupe, dont les activités sont principalement tournées vers les problèmes d'audit (contrôle financier des entreprises), représente un effectif d'environ deux cents personnes. La fusion doit permettre de développer l'implantation du groupe à l'étranger. Déjà, Guerard Vallas avait créé des bureaux à Londres, Genève, Milan, Barcelone, Düsseldorf ainsi qu'à Abidjan et Sao-Paulo. C'est la première fois qu'un groupe français constitue son propre réseau international, s'attaquant ainsi au monopole des Anglo-Saxons.

Les difficultés commerciales entre le Japon et les pays industrialisés

Le bilan de la visite en Europe de M. Ushiba, ministre japonais chargé des relations économiques internationales, semble très mince. A l'issue de ses entretiens, M. Ushiba a lui-même déclaré que les membres de la C.E.E. avaient l'impression d'être « tenus à l'écart » *d'une négociation qui concernait seulement le Japon et les Etats-Unis.* « Il n'y a pourtant pas actuellement nécessité d'une réunion à l'échelon ministériel avec la C.E.E., comme celle qui avait eu lieu avec le responsable américain, M. Robert Strauss », *a commenté M. Ushiba de retour à Tokyo.*

Le ministre japonais avait rencontré M. Barre, lundi matin 30 janvier. Les « concessions » japonaises sur les tarifs douaniers représentent pour la France une économie de 20 millions de francs par an, dont on ne sait d'ailleurs pas à qui elle profitera : importateurs, commerçants ou consommateurs.

Cependant, le nombre des chômeurs au Japon a atteint en décembre un million cent dix mille personnes, soit 2,08 % de la population active, en hausse de quatre vingt mille personnes par rapport à novembre et de cent quatre vingt dix mille par rapport à décembre 1976. Jamais depuis la fin de la guerre le nombre des chômeurs n'avait dépassé un million pendant toute une année. En décembre la production industrielle a baissé de 0,3 % après avoir augmenté de 2,3 % en novembre. En un an, la progression est de 2,7 %.

Il faut cesser de faire de Tokyo le bouc émissaire de nos inefficacités

déclare M. François Missoffe

« *Le danger japonais existe, et il faut le connaître pour le jauger et le combattre efficacement. Mais il est dangereux de l'exagérer et d'attribuer au Japon tous les malheurs de l'humanité et la responsabilité de nos insuffisances* », a déclaré mardi 31 janvier M. François Missoffe, ancien ambassadeur de France au Japon, au cours du colloque organisé par l'Association de presse France-Japon sur le thème : « Europe-Etats-Unis face au géant économique japonais ».

« *L'excédent japonais est certes la cause essentielle du déficit des autres pays industrialisés*, a poursuivi M. Missoffe. *En 1976, l'excédent du Japon sur les Etats-Unis et la Communauté a approché 10 milliards de dollars, ce qui représente la moitié de leur déficit. En 1977, l'excédent japonais a été encore plus considérable. Pour les neuf premiers mois de 1977, le Japon a vendu à la France trois fois plus qu'il ne lui achetait, et notre déficit bilatéral a dépassé 3 milliards de francs. Il est évident que de tels excédents suscitent des réactions protectionnistes et que partout dans le monde industrialisé il est question d'endiguer la marée japonaise. (...)*

» *Outre son ampleur sans précédent, l'excédent japonais présente l'inconvénient de se concentrer sur un petit nombre de produits, ce qui peut mettre en danger des secteurs entiers de l'industrie du pays importateur. Ainsi, au troisième trimestre 1977, les importations françaises en provenance du Japon ont représenté 1,6 milliard de francs, dont un pour cinq produits seulement : radio-télévision, navires, voitures, instruments de mesure, machines électroniques. A la limite, la spécialisation japonaise aboutit à un monopole mondial ou à un quasi-monopole.* »

M. Missoffe a poursuivi : « *Nous ne pouvons vendre au Japon que des produits industriels ou des produits agricoles. Mais il y a peu de chose à faire en ce qui concerne les produits agricoles. Le lobby paysan japonais a toujours réussi à limiter les importations. Quant aux biens industriels, ils ne représentent que 20 % des importations totales du Japon, contre 50 à 60 % dans les pays d'Europe. C'est donc uniquement pour obtenir une part de ces 20 % qu'il faudrait se battre et entrer en concurrence avec le monde entier. Si les importations japonaises de biens industriels étaient au niveau de l'Allemagne ou de la France, il n'y aurait plus d'excédent commercial japonais.* »

M. Missoffe a ajouté : « *Il faut aller plus loin que ces explications un peu courtes et savoir comment les Japonais font pour exporter autant et importer si peu. Comme tout le monde, les Japonais excellent dans leur spécialité, et celle-ci est précisément l'exportation. Le réseau commercial qu'ils ont mis en place depuis la guerre est certainement le plus étendu du monde. L'exportation est confiée à des entreprises spécialisées, les* « shosha », *qui sont à la fois des entreprises commerciales, financières et industrielles. Leur réseau d'informations est si complet qu'il ne peut se comparer qu'à celui de la C.I.A.* »

« *La raison pour laquelle les Japonais importent si peu de biens manufacturés est d'ordre social et psychologique. Il existe au Japon une sorte de répulsion générale à l'égard des importations. On admet certes que des articles de mode soient importés au Japon, mais il s'agira toujours d'articles de luxe présentés dans les magasins comme tels. De plus, d'une façon générale, les biens de consommation importés sont toujours vendus beaucoup plus chers que dans les autres pays et soutiennent difficilement la concurrence locale. Pour les biens d'équipement la situation est la même.* »

« *Que faire ?* à conclu M. Missoffe. *C'est au stade européen qu'il faut chercher des solutions, soit pour limiter les exportations japonaises, soit pour augmenter les exportations européennes. Chacun des pays d'Europe n'a pas un poids suffisant pour imposer sa volonté à Tokyo. Les récentes décisions prises à Bruxelles en ce qui concerne l'acier montrent ce qui peut être fait. Il faut, en tout cas, cesser de faire du Japon le bouc émissaire de nos inefficacités. Ayons la franchise d'admettre que son succès tient essentiellement aux efforts et à l'organisation de la nation japonaise.* »

M. Yamashita, ministre-conseiller à l'ambassade du Japon en France, a fait remarquer quant à lui que la part des exportations du Japon dans son produit national brut (11 %) était bien inférieure à ce qu'elle était pour l'Allemagne (24 %) ou même pour la France (16 %). « *On veut nous faire supporter des responsabilités qui ne sont pas toujours les nôtres.* », a-t-il ajouté.

● *La première bénéficiaire du prix Découverte du Japon*, créé par l'Association de presse France-Japon (116, quai Louis-Blériot, 75781 Paris, Cédex 16), Mlle Fabienne Esmiol, a rédigé, à la suite du voyage qu'elle a effectué, en juillet 1977, un mémoire sur « les produits français dans les grands magasins japonais ». Après avoir noté l'excellente réputation des produits français, qui sont, au Japon, synonymes d'élégance, et dont les ventes ne cessent de croître, comme en témoignent les chiffres abondamment cités dans ce mémoire, Mlle Esmiol insiste sur le rôle joué à Paris par les bureaux d'achat des grands magasins japonais et sur la nécessité pour les exportateurs français, de mieux comprendre le Japon, ses usages et ses besoins, par une politique de présence.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ U.S.	4,7420	4,7470	+ 60	+ 80	+ 150	+ 180	+ 540	+ 600
$ can. ...	4,2790	4,2870	+ 50	+ 90	+ 120	+ 160	+ 500	+ 560
Yen (100)	1,9610	1,9670	+ 90	+ 120	+ 190	+ 230	+ 620	+ 670
D M.	2,2470	2,2520	+ 90	+ 130	+ 210	+ 250	+ 750	+ 800
Florin ...	2,0950	2,1000	+ 60	+ 80	+ 140	+ 165	+ 530	+ 580
F B.	14,4850	14,5150	+ 100	+ 230	+ 300	+ 470	+1230	+1550
F. S.	2,3920	2,3980	+ 150	+ 180	+ 320	+ 350	+1000	+1070
L (1 000).	5,4700	5,4800	— 300	— 200	— 650	— 400	—1750	—1500
£	9,2420	9,2560	+ 130	+ 180	+ 320	+ 390	+1140	+1270

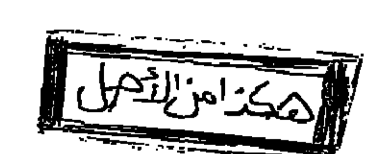
TAUX DES EURO-MONNAIES

D M.	3	3 1/4	3	3 1/2	3	3 1/2	3	3 1/2
$ U.S. ...	19 3/4	20 1/4	7	7 1/4	7	7 1/4	7 1/2	7 3/4
Florin ...	5	5 1/2	4 1/2	5	4 1/2	5	4 1/2	5
F B.	8	9	7 1/2	8 1/4	7 1/2	8 1/4	8	8 3/4
F S.	0	1/4	1/4	1/2	1/2	3/4	1 1/4	1 1/2
L (1 000)	12	17	13	15	14	16	15	17
£	6 3/4	7 1/4	6 1/2	7	6 1/2	7	7	7 1/2
Fr. franç.	11	11 1/2	11 1/4	12	12 3/4	13 1/2	13	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ERRATUM

● Dans l'article sur la situation économique de la Tchécoslovaquie publié dans *le Monde* du 1er février, nous aurions dû imprimer 1 couronne = 0,87 franc et non 8.7 francs comme il a été indiqué par erreur.



SOCIAL

INITIATIVE DE LA C.G.T., DE LA C.F.D.T. ET DE F.O.

...ersonnel de l'A.N.P.E. est appelé à faire grève

...s syndicats C.G.T., C.F.D.T. ...O. (1) de l'Agence nationale ...l'emploi (A.N.P.E.) ont appelé ...uit mille deux cent soixante ...ts à une grève de quarante-... heures, ce mercredi 1er février ...eudi 2 février, pour appuyer ...ses revendications et pro-...r contre le *« démantèlement ...ervice public »*. Une manifes-...n est prévue, jeudi, devant le ... de l'A.N.P.E. à Issy-les-...lineaux (Hauts-de-Seine).

...tre des revendications déjà ...ennes ou « classiques » (amé-...tion des conditions de travail, ...mentation des effectifs, ga-...ie de l'emploi, obtention d'un ...t équivalent à celui des fonc-...naires titulaires de l'Etat), ... *éléments sont à l'origine de* ...mouvement : l'« affaire » de ...noble et une proposition de ...*résentée par M. Claude Labbé*, ...ident du groupe R.P.R. à ...semblée nationale, qui vise à ...*suppression de l'A.N.P.E.*

...n janvier, des incidents ont eu ... à l'agence locale de Gre-...e — *où le travail a repris* ...nalement depuis. Exerçant ... métier dans de mauvaises ...*litions, en raison des travaux* ...ctués au rez-de-chaussée, une ...ine d'employés avaient pris ...e dans des bureaux situés au premier étage. Considérant qu'à ce premier étage la sécurité des demandeurs d'emploi n'était pas assurée, la direction avait alors invoqué la loi sur le « service non fait » et décidé de suspendre le traitement de ces agents. Une partie du personnel avait ensuite interrompu une réunion entre divers cadres et la police avait été appelée par la direction pour expulser les cinq employés qui se trouvaient encore dans les bureaux du premier étage.

La proposition de loi présentée par le R.P.R. demande l'abrogation de l'ordonnance du 13 juillet 1967 créant l'A.N.P.E. et l'institution des bourses régionales de l'emploi. Bien que l'Assemblée nationale ne soit pas actuellement en session et que cette proposition de loi paraisse pour le moins étonnante, ce texte a soulevé une grande émotion parmi le personnel de l'A.N.P.E., qui craint de se retrouver dans la même situation que les agents de l'ex-O.R.T.F.

(1) Aux dernières élections (février 1977) aux commissions paritaires nationales de l'A.N.P.E., la C.F.D.T. et F.O. ont obtenu six sièges chacune, la C.G.C. quatre, la C.G.T. trois et les autonomes un.

● *M. Christian Beullac* : pas ...« nouveau Grenelle » sur les ...ires *en cas de victoire de la* ...jorité, a déclaré le ministre du ...vail, mardi 31 janvier, à Radio-...nte-Carlo. *Pour éviter l'infla-...n, il est nécessaire de « conti-...r à garder une certaine ...ipline »*, a indiqué M. Beullac ... a envisagé, en revanche, ...entualité de négociations sur ... conditions, la sécurité et le ...ps de travail.

● *Recul de la C.G.T. au Crédit ... Nord.* — Aux élections de ...égués au conseil de discipline ...*Crédit du Nord, la C.F.D.T.* est ...ivée en tête devant la C.G.T., ...i a perdu 3,6 points ; la C.F.T.C. ...reculé de son côté de 2 points. ... C.F.D.T. (+ 1,4 %) et F.O. ...- 1,2 %) ont profité de ces ...culs, la progression la plus forte ...ant celle du S.N.B.-C.G.C., qui ...gne 2,9 points par rapport à ...75.

Inscrits : 11 237 ; suffrages ex-...imés : 8 803. Ont obtenu : ...F.D.T., 35 % au lieu de 33,6 % ... 1975 ; C.G.T., 24,7 % au lieu ... 28,3 % ; *F.O., 19,6 % au lieu de 18,4 %* ; C.F.T.C., 10,7 % au lieu de 12,7 % ; S.N.B.-C.G.C., *9,9 % au lieu de 7 %.*

● *La C.G.T.* a dénoncé le 31 janvier au cours d'une conférence de presse *« de nouvelles atteintes aux libertés syndicales »* en Seine-Saint-Denis. M. Marcel Caille, secrétaire confédéral, et les dirigeants départementaux de la C.G.T. ont mis en cause l'Association ouvrière professionnelle (A.O.P.), organisation dépendant *du R.P.R. et animée par M. Philippe* Dechartre. Ils reprochent à cette association d'être intervenue *notamment à l'aéroport de Roissy* pour créer des difficultés au syndicat C.G.T. qui s'est vu couper *le* téléphone de son local syndical sous prétexte de retards de paiement.

● *Le train Paris-Le Havre* a été bloqué pendant quinze minutes, mardi matin 31 janvier, en gare de Gaillon (Eure) par environ sept cents ouvriers menacés de licenciement à la *société* Carel-Fouché, une usine de la région spécialisée dans la construction *de wagons.*

Conditions de travail

M. CHARLES FITERMAN (P.C.) PROPOSE LA SEMAINE DE TRENTE-TROIS HEURES POUR LE TRAVAIL EN ÉQUIPES

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a détaillé, mardi 31 janvier, les mesures proposées par son parti, dans le programme commun actualisé, en vue d'améliorer les conditions de travail dans les entreprises.

● *Temps de travail* : réduction immédiate de la durée hebdomadaire du travail à quarante heures en cinq jours, sans diminution de salaire, dans la perspective d'un abaissement progressif à trente-cinq heures en premier lieu pour les travaux pénibles, répétitifs ou dangereux.

Les heures supplémentaires effectuées exceptionnellement devront obligatoirement être récupérées en repos compensateur. Allongement des congés payés à cinq semaines minimum. Limitation du travail posté en continu ou semi-continu aux seuls cas où existent des impératifs de caractère technique ou de services publics.

Introduction pour le travail en continu d'une cinquième équipe permettant d'abaisser l'horaire moyen hebdomadaire à trente-trois heures et demie et d'organiser les *roulements*, afin d'accorder le plus grand nombre possible de repos du dimanche.

● *Droits et pouvoirs des travailleurs et de leurs représentants* : M. Fiterman a insisté sur *la possibilité pour les salariés*, dans le contexte d'une coopération nouvelle avec les ouvriers, les ingénieurs, la maîtrise et les cadres, d'intervenir en de nombreuses occasions pour *« transformer à la fois le contenu du travail et les relations entre les différentes catégories »*. Dans ce domaine, les entreprises nationalisées seront appelées à jouer un rôle pilote, notamment avec la création de conseils d'ateliers.

● *Sécurité du travail* : sont envisagées la création de comités d'hygiène et de sécurité dans toutes les entreprises de plus de cinquante salariés, du secteur privé comme du secteur public et nationalisé, et l'extension de leurs *prérogatives*, en particulier le droit de faire interrompre le travail quand la sécurité n'est *pas assurée.*

AGRICULTURE

LE CHOIX DE M. DEBATISSE

Le président de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.), M. Michel Debatisse, l'a dit et répété : il ne fait pas de politique, il fait de la défense professionnelle. Fort bien ! C'est donc à un nouvel exercice de défense professionnelle que s'est livré le président de la F.N.S.E.A., le 31 janvier, à l'issue de son entretien avec le chef de l'Etat, en *assurant que, certes, il ne donnera pas de consigne de vote*, mais qu'il souhaite *« la poursuite d'une politique agricole menée depuis des années, qui a permis un développement de l'exploitation familiale »* ! Evidemment, puisque, des grandes orientations aux mesures de détail, les moindres décisions, depuis vingt ans, ont été prises après de longues négociations entre l'administration et les dirigeants professionnels. Il ne pourrait venir à l'idée de personne *qu'une telle déclaration puisse* être interprétée comme un soutien aux orientations fixées par M. Valéry Giscard d'Estaing dans son discours de Vassy, le 16 décembre dernier, ni comme un désaveu des propositions de politique agricole de la gauche.

Mais, trêve d'ironie ! M. Debatisse ne dissimule qu'à grand peine son choix politique, déjà ancien, et maintenant son engagement. En effet, il a réaffirmé au sortir de l'Elysée qu'il a demandé au gouvernement français de ne pas s'engager dans les discussions sur les prix agricoles européens pour la prochaine campagne avant que les résultats des élections législatives ne soient connus. *« Si nous connaissons la politique de M. Barre et sa règle du jeu*, dit-il, *une majorité différente — qui aurait une politique salariale différente — nous amènerait nécessairement à demander que la hausse des prix agricoles soit en rapport avec les augmentations salariales. »*

M. Debatisse feint d'ignorer les propositions de la gauche en matière d'organisation des marchés et de revenus agricoles, qui sont bien réelles, même si les partenaires du programme commun ne sont plus à l'unisson. Et, précisément, le récent programme de gouvernement du parti socialiste fait une part plus large aux propositions agricoles.

Il y a aussi une menace dans ces propos, car, en envisageant de demander des prix agricoles plus forts à gauche, d'une part, il laisse entendre aux agriculteurs qu'ils perdraient leur fameuse « parité » avec les autres catégories sociales si la majorité actuelle perdait le pouvoir ; d'autre part, il fait craindre aux consommateurs les plus nécessiteux une flambée des prix alimentaires pour peu que le SMIC passe à 2 400 F.

Pourquoi, d'ailleurs, vouloir établir un parallèle entre la progression des salaires et des prix agricoles, alors que le revenu paysan est fonction tout à la fois des quantités produites, des prix perçus et des charges d'exploitation ?

Reste à apprécier quelles conséquences auront les prises de position du président de la F. N. S. E. A. Au plan syndical, M. Debatisse, qui a rencontré une vive opposition avec la mise en place de la taxe de coresponsabilité sur le lait, aura vraisemblablement quelques difficultés lors du congrès électif de la F.N.S.E.A. à Versailles les 22 et 23 février prochains. D'autant que les fermiers et métayers sont, eux aussi, en désaccord avec l'état-major de la centrale paysanne. *Au plan* politique, se marquant à droite avant les élections, M. Debatisse risque de rendre très difficile le dialogue entre la principale centrale agricole et un éventuel gouvernement de gauche. Est-ce *le but recherché* ? — A. G.

ÉNERGIE

Faute d'une aide de l'État Elf-Aquitaine ne pourra accomplir les missions qui lui sont imparties

déclare M. Chalandon

M. Albin Chalandon, président de l'Erap et de la Société nationale Elf-Aquitaine (S.N.E.A.), a affirmé le 31 janvier que l'entreprise qu'il dirige ne pourra poursuivre ses efforts d'exploration-production (1,8 milliard de francs en 1977 et plus de 2,1 milliards prévus pour 1978) et tenir la place qui lui est impartie dans le secteur raffinage-distribution sans aide de l'Etat. *« Le groupe, certes, gagne de l'argent, mais pas assez pour s'acquitter convenablement de ses deux missions. Une aide de l'Etat s'avère donc indispensable et justifiée puisque l'entreprise doit supporter les incidences d'une conjoncture dont elle n'est pas responsable. » « S'il devait en être autrement*, a précisé M. Chalandon, *Elf-Aquitaine devrait choisir entre l'accomplissement de ses deux tâches pour ne pas être contrainte de sacrifier l'une et l'autre. »* Le président de l'entreprise nationale a laissé entendre que la forme la mieux appropriée pour une telle aide serait une dotation en capital de l'Erap. « *Nous sommes sous-capitalisés*, a-t-il dit. *L'insuffisance de nos fonds propres nous oblige à un endettement excessif et nous impose des frais financiers qui représentent pratiquement notre perte au raffinage de 1977.* » (Le taux d'endettement du groupe a atteint 50 % cette année et la perte au raffinage 1 milliard de francs.) Cette éventualité n'est d'ailleurs pas exclue par les pouvoirs publics puisque M. Monory l'a envisagée récemment dans une lettre à M. Barre.

Pour régler les rapports du groupe pétrolier et de l'Etat, M. Chalandon a donc demandé l'établissement d'un contrat de programme identique à ceux qui viennent d'être signés par Air France et les Charbonnages de France. « *Cela permettrait à notre compagnie de s'engager sur les objectifs à atteindre et au gouvernement de nous donner les moyens d'atteindre ces objectifs.* »

L'U.C.S.I.P. proteste contre la baisse des prix de reprise en raffinerie

L'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole (UCSIP) proteste contre le *« prélèvement moyen de 9 F par tonne »* qui vient d'être décidé par les pouvoirs publics. On sait que ces derniers, tout en augmentant le prix à la pompe par le biais d'une majoration des taxes, ont diminué dans le même temps le prix de reprise en raffinerie pour tenir compte de la baisse du dollar.

Pour l'UCSIP, « *ces mesures lèsent donc les sociétés de raffinage et de distribution dans leurs droits les plus élémentaires, alors que leur situation critique est parfaitement connue des pouvoirs publics. Elles portent en elles des risques de conséquences graves sur le plan du niveau d'activité dans un secteur important de l'économie, comme sur le plan des approvisionnements pétroliers du pays.* »

De son côté, l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles) « *dénonce avec rigueur la politique inflationniste des pouvoirs publics en matière de produits pétroliers* ». Elle tient à rappeler qu'une telle augmentation des prix des carburants « *grève le prix de revient des activités d'une profession hautement utilisatrice de main-d'œuvre et pour laquelle le carburant n'est pas un bien de consommation mais un outil de production* ».

LA DÉCOMPOSITION DU PRIX D'UN LITRE DE SUPER (région parisienne) EN CENTIMES

	Avant le 1er février	Depuis le 1er février
Prix de reprise en raffinerie	72,86	70,79
Taxe intérieure	105,11	109,36
Redevances (I.F.P.-F.S.H.)	0,99	1,34
Frais de mise en place	4,24	4,24
Rémunération du stock de réserve	0,72	0,72
Marges de distribution (compagnies, détaillants)	18,19	19,19
T. V. A.	35,47	36,14
Prix à la pompe arrondi au centime supérieur	237	242

Le total des taxes prélevées sur 1 litre de super s'élève à 146,84 centimes, soit 60,70 % du prix de vente au consommateur.

Cinq des treize membres de l'OPEP tentent d'ajuster les prix de leurs « bruts » lourds

Les cinq pays qui se réunirent en 1960 pour créer l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Iran, le Koweït et le Veneuela se retrouvent ce mercredi 1er février à Genève. Mais il n'est pas question de décision spectaculaire. Les ministres du pétrole de ces pays devraient simplement s'efforcer d'ajouter les prix de leurs « bruts » lourds.

Le communiqué final de la conférence de l'OPEP tenue à Stockholm en juillet dernier précisait déjà : « *Après avoir étudié la question des valeurs relatives des bruts de l'OPEP, il été décidé qu'un sous-comité ministériel se réunirait pour en discuter plus avant et pour adopter une solution.* »

Mais cette réunion n'a pas eu lieu. Aussi, lors de la conférence de Caracas, à la fin du mois de décembre, les ministres de l'OPEP ont réitéré leurs vœux de voir un « *comité ministériel ad hoc* » se retrouver lors du premier trimestre de 1978 pour régler cette question de valeur relative des différents pétroles (les « *différentiels* ») en fonction de leur qualité et de la distance qui les sépare des grands centres de consommation.

Depuis plusieurs mois en effet, les distorsions de concurrence sont loin d'être négligeables sur les bruts lourds du golfe Persique (le Venezuela participe à cette réunion, car sa production est composée à 85 % de brut lourd, mais sa proximité du marché américain lui évite les difficultés que connaissent les quatre pays du Golfe).

Le cheikh Yamani n'avait pas *caché à Stockholm* sa *volonté de* faire baisser les prix du brut lourd (1). Les réserves mondiales de pétrole léger, expliquait-il, sont infiniment moindres que celles des bruts moyen et lourd. Or les prix actuels entraînent une forte demande des premiers et une désaffection vis-à-vis des autres. Il faut donc, concluait le ministre saoudien, donner une prime aux acheteurs de pétrole lourd pour leur permettre d'adapter leur outil de raffinage. C'est la raison pour laquelle l'Arabie Saoudite — tout en s'alignant sur les prix de la majorité de l'OPEP *le 1er juillet 1977* — avait maintenu par le jeu des différentiels un écart de 25 cents entre son pétrole lourd et celui du Koweït.

Depuis lors, la faiblesse de la demande a amené la plupart des pays de l'OPEP — y compris les producteurs de pétrole léger comme l'Algérie, le Nigéria et la Libye — à offrir des rabais et à allonger les délais de paiement. Le Koweït, par exemple, a été obligé, sous la pression des compagnies pétrolières, d'accorder un rabais de 10 cents par baril, et on lui prêtait l'intention d'accroître *cette remise* de 5 cents. « *Aucune décision unilatérale ne sera prise à ce sujet avant la rencontre de Genève* », a précisé cependant le 25 janvier un responsable du ministère koweïtien du pétrole.

Les cinq ministres qui se réunissent le 1er et le 2 février tentent de remettre un peu d'ordre dans ces valeurs relatives, qui sont actuellement un prétexte à chacun pour tenter de maintenir, voire d'accroître, sa part de marché. — B. D.

(1) La production actuelle de l'Arabie Saoudite est composée pour 80 % de pétrole léger, mais les « bruts » lourds représentent 50 % de ses réserves.

TRANSPORTS

● *Tarifs ferroviaires de marchandises : + 6 %.* — Le ministère de l'économie et des finances a autorisé la S.N.C.F. à augmenter de 6 % en moyenne ses tarifs de marchandises à compter du mercredi 1er février. La dernière majoration remonte au 1er avril 1977 ; elle avait été de 6,5 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉ[S]

LUCHAIRE S.A.

L'O.P.E. proposée aux actionnaires de Permali (1 Luchaire, jouissance du 1er janvier 1978, contre 3 Permali, jouissance courante, avis n° 78-96 à la cote officielle du 25 janvier) s'ins*crit dans le cadre de la politique de* Luchaire, qui depuis plusieurs années s'emploie à développer sa division « caoutchouc et plastique », notamment par des prises de participation dans des sociétés de même secteur économique.

Luchaire et Permali présentent de nombreux points de complémentarité tant sur le plan industriel que sur le plan commercial, et leur rapprochement devrait permettre au groupe, avec des moyens de production accrus et des techniques de fabrication plus variées, d'offrir une gamme de produits plus importante à une clientèle étendue à de nouveaux secteurs professionnels.

La note d'information mise à la disposition du public a reçu de la commission des opérations de Bourse le visa n° 78-09 en date du 25 janvier 1978.

SEB S.A.

Les ventes consolidées — provisoire — du groupe SEB (C. SEB, TEFAL et VOGALU) se élevées à 1 374 millions, soi progression de +8,8 % par r à l'exercice précédent, rés d'une progression de +5,8 France et de +17,5 % à l' tation.

L'exportation représente ain des ventes totales, contre 25 1976 et 23 % pour l'exercice

A ces chiffres il convient d'a les ventes de S.F.M.O., do groupe a repris le contrôle sur cice, soit 19,9 millions, portant le total des ventes de l'exercic à 1 393 millions contre 1 263 m pour l'exercice 1976, soit +1(

Rappelons que le chiffre d'a du dernier exercice de la Jamet, clos le 31 août 1977, élevé à 98,9 millions, contre 90, lions, soit +9,4 %.

BANQUE GÉNÉRALE DU COMME[RCE]

36, rue Marbeuf 75008 PARIS

Dans sa séance du 27 janvier 1978, le conseil d'administration, la présidence de M. Maurice de Botton, a approuvé les comptes de l'ex 1977, qui font apparaître les variations suivantes sur les principaux du bilan :

— Le total du bilan est passé de 363 329 000 F en 1976 à 682 130 en 1977.

— Les dépôts confiés par la clientèle se sont élevés à 420 568 en 1977 contre 173 240 000 F en 1976.

— Le total des crédits consentis en 1977 (incluant le hors bilan) à 290 384 000 F — contre 179 660 000 F — en 1976.

— Le bénéfice, avant impôt sur les sociétés, s'est élevé en 1 5 052 986 F contre 3 131 527 en 1976.

La prochaine assemblée des actionnaires statuera, entre autres l'affectation du bénéfice net et du report à nouveau, soit pour un mo dépassant 6 000 000 F.

La Banque générale du commerce inaugurera l'ouverture de sa pre agence parisienne au 53, rue de Turbigo (3e), le 16 février prochain.

SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE MOBILIÈRE

Le conseil, réuni le 25 janvier 1978 sous la présidence de M. Louis Decoster, Président-Directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale, qui sera convoquée pour le 30 mars, la mise en distribution d'un dividende net de 7,80 F, assorti d'un impôt payé d'avance (crédit d'impôt) de 1,85 F, contre respectivement 7,30 F et 1,63 F au titre de l'exercice 1976, soit un dividende global de 9,65 F comparé à 8,93 F.

Au 31 décembre 1977, le capital *s'élevait à 177 380 400 F contre* 187 574 900 F au 31 décembre 1976. Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'élevait respectivement à 147,23 F et 154,13 F.

FONCINA

Les loyers acquis au cours du trième trimestre 1977 se sont é à 6 364 249 F (contre 6 054 118 F le quatrième trimestre de 1976 qui porte à 25 190 260 F le total loyers encaissés durant l'année (contre 24 089 200 F pour l'a 1976).

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé *visoire de l'exercice 1977 s'élèv* 3 671 millions de francs taxes c prises, contre 3 295 millions de fr en 1976, soit une progression 11,4 %.

UNE DÉCENTRALISATION ACHEVÉE

Le 1er juillet 1974, la Banque *nationale de Paris installait* à Lille sa première direction de réseau décentralisée.

Le 1er février 1978 à Bordeaux, et le 15 à Nancy, sera achevée cette vaste et originale opération de décentralisation.

Afin de leur donner la plus grande compétence et la meilleure efficacité pour accueillir et traiter les opérations confiées par la clientèle, la Banque nationale de Paris a doté tous ses sièges, dans leur cadre régional, des plus larges délégations.

Désormais, tous les guichets de la plus importante banque française relèvent de l'autorité de directions installées à proximité de grandes métropoles régionales bien situées pour mieux comprendre les particularismes régionaux et résoudre les problèmes locaux spécifiques.

A Lille, Lyon, Marseille, Nante Strasbourg, Toulouse, Bordeau Nancy, la Banque nationale d Paris a mis en place des échelon décentralisés de sa direction géné rale, qui garantissent à sa clientèl une même qualité de service mieux adaptés au contexte de leu région.

En installant les lieux où le décisions sont prises au plus prè des endroits où elles sont appli quées, la Banque nationale d Paris s'est dotée d'une organisatio qu'elle espère plus efficace pour s clientèle, plus épanouissante pou ses agents. Elle souhaite aussi d cette manière apporter une con tribution non négligeable au déve loppement harmonieux de toute les régions du territoire national.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
31 JANVIER

Rechute dans un marché toujours creux

En l'absence d'une demande suffisante, les valeurs françaises ont reperdu mardi à la Bourse de Paris, la totalité du terrain péniblement acquis la veille. A l'issue d'une nouvelle séance particulièrement morne, l'indicateur instantané affichait une baisse moyenne de 0,8 %.

Un seul compartiment, les établissements de crédit, est parvenu à tirer son épingle du jeu. En revanche, les baisses l'ont largement emporté aux métallurgiques, pétroles, alimentaires et électriques où les cotations de Meci (— 8,5 %) ont dû être retardées devant l'insuffisance des achats. Simultanément il est vrai, celles de D.B.A. (+ 7 %) se déroulaient également avec retard, mais pour la raison inverse.

La réaction de la clientèle de province au discours du « bon choix » ne s'est donc pas produite comme on l'attendait. Aujourd'hui, les professionnels, dont la grande majorité ont apprécié le discours présidentiel, mettent avec un certain espoir la publication du prochain sondage qui tiendra compte de l'intervention de M. Giscard d'Estaing. En attendant, la prudence demeure la règle. Ce qui explique la maigreur persistante des affaires...

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont poursuivi leur mouvement d'effritement. A l'inverse, bénéficiant de la reprise enregistrée à Wall Street, les américaines se sont redressées sur un large front.

Sur le marché de l'or, toujours aussi calme, le lingot s'est adjugé 235 F à 28 295 F. Quant au napoléon il s'est inscrit pour la troisième séance consécutive à 290 F. Le volume global des transactions est resté faible à 5,5 millions de francs contre 4,72 millions de francs.

LONDRES

Les inquiétudes d'ordre social et la baisse de Wall Street dépriment le marché et le fléchissement des cours se poursuit mercredi, notamment aux industrielles et aux pétroles, dans un marché très calme cependant. Léger redressement des mines d'or et, par endroits, des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) 176 60 contre 175 75

VALEURS	CLOTURE 31/1	COURS 1/2
Beecham	838 ...	830 ..
British Petroleum	798	780 ..
Courtaulds	121 ...	128 ..
De Beers	285 ...	268 ..
Imperial Chemical	342 ...	340 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	178 ...	177 ..
Shell	494 ..	490 .
Vickers	187 ...	186
War Loan 3 1/2 %	86 ...	36 1/8
*West Driefontein	28 1/4	28 3 4
*Western Holdings	22 7/8	22 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	30 jan.	31 jan.
Valeurs françaises ..	94,5	93,9
Valeurs étrangères ..	99,1	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56,8	56,5

NOUVELLES DES SOCIETES

OPTIMA - UNIVALOR. — Fusion de ces deux SICAV du groupe Crédit du Nord par voie d'absorption de la seconde par la première. Les parités d'échange seront calculées sur la base des valeurs liquidatives des deux sociétés telles qu'elles ressortiront des cours de Bourse du 28 février.

BAIL - INVESTISSEMENT. — Les résultats de l'exercice 1977 devraient permettre la distribution d'un dividende de 23 F contre 19 F.

SOCIETE D'EPARGNE MOBILIERE. — Le dividende global pour 1977 a été fixé à 9,85 F contre 8,93 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE. — Le placement des bons à intérêt progressif et dont le rendement actuariel brut atteint 9,75 % a commencé le 1er février. Remboursables au gré des porteurs suivant un barème progressif dès le quatrième mois, ces bons peuvent également faire l'objet, à la souscription, d'un versement anticipé égal à deux ans d'intérêts.

MATRA. — Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société mère en 1977 s'est élevé à 1 793,7 millions de francs contre 1 471,5 millions en 1976.

NEW-YORK

Rechute

Le mouvement de redressement qui s'était bien amorcé en début de semaine a subi un coup d'arrêt mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui, en début de séance, paraissait vouloir continuer sur sa lancée de la veille (+ 8,32), a finalement cédé 3,53 points pour s'établir à 769,92.

Le rythme des échanges s'est accéléré, 19,87 millions de titres ayant été négociés contre 17,40 millions lundi. Sur 1 839 valeurs traitées, 686 ont progressé, 665 se sont repliées et 469 sont restées inchangées.

Les mauvais résultats publiés par U. S. Steel ont été, selon les professionnels, directement à l'origine de cette rechute. Le géant sidérurgique, dont le bénéfice net est revenu de 410,3 millions de dollars en 1976 à 137,9 millions l'an dernier, a d'abord entraîné à la baisse la totalité du compartiment de métallurgiques, puis l'ensemble de la cote.

L'effet de cette nouvelle a totalement annihilé l'influence favorable produite en début de séance par la progression de 0,7 % de l'indice des principaux indicateurs économiques en décembre.

Indices Dow Jones : transports, 208,56 (— 0,15) ; services publics, 104,77 (— 0,14).

VALEURS	COURS 30/1	COURS 31/1
Alcoa	39 5/8	38 7 8
A.T.T.	57 3/4	57 7 8
Boeing	26 3 8	26 3 8
Chase Manhattan Bank	27 7 8	27 7 8
Du Pont de Nemours	107 ...	106 3 4
Eastman Kodak	46 ...	45 3/4
Exxon	45 ...	45 3 4
Ford	42 ...	41 3/4
General Electric	45 7/8	45 3 4
General Foods	29 1 2	29 1 2
General Motors	58 5 8	58 3/8
Goodyear	16 3 4	16 3 4
I.B.M.	265 7 8	265 1/2
I.T.T.	29 1 8	28 7 8
Kennecott	23 ...	22 1 2
Mobil Oil	60 1/2	59 5 8
Pfizer	28 7 8	27 1 8
Schlumberger	67 5 8	67 3 8
Texaco	26 ...	26 1 4
U.A.I. Inc.	20 7 8	20 7 8
Union Carbide	39 3 8	39 5 8
U.S. Steel	32 3 8	28 1 2
Westinghouse	17 7 8	17 3/4
Xerox	44 7/8	45 1 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/1	1/2
1 dollar (en yens) ...	241 26	241 58

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 7/8 %

BOURSE DE PARIS - 31 JANVIER - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 31 1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 734	4 732	4 720
Allemagne (100 DM)	223 930	224 470	222 500
Belgique (100 F.)	14 467	14 475	14 225
Pays-Bas (100 fl.)	209 .	209 200	208 .
Danemark (100 krd)	82 520	82 900	80 500
Suède (100 krs)	101 800	101 910	100
Norvège (100 k.)	92 170	92 340	90 750
Grande-Bretagne (£ 1)	9 231	9 284	9 200
Italie (1 000 lires)	5 452	5 460	5 250
Suisse (100 fr.)	239 380	239 550	238
Autriche (100 sch.)	31 187	31 285	31 050
Espagne (100 pes.)	5 874	5 877	5 650
Portugal (100 esc.)	11 800	11 820	10 500
Canada ($ can. 1)	4 283	4 275	4 255

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 31 1
Or fin (kilo en barre)	27950	28150
Or fin (kilo en lingot)	28060	28295
Pièce française (20 fr.)	290	290
Pièce française (10 fr.)	224	228
Pièce suisse (20 fr.)	259 60	255 60
Union latine (20 fr.)	244 80	247 60
Souverain	264 60	284 50
Pièce de 20 dollars	1280	1278 ..
Pièce de 10 dollars	645	643
Pièce de 5 dollars	428 .	.
Pièce de 50 pesos	1144 .	1143
Pièce de 10 florins	257 50	264 70

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Une bombe a éclaté, ce mercredi 1er février, dans le quartier commercial de Beyrouth,* faisant douze blessés, dont plusieurs grièvement atteints. L'engin, a explosé place des Martyrs (ou place des Canons) en plein centre à la limite des deux secteurs, musulman et chrétien, de la capitale. Deux explosions s'étaient déjà produites, mardi soir, dans le même quartier, mais n'avaient causé que des dégâts matériels. — *(Reuter.)*

LES PROPOSITIONS AU CONSEIL DES MINISTRES

Cent six mesures pour améliorer le cadre de vie quotidien

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, devait présenter au conseil des ministres de ce mercredi 1er février la charte de la qualité de la vie. Il s'agit d'un « guide d'action » pour la prochaine législature élaboré à la demande du président de la République.

Celui-ci estime que le programme de défense de l'environnement qu'il avait proposé en 1974 lors de la campagne présidentielle a été « intégralement appliqué ». Il comportait une série de dix-huit mesures concernant surtout l'urbanisme et les nuisances.

L'Elysée veut aujourd'hui *« franchir une nouvelle étape ».* Le document, approuvé par le gouvernement, est *« une charte sociale du cadre de vie quotidien »* qui comprend cent six propositions. Elles dépassent le cadre de l'environnement au sens strict, puisqu'elles touchent à l'aménagement de la cité, à la sauvegarde du patrimoine naturel, à la lutte contre les nuisances et les gaspillages, au rôle des associations, au droit à l'information, à l'aménagement du temps, aux loisirs, à l'éducation et à *« la dimension internationale de l'écologie ».*

Pour élaborer la charte, on a sollicité les suggestions d'une demi-douzaine de ministères (éducation, travail, santé, jeunesse et sports, finances) et d'un certain nombre d'associations qui ont avancé plusieurs centaines de propositions concrètes. Le tout a été synthétisé par les services de l'environnement et ceux de l'Elysée.

On estime que l'application intégrale des cent six mesures coûterait 3,5 milliards de francs au cours des cinq prochaines années.

Ces dépenses devraient être assumées par différents départements ministériels, par les collectivités locales et par les industriels. Elles supposent à la fois une augmentation des crédits de l'Etat affectés à la qualité de la vie et un large consensus politique pour que l'effort de Paris soit relayé dans les communes et les entreprises.

Le nouveau délégué à la qualité de la vie dont la nomination devrait être annoncée dans les jours qui viennent sera particulièrement chargé de veiller à l'application de la charte.

Les candidatures d'appelés aux élections législatives

UNE MISE AU POINT DE M. YVON BOURGES

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, nous a déclaré, ce mercredi 1er février, à la suite de la relation, dans *le Monde* daté 1er février, de ses propos, lundi 30 janvier à Rennes, sur l'intention de plusieurs appelés du contingent de se présenter aux élections législatives à Paris :

« Contrairement à ce qu'écrit le Monde *du 1er février, le ministre de la défense ne dénie pas à un appelé le droit de se présenter aux élections législatives, et il ne le fait pas parce qu'il n'a pas à le faire. Ce n'est pas, en effet, l'autorité militaire ou le ministre de la défense qui a qualité pour apprécier la recevabilité d'une candidature à une élection. Les candidatures sont déposées à la préfecture de la circonscription électorales. C'est cette administration qui apprécie si les candidats remplissent les conditions prévues par la loi, et les candidats peuvent contester la décision devant la juridiction compétente.*

» L'autorité militaire n'est, quant à elle, concernée que par la mise en congé de l'appelé pendans la campagne électorale, dans le cas où sa candidature aurait été officiellement enregistrée par l'administration compétente. »

[Comme « le Monde » le soulignait dans ses éditions datées 29-30 janvier, la situation d'un appelé candidat à un mandat parlementaire constitue un véritable imbroglio juridique. Les textes officiels sont, en effet, ambigus.

Le débat porte sur le point de savoir si le jeune appelé — comme l'a affirmé le ministre de la défense à Rennes — doit avoir achevé son service ou s'il doit seulement — ainsi que le soutiennent les avocats des appelés candidats à la députation — avoir satisfait (ce sont les termes mêmes du code électoral) aux obligations militaires. Auquel cas, sont seuls éliminés d'une fonction parlementaire les insoumis ou les déserteurs, mais pas ceux qui ont satisfait à leurs obligations, comme les jeunes incorporés actuellement sous l'uniforme, qui ont donc bien répondu à l'appel sous les drapeaux.

Considérés comme ayant « satisfait » à leurs obligations militaires, les exemptés et les réformés peuvent se présenter. C'est le type même de débat que devrait trancher le Conseil constitutionnel. — J. I.]

La Course autour du monde

« GAULOISES-II » GAGNE LA TROISIÈME ÉTAPE EN TEMPS COMPENSÉ

La troisième étape de la course à la voile autour du monde a été gagnée, au temps compensé, par le bateau français *Gauloises-II*, qui est arrivé à Rio-de-Janeiro mercredi 1er février à 4 h. 30, heure locale (8 h. 30, G.M.T.). Comme tous les autres concurrents, il avait quitté Auckland le 26 décembre.

Le second dans ce classement en temps compensé est *Flyer* (Pays-Bas). Le troisième serait *Pen Duick-VI*, si la décision de disqualifier le voilier français était rapportée.

Le numéro du « Monde » daté 1er février 1978 a été tiré à 549 965 exemplaires.

Au Tchad

Les rebelles du FROLINAT affirment encercler la ville de Faya-Largeau

Le Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) a annoncé, mardi 31 janvier, que ses combattants avaient lancé depuis samedi dernier une opération de grande envergure contre la ville de Faya-Largeau, préfecture de la région de Borkou-Ennedi-Tibesti, dans la région septentrionale du Tchad.

Dans un communiqué remis à la presse, à Paris, le FROLINAT indique que cette opération, baptisée *« Ibrahim Abatcha »*, du nom du premier secrétaire général du FROLINAT, tué en 1968 dans le centre du pays, est menée par un millier de combattants. Le FROLINAT ajoute qu'après trois jours de combats, Faya-Largeau *est pratiquement isolée* et que des combats se déroulent dans le centre même de la ville.

Le FROLINAT affirme aussi qu'une section de commandos de l'armée nationale tchadienne a été anéantie à 4 kilomètres de Faya-Largeau et qu'un char de fabrication soviétique, utilisé par les défenseurs, a sauté sur une mine dans le quartier Alladjidinga de la ville.

Les Français disparus

D'autre part, les recherches entreprises pour retrouver le DC-3 tchadien, piloté par trois coopérants militaires français (1), qui a été abattu dimanche 29 janvier par des tirs rebelles au-dessus du Tibesti, secteur montagneux particulièrement difficile d'accès, se poursuivent activement, indique-t-on à N'Djamena.

L'appareil, qui volait à très basse altitude, aurait été touché par des missiles, dont disposeraient les rebelles du Front de libération nationale du Tchad. Cette apparition d'armes modernes du côté rebelle, marque, estime-t-on à N'Djamena, *une* nouvelle étape dans la lutte que mènent, depuis près de douze ans, les forces armées tchadiennes contre une rébellion soutenue par la Libye, qui occupe une importante fraction du territoire tchadien dans le secteur d'Aouzou.

Enfin, le procès des complices présumés de la tentative de putsch dirigée contre le général Félix Malloum, le 1er avril 1977, s'est ouvert mardi devant la Cour de sûreté de l'Etat, au palais de justice de N'Djamena. Une quinzaine d'inculpés sur un total de trente-quatre ont comparu devant la cour présidée par le lieutenant-colonel Adoum Guemouro.

Les neuf principaux accusés de ce complot, ourdi par un groupe de sous-officiers et d'hommes de troupe de l'armée nationale tchadienne (A.N.T.) et de la garde nationale et nomade du Tchad (G.N.N.T.) avaient été exécutés le 6 avril dernier au terme d'une enquête de cinq jours. — *(A.F.P.)*

(1) L'équipage du DC-3 de l'aviation tchadienne porté disparu depuis dimanche était composé de trois coopérants militaires français : les adjudants-chefs Christian Scabello, pilote, trente-neuf ans, marié, un enfant ; Gilbert Le Goff, mécanicien-navigant, trente-deux ans, marié, trois enfants, et l'adjudant Jean-Claude Carval, radio-navigant, trente-six ans, célibataire.

L'ANNIVERSAIRE DU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Trois objectifs : améliorer l'unité, la pédagogie et les relations avec la province

A l'occasion du premier anniversaire du Centre Georges-Pompidou, M. Jean Millier, président de l'établissement, a dressé, mardi 31 janvier, devant la presse un premier bilan du fonctionnement du Centre. Après avoir noté que la fréquentation avait été un succès (plus de six millions de visiteurs en un an), M. Millier a indiqué qu'en raison même de ce succès le Centre avait dû renoncer à ouvrir ses portes sept jours par semaine à partir de 10 heures : il continuera donc de n'accueillir le public qu'à partir de midi (sauf les samedi et dimanche) et à respecter la fermeture traditionnelle du mardi.

A propos du budget de l'établissement (130 millions de francs pour 1978), M. Millier a estimé qu'un *« équilibre convenable »* avait été atteint, qui situe Beaubourg *« au même niveau que les grandes institutions parisiennes »*, et que, compte tenu du nombre de visiteurs, les dépenses représentaient *« un* ratio *fort acceptable ».*

Enfin, le président du Centre Georges-Pompidou, qui était entouré des directeurs des quatre départements, MM. Pontus Hulten (Musée national d'art moderne), Jacques Mullender (Centre de création industrielle), René Fillet (Bibliothèque publique d'information) et Pierre Boulez (IRCAM), a déclaré qu'un effort devait être fait dans trois directions : *« l'amélioration de notre unité »*, afin de favoriser une *« certaine interdisciplinarité »* ; un plus grand souci pédagogique, non pour transformer le Centre en une école, mais pour tenir compte de son large public ; un renforcement des relations avec la province, *« non pas en nombre, mais en qualité et en esprit ».*

Des manifestations exceptionnelles marqueront, jeudi, cet anniversaire. Le Centre sera ouvert à partir de 10 heures. Des programmes spéciaux seront diffusés, de 15 heures à 18 heures, sur les écrans de télévision du forum. A partir de 16 heures, la compagnie du Chêne Noir organisera un divertissement dans la grande salle de concerts.

A la même heure, au Musée d'art moderne, les solistes de l'Ensemble intercontemporain joueront des œuvres de Berio, Varese, Britten, Debussy, et créeront une œuvre pour harpe seule d'Alain Bancquart. En fin d'après-midi, les films réalisés par Roberto Rossellini et Frédéric Rossif sur le Centre seront projetés. A 20 h. 30, la compagnie du Chêne Noir donnera la première représentation de *Fantastic Miss Madona.*

● *Quatre cas de méningite cérébro-spinale,* dont un mortel, se sont déclarés entre le 18 et le 23 janvier à la compagnie d'instruction du 23e régiment de marine à Maisons-Laffitte (Yve*lines), annonce un communiqué* du gouvernement militaire de Paris et de la 1re région militaire. Des mesures de prévention ont été immédiatement prises, précise le communiqué, qui ajoute que, le 12 janvier dernier, deux autres cas, dont un mortel, avaient été enregistrés à l'école de spécialisation du matériel de l'armée de terre. Trois cas mortels de la même maladie ont été observés à Marseille chez de jeunes enfants fréquentant le même groupe scolaire de la Cayolle.

[La méningite cérébro-spinale est une maladie infectieuse due à un germe, le méningocoque, qui sévit par petites épidémies typiquement localisées dans les collectivités. Des mesures prophylactiques, qui sont prises systématiquement, font appel à une désinfection par sulfamides et antibiotiques de tous les porteurs du germe, qui se localise dans la région rhino-pharyngée, où il est le plus souvent asymptomatique.]

En Allemagne fédérale

LE CONFLIT DES DOCKERS TROUBLE LE CLIMA[T] POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le patronat et [le] gouvernement allemand[s] viennent d'enregistrer u[n] échec très sérieux sur le fro[nt] des salaires. Contrairement [à] *toute attente, les seize mil[le]* dockers qui, dans huit por[ts] du nord de l'Allemagne féd[é]rale, avaient fait grève du [...] au 30 janvier, ont, au cou[rs] d'un référendum, rejeté [le] règlement intervenu à la f[in] de la semaine dernière. Bi[en] qu'ils aient repris le trava[il] lundi 30 janvier et que [de] nouvelles négociations d[oi]vent s'engager ce mercre[di] 1er février, on redoute u[n] « deuxième round » dans [le] conflit.

Le compromis, aujourd'hui r[e]jeté, donnait déjà un tr[ès] « mauvais exemple » aux autr[es] syndicats : il prévoyait u[ne] hausse des salaires de 7 %, alo[rs] que, selon les experts gouvern[e]mentaux et patronaux, l'équilib[re] économique du pays ne peut êt[re] maintenu que si la hausse d[es] rémunérations ne dépasse p[as] cette année 5,5 %.

Au cours d'un référendu[m] 57,8 % des dockers affiliés a[u] Syndicat des services publics [et] des transports (O.E.T.V.) se sor[t] prononcés, le 30 janvier, cont[re] l'accord conclu à Hambourg ent[re] les dirigeants syndicaux et le[s] responsables patronaux.

L'entrée en vigueur de la ma[]joration des salaires seulement [à] partir du 1er février, ce qui pou[r] 1978 signifiait une hausse de[s] revenus de 6,4 %, et non de 7 %[,] avait provoqué leur mécontente[]ment. Aussi les dirigeants du syn[]dicat, qui ont eux-mêmes été trè[s] surpris par la décision de la bas[e,] s'efforcent-ils maintenant d'obte[]nir l'application rétroactive d[e] l'accord à partir du 1er janvie[r]. Il reste à voir si cet avantag[e] supplémentaire, en admettan[t] qu'il soit accordé, suffira à satis[]faire les travailleurs des ports.

Politiquement, les critique[s] ne proviennent pas seulemen[t] du camp chrétien-démocrat[e]. M. Hans-Günter Hoppe, porte[-]parole du groupe parlementair[e] libéral pour les problèmes budgé[]taires, a très vivement mis e[n] cause le bourgmestre de Ham[]bourg, M. Hans-Ulrich Klose, qu[i] avait joué le rôle de médiateu[r] au cours des négociations, pour avoir dépassé toutes les limites raisonnables en favorisant une hausse des salaires incompatible avec les conditions économiques du pays. Les attaques contre l[e] bourgmestre social-démocrate d[e] Hambourg sont d'autant plu[s] compréhensibles que des élections doivent avoir lieu au printemps dans la ville hanséatique. Auss[i] reproche-t-on à M. Klose d'avoi[r] fait passer ses petites préoccupations électorales avant la santé économique de la République fédérale.

JEAN WETZ.

A B C D E F G

هكذا من الأصل